POUR VOUS SERVIR :
Journal – Librairie
Imprimerie
Reliure – Photogravure
Lithogravure

QUEBEC — 59e ANNEE — Numéro

l'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE — SEPT CENTS — Samedi, 4 juin 1966

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
5363 L 1 JANV 66

METEO

Nuageux avec périodes de pluie en matinée. Périodes ensoleillées, cet après-midi. Plus frais, vents légers. — Dimanche: généralement ensoleillés avec températures près de la normale. — Maximum et minimum à Québec: 65 et 50.

INDEX

Sociale, p. 6 — Sport, p. 14—15—16
Finance, p. 18—19 — Spectacles, T.V., p. 17

L'électorat du Québec à quelques heures de son importante décision

108 candidats seront élus et 311 battus



Le chef conjoint du RN, le Dr René Jutras



L'autre chef conjoint du RN, Laurent Legault



Le chef du RIN, Pierre Bourgault

Par Roger Bruneau

Le compte à rebours déclenché le 18 avril dernier en vue des élections provinciales, est à la veille de se terminer. L'appareil électoral mis en place par les partis fera ses preuves demain, dimanche à compter de dix heures du matin alors que s'ouvriront les bureaux de scrutin, jusqu'à 8 heures le soir.

Pour la première fois cette année, le Québec mettait à l'épreuve, dans tous les comtés, une nouvelle Loi électorale comportant des problèmes assez complexes pour une première utilisation. On sait que cette Loi limite le montant que chacun des candidat peut dépenser dans son comté, et que chacun des partis peut dépenser à travers la province; la Loi prévoit aussi un remboursement des dépenses électorales aux candidats et aux partis politiques. Les partis avaient donc le problème de surveiller attentivement toutes leurs dépenses, de ne faire que les dépenses permises par la loi, etc., parce que la Loi prévoit diverses sanctions contre les infractions. Nous verrons dans les mois à venir, lorsque les agents officiels auront présenté leurs rapports, ce qu'aura coûté l'élection. Il y a quelques mois, le président des élections, Me François Drouin estimait à $10,000,000 le coût des élections générales pour la province. Nous verrons aussi dans les prochains mois s'il y a eu infraction à la loi, de la part de certains candidats ou organisateurs.

Nul doute que l'expérience acquise au cours de la présente campagne électorale, suscitera des demandes d'amendements à la Loi électorale. Cette loi, adoptée en 1964, a déjà été amendée à deux reprises depuis ce temps, soit en 1965 et au cours de la dernière session; ces amendements avaient été réclamés à la suite d'élections partielles.

Un autre facteur important entrait en ligne de compte au cours de la présente campagne: la nouvelle redivision électorale. On sait en effet que 12 comtés nouveaux ont été ajoutés dans la région de Montréal, soit plus précisément onze dans la région métropolitaine et un dans la région de Chambly-Verchères. Un autre comté a été ajouté à la région du Lac St-Jean.

Par ailleurs, les comtés de la région de Québec ont été remaniés de façon appréciable, même si leur nombre n'a pas augmenté. Ce nouvel aspect de la carte électorale aura créé beaucoup de problèmes dans l'esprit de ceux qui aiment à sonder à l'avance le résultat des éleceions dans les divers comtés.

Un troisième facteur qu'il importe de signaler dans la campagne électorale, est la présence parmi les électeurs, de plus de 325,000 jeunes de 18 à 21 ans. On sait en effet que les électeurs, jusqu'en 1962, étaient ceux qui avaient atteint leur majorité, soit 21 ans. Depuis, un amendement a été apporté à la Loi pour autoriser les jeunes à voter à compter de l'âge de 18 ans. C'était là une nouvelle expérience pour les organisateurs d'élections qui devaient adapter leur stratégie de façon à atteindre cette masse de jeunes Québécois.



Le chef unioniste Daniel Johnson

Par Roger Bruneau

Quelque 311 candidats seront battus demain dans les élections provinciales alors que 108 autres seront désignés par les 3,190,904 électeurs du Québec pour former la prochaine Assemblée législative.

En effet, 419 candidats sont inscrits dans les 108 comtés du Québec et il est évident que seulement 108 d'entre eux seront élus, ce qui représentera une défaite pour les 311 autres. Il est donc juste de dire qu'il y aura demain soir plus de candidats malheureux et déçus que de candidats satisfaits.

Le nombre des électeurs inscrits et le nombre des candidats en lice, constituent de nouveaux records dans le Québec, au point de vue des élections provinciales.

Les 16,384 bureaux ordinaires de scrutin ouvriront leurs portes à 10 heures demain matin pour les fermer à huit heures demain soir. Le dépouillement du scrutin comprendra aussi le résultat de 147 bureaux provisoires qui ont été ouvert les deux et trois juin, soit un grand total de 16,531 bureaux de scrutin. On comptera donc cette année, 2,589 bureaux de scrutin de plus qu'en 1962 alors qu'il y en avait 13,942.

LE GRAND QUEBEC

Voici quelques statistiques relativement aux comtés du Grand Québec.

Comtés	Nombre d'électeurs	Bureaux de scrutin
Chauveau	46,978	240
Jean-Talon	38,401	203
Louis-Hébert	44,454	226
Limoilou	43,440	231
Montmorency	31,851	167
Saint-Sauveur	34,623	157
Charlevoix	17,872	98
Portneuf	32,529	177
Lévis	34,693	165
Montmagny	15,280	79
Bellechasse	14,309	75
Lotbinière	15,758	83
Dorchester	20,773	111
Beauce	34,091	187
Mégantic	30,502	163
L'Islet	13,605	75
Kamouraska	15,583	82

Soit, dans les 17 comtés mentionnés, 484,732 électeurs et 2,519 bureaux de scrutin.

LES CANDIDATS

Voici maintenant quels sont les candidats inscrits dans chacun des comtés mentionnés plus haut :

Comtés	Candidats	Partis	Majorité et candidat élu en '62
Chauveau	Jean-Jacques Bédard	L.	9,196 L.
	Michel-Guy Huot	RIN	
	F.-E. Mathieu	UN	
	J.-Yves Roy	RN	
Jean-Talon	Henri Beaupré	L.	1,813 L.
	Paul-A. Chaput	UN	
	J.-I. Deschênes	RN	
	H.-P. Gagné	RIN	
Louis-Hébert	Arthur Beauchemin	RN	7,692 L.
	Henri Laberge	RIN	
	Maxime Langlois	UN	
	Jean Lesage	L.	
Limoilou	Gaston Bernier	RIN	1,767 L.
	Isidore Deschênes	L.	
	Denise Grégoire	Comm.	
	Armand Maltais	UN	
	Roland Perron	RN	
Montmorency	Guy Pouliot	RIN	398 UN
	Maurice Talbot	RN	
	Réal Therrien	L.	
	Gaston Tremblay	UN	
Saint-Sauveur	Francis Boudreau	UN	702 UN
	Raymond Cloutier	RN	
	Léo Paquet	L.	
	Maurice Savard	RIN	
Charlevoix	Raymond Mailloux	L.	594 L.
	Jean Warren	UN	
Portneuf	Antoine Drolet	RN	702 L.
	Lucien Duplain	L.	
	M.-R. Plamondon	UN	
Lévis	Jos.-Henri Bégin	RN	2,346 L.
	Edouard Gagné	RIN	
	Jean-Marie Morin	UN	
	Roger Roy	L.	
Montmagny	Jean-Paul Cloutier	UN	111 UN
	Julien Côté	L.	
	Raymond Bleney	RN	
Bellechasse	Bernard Lacroix	L.	273 UN
	Gabriel Loubier	UN	
Lotbinière	René Bernatchez	UN	849 UN
	Raymond Blais	L.	
	Gérard Grenier	RN	
Dorchester	Antoine Giguère	RN	1,576 L.
	Francis O'Farrell	L.	
	Paul-Henri Picard	UN	
Beauce	Paul Allard	UN	947 UN
	Louis-A. Dion	L.	
	Napoléon Poulin	RN	
Mégantic	Marc Bergeron	UN	2,420 L.
	Emilien Maheux	L.	
	Harold Vachon	RN	
L'Islet	Fernand Lizotte	UN	639 UN
	Gérard Plourde	L.	
Kamouraska	Adélard D'Anjou	UN	41 L.
	Gérard Dallaire	L.	
	Jacques Lévesque	RN	
	Oscar Lévesque	L.Ind.	

On constate que dans les 17 comtés du Grand Québec, il y a un total de 57 candidats inscrits. Il est donc certain que 40 d'entre eux seront battus demain.

On note aussi que sur les 17 comtés, 10 sont actuellement des comtés représentés par des libéraux, et les sept autres sont représentés par des députés de l'Union Nationale à l'Assemblée législative



Le chef libéral Jean Lesage

Modification apportée à plusieurs comtés fédéraux

OTTAWA (PC) — La délimitation définitive pour la prochaine décennie des circonscriptions électorales fédérales a été rendue publique vendredi et elle reflète dans quatre provinces des changements apportés dans le projet initial de remaniement qui avait été soumis plus tôt à l'examen des députés fédéraux.

Les rapports finals de six commissions indépendantes ont été déposés aux Communes vendredi par le président M. Lucien Lamoureux et d'ici dix jours les nouvelles limites des circonscriptions devront être proclamées pour entrer en vigueur lors du prochain scrutin général fédéral.

La commission de remaniement électoral du Québec a apporté des modifications qui touchent onze comtés. Elle a renommé trois comtés : Stanstead devient Compton, Côte-Nord devient Manicouagan et Limoilou devient Québec-Est.

Par ailleurs elle a modifié les limites de huit autres comtés de la façon suivante :

Villeneuve — sa population est accrue de 136 par l'addition des municipalités de Bruneau, Comtois, Desjardins, Franquet, Fraser, Quévillon et de Livel-sur-Quévillon.

Abitibi — ce comté perd des municipalités ajoutées au comté de Villeneuve.

Trois-Rivières — sa population est accrue de 4,094 par l'addition de la municipalité de Trois-Rivières ouest.

Berthier — à ce comté est soustraite la municipalité de Trois-Rivières ouest concédée à Trois-Rivières.

Rimouski — accroissement de 2,264 âmes par l'addition des municipalités de St-Valérien, Trinité-des-Monts et du territoire non organisé du comté de Témiscouata.

Témiscouata — ce comté perd le territoire ajouté au comté de Rimouski.

Montréal St-Henri — la limite de ce comté à l'est est étendue jusqu'à la rue Windsor, ajoutant au comté 1,743 âmes.

Montréal St-Jacques — lui sont soustraits le territoire et la population ajoutés au comté de Montréal St-Henri.

La réfection de la carte électorale fédérale, qui découle du recensement de 1961, réduit de un le nombre des comtés fédéraux qui de 265 passe à 264. Elle a réduit également de un le nombre des comtés fédéraux au Québec qui passe de 75 à 74.

La scolarité requise dans les diverses facultés de l'université Laval s'avère, dans l'ensemble, plus élevée que dans toutes les autres universités canadiennes

(A lire en p. 3)

A lire en page 10, le quatrième article de Lise Lachance sur le problème des personnes âgées

Directives du cardinal Roy concernant la votation

— A lire en page 12



• AVANT LE COMBAT — Comme des guerrier avant le combat, des policiers de la Vieille Capitale relaxent quelques instants avant d'affronter les débardeurs en grève de Québec qui, au moment où nous prenions la photo, n'avaient pas encore obéi à l'injonction intérimaire lancée contre eux hier après-midi. Il va sans dire que la présence de quelque 100 policiers aux abords du Port de Québec a créé un climat de tension qui était visible même de la part d'observateurs non-avertis.

La tension qui a suivi l'injonction contre les débardeurs a failli dégénérer en émeute

Le maire Lamontagne se rend sur les lieux et, peu de temps après, les policiers municipaux partent

Nos informations sur ce sujet en p. 2



• ON NE PASSE PAS — Telle est la consigne que les photographes et les journalistes devaient respecter hier lors de l'affrontement entre policiers et débardeurs en grève. Un photographe d'un autre quotidien l'a appris à ses dépens quand il s'est vu pris au milieu de débardeurs qui lui ont subtilisé son film et lui ont fait un mauvais parti.

Dans le port de Québec

Injonction accordée pour empêcher le piquetage illégal des débardeurs

Par Robert GIROUX

L'hon. juge en chef Frédéric Dorion, de la Cour supérieure de Québec, a accordé, hier après-midi l'émission de l'injonction intérimaire demandée précédemment par le Conseil des ports nationaux contre l'Association internationale des débardeurs, local 1,739, de Québec, et ses 45 intimés, et visant à empêcher les intimés à faire du piquetage illégal dans les ports de Québec et de Lévis.

Dans les endroits précités, soit aux entrées du Bassin Louise, de l'Anse-aux-Foulons, du quai 50 et du quai de Lévis, le juge ordonne aux grévistes de cesser de se tenir en groupes et d'obstruer par des véhicules les entrées et les rues conduisant à ces endroits.

Egalement, de cesser immédiatement d'empêcher les personnes qui ont affaires avec le requérant de pénétrer sur sa propriété ou d'en sortir, lorsqu'elles y ont pénétré, ainsi que de cesser d'empêcher tous les autres employés qui désirent continuer leur travail pour le requérant de pénétrer sur sa propriété ou d'en sortir.

Ordre leur est également donné de cesser d'entrer sur les propriétés du requérant, à l'exception des locaux mis à leur disposition.

Aussi, "de cesser de commettre des actes de violence et d'intimidation envers toutes les personnes qui ont affaires avec le requérant, ainsi qu'envers les employés du requérant, envers les clients du requérant".

Les grévistes reçoivent aussi l'ordre de cesser d'obstruer de quelque façon que ce soit les propriétés du Conseil des Ports nationaux aux endroits plus haut mentionnés et de cesser généralement toute forme de violence ou d'intimidation.

La date de présentation de la requête pour injonction interlocutoire a été fixée au 13 juin, au Palais de Justice de Québec et l'injonction intérimaire restera en vigueur jusqu'à cette date.

Mtres Bernard Lesage et Denis Jean sont les deux procureurs du requérant dans cette cause.

Dernière heure

Une autre requête pour injonction interlocutoire contre les débardeurs en grève dans le port de Québec sera présentée lundi au juge en chef Frédéric Dorion, de la cour supérieure.

Cette requête sera présentée par la Coopérative fédérée du Québec par l'entremise de l'étude Letarte, St-Hilaire, Grenier, Picard et St-Hilaire.

Injonction pour avoir accès au port

Mtres Gilles St-Hilaire et Narcisse Proulx ont révélé, hier, à la presse, qu'ils avaient été chargés par la Société coopérative de Québec, agent pour toutes les coopératives locales de la Province, de demander une injonction, lundi matin, au juge en chef Frédéric Dorion, de la Cour supérieure de Québec, afin que ses membres puissent avoir accès au port de Québec où elle s'approvisionne de grains pour les coopératives de l'Est de la Province.

"Une quantité de 200,000 minots de grains, leur propriété, sont entreposés à cet endroit" a révélé Me Gilles St-Hilaire.

Forte tension dans le port

Les policiers municipaux et la GRC interviennent

Les débardeurs du port de Québec ont vécu, hier, une journée de forte tension s'accentuant avec l'attente de l'annonce de l'injonction, les exhortant à débloquer l'entrée du port. Une vingtaine de débardeurs de Trois-Rivières étaient venus prêter main forte à leurs collègues de Québec, au cas où la bagarre serait nécessaire pour empêcher les policiers de les déloger.

La barricade érigée par les débardeurs était constituée d'une auto placée transversalement sur l'entrée du port ainsi que d'une barrière faite avec un madrier supportant quelques pancartes des piqueteurs.

Au début de la journée, un camion transportant du linge a tenté d'entrer dans le port mais il a été arrêté rapidement par les débardeurs, ceux-ci vidant le camion de son contenu. Le conducteur du véhicule s'est quelque peu fait molester mais s'en est tiré à bon compte.

Plus tard, quelques débardeurs ont protesté contre le fait que les employés des entreprises Jos Fortin, dont les bureaux se trouvent à côté de l'entrée du port, regardent par les fenêtres les manifestations des grévistes. Ceci était dû, d'après certaines personnes, à ce que les entreprises plus haut mentionnées aient désiré auparavant faire entrer des camions dans le port.

Au cours de l'après-midi, un type qui tentait de prendre des photographies de l'événement a vu son appareil brisé par les débardeurs, recevant même à la figure une taloche d'un de ceux-ci. Un détective municipal qui est intervenu a reçu un coup de bâton de baseball à la tête.

Plusieurs débardeurs étaient, de fait, munis de gourdins et de bâtons de baseball.

Sur la fin de l'après-midi, les esprits étant échauffés à leur plus haut degré, certains débardeurs ont entrepris de se chamailler entre eux. Les bagarres ont été évitées mais on sentait constamment la nervosité des débardeurs prête à éclater au moindre fait.

Vers 6 heures, un contingent d'environ 120 policiers municipaux et 20 agents fédéraux sont venus dans l'intention de déloger les grévistes mais ceux-ci n'on rien voulu entendre et les policiers ont dû se retirer. Quant aux agents fédéraux, ils se tenaient en ligne de l'autre côté de la barricade, soit du côté du port qui appartient au fédéral.

Là, on a attendu l'arrivée du président du syndicat des débardeurs, lequel devait arriver de Montréal vers les 9 heures.

APPUI DE L'UCC

Une lettre du gérant de l'UCC, M. Fernand Morasse, et adressée à M. Maurice Gaulin, représentant de la FTQ, affirme que, contrairement à ce qui a pu être pensé, les Fédérations de l'UCC "n'ont pas donné ordre à leurs membres d'enfoncer les lignes de piquetage au quai de Québec".

"Les Fédérations de l'UCC, continue la lettre, on fait des démarches auprès du gouvernement pour qu'il prenne des mesures nécessaires afin que nos producteurs-cultivateurs puissent s'approvisionner de nourriture pour leurs animaux (grains)."

"Soyez assuré, M. Gaulin, dit encore la lettre, que les Fédérations de l'UCC de Québec ne feront pas de démarches contre cette grève, au contraire, en tant qu'association agricole, nous nous sommes déjà prévalus de ce droit et nous avons l'intention de nous en servir encore."

M. Morasse conclut en ces termes: "Nous souhaitons bonne chance et bon courage à vos membres et transmettez-leurs nos salutations".

Le maire Lamontagne intervient, puis les policiers se retirent

Par Claude BEDARD

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, est venu hier soir, à la demande expresse des représentants de la CTC et de la FTQ, rencontrer les quelque 300 débardeurs du port de Québec pour leur expliquer les raisons d'être de la présence de 150 policiers municipaux de la vieille capitale aux abords du port depuis 5h.30 hier après-midi.

Le maire s'est rendu au milieu des piqueteurs et au cours d'une allocution de quelques minutes leur a rappelé de ne poser de geste qu'ils pourraient regretter toute leur vie. M. Lamontagne faisait alors allusion au danger d'une bagarre entre les policiers fédéraux et municipaux et les débardeurs .Ces derniers armés de rondins, de tuyaux de fer et de bâton de baseball étaient décidé coûte que coûte à ne laisser aucun agent de l'ordre les disperser.

Le premier magistrat leur a demandé de respecter l'injonction émise au début de l'après-midi par le juge en chef de la Cour supérieure, Frédéric Dorion ,leur enjoignant de laisser la voie d'accès du port libre à toute circulation.

Par ailleurs, M. Roland Frégault, agent d'affaire du local 1739, est arrivé à 10h. hier soir en provenance de Montréal, où se déroule les négociations pour la signature éventuelle d'une nouvelle convention collective. Il s'est entretenu avec l'aviseur légal de l'union internationale des débardeurs.

Peu de temps après ces événements, les policiers municipaux, au nombre de 150, devaient se retirer jusqu'à la station no 5, sur la rue Dalhousie, et ont par la suite regagné leur poste respectif.

Au moment où nous allons sous presse, la tension dans le Port avait considérablement baissé et on ne s'attendait plus à une bagarre ou à une échaffourée. Toutefois, ce n'est que partie remise et l'on peut s'attendre à de nouveaux troubles d'ici lundi soir.

Semaine de sécurité agricole en juillet

La Semaine de la sécurité agricole, dont l'observance a été fixée du 24 au 30 juillet, portera sur le contrôle des accidents lans les régions rurales. La campagne sera tenue sous l'égide de la Ligue canadienne de la sécurité en collaboration avec le Conseil canadien de la sécurité routière et l'autorité dirigeante en matière de sécurité dans les provinces. L'accent portera sur un aspect différent de la question à chaque jour, en commençant par la responsabilité morale, le premier jour qui est un dimanche, et, à chaque jour successif, la sécurité au foyer, les composés chimiques en usage au foyer et à la ferme, les chutes, la route, la machinerie, et les amusements.

M. Gay McLaren, gérant général de la Ligue, souligne cependant que, de par la position même qu'ils occupent parmi les milieux les plus dangereux, le foyer et le lieu des machines, recevront la plus grande attention.

Cours de formation sociale

Par correspondance

Etudes sociales, religieuses, politiques, économiques.

Annexé à l'Université de Sherbrooke
Diplôme en fin d'étude

POUR RENSEIGNEMENTS: LE SEMINAIRE SOCIAL PIE XII INC.
C.P. 610, NICOLET, P.Q.

VIDEZ VOS GRENIERS

AU PROFIT DES PAUVRES DE QUEBEC

La demande est pressante . . . on récupère de tout . . .

Téléphonez-nous, on ira chercher vos surplus →

LE COMPTOIR EMMAÜS
160 St-Paul, Québec — 692-0385

ABONNEZ-VOUS A "LA SAINTE-CROISADE"

"LA SAINTE CROISADE" l'organe de la Pieuse Union St-Joseph, est honorée d'une bénédiction de S. S. Pie XI et elle a été recommandée à maintes reprises par feu S. E. le cardinal Villeneuve, o.m.i., archevêque de Québec.

Elle publie des articles de fond, des traits édifiants des légendes charmantes sur saint Joseph, ainsi que de nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de ce grand saint.

"LA SAINTE CROISADE" est imprimée sur papier de luxe et ses illustrations, oeuvres d'excellents artistes, tout en agrémentant la matière à lire, permettent d'admirer les plus belles productions de l'art chrétien.

Un numéro spécimen est envoyé gratis sur demande. On s'abonne à n'importe quelle date de l'année. Prix de l'abonnement: $1.00 au Canada; $1.25 aux Etats-Unis.

De très belles récompenses sont offertes aux zélatrices de la revue.

Adresse: "LA SAINTE CROISADE" 500 chemin Sainte-Foy, Québec-6.

LA SOURIS MIOUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



La seule façon commode d'acheter la
SPEARMINT WRIGLEY
...le populaire gros paquet à 10¢



Achetez-en bientôt!

Le populaire gros paquet à 10¢ de Spearmint Wrigley vous permet de goûter plus souvent sa saveur fraiche et vive !

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

RECRUTEMENT

HOTELS et RESTAURANTS

Durant l'EXPO 67

FEMMES — HOMMES

Personnes célibataires, mariées, à la retraite requises pendant l'ANNEE 1967 pour travail **régulier ou à temps partiel** notamment dans les occupations suivantes :

1 Chef de cuisine
2 Chef adjoint de cuisine
3 Cuisinier (e)
4 Aide-cuisinier (e)
5 Serveuse de table
6 Barmaid et barman
7 Repasseuse
8 Caissière
9 Commis de bureau
10 Femme de chambre
11 Dame de vestiaire
12 Aide-serveur
13 Boucher
14 Vendeuse au comptoir

Renseignez-vous ou postez le coupon ci-bas au bureau national de placement de votre localité.

Au Bureau national de placement

Je suis intéressé(e) à discuter d'emploi — Occupation(s) numéro(s) .....

HOTELS et RESTAURANTS

Nom .....

Adresse .....

.....

Téléphone .....

Pour de
L'AMEUBLEMENT et des ACCESSOIRES
électriques de qualité
Venez nous visiter
LES NECESSITES DOMESTIQUES
43 TRANS-CANADA ouest, Rond-Point Lévis

Pour rendez-vous

Tél. 837-9381

60287 14-5 (s. au 4-6) 21 C.L.

Logements à louer

ST-ROMUALD, face a Sillery, 3, 4 et 5 pièces, chauffés ou non, plus chambre de bain, eau chaude, "220", marché Olivier Inc. Tél.: 839-9408.
60232 9-5 (1 ms) 118 C.L. j.n.o.

Maisons à vendre

MAISONS NEUVES
A LEVIS, Lauzon et St-David. Boni fédéral $500. Léger comptant, mensualités incluant: capital, taxes et intérêts. DALLAIRE ENTREPRISES INC. Tél.: 837-9695.
6-5 (1 ms) 127 C.L.

Ecoles

ATTENTION — ADOLESCENTES

APPRENEZ A COUDRE VOUS-MEMES VOS VETEMENTS

En peu de temps, vous serez habile couturière
COURS THEORIQUES ET PRATIQUES

Inscrivez-vous au programme
Vacances d'Eté 1966
Cours des adultes en septembre

INSCRIVEZ-VOUS AUJOURD'HUI MEME

Tél. : 837-8824

Ecole de Coupe et Couture Couturier, enr.

(Division de Centre de Couture Couturier)

VOTRE DEPOSITAIRE "PFAFF"

JEAN COUTURIER, propriétaire-directeur
41, avenue Bégin — Lévis, Québec

PFAFF

La seule école détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées à Lévis.
60881 4-6 (1 fs) 81 C.L.

A vendre — Divers



REPARATIONS DE TOUS GENRES DE LAVEUSES

Ventes — Réparations — Pièces
Aussi VENTE ET REPARATIONS de moteurs électriques.

LEVIS SERVICE DE LAVEUSES

Alphonse DION, prop.
18, rue St-Louis — Lévis — Tél. : 837-5469
59694 (21-5) (4-6) 21 C.L.

Pour obtenir des titres universitaires à Laval

Scolarité requise plus élevée que dans les autres universités canadiennes

par Claude Bédard

La scolarité requise pour l'obtention de divers titres universitaires à Laval s'avère, dans une très grande proportion, plus élevée que dans toutes les autres universités canadiennes. Ce fait est encore plus probant pour les étudiants qui avaient fréquenté les collèges classiques avant de s'orienter vers un cours universitaire.

C'est ce qui ressort d'une analyse que nous avons faites à partir de l'Annuaire des universités et collèges canadiens, édition 1964. Nous avons pu faire ainsi une comparaison entre 15 centres universitaires du pays, dont trois du Québec, sur les principales carrières vers lesquelles les étudiants se penchent le plus.

Il nous a été facile de voir par exemple que les anciens élèves des collèges classiques sont désavantagés vis-à-vis leurs confrères des autres universités canadiennes auxquels on demande beaucoup moins de scolarité pour l'obtention de diplôme. Dans certains cas, l'économie de temps va jusqu'à quatre années de moins pour ces derniers quand on les compare avec les nôtres.

L'agriculture

Le cas du baccalauréat en agriculture est révélateur par lui-même. Alors qu'à McGill, les autorités exigent 11 ans de scolarité avant de se présenter aux cours du bac qui dure 4 autres années, l'Université Laval exige un B.A., soit 15 années de scolarité, avant de se présenter aux cours du baccalauréat qui dure lui aussi 4 ans. On obtient ainsi 19 années de scolarité pour obtenir son bac en agriculture à Laval, alors que McGill le décerne après 15 ans et les autres universités canadiennes, après 16 ans.

L'architecture

Les futurs architectes de la région de Québec ou fréquentant le campus universitaire de Ste-Foy sont eux aussi désavantagés. Pour suivre les cours menant au baccalauréat, d'une durée de 5 ans, on exige un B.A., soit 15 ans d'études. Encore là, les étudiants de McGill n'ont que 17 ans d'études à accomplir comparativement à 20 ans, à Laval. Le cours est de six ans, mais on y exige que 11 ans de scolarité pour s'y présenter. Les autres universités canadiennes qui dispensent ce cours demandent en tout soit 17 ans, soit 18 ans d'études à l'aspirant architecte.

Commerce, droit et éducation

En ce qui concerne le commerce, le droit et l'éducation, disons que la scolarité exigée ici à Laval équivaut sensiblement avec celle des autres provinces. Toutefois, il faut ajouter qu'encore là, dans certaines universités, comme McGill, elle est moins élevée.

Foresterie et Sciences appliquées

Dans ces deux secteurs de l'enseignement universitaire, le désavantage des étudiants tout frais sortis des collèges classiques est particulièrement remarquable. Ces derniers, après un cours de 15 ans, seront au même niveau que les étudiants de douzième année de l'enseignement public. Cela leur coûtera 19 ans de leur vie pour décrocher le même diplôme que les autres qui n'auront étudié que pendant 16 ans. Cette "injustice" est flagrante du fait que, de tous les étudiants canadiens qui désirent graduer en Foresterie ou en Sciences appliquées, ce sont les étudiants sortis des collèges classiques affiliés à Laval qui suivront le plus grand nombre d'années d'études.

Lettres et Médecine

La Faculté des Lettres de Laval, comme des universités d'Ottawa et de Montréal, exige le B.A. et dispense le même nombre d'années de cours. Donc pas de problème de ce côté, tout comme à la Faculté de Médecine.

La pharmacie et les sciences pures

Une fois de plus, les étudiants possédant leur B.A. sont sur un pied d'inégalité avec leurs confrères des autres provinces ou des autres parties du Québec qui, comme eux, se sont orientés vers la pharmacie. D'ailleurs, les autorités de Laval acceptent moyennant un examen, des élèves qui n'ont pas leur B.A. et une scolarité moins longue. Il y a donc désavantage pour les étudiants du cours classique. Le problème est exactement le même pour les étudiants des Sciences pures.

Conclusion

Il résulte donc de cette brève analyse de la situation à Laval que les étudiants des collèges classiques que nous avons toujours tenus comme des privilégiés sont en somme des jeunes désavantagés par le système d'éducation telle qu'on le connaît actuellement.

Il ne fait pas de doute que, pour être à l'égale des autres provinces et même des autres régions du Québec comme Montréal, il faut à Laval une restructuration des cadres. Déjà la Faculté des Arts a annoncé la mise en place de nouvelles structures au niveau collégial. Mais il semble que, depuis, plusieurs difficultés ont surgi pour appliquer la nouvelle formule. Cependant devant l'évidence des faits que nous avons étalés ci-haut pour le bénéfice de tous les éducateurs et ceux qui suivent de près le domaine de l'éducation, il semble bien que des mesures s'imposent pour que l'université Laval exige la même scolarité que les autres universités canadiennes. Il faudra en fait que les diverses facultés modifient en conséquence leurs conditions d'admission et tiennent plus compte des cours dispensés au niveau collégial des collèges classiques.

La FAGECCQ

Dans un mémoire qu'elle soumettait tout dernièrement au ministère de l'Education, la FAGECCQ recommandait à ce dernier d'appliquer les pouvoirs qui lui sont décernés concernant la coordination de l'enseignement secondaire, collégial et universitaire, et qu'il empêche les dédoublements de cours, les conditions d'admission anachroniques et toutes les formes de préjudices défavorisant les étudiants.

Sans aller jusque là, il nous semble que les autorités de l'université Laval se doivent d'agir au plus tôt de façon à corriger les anomalies existantes et qui place Laval sur un pied d'inégalité vis-à-vis les autres universités canadiennes.

Fantaisies au volant qui lui coûtent $602

Par Jacques Jobin

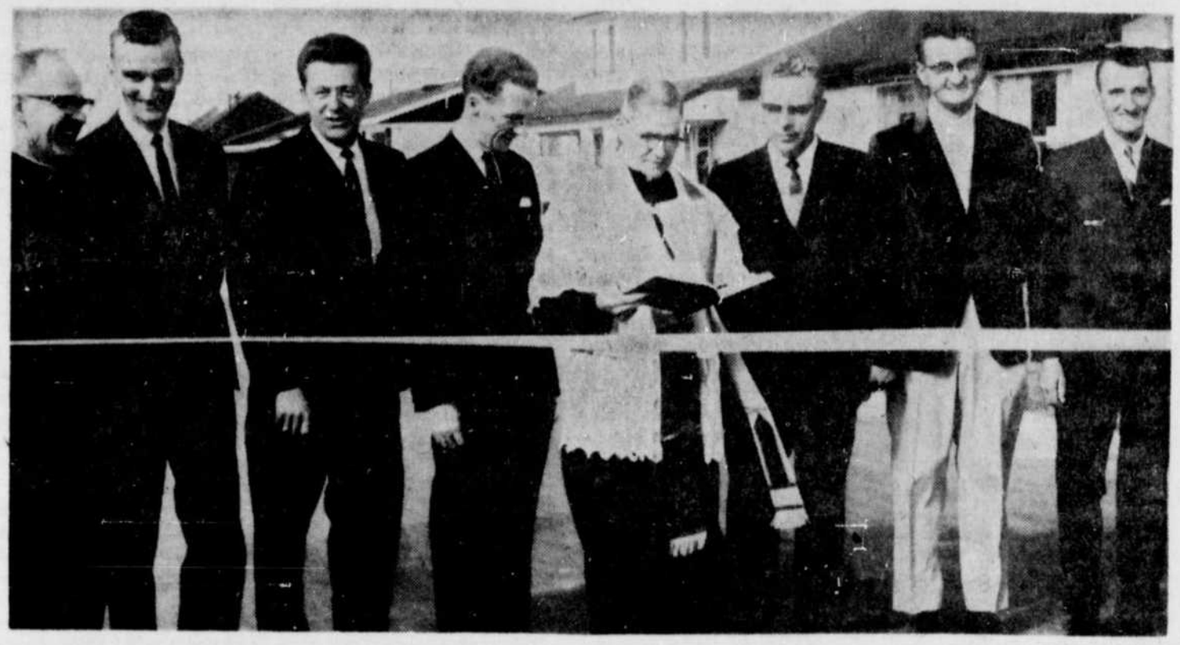
Un cow-boy du volant vient de payer très cher ses fantaisies sur la route en Cour municipale de Québec alors qu'il vient d'écoper d'amendes et de frais totalisant $602.

L'individu, un jeune homme de 22 ans de Ste-Foy, a été condamné d'abord à $500 d'amende pour avoir obtenu frauduleusement un permis de conduire alors que le sien était suspendu à la suite d'une série d'infractions dans cette ville, à Québec et sur les routes de la province.

En outre il a dû débourser un $100 additionnel pour avoir conduit alors que son permis était suspendu et un montant de $2 en frais.

Par ailleurs, le capitaine Wagner, de la brigade volante nous a dit que ce "fou du volant" avait déjà dû payer un montant de $500 à la police provinciale pour ses incartades sur les routes.

"C'est un cas typique de cow-boy au volant" a dit le capitaine Wagner qui a signalé que cet individu, fervent des courses de "stock-cars" auxquelles il participe ne faisait pas tellement la différence entre une rue et une piste de course.



● C'est hier après-midi qu'avait lieu l'inauguration de la PARADE DE MAISONS de l'Association des Constructeurs d'habitation, sur la rue de la Joie, à l'Ancienne-Lorette. Le maire de l'Ancienne-Lorette, M. Marcel Hudon, présidait à la coupe du ruban traditionnel accompagné de plusieurs personnalités civiles et religieuses de la municipalité. On reconnaît sur la photo M. Robert Ferland, président de la Chambre de Commerce de l'Ancienne-Lorette, le maire M. Hudon, M. l'abbé M. Létourneau, curé de la paroisse, M. Rolland Côté, président de l'Association des Constructeurs d'habitation. (Photo l'Action par Marcel Laforce)

Rue Ste-Anne : circulation interdite pendant un mois

La circulation sera interdite pendant près d'un mois sur la rue Ste-Anne, en plein coeur du vieux Québec, à cause des travaux de réfection de la rue qui débuteront dans les premiers jours de la semaine qui vient.

L'ingénieur en circulation de la ville, M. Marcel Laliberté demande à cette occasion la collaboration des automobilistes, collaboration qui a été acquise pour des travaux similaires sur l'avenue Lamontagne. Incidemment la circulation sur cette artère du district Limoilou reprendra demain.

M. Laliberté a expliqué hier qu'à cause de ces travaux, la circulation sortant du vieux Québec, vers l'ouest, sera canalisée par la rue Dauphine dont on inversera le sens actuel de direction unique.

"Les gens qui viendront de l'ouest, pour entrer dans le Québec historique devront emprunter les rues St-Louis, St-Jean ou McMahon", a dit M. Laliberté.

Afin de permettre une circulation assez rapide sur la rue Dauphine, pour ceux qui sortiront du vieux Québec, tout le stationnement actuellement permis sur cette rue sera interdit "et la police surveillera très attentivement" selon M. Laliberté.

On enlèvera aussi tous les arrêts obligatoires qui forcent présentement les automobilistes à s'arrêter sur cette rue. Cette mesure demeurera toutefois en vigueur une fois les travaux terminés sur la rue Ste-Anne. "En effet, a dit M. Laliberté, les arrêts, tels que disposés actuellement, sont absolument illogiques".

Les autobus qui circulaient sur la rue Ste-Anne emprunteront la rue Dauphine et l'ingénieur en circulation conseille à ceux qui venant du boulevard St-Cyrille, avaient coutume de prendre la rue Dauphine, d'ouest en est, d'utiliser de préférence durant cette période la Grande-Allée et la rue St-Louis afin de ne pas congestionner la circulation.

Dans les rues de la ville

Revision entière de la signalisation routière

Par *Jacques JOBIN*

"Nous sommes actuellement à reviser entièrement toute la signalisation dans les rues de la ville afin de tirer maximum de profit des rues actuelles".

C'est ce qu'a déclaré hier l'ingénieur en circulation de la ville de Québec, M. Marcel Laliberté, en signalant que c'est pour cette raison que l'on n'a pas encore commencer à tracer les lignes blanches dans les rues comme on le fait à chaque printemps.

M. Laliberté indique par là la raison qui motive ce retard en demandant un peu de patience aux automobilistes.

"J'ai déjà dit qu'il fallait utiliser au maximum la largeur des rues de la ville et, par une signalisation appropriée, nous y parviendrons", a précisé M. Laliberté.

Ce dernier a signalé que son service étudie aussi l'utilisation la plus adéquate de la peinture jaune qui est symbolique d'un danger.

Ainsi cette peinture sera-t-elle appliquée sur les entrées des ponts de la ville afin que, le soir, elle puisse indiquer très clairement les contours du pont aux automobilistes.

On se souvient d'un tragique accident mortel survenu il y a un peu plus d'une semaine, au pont de la rue Dorchester. A ce sujet M. Laliberté signale que l'idéal serait la construction de garde-fou canalisant la circulation vers le goulot que forment les ponts. Cependant cette construction serait dispendieuse et pour l'instant on utilise largement la pose de bande de peinture afin d'indiquer le danger aux automobilistes.

Panneaux de signalisation

D'autre part M. Laliberté a déclaré que le nombre des panneaux de signalisation dans la ville sera diminué quelque peu, particulièrement dans le vieux Québec.

On a critiqué en effet à plusieurs reprises le fait qu'on avait posé les panneaux de signalisation en si grand nombre que cela était passablement disgracieux.

Tout en n'acceptant pas l'opinion de ceux qui prétendent qu'il y a trop de "stop" dans la ville, M. Laliberté songe donc à restreindre la quantité des autres panneaux de signalisation.

Communiqué de l'archevêché

Son Eminence le cardinal archevêque de Québec a nommé :

Curé à Notre-Dame-de-Lévis, M. l'abbé Eugène Tanguay, auparavant curé à St-Benjamin de Dorchester.

Curé à Charny, M. l'abbé Rosaire Bernier, auparavant aumônier à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Aumônier diocésain adjoint de la J.E.C., M. l'abbé Guy Lapierre, auparavant prêtre auxiliaire au Collège de Lévis.

Augmentation du nombre d'empiois et diminution du taux du chômage au Québec en avril dernier

Au mois d'avril dernier, on a constaté au Québec une augmentation du nombre d'emplois et une diminution du taux du chômage.

En effet, en avril, le volume de la main-d'oeuvre, avec 25,000 personnes additionnelles se présentant sur le marché du travail, a atteint le chiffre record de 2,071,000. La main-d'oeuvre québécoise au mois d'avril a été supérieure de 4.2 pour cent à celle d'avril 1965, soit 85,000 de plus.

Emplois

Le nombre de personnes disposant d'un emploi au mois d'avril 1966 a été de 1,954,000, soit 40,000 de plus que le mois précédent et 101,000 de plus qu'en avril 1965.

Chômage

En dépit de l'augmentation rapide du volume de la main-d'oeuvre au mois d'avril, le taux de chômage a fléchi de 0.9 pour cent par rapport au mois précédent, ne représentant que 5.6 pour cent de la main-d'oeuvre, soit le taux le plus bas enregistré pour ce mois depuis 1953.

Le bureau des études conjoncturelles du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec déclare que l'augmentation du volume de l'emploi et la diminution du taux de chômage au mois d'avril ont été réelles par rapport au mois de mars de cette année et au mois d'avril de l'année précédente.

Banque de sang pour commémorer un anniversaire

Afin de commémorer le 22e anniversaire du débarquement des troupes canadiennes en Normandie, l'Association de "L'Army, Navy and Air Force Veterans" a organisé une clique de donneurs de sang qui aura lieu lundi 6 juin, à l'Unité 33 de Québec, située au 815 avenue Joffre. Cette clinique, sous la présidence d'honneur du maire Gilles Lamontagne, lui-même un vétéran, sera ouverte de 3 h. à 5 h. et le soir de 7 h. à 9 h. p.m.

Le lundi 6 juin, la clinique fixe au Centre de la Croix-Rouge sera fermée et on demande aux donneurs de sang de se rendre au 815 avenue Joffre. Cependant, la clinique fixe sera ouverte mercredi et vendredi de 1 h. à 5 h.

L'unité mobile de la Croix-Rouge poursuit ses voyages dans l'Est de la province et cette semaine les cliniques auront lieu à Port-Alfred, Alma et Roberval.

Congrès des Frères Capucins

Depuis mercredi, 1er juin, les Frères Capucins tiennent un congrès à la Fraternité St-Laurent sur le Campus St-Augustin de Cap-Rouge. Sous la présidence du Père provincial, les frères discutent des problèmes de régie interne, des relations pères-frères et du recrutement des frères.

Ce congrès qui groupe les Frères Capucins de l'est du Canada se termine aujourd'hui, samedi le 4 juin.

Avez-vous lu ça?

La démolition de l'hôtel Montcalm sera retardée parce que le propriétaire du salon de barbier refuse de se faire "raser".

* * *

Félicitation et bon courage à M. Marcel Fortier, ex-président du BICQ, qui accepte la présidence du Conseil des Oeuvres au moment où l'on nous apprend que le Conseil a déjà accordé des subventions dépassant $218,000, la somme recueillie l'automne dernier.

* * *

L'ancien joueur des As de Québec, Majella Laforest, vient de compter un autre point victorieux en étant réélu maire de Ville Montmorency. Si l'on en juge par la victoire du Progrès civique avec cinq échevins, on peut dire que le maire a "compté" en période supplémentaire.

* * *

A Dorval, on me dit que Bernard Geoffrion a rencontré Phil Watson et qu'il lui a demandé : "Ça file, Watson ?"

* * *

Une campagne anti-vénérienne s'impose, déclare le Dr Jean Grandbois. Avec raison, il songe à l'Exposition Universelle. Il ne faut pas que "Terre des hommes" devienne "Terre des femmes" Ce mot pour rire ne doit pas nous faire oublier la lamentable recrudescence de cette terrible maladie.

* * *

Cinq municipalités du Québec Métropolitain demandent à Québec de faire des propositions concrètes en matière de services susceptibles d'être unifiés. Je risque une première suggestion : la guerre des shorts!

* * *

Si vous n'allez pas voter le 5 juin, demandez-vous sérieusement si vous aurez raison de critiquer le gouvernement que les autres auront élu ?

Jean NAPRAN

Ce qu'il sera défendu de faire le 5 juin, jour de la votation

En vertu de la loi électorale, il est défendu, le jour du vote, de poser certains gestes qui, s'ils étaient faits, seraient considérés comme des infractions au bon ordre et entraîneraient des sanctions.

Il est défendu de gêner la liberté du vote aux abords du bureau de votation. Les personnes trouvées coupables de ce délit sont passibles d'une amende allant de $50 à $200 ou de 8 à 30 jours de prison.

Il est défendu de posséder un assommoir, une arme à feu ou une autre arme offensive. La peine prévue est de $25 à $200 ou un à 6 mois de prison ou les deux.

On ne peut refuser de remettre au président de l'élection ou au scrutateur une arme offensive s'ils l'exigent. La peine est de $200 à $500 et, à défaut, 3 mois à un an de prison.

On ne peut porter une enseigne, un étendard ou une bannière permettant d'identifier les opinions politiques du porteur ou de ceux qui le suivent. La personne qui se rend coupable de cette faute est passible d'une amende de $25 à $200 ou d'un à 6 mois de prison ou les deux.

Il est défendu de fournir à quelqu'un un ruban, une cocarde ou un insigne permettant d'identifier son porteur comme étant candidat ou étant membre d'un parti politique. La peine va de $25 à $200 ou d'un à 6 mois de prison ou comprend les deux.

On ne peut tenir ouvert une buvette, une brasserie, un cabaret ou tout autre endroit où se vendent des boissons alcooliques. On ne peut non plus transporter des boissons alcooliques le jour de l'élection jusqu'à une heure après la fermeture des bureaux de votation. La peine est de $100 ou 6 mois ou plus d'emprisonnement.

Pour les restaurants et les hôtels...

L'Expo 67 marquera un sommet d'activité touristique

Pour les hôtels et restaurants, l'année 1967 marquera un sommet d'activité touristique au cours de l'exposition universelle.

Dans la bonne tradition, l'hospitalité du Québec devra se refléter dans la qualité des services de logement et de cuisine. Les effectifs de personnel seront accrus. Il faudra utiliser toute la main-d'oeuvre compétente disponible et particulièrement celle n'étant pas toujours activement sur le marché du travail.

Le Service national de placement fait appel aux femmes et hommes, célibataires ou mariés, maîtresses de foyer qui ont de l'expérience dans les emplois ci-après énumérés afin qu'un fichier de ces personnes avec ou peu d'expérience puisse être établi et maintenu à jour.

Les emplois les plus en demande seront à titre de: Chef de cuisine, chef adjoint de cuisine, cuisinier (e), aide-cuisinier (e), serveuse de table, barmaid, ou barman, repasseuse, caissière, commis de bureau, femme de chambre, dame de vestiaire, aide-serveur, boucher et vendeuse au comptoir d'articles-souvenirs.

Le travail sera de nature régulière ou à temps partiel. En fait, de souligner le Service national de placement, dans les cas de femmes mariées surtout, il y aura des horaires spéciaux, i.e., elles pourront indiquer lors de leur inscription pour le travail, combien d'heures et quelle période de la journée conviendraient le mieux.

Seules les personnes âgées de 21 ans et plus peuvent travailler au services des boissons alcooliques.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter au Bureau national de placement de leur localité ou remplir un coupon-réponse RECRUTEMENT — HOTELS & RESTAURANTS — d'annonce paraissant dans les quotidiens de la province.

188 bureaux de votation

Les sept comtés électoraux de la région de Québec comptent 788 bureaux de votation pour l'élection provinciale de la Belle Province qui se tiendra dimanche, le 5 juin.

Les bureaux sont ainsi répartis dans les différents comtés: Jean-Talon, 32; Limoilou, 30; Chauveau, 33; Saint-Sauveur, 32; Louis-Hébert, 27; Lévis, 22; Montmorency, 12.



● C'est le 28 mai dernier que M. l'abbé Claude Marier a été ordonné prêtre en l'église St-Ignace de Loyola de Giffard par Son Excellence Mgr Percival Caza, administrateur apostolique de Valleyfield, ayant comme assistant le R. Père Ivanhoé Poirier, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire de Montréal et M. l'abbé Bernard Hubert, supérieur des Prêtres de Valleyfield. M. l'abbé Marier appartient au diocèse de Valleyfield. Il est le fils de M. et Mme Paul-Emil Marier (Anita Bolduc) de Giffard, autrefois de Charny. Il est le frère de M. André Marier de Matane et de Mlle Suzanne Marier de Giffard. La première messe de M. l'abbé Marier a été dite le lendemain de son ordination, soit le 29 mai, également en l'église de Giffard. Le nouvel ordonné a fait ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal et après la période des vacances, il enseigna au Séminaire de Valleyfield.

EDITORIAL

Arrêter le massacre

Le 42e congrès de la Fédération nationale des syndicats du bâtiment et du bois a permis la présentation publique de sinistres statistiques en matière de sécurité au travail. Le dossier de travail remis aux congressistes mentionne, par exemple, qu'un accident survient à toutes les 30 minutes dans la seule industrie de la construction. En trois ans, on dénombre 62,325 accidents dont 19,549 cas d'incapacité totale ou partielle. Autre chiffre-massue : presque autant de jours réels perdus en raison d'accidents de travail *au Québec* en 1964, soit 1,300,000 jours, que de jours perdus à cause des grèves *au Canada* la même année, soit 1,500,000.

Un tel bilan provient d'abord des caractéristiques du métier tel qu'on le conçoit présentement : "Dans tout ce bouleversement apporté par des techniques et méthodes scientifiquement mises au point, l'ouvrier dans tout cela devient d'une mobilité ahurissante. Un jour au premier étage, le lendemain au deuxième, trois jours en caissons, une semaine à 60 pieds de terre sur des échafaudages, le poseur d'acier, d'armature, par exemple, lui, doit s'adapter constamment aux nouvelles conditions". A cela, déclare le document, il faut ajouter l'inévitable pression économique : l'entrepreneur pousse ses hommes au rendement maximum en vue de demeurer dans les limites de la soumission qui lui a valu le contrat. Et d'échelon en échelon, "l'ouvrier ne se rendra pas compte qu'en cours de route, un manque de coordination fera en sorte que certaines mesures élémentaires de sécurité seront omises, chacun croyant fermement en la responsabilité du suivant le (sous-sous-traitant) pour remédier à la situation".

Et le mémoire de conclure que, dans l'industrie de la construction, les lois de notre province "accusent un retard considérable sur la réalité nouvelle de cette industrie majeure". Des chiffres aussi scandalisant que ceux du début manifestent en tout cas l'urgence d'une efficace collaboration entre les syndicats, les entrepreneurs et l'Etat.

Laurent LAPLANTE

Faire connaître ses vues au sujet du Carnaval

C'est autant de pris ! Le mot d'ordre du prochain Carnaval de Québec sera français. L'hiver dernier, quoi qu'on en ait dit, ce n'était pas le cas: le verbe "carnavaler" n'existe point. On répondra peut-être : C'est affaire de détail. Détail ou pas détail, en français, on parle français. Mais le passé est le passé. Considérons l'avenir, en l'occurrence le Carnaval de l'hiver 1967. —"Amusons-nous, le Carnaval est à nous !". C'est là le mot d'ordre que l'on vient de choisir et qui laisse, semble-t-il, déceler, le souci des organisateurs d'associer de plus près notre population à cet événement annuel d'envergure.

D'emblée, l'on porte de 25 à 30 le nombre des directeurs. Les nouveaux venus sont des gens qui, en une sphère d'activités ou une autre, ont fait leurs preuves. Ils constitueront, espérons-le, un précieux appoint. Qui plus est, comme l'on sait, le Carnaval a adressé un questionnaire à plus de 5,000 personnes, les invitant à y aller de leurs suggestions. Déjà, on a reçu un bon millier de réponses. Tout en maintenant que l'on eût dû procéder un peu plus tôt en pareil ordre d'idées, c'est-à-dire ne pas envoyer ces lettres en plein coeur de la période électorale, il y a certes lieu de dire : Que, le plus vite possible — c'est une question de jours, — les récipiendaires de formules énoncent leurs recommandations, fassent connaître leurs idées.

A noter également que non seulement ceux et celles qui ont ainsi reçu des lettres du genre, mais TOUS et TOUTES sont invités à faire des remarques, critiques, etc. Plus on aura de réponses, et plus l'on sera en mesure de connaître les voeux du public. Sans tarder, donc, communiquons avec les autorités du Carnaval. C'est le temps de parler, d'écrire. Que l'on ne s'en fasse pas faute !

Odilon ARTEAU

A notre tour

Maintenant que chefs et candidats ont utilisé jusqu'à la dernière leurs ressources et leurs énergies, l'électeur intervient. On se demande quel moyen prendre pour convaincre tous et chacun des Québécois de l'absolue nécessité de faire connaître son opinion. Maints sondages ont révélé que plusieurs ne se sentent aucunement impliqués dans la présente élection et n'ont pas l'intention de voter. Nous en connaissons tous de ces sinistres farceurs qui vont pousser l'illogisme jusqu'à s'abstenir de voter tout en se réservant le droit de critique. Nous en connaissons tous de ces gens qui estiment que "tout vaut pareil" et que les partis seront dans le même état de toute manière avec ou sans leur vote.

Il faut pourtant un étrange aveuglement pour s'insurger contre des impôts dont on n'a pas voulu juger le principe, pour bénéficier béatement d'une sécurité sociale qu'on n'a pas voulu approuver, pour blâmer un système scolaire dont on ne s'est jamais préoccupé. Cette année, l'électeur a, en outre, bien mauvaise grâce à bouder les politiciens quand on considère que la campagne électorale s'est déroulée la plupart du temps dans la dignité et le respect du public.

Certains, plus catholiques que le pape, s'offusquent à l'idée de voter un dimanche. Dans leur cervelle à compartiment, ils jugent que Dieu ne leur en veut pas lorsqu'ils vaquent le dimanche au devoir familial de la promenade en automobile, mais que la Sainte-Trinité se voile la face à l'idée que les hommes vaquent au devoir civique de la votation en plein jour du Seigneur. Conduire l'automobile familiale le dimanche, d'accord, mais conduire l'Etat le même jour, jamais ! Heureusement fort limitée, une telle réaction ne mérite guère le respect. Que je sache, les évêques n'ont pas encore perdu au Québec leur droit de parole et rien ne prouve que le vote du dimanche ait dérangé la paix de leur conscience. Espérons que de telles sottises n'iront pas diminuer le nombre d'électeurs.

Plusieurs autres motifs invitent les électeurs à se présenter en nombre record. L'Etat déborde de plus en plus les responsabilités limitées qui lui incombaient autrefois : il se penche aujourd'hui sur l'éducation, le bien-être, la sécurité, la santé. Par ses mille prolongements, il rejoint tous et chacun d'entre nous et nous affecte au plus vif de nos aspirations. A ses excès un seul remède : un changement d'administration. A ses prouesses une seule louange : un vote de maintien.

Cette année, nous nous trouvons devant un changement majeur : plusieurs partis participent au combat. A condition que les électeurs se prévalent de leur droit de vote, nous saurons à quoi nous en tenir sur plusieurs questions : préférons-nous un système à deux partis ? Combien le Québec compte-t-il d'indépendantistes, de mécontents, de satisfaits ? *Toute abstention fausse les faits.* Et les conséquences de l'absentéisme seront d'autant plus graves si la marge est mince entre les deux grands partis. Or, il semble bien qu'elle le sera.

Laurent Laplante

DIEU nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

Le salaire dont vous avez frustré les ouvriers qui ont fauché vos champs, crie, et les clameurs des moissonneurs sont parvenues aux oreilles du Seigneur.
(Jac 5, 4)

Veille sur toi-même et sur ton enseignement, et mets-y de la constance.
(I Tim 4, 16)

Proclame la parole de Dieu, insiste à temps et à contre-temps : tâche de convaincre, de corriger, de stimuler, mais toujours avec patience, et par souci d'éduquer.
(II Tim 4, 2)

POINT DE VUE

Mise au point relative à la fermeture de l'école normale de Pont-Rouge

par
Très Révérende Mère Louise-de-France
Supérieure Générale des Soeurs de la Charité de St-Louis.

Il est possible de distinguer, dans le domaine de l'éducation, deux catégories d'événements et de problèmes. La première comprend des faits qui échappent souvent à l'attention publique et même à celle d'éducateurs éminents mais trop absorbés par les tâches immédiates. Se classent dans cette catégorie certains phénomènes tels la portée culturelle des transformations de la société ou encore l'effort général de revision qui se produit dans tous les domaines du savoir. Se sont là des événements discrets et sans effet spectaculaire, mais d'une immense portée sur tous les aspects de l'éduction.

Il existe un autre ordre de problèmes qui, tout en étant moins importants que ceux de la première catégorie, sont parfois gros de conséquences. Dans cet ordre se placent des faits tangibles et des questions qui frappent tous les regards; ces faits et ces questions sont souvent d'un intérêt dominant et d'une urgence incontestable. Ils saisissent l'opinion publique qui use alors des moyens de propagande pour s'exprimer dans des avancés gratuits ou des hypothèses non vérifiées. La création ou la disparition d'un organisme d'enseignement entre dans cette catégorie.

C'est à cette question que nous nous arrêtons ici en voulant préciser les motifs qui nous ont inspirées — en tant qu'Autorité majeure des Srs de la Charité de S. L. — de décider la fermeture de notre Ecole normale de Pont-Rouge.

1. — L'Ecole normale : son complexe.

a) Fonctionnement.

L'Ecole normale de Pont-Rouge fut fondée en 1946. Depuis cette date, elle n'a cessé de poursuivre le but proposé à toute école normale, à savoir : la formation pédagogique, théorique et pratique des candidats qui se destinent à l'enseignement. Enseignement conçu non comme une simple transmission du savoir, mais bien comme l'organisation d'apprentissage. Convaincue que le rôle de l'enseignant actuel n'est pas celui de l'instructeur tout court, mais qu'il se définit aussi en termes de participation à nombre d'activités étrangères à l'école même, l'Ecole normale a voulu imprimer à la formation qu'elle distribuait un caractère à la fois culturel, religieux et social. C'est ce qui explique, au sein de son organisation actuelle la présence d'une dizaine d'activités parascolaires que nous groupons sous les thèmes généraux suivants : Association générale des étudiants; service de pastorale liturgique, mariale et missionnaire; équipes d'art dramatique, littéraire et cinématographique etc. Le tout se déroulant à l'intérieur des structures encore neuves du système dit de "co gestion". Bref, en poursuivant son but de formation, l'Ecole normale s'est toujours efforcée de répondre aux exigences de l'heure. Sans nier la tradition, elle l'a constamment dépassée. Sa fidélité au réel — marque du progrès véritable — lui a valu, ces dernières années surtout, de se placer au rang des écoles normales progressives.

b) Effectifs.

Mais un tel progrès ne pouvait s'opérer sans le dynamisme d'un corps professoral réellement à la hauteur de ses fonctions. L'effectif actuel composé de (12) professeurs religieuses et de (2) professeurs laïques est placé sous l'habile direction d'une Principale religieuse qui compte plus de dix ans d'expérience à l'Ecole normale. Ces professeurs détiennent, chacun pour leur compte, un diplôme de spécialiste dans l'une ou l'autre des disciplines d'enseignement. La valeur académique et personnelle du groupe est indiscutable.

La compétence et la personnalité de ce corps professoral rayonne sur un groupe de quelque, ((139) élèves répartis comme suit : Secteur masculin, (47) garçons; secteur féminin, (82) jeunes filles et (10) jeunes religieuses. La distribution par classe de brevets est la suivante : Brevet A : 1ère année (33) 2e année (26) 3e année (14) 4e année (13).

Brevet B : 1ère année (25) 2e année (28).

Cette année, il y aura donc (41) finissants répartis comme suit : (5) jeunes professes, (32) jeunes filles et (4) garçons. Somme toute, ce groupe de (139) élèves peut se considérer comme choyé si l'on considère, d'une part, la compétence des professeurs et, d'autre part, l'ambiance intellectuelle et les conditions matérielles dans lesquelles il reçoit sa formation.

c) Coinstruction et coéducation.

Nous venons de signaler la présence d'une clientèle d'élèves où apparaissent les deux sexes. En effet, l'Ecole normale de Pont-Rouge s'est rendue à la demande d'admission de candidats masculins, depuis deux ans. Ce geste s'explique de part et d'autre par un même désir de service. Ainsi l'Ecole normale voulait servir la cause de l'Education en permettant à des jeunes gens du milieu de réaliser leur désir d'enseignants. De leur côté, ces mêmes jeunes s'engageaient à servir la société dans l'Ecole et par l'Ecole. D'ailleurs les protestations publiques qu'ils ont lancées à la salle paroissiale de Pont-Rouge, le 12 mai dernier, en apprenant la nouvelle de la fermeture de l'Ecole, sont une expression émouvante de ce désir d'engagement. En outre, par l'acceptation de candidats masculins, l'Ecole satisfaisait aux exigences posées par le Ministère au point de vue nombre d'élèves requis pour la mise en marche des différentes options. Et ces mêmes candidats ne pouvaient qu'être très satisfaits devant une acceptation qui leur permettait de suivre leur cours de formation sans que pèsent sur eux les facteurs onéreux représentés par les distances à parcourir, les voyages coûteux et fatigants, l'internat obligatoire ou la solitude d'une chambre d'étudiant, sans compter les dépenses qu'implique la présence de telles réalités. En somme, l'Ecole normale n'était influencée ni par le désir de soustraire ces élèves à d'autres Ecoles Normales de type exclusivement masculin, non plus que par le besoin d'établir une basse compétition avec ces mêmes Ecoles, mais bien par la volonté d'effectuer un service plus ouvert et mieux adapté.

2 — L'Ecole Normale : sa fermeture.

La décision que nous avons prise de fermer notre Ecole a saisi l'opinion publique et, à grands renforts, les interprétations ont surgi :

"Le Ministère de l'Education a fermé l'Ecole Normale" . . ., ce qui est faux.

"L'Institution traverse une impasse financière", ce qui également faux; nous prévenons plutôt cette impasse, qui ne manquerait pas de se produire avec les conditions imposées par les nouvelles normes ministérielles.

"L'Ecole ferme en raison de difficultés académiques" . . ., ce qui laisserait entendre une carence de qualifications chez le personnel enseignant : faux, également. Nous avons prouvé le contraire dans la description relative aux effectifs de notre Ecole : il y a un professeur qualifié pour (9) élèves. D'ailleurs les brillants succès remportés chaque année aux examens officiels proclament la valeur académique des professeurs.

"L'Evénement, un coup d'élection ! un ballon politique !" c'est du chantage. Nous regrettons seulement et beaucoup la malencontreuse coïncidence de la fermeture de notre Ecole avec le déroulement de la campagne électorale.

Aucune de ces interprétations hypothétiques ne peut donc expliquer l'événement. Notre décision trouve, au contraire, son point de départ dans un réalisme tout à fait concret. Nous avons adopté la politique de Religieuses éducatrices qui, envisageant d'une part les exigences nouvelles que le Ministère de l'Education leur impose et, d'autre part, l'éventail des besoins nombreux qui surgissent au Québec et des activités apostoliques qui s'offrent à leur zèle aujourd'hui, sous le souffle de Vatican II, s'arrêtent, en cours de route, pour mesurer leurs forces, et décident d'en faire une distribution plus large et plus adaptée, selon les potentiatités de leur Institut. Nous avons établi un parallèle entre les normes fixées par le Ministère tant sur le plan de l'enseignement que sur celui de l'administration, et notre capacité de nous conformer à ces normes . . . La comparaison nous a conduites aux conclusions suivantes :

— Au point de vue ENSEIGNEMENT : La population des étudiants restera toujours nettement insuffisante pour assurer le fonctionnement complet et normal des options exigées;

— Au point de vue ADMINISTRATION : Le problème du financement de l'Oeuvre deviendra alors insoluble en raison du décalage qui s'élargira constamment entre les subventions ministérielles et le montant des salaires attribués au personnel laïque; cela, dans l'hypothèse normale d'une augmentation du personnel laïque dont le salaire est pris à même les subventions que le Gouvernement accorde aux Institutions privées.

A cette double conclusion s'ajoute en raison de la situation géographique de notre Ecole, du phénomène démographique propre à la région de Portneuf et de la politique ministérielle en matière de centralisation, l'absence complète de perspectives d'avenir.

Placées devant l'évidence de ces faits, nous en sommes venues, après mûres délibérations le Conseil et moi-même, à la décision que nous avons prise et que nous voulons maintenir.

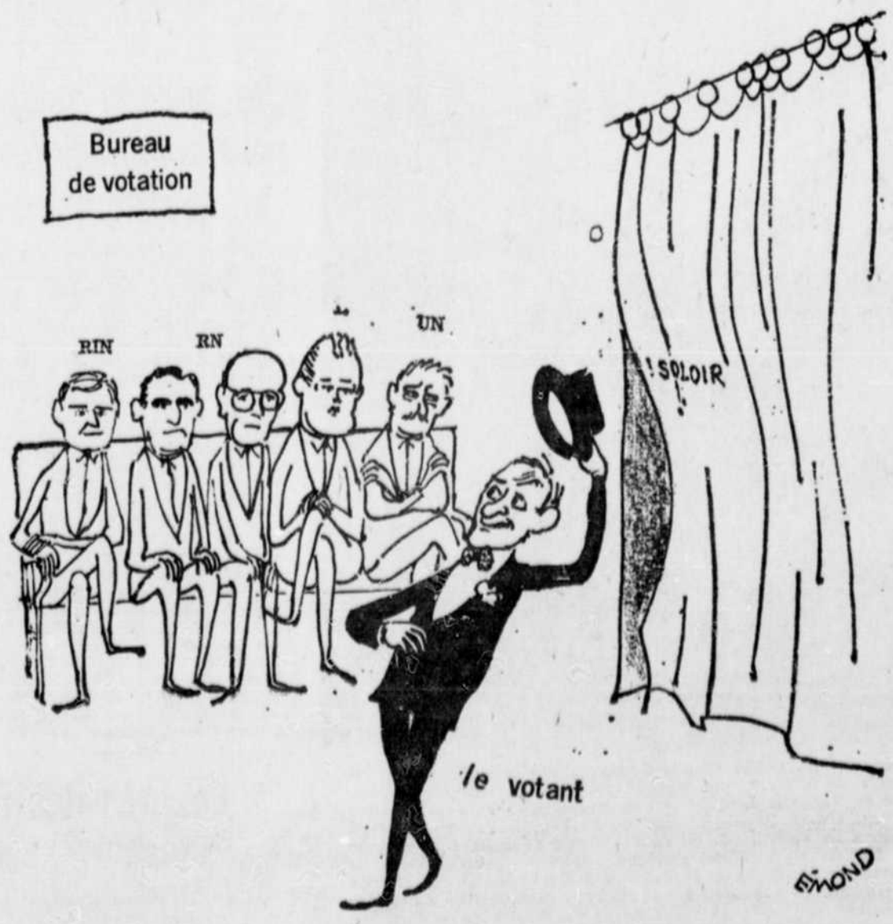
CONCLUSION :

Le monde est plongé dans l'accidentel et la surface. Aux yeux de l'observateur peu éclairé et superficiel, notre geste peut revêtir un caractère d'opposition à l'endroit des exigences fixées par l'Autorité civile, voire même être qualifié par lui comme un refus de servir. En réalité, ce n'est pas exact, car ce geste pénible que nous posons par le retrait d'une oeuvre qui nous est chère porte l'empreinte d'une certaine solidarité à l'endroit du Ministère qui fait actuellement autorité et dont nous respectons le plan d'organisation; solidarité aussi à l'égard des autres Ecoles Normales à qui nous remettons nos élèves, favorisant ainsi la survie.

En second lieu, notre geste devrait être considéré non pas comme une réserve dans la gratuité du service, mais bien comme un désir d'un service plus adapté. D'ailleurs, le manque de générosité serait une hypothèse que les Congrégations enseignantes ont largement infirmée jusqu'aujourd'hui dans la Province de Québec; le passé se porte ici garant de l'avenir. En effet, parce que les Religieux enseignants ont su dépasser jusqu'à présent le point critique où l'art d'enseigner, loin d'être un métier, est assumé comme une vocation, une façon de vivre un idéal, nous pouvons espérer que cette prise en charge de leur rôle, que cet idéal se perpétuera, et qu'alors, ces mêmes Religieux continueront de servir la société en formant des hommes pour qui les valeurs spirituelles et morales ont la priorité.

Nos étudiants, jeunes de 18 et 20 ans, ont su donner, ces derniers temps, un émouvant témoignage du bienfait d'une formation intégrale en ne craignant pas d'affirmer leur culte à l'endroit de ces mêmes valeurs; dans notre siècle qui se désacralise, c'était d'une éloquence incontestée, et je leur dis aujourd'hui toute mon admiration.

N.B. — Il est à désirer que cette mise au point soit la finale des polémiques engagées autour de cette question de la fermeture de l'Ecole Normale de Pont-Rouge.



— "C'est moi qui ai le dernier mot" !

VOTRE OPINION

Surprenante leçon

Provenant d'un très jeune pays, où nous n'y voyons pas de riches ni de pauvres ! Pas de châteaux, pas de Cadillacs. Pas de taudis et pas de régies !

Tous habillés presque de la même façon, et jouissant du confort moyen que donne le travail *cent fois plus bonifiant* que les allocations politico-élastico.

Voici ses principales coopératives : 906 de productions agricoles, 248 industrielles et de services, 434 d'habitation, 219 de consommation, 1 banque coopérative assure les crédits aux coopératives.

Les coopératives sont responsables pour 67% de la production agricole et de 80% de sa commercialisation !

Statistiques prélevées et publiées par le Rév. Père Maurice Lefebvre, o.m.i., dans la revue de "La propagation de la foi", jan.-fév. 1966.)

Ces 15 années de *coopération pratiquée* en Israël, démontrent ce que peut la vie communautaire: Le support mutuel plutôt que la division! Le droit de tous à un niveau de vie RAISONNABLE, etc.

NOUS RECONNAISSONS que tel hôpital, tel important collège ou couvent renommés sont les résultats de la coopération COURAGEUSE et communautaire. MAIS nous hésitons à coopérer *entre frères,* ruraux ou citadins !

EXEMPLE : Lorsque le prix du lait pur monte d'un quart de cent, en faveur des cultivateurs, ce produit dénaturé, divisé par les machines des villes, augmente de prix par bonds de 2 cents et plus !

SEULES, nos *bonnes mamans,* toujours COURAGEUSES, peuvent arrêter nos dégringolades morales et économiques ! EN CHOISISSANT d'abord, et avec leur coeur de mère, journaux et revues, d'après *leurs bonnes qualités,* plutôt que leurs images ou pesanteur !

Regarder pour tuer le temps ne suffit pas ! IL FAUT LIRE des écrits intéressant *le budget* de nos familles et *l'avenir* de nos enfants ! BREF, LA PRATIQUE de la coopération s'impose dans tous les domaines, si nous voulons être *moins souvent* trompés ! Capables de nous défendre PLUS LIBREMENT !

Edouard BELANGER

La coiffure "Beatle"

M. le rédacteur,

En Angleterre, quatre jeunes ont décidé de combattre pour vivre une jeunesse renouvelée, d'où leur nom "Beatles" qui vient du verbe anglais "to battle" qui signifie "battre". Lancent-ils les cheveux longs pour les garçons. Avec cet atout et une musique renouvelée, ils se gagnent plusieurs adeptes.

Mais ils ne reçoivent pas l'appui de tous; au contraire, on les critique et les insulte : "Ce sont des voyous, qu'il faut être malpropre pour porter ça; sont-ils fous ? c'est déshonorant de voir ces "pouilleux", etc.

Mais lorsqu'on dit ces choses, a-t-on vraiment pensé avant de parler ou, a-t-on comme on le fait souvent, parler sans raisonner ? Pourquoi les garçons devraient-ils porter les cheveux courts ? Parce que tout le monde le fait ? c'est idiot. Serait-ce malpropre ? Conclusion : Les filles sont toutes malpropres : on entend rarement critiquer la coiffure féminine. Pourquoi alors ? A mon humble avis, ce ne sont que de simples conventions; pour filles, cheveux longs; courts pour les garçons. Pour quelles raisons ? on ne le sait pas. Ce n'est sûrement pas à cause que l'on a gardé cette convention pendant maintes années qu'on doit la garder indéfiniment.

Plusieurs jeunes qui voudraient abandonner cette convention, ne le peuvent pas, empêchés par des autorités ayant des "idées faites" à ce sujet. Vraiment chanceux, ceux qui peuvent garder leurs cheveux longs et je félicite les autorités qui donnent leur accord.

M. L.
Québec

Au maire Lamontagne

Votre réflexion citée sur le Journal du 26 mai : "Le Chef de police a autre chose à s'occuper que des Shorts", m'a vraiment surprise; j'y aurais préféré une parole d'encouragement de votre part. Nul doute que vous avez bien des soucis, bien des personnes à aider de toutes manières; mais n'avez-vous pas près de vous, une aide précieuse toute préparée pour seconder les bonnes causes ?

Avant votre élection, L'Action m'a si bien fait l'éloge de Madame votre épouse que... dois-je vous le dire ? . . . vous sachant soutenu par une si belle personnalité, je vous ai donné ma voix, me disant : La charge sera lourde, mais Monsieur Lamontagne aura un grand secours moral dans sa digne Moitié.

Vous êtes convaincu, n'est-ce pas, que les femmes d'aujourd'hui ont un grand rôle à jouer dans l'Eglise ? Si Madame la Mairesse lève l'étendard de la modestie féminine pour aider les Autorités policières, elle gagnera vite la confiance de toutes les meilleures Dames de tous les rangs de notre société. N'est-ce pas à la femme de relever la dignité de son sexe ?

Monsieur le Maire, me permettez-vous une confidence ? Des touristes américains me disant l'été dernier : "C'est surprenant que dans Québec, réputée la ville la plus catholique de l'Amérique, les femmes se promènent en shorts; chez nous, la Police les arrête".

Dans une ville du Royaume du Saguenay, on a fait dernièrement une loi nouvelle pour protéger la morale qui, en 1966, demeure toujours un rempart, une sauvegarde pour la bonne société.

Je suis pleine de confiance que Madame la Mairesse contribuera beaucoup au bien moral de notre chère ville de Québec et d'ici là, je lui présente mes hommages respectueux ainsi qu'à votre Honneur, à qui je souhaite plein succès dans vos bonnes entreprises.

E. L.
abonnée de Québec.

Selon Paul VI

Le concile peut et doit aider l'activité missionnaire

par Roger Tessier, p.b.

"Il est certain que dans le champ missionnaire comme sur bien d'autres points, le Concile a apporté un nouvel éclairage, un changement de perspective", a déclaré Paul VI en s'adressant, en français, le 13 mai dernier, aux conseil généraux des Oeuvres Pontificales Missionnaires. Dans son exposé, le Pape a rappelé diverses tendances qui ont fait obstacles, ces dernières années, à l'activité missionnaire de l'Eglise. Cependant, il a rappelé que "l'oeuvre du Concile peut et doit apporter un remède à ces conséquences inquiétantes".

Obstacle à l'activité missionnaire

"L'idée, le fondement même de la mission avait subi une sorte de dégradation dans l'esprit de beaucoup. L'idée de tolérance, en réaction contre un certain prosélytisme, contribuait à "démonétiser" pour ainsi dire, la sublime vocation du missionnaire. Le lien apparent, en bien des cas, entre "colonisation" et "mission" allait fatalement à l'heure où s'affirmait le phénomène de la "décolonisation", provoquer un ébranlement dont les conséquences pouvaient être extrêmement fâcheuses.

"Par ailleurs la prise de conscience assez soudaine, par l'ensemble de l'opinion publique, des immenses besoins des pays en voie de développement, entrainait, certes, des élans de générosité admirables, que Nos prédécesseurs et Nous-mêmes avons été les premiers à encourager et même à susciter dans une certaine mesure. Mais l'accent mis sur les nécessités matérielles de tant de malheureuses populations risquait d'obscurcir quelque peu, chez d'aucuns, ce qui, pour l'Eglise, reste primordial : la Parole de Dieu à transmettre, le message de salut à communiquer, en un mot : l'évangélisation.

"Ces évolutions sur le plan des idées, s'ajoutant à bien d'autres facteurs qu'il serait trop long d'analyser, ne tardèrent pas à s'inscrire dans les faits; et l'on a assisté, en ces dernières années, à une baisse régulière et préoccupante du recrutement des Instituts missionnaires. Nous avons eu sous les yeux, pendant le Concile, une statistique communiquée par un évêque, qui mentionnait pour les départs en missions ces dernières années les chiffres suivants :

Départs en 1952 : 850
Départs en 1956 : 650
Départs en 1961 : 330"

Approfondissement de l'idée de mission

"C'est à ces conséquences inquiétantes, a continue le Pape, que l'Oeuvre du Concile peut et doit apporter un remède qui ne soit pas simplement une recette empirique, au plan des faits, mais d'abord une oeuvre de profonde réflexion, au plan de théologie. Il est symptomatique, en effet, que la volonté très nette des pères conciliaires s'étant manifestée en ce sens, une si grande extension ait été donnée au Décret "Ad Gentes", qui ne devait comporter initialement, vous vous en souvenez, que quelques brèves propositions.

"L'idée de mission a été, au cours de la discussion de ce schéma, convenablement approfondie, appuyée de principes doctrinaux, et rattachée, dans un premier chapitre du Décret, à son véritable et solide fondement théologique : la mission même du Christ, envoyé par le Père pour le salut des hommes. Et tout le reste du document peut être considéré comme une illustration et une revalorisation en quelque sorte — nullement polémique, mais au contraire très sereine et positive — de l'idée de mission, dans ses divers développements au plan des activités, des personnes, des lieux et des institutions."

En terminant son exposé, le Saint-Père a souligné qu'une des grandes idées qui se dégagent de l'ensemble des textes conciliaires, c'est que la mission n'est pas le fait de quelques spécialistes. C'est l'Eglise tout entière qui est et qui doit se montrer missionnaire". Selon lui, en cette période post-conciliaire, "les Oeuvres Pontificales Missionnaires ont à développer avec une ardeur renouvelée parmi le peuple chrétien, l'esprit missionnaire."

Vente de charité au Montmartre

La vente de charité aura lieu mardi le 7 juin au Montmartre Canadien, chez les Pères Assomptionistes. Elle sera faite, cette année, au profit du Centre Religieux du S.-Coeur en construction.

Programme : I — Un thé sera servi à partir de 4 h. p.m. et des prix de présence seront attribués aux participants. On peut se procurer une carte à l'entrée ou par téléphone : 681-7357.

II — Vente d'objets de toutes sortes : comptoirs de lingerie, d'artisanat, bibelots, diverses aubaines etc.

III — Comme jeux : Le Pommier d'amour, durant le jour, et le soir, veillée récréative.

Les amis des Pères Assomptionistes et du sanctuaire et le public en général sont cordialement invités à cette fête.

Bénédiction d'automobiles à La Pocatière

Dimanche, le 12 juin à 3 h. p.m., sur le terrain de Fatima à La Pocatière, il y aura une cérémonie de bénédiction d'automobiles présidée par Son Excellence Mgr Bruno Desrochers. Le principal discours sera prononcé par le Dr Armand Rioux de Québec, fondateur de Prudentia.

Cordiale invitation à toute la population à assister à cette célébration organisée par les Chevaliers de Colomb sous les auspices du Comité de Fatima. Même, s'il y avait apparence de mauvaise température, la cérémonie aura lieu quand même. Seule, une pluie continuelle empêchera la réunion.



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

La décapotable Buick Wildcat

Découvrez combien il est facile de devenir propriétaire d'une Buick...sans plus attendre

Après tout, on n'est jeune qu'une fois!

Apparemment, la plupart des gens estiment qu'il faut déjà avoir les tempes argentées pour penser à s'offrir une voiture vraiment luxueuse. Rien n'est moins vrai! N'existe-t-il pas des Buick faites spécialement pour rendre très facile ce passage à la "classe de luxe"? La Special de luxe, précisément, ou la Skylark, ou encore la LeSabre. On est généralement très surpris de constater combien il est aisé d'en devenir le possesseur. En fait, cette année, au Canada, plus de la moitié des acheteurs de voitures neuves pourraient tout simplement s'offrir une Buick. Alors, pourquoi ne pas limiter à la gamme Buick la recherche de votre nouvelle voiture? Peu importe le modèle. De toute façon, en choisissant une Buick, vous vous élevez d'un degré. Passez chez le concessionnaire Buick aujourd'hui même. Vous en aurez la confirmation.

GM CANADA

La Buick...vraiment au point

Voyez votre concessionnaire Buick

Concessionnaires autorisés de Buick pour la ville de Québec.

Automobiles, Inc.
1240 Ouest, Boul. CHAREST, Québec – Tél.: 681-0671

Giguère Automobile (1964) Inc.
1700, rue Dorchester (coin boul. Hamel) Québec, P. Q. – Tél.: 529-1351

NE MANQUEZ PAS L'EMISSION "CINEMA INTERNATIONAL" LES VENDREDIS A 8h.30 P.M. ET "TOUS POUR UN" LES JEUDIS, A 8h.00 P.M. CANAL 11

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

(3) On crée des cours de perfectionnement pour adultes, afin de relever le niveau social de l'Indien

Par Lucie PLANTE

Afin de relever le niveau social de l'Indien, la Direction des Affaires indiennes, en collaboration avec le ministère de l'Education, a organisé à l'intention des adultes une vingtaine de cours académiques, offerts au niveau de la 1ère à la 9e année, en cours du soir et cours de pré-emploi. On insiste surtout sur l'arithmétique et la langue française. Près de six cents Indiens des réserves de Shefferville à la Baie-James, ont fréquenté ces cours de perfectionnement.

Les Indiens sont très ouverts. Ils collaborent d'une façon particulièrement remarquable à l'installation de ces cours et sont très anxieux de compléter leur instruction à différents niveaux.

Voilà ce que nous avons appris de M. Léopold Poulin, surintendant du Service de formation professionnelle et d'éducation des adultes.

En plus des cours académiques; des cours de soudure, de prospection, de couture commerciale, d'opérateur de machinerie lourde, de coiffure, d'arts familiaux et de réparation de moteurs hors-bord ont été offerts aux Indiens. A Caughnawaga, on a même donné des cours de mohawk, langue iroquoise. Deux élèves suivent actuellement leur cours de pilote commercial.



● Un groupe d'Indiens apprenant le maniement d'une scie mécanique.

FORMATION DE LA FEMME

On ne néglige pas non plus la formation de la femme au foyer. Présentement un cours d'art domestique vient d'être inauguré à Sept-Iles. Il est donné par une religieuse du Bon-Pasteur, spécialiste en art familial à une trentaine d'Indiennes. Elles semblent apprécier grandement cette innovation. Un titulaire permanent effectue aussi des stages de deux à trois mois, dans différentes réserves, où elle enseigne l'artisanat.

PROGRAMME SPECIAUX D'ENTRAINEMENT

Les cours de perfectionnement varient selon lesbesoins de chaque région en particulier. Par exemple, dans les district de La Tuque et de l'Abitibi, on apporte une attention spéciale au travail en forêt. On compte maintenant des contremaitres et des opérateurs de machinerie chez les Indiens.

Le service de formation professionnelle et d'éducation des adultes a passé des ententes avec certaines compagnies forestières, afin que les Indiens puissent perfectionner leur travail en forêt. L'an dernier, deux ententes de trois mois chacune ont été conclues, prévoyant l'entrainement en forêt de quelques cent Indiens. La Direction des Affaires indiennes contribuaient financièrement à cet apprentissage et les compagnies forestières voyaient, en collaboration avec le Service d'éducation, à fournir des instructeurs concernant les différentes opérations forestières.

En plus de l'entrainement pratique, ces Indiens recevaient des notions sur les sujets suivants: sociologie du travail, technique d'opération de coupe du bois, opération de machines, usage et entretien des outils, contrôle des accidents, hygiène et premiers soins, prévention et combat des incendies, forestrie et mesurage, comptabilité personnelle. Leur esprit était donc éveillé à plusieurs domaines.

D'après le résultat de cette expérience et le témoignage des compagnies concernées, le rendement au travail de ces Indiens a été de beaucoup supérieur à ce qu'il était auparavant.

EXPERIENCE PARTICULIERE

Considérant que les Indiens de la Baie James ne possédaient que très peu de débouchés dans le monde du travail, une expérience tout à fait particulière a été tentée. Deux groupes de cinq Indiens chacun ont été envoyés pour une période de trois mois, dans la région de La Tuque afin d'y recevoir un entrainement spécial sur les opérations forestières. Ce programme spécial avait pour but primordial d'ouvrir à ces jeunes de nouveaux horizons sur le monde du travail.

Le Service de l'éducation a défrayé toutes les dépenses encourues par ce projet, qui a pu être mis en application grâce à la collaboration de la Consolidated Paper Company et de la Canadian International Paper Company.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Tel que nous l'avons mentionné auparavant, le service dont M. Poulin est surintendant ne s'occupe pas seulement de l'éducation des adultes mais aussi de la formation professionnelle des élèves qui quittent le cours académique. Ils peuvent se diriger vers des collèges commerciaux, des centres d'apprentissage, des écoles de métiers, des instituts de technologie, des écoles d'infirmières, l'école normale et l'université. Car maintenant qu'il apprécie mieux la valeur de l'instruction, le jeune Indien fréquente l'école plus longtemps.

On compte même un grand nombre d'adultes qui suivent des cours spéciaux de formation professionnelle.

Presque la majorité de ces élèves reçoivent une aide financière individuelle afin de poursuivre leurs études. Cela couvre: la scolarité, la pension, l'habillement, les transports et le montant alloué pour les dépenses personnelles. C'est donc dire qu'aucun enfant indien, possédant les aptitudes nécessaires, n'est obligé d'abandonner ses études parce que ses parents sont incapables de faire face à toutes ces difficultés pécuniaires.

On évalue à 400 le nombre d'Indiens qui se tournent vers des écoles de formation professionnelle, ce qui signifie une augmentation de 33% sur l'an dernier.

PROJETS

Le Service de formation professionnelle et d'éducation des adultes projette de pourvoir à l'orientation des élèves vers une formation professionnelle répondant à leurs aptitudes et d'assurer l'extension des cours d'opérations forestières et des cours académiques, toujours en collaboration avec le ministère de l'Education.

XXX

Le Service de formation professionnelle et d'éducation des adultes comprend un surintendant et huit conseillers pédagogiques qui s'occupent d'organiser de nouveaux cours et d'orienter les étudiants. La Direction des Affaires indiennes désire intensément profiter des cours offerts par le ministère de l'Education, tant sur le plan académique que professionnel.



● Notre photo démontre un groupe de cinq Indiens de Fort Georges, prenant l'autobus pour se rendre dans un camp forestier.



Nos jeunes graduées de juin

● Certaines jeunes filles, plus sentimentales, préfèrent porter la robe longue, lors de leur soirée de finissantes. La plupart choisissent une petite robe de ligne empire. Que dire de ce modèle en dentelle blanche enjolivé à l'arrière d'une traine en mousseline. Il ne reste plus qu'à se rendre au bal!



Un joli centre de table

Pour cete création, fabriquez d'abord une petite chandelle ronde de deux pouces et trois quarts sur onze et demi. Une fois la chandelle démoulée, versez deux nappes de paraffine blanche sur une tôle à biscuits huilée. Alors qu'elles sont encore chaudes et molles, découpez-y deux feuilles, chacune de la moitié de la hauteur de la chandelle en largeur. Enroulez une feuille sur la moitié inférieure de la chandelle pour représenter une feuille de papier. Enroulez alors l'autre feuille sur la moitié du haut. L'attache de ruban au centre masque le joint entre les deux. Collez des lettres et chiffres d'or à la chandelle. Si la colle n'adhère pas, servez-vous de colle Bond Fast. Avec un pinceau fin, appliquez de la peinture dorée au rebord du diplôme pour plus d'authenticité.



● POUR LA JEUNE GRADUEE — Voici un joli modèle de robe, légèrement évasée, soulignée sous le buste d'une boucle et garnie au bas d'un cercle de pétales de fleurs.

Activités québecoises

Thé des fleurs

La Catholic Women's League, de la paroisse St-Patrick, organise un thé des fleurs, lundi, de 3 à 5 heures, à la bibliothèque de la paroisse St-Patrick. Les profits de la vente des fleurs iront pour les oeuvres du mouvement.

Thé-mode

Le comité féminin du club de golf de Lévis a inauguré officiellement sa saison mardi dernier par un thé-mode qui remporta un vif succès.

Mme Françoise Larochelle-Roy commentait ce défilé.

Fiançailles

Monsieur et madame Roland Drapeau annoncent les fiançailles de leur fille Denyse à Monsieur Yves Dumont, M.D., fils du docteur Ernest Dumont, décédé, et de Mme Dumont, de Campbellton.

-Horoscope-

LUNDI, 6 JUIN

21 mars au 20 avril (Bélier) — La maîtrise de soi, la considération des autres et la patience sont les trois exigences des prochaines 24 heures.

21 avril au 21 mai (Taureau) — La journée se sera pas entièrement satisfaisante et vous devrez faire preuve de beaucoup de compréhension, de patience et de persévérance.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Mettez de l'ordre dans vos idées si vous voulez que vos plans soient pratiques ou approuvés. Ne perdez pas de temps à des occupations futiles.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Influences sympathiques émanant de la Lune. Soyez plus prudent si vous voulez éviter les accidents. Journée stimulante.

24 juillet au 23 août (Lion) — Tempérez un excès d'exubérance et d'ambition par un souci d'équilibre et de gros bon sens. Vous abattrez une somme de travail considérable.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Ne vous laissez pas abattre par de petits contretemps. La prière et le sourire seront deux moyens efficaces de cultiver la sérénité.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous recevrez de l'aide de la façon la plus inopinée. Vous aurez affaire à des gens difficilement malléables. Dormez bien.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne laissez rien en plan, conduisez toutes vos entreprises à bon terme, avant de souscrire à quelque innovation ou changement que ce soit.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous profiterez des bonnes idées de vos associés. Il semble que vous auriez intérêt à modifier vos méthodes de travail.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous faites appel à la compétence d'un professionnel pour prouver la solution d'un problème. Mouvement planétaire stimulant.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Evitez les extrêmes. Des amis seront de bon conseil, d'autres ne le seront pas, ayez assez de discernement pour y voir clair.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vos activités et vos intérêts sont protégés par le mouvement planétaire. Soyez prudent si vous voyagez sur l'eau.

SI VOUS ETES NE UN 6 JUIN

Vous n'aimez pas faire étalage de vos talents et de vos possibilités. Votre humour et votre indéfectible patience sont les deux caractéristiques les plus marquantes de votre caractère. Les finances et la littérature vous intéressent au plus haut point.

TRANSFORMEZ



VOS VIEUX MEUBLES
avec les
REVETEMENTS DECORATEURS
FLECTO
Antique · Bois veinés · Marbre
Deux opérations simplifiées suppriment le grattage et le décapage; s'applique directement sur les anciennes surfaces! Choix de coloris.
Si votre marchand ne l'a pas communiquez avec
DISTRIBUTEURS CHAMPLAIN INC.
403 rue Dieppe, Qué. 8 — 681-6227

LE BOUQUET de la MARIEE



Mc Kenna INC. FLEURISTES
1183 rue St-Jean — 522-6868

Devenez ELECTROLOGISTE
dans un laps de temps relativement court.
GRACE A UN PERSONNEL COMPETENT ET QUALIFIE, INSTITUT ONYX VOUS OFFRE LES MEILLEURES GARANTIES POUR UN APPRENTISSAGE THEORIQUE ET PRATIQUE PARFAIT.
COURS JOUR ET SOIR
La destruction des poils superflus ouvre la voie à une nouvelle profession agréable et rémunératrice, appelée à une grande expansion. Cette profession vous assurera un avenir enviable dans la localité de votre choix.
INSTITUT D'ELECTROLYSE ONYX ENR.
détient permis approuvé par la loi des écoles professionnelles privées
530 ST-JEAN — QUEBEC — TEL.: 524-8220

Soyez pleine d'ENTRAIN



Pour posséder la vigueur, l'endurance, la joie de vivre, il faut que le sang soit riche, rouge et généreux. Les bonnes PILULES ROUGES à cause de leur formule à base de fer, sont un remède des plus simples, des moins coûteux et des plus efficaces pour tonifier le sang. Alors, demandez aujourd'hui même les
PILULES ROUGES
AMÉLIORÉES
Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 4-59

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir, effet demain matin
CONSTIPATION

Où dîner, en musique ce soir?
au Manoir ST-CASTIN
LAC BEAUPORT
Les SALLES A DINER sont maintenant ouvertes jusqu'à 9h.30 tous les samedis soir
★ PETER NOVAK et son vision
DANSE avec orchestre de 9h.30 à 1h.
Pour réserver: 849-4461



Les candidats aux élections générales du 5 juin

Par la Presse Canadienne

Voici la liste des candidats aux élections québécoises du 5 juin telle que compilée par la Presse Canadienne :

Légende : L — Libéral; UN — Union Nationale; RN — Le Ralliement national; RIN — Le Rassemblement pour l'indépendance nationale; PDE — Le Parti de la démocratisation économique; Soc — Socialiste; C — Conservateur; Comm — Communiste; Ind — Indépendant; x-député à la dernière Législature; z — nouvelle circonscription.

Les chiffres qui suivent les noms des circonscriptions indiquent la majorité remportée par le parti aux dernières élections provinciales ou complémentaires. La redistribution des sièges a donné naissance à 13 nouvelles circonscriptions précédées d'un "z" portant de 95 à 108 le nombre des députés à la Législature. De nouvelles appellations ont été données aux quatre circonscriptions de la région de Québec dont les limites correspondent à peu près à ce qu'elles étaient auparavant. Elles sont précédées d'un "z" et suivies des majorités remportées dans le territoire correspondant en 1962.

Abitibi-Est L 1,109

Jean-Claude Lapointe, RIN
Raymond Bégin, UN
x Lucien Cliche, L
Roger Raymond, RN
Réal St-Pierre, RIN

Abitibi-Ouest L 1,648

x Alcide Courcy L
Maurice Dugré, UN
Stanislas Godbout, RN

Argenteuil UN 2,610

Adelbert Beaudoin, RN
Alphé Daviau, RIN
Roger Lajeunesse, UN
André Lefebvre, Ind L
Zoël Saindon, L
Jean-Pierre Bouchard, RIN

Arthabaska L 1,453

Roch Gardner, UN
René Jutras, RN
André Martel, RIN
x Albert Morrissette, L

Bagot UN 989

Bernard, Desrosiers, RIN
x Daniel Johnson, UN
Lucien Lecomte, L
Réal Doucet, RN

Beauce UN 947

x Paul Allard, UN
Louis-A. Dion, L
Napoléon Poulin, RN

Beauharnois L 791

x Gérard Cadieux, L
Robert Cauchon, Ind

Nicolas Duguay RN
Lucien Leduc, UN
Hubert Lemay, RIN

Bellechasse UN 273

Bernard Lacroix, L
x Gabriel Loubier, UN

Berthier L 110

Guy Gauthier, UN
André Gravel, RN
x Lucien McGuire, L

Bonaventure L 2,421

Réal Labonté, UN
x Gérard Lévesque, L

Brome L 713

Armand Francoeur, RN
x Glen Brown, L
Kenneth Seal, UN

Chambly L 17,094

Roland Côté, RN
Benoit Francoeur, UN
x Pierre Laporte, L
Gaston L'Ecuyer, RIN

Champlain UN 1,282

x Maurice Bellemare, UN
Roger Boisvert, L
Viateur Paré, RN

Charlevoix L 594

x Raymond Mailloux, L
Jean Warren, UN

z Chauveau L 9,196

Jean-Yves Roy, RN
x Jean-Jacques Bédard, L
Michel-Guy Huot, RIN
François-Eugène Mathieu, UN

Châteauguay L 1,538

Louis Charbonneau, RIN
Robert Beauchamp, Ind
x George Kennedy, L
Robert Morgan, Ind
Robert Trudeau, UN
Emile Gaudreault, RN

Chicoutimi UN 192

Jules Larouche, RN
Jacques Riverin, L
Jean-Noël Tremblay, UN

Compton UN 1,014

Thérèse Mercier, RN
André Gagnon, L
x Claude Gosselin, UN

Deux-Montagnes L 2,174

Jean-Guy Bergeron, UN
x Gaston Binette, L
Jean-Robert Remillard, RIN
A.-D. St-Louis, RN

Dorchester L 1,576

Antoine Giguère, RN
x Francis O'Farrell, L
Paul-Henri Picard, UN

Dorion (nouveau siège)

François Aquin, L
Maurice Cristeau, UN
Emilio Mircea Horza PDE
Gilles Matte, Ind
André Poitras, RN
Jean Rougeau, Ind

Drummond L 3,668

Marc-André Joyal, UN
Antonio Lemaire, RN
x Bernard Pinard, L

z Dubuc nouveau siège

Roch Boivin, UN
Jacques Cayer, RN
Eugène Lapointe, L
Laurier-E. Simard, Ind

Duplessis L 2,416

Pierre Bourgault, RIN
Jacques Brunet, RN
x Henri Coiteux, L
André Haince, UN

x Fabre nouveau siège

Jean-Claude Aiquel, Ind
Roger Delorme, UN
Gilles Houde, L
Lionel Trépanier, RN
Roger Turgeon, RIN

Frontenac UN 582

Fernand Grenier, UN
Cécilien Pelchat, RN
Joseph-Luc Roy, L
Albert Turcotte, RIN

Gaspé-Nord UN 444

Normand Charleboix, RIN
x François Gagnon, UN
Guy Marsolais, L

Gaspé-Sud, L 113

John Arthur Brochet, UN
x Guy Fortier, L

Gatineau, L 1,725

Léo Joanisse, RN
Yves Bégin, RIN
Jean-Claude Branchaud, UN
x Roy Fournier, L

Gouin (nouveau siège)

Gérard Gosselin, UN
Jean Lefebvre, RN
Charles-Henri Lutz, comm.
Yves Michaud, L
Bernard Morrier, RIN

Huntingdon, UN 528

Kenneth Fraser, L
x Alister Somerville, UN

Hull L 6,266

Edgar Chénier, UN
Roger Léger, RIN
x Oswald Parent L

Iberville L 936

Jean Brault, RIN
Alfred Croisetière, UN
x Laurent Hamel L
Maurice Papineau, RN

Iles-de-la-Madeleine, L 192

Gérard Gingras, UN
x Louis-Philippe Lecroix, L

z Jean-Talon, L 1,813

x Henri Beaupré, L
Paul-A. Chaput, UN
Jean Miville,Dechêne, RN
H.-P. Gagné, RIN

Joliette, UN 5,637

René Bonin, RN
Maurice Desrochers, L
Laurent Mailhot, RIN
Pierre Roy, UN

Jonquière , L 5,536

Roger Dufault, UN
Georges-L. Gauthier, RIN
x Gérald Harvey, L
Majella Tremblay, RN
Richard Tremblay, Soc

Kamouraska, L 41

x Gérard Dallaire ,L
Adélard D'Anjou, UN
Oscar Lévesque, Ind L
Jacques Lévesque, RN

Labelle, UN 1,695

Henri Jolicoeur, L
x Fernand Lafontaine, UN
Claude Lavoie, RIN
Emilien Martel, RN

Lac-Saint-Jean, L 915

Normand Bergeron, RN
x Lucien Collard, L
Léonce Desmeules, UN

L'Assomption, L 1,984

x Frédéric Coiteux, L
Paul-Emile Guérard, RIN
Robert Lussier, UN
Henri Tremblay, RN

Laval, L 33,807

Germain Monette, ind
Raymond Lagacé, UN
x Jean-Noël Lavoie, L
Pierre Renaud, RIN
François Robillard, RN
William Taylor, Ind

Laviolette, UN 1,533

Louis Denoncourt, RIN
Pierre Larocque, L
André Leduc, UN

Lévis, L 2,346

Joseph-Henri Bégin, RN
Edouard Gagné, RIN
Jean-Marie Morin, UN
x Roger Roy, L

z Limoilou, L 1,767

Gaston Bernier, RIN
Isidore Deschênes, L
Denise Grégoire, Comm
Armand, Maltais, UN

Roland Perron, RN

L'Islet, UN 639

x Fernand Lizotte, UN
Gérard Plourde L

Lotbinière, UN 849

x René Bernatchez, UN
Raymond Blais, L
Gérard Grenier, RN

z Louis-Hébert, L 7,692

Henri Laberge, RIN
Maxime Langlois, UN
x Jean Lesage, L
Arthur Beauchemin, RN

Maskinongé, UN 734

Avellin Dalcourt, L
Rémi Paul, UN
Jean-Marie Deschênes, RN

Matane, L 1,461

Jean Bienvenue, L
Jean Blanchat, UN
Michel Dufresne, RN

Matapédia, L 252

Gérard Gagnon, RN
x Bona Arsenault, L
Jean-Paul Fiset, UN
Gilles Savard, RIN

Mégantic, L 2,420

Marc Bergeron, UN
x Emilien Maheux, L
Harold Vachon, RN

Missisquoi, UN 1,962

Jean Christophe Gaetan, RIN
x Jean-Jacques Bertrand, UN
Lucien Lapointe, RN
Claude Noiseux, L

Montcalm, L 911

x Gérard Martin, L
Marcel Masse, UN
Aldéo Forest, RN
Evangéliste, St-Georges, RIN

Montmagny, UN 111

x Jean-Paul Cloutier, UN
Julien Côté, L
Raymond Bleney RN

Montmorency, UN 398

Guy Pouliot, RIN
Maurice Talbot, RN
Réal Therrien, L
Gaston Tremblay, UN

Napierville-Laprairie, L 2,278

Rodrigue Potvin, Ind.
x Laurier Baillargeon, L
Jean Martin, RN
Jean-Jacques Mercier, UN

Nicolet, L 484

Moni. Savard-Costisella RN
x Germain Hébert, L
Clément Vincent, UN

Notre-Dame de Grâce

Dollard Dansereau UN
Luce G-Dougherty, Ind
Erie Kierans, L
Walker P. O'Leary, RIN
Marcien St-Aubin, RN

Papineau, UN 2,351

Marcel Chaput, RIN
Bernard Desrosiers, L
Roland Théoret, UN
Roger Bureau, RN

Pontiac, UN 1,675

Roland Coderre, Ind.
x Raymond Johnton, UN
Clifford Robillard, L
Roger Thériault, RIN

Portneuf, L 702

Antoine Drolet, RN
Lucien Duplain, L
Marcel-R. Plamondon, UN

Richelieu, L 2-13?

x Gérard Cournoyer, L
Normand Héon, RIN
Maurice Martel, UN
Lorenzo Bonneau, RN

Richmond, L 2,703

Lucien Bachand, UN
André Bergeron, RN
x Emilien Lafrance, L

Rimouski, L 911

Aristide Girardin, UN
Maurice Tessier, L
Yves Dupré, RIN

Rivière-du-Loup, L 403

x Alphonse Couturier, L
Gérard Lebel, UN

Roberval, UN 537

x Georges Gauthier, UN
Claude Munger, RN
Henri-Paul Brassard, L
J.-Armand Bilodeau, Ind.

Rouville, L 1,426

Albéric Archambault, RN
x François Boulais, L
Yvon Hamel, UN
Maurice Mercier, RIN

Rouyn-Noranda, L 3,144

Réginald Pitre, RIN
Antonio Flamand, UN
Laurent Legault, RN
x-Edgar Turpin, L

Saguenay, L 3,789

Osias Migneault, Ind.
Ernest Bruyère, UN
Lucien Lessard, RN
x Pierre Malais, L

St-Hyacinthe, L 2,701

Denis Bousquet, UN
Claude Riendeau, RIN
x René St-Pierre, L

St-Jean, L 866

Gilles Desmarchais, RIN
x Philidor Ouimet, L
Louis Poirier, RN
Jérôme Proulx, UN
Mme Yvon Dupuis, Ind.

St-Maurice, L 12,299

Georges Cossette, RIN
Philippe Demers, UN
x Jean-Guy Trépanier, L

St-Sauveur, UN 702

x Francis Boudreau, UN
Raymond Cloutier, RN

Léo Paquet, L
Maurice Savard, RIN

Shefford, UN 800

Roland Dubois, RIN
Arthur Maheux, L
Gérald Montpetit, RN
x Armand Russell UN

Sherbrooke, L 1,825

x Carrier Fortin, L
Raynald Fréchette, UN
Philippe Lord, RN

Stanstead, L 2,101

Lorne C. MacPherson, UN
Gérard Marchand, RN
x Georges Vaillancourt, L

z Taillon, nouveau siège

Gaston Prévost, Ind.
Jacques Ferron, RIN
Paul-Emile Labrosse, UN
Guy Leduc, L
Robert Tremblay, RN

Témiscamingue, L 462

Arcade Plante, UN
Camil Samson, RN
x Gilbert Théberge, L

Témiscouata, UN 2,089

Clermont Dickner, RN
Guy Pelletier, L
Montcalm Simard, UN

Terrebonne, L 19,547

Maurice Dumas, RIN
x Denis Hardy, L
Hubert Murray, UN
Gilles Parent, RN

Trois-Rivières, UN 1,036

Léon Baicer, L
x Yves Gabias, UN
Fernand Villemure, RIN

Vaudreuil-Soulanges, L 2,809

x Paul Gérin-Lajoie, L
Aimé Grandmaison, UN
Louis Gravel, RIN
Jean-Paul Laflèche, Ind
Régne Millette, RN

Verchères, L 1,985

Jacques Charest, RIN
Roland Comtois, UN
x Guy Lechasseur, L
Michel Mignault, RN

Wolfe, UN 481

x René Lavoie, UN
Gilles Morin, RN
Léandre Proteau, L

Yamaska, UN 1,377

Benjamin, Faucher L
Paul Shooner, UN

x Ahuntsic, nouveau siège

Pierre Cinq-Mars, RIN
Paul Demers, RN
Jean-Paul Lefebvre, L
Roger Papineau, Ind
Guy Villard, UN

z Bourassa, nouveau siège

François Coron, UN
Roland Dupont, Ind
Gérard Ledoux, RN
Paul Rochon, RIN
Georges-E. Tremblay, L

Bourget, L 17,728

Ernest Bilodeau, RIN
Lucien Boilard, RN
x-Jean Meunier, L
Paul-Emile Sauvageau, UN
Roland Souchereau, Soc

z D'Arcy McGee, nouveau siège

Louise Belzaile, RIN
Boris Garmaise, UN
Victor C. Goldbloom, L

Gilles Côté, RN

Jacques-Cartier, L 49,388

Eugène Farineau, UN
Laurent Bourdon, RIN
Noël St-Germain, L
Jean Villeneuve, RN

Jeanne-Mance, L 13,740

Jean-Marie Bédard, Soc.
x Aimé Brisson, L
Bruno Colpron, RIN
Jacques Dinelle, UN
Georges Goyer, RN

Z Lafontaine

Jean-Paul Beaudry, UN
Jean Boisclair, RN
Robert Dénommé, RIN
Jean-Louis Henrichon, L

Laurier, L 4,563

Jacques Desjardins, UN
A. Bertrand-Ferretti RIN
Alfred Lévesque, RN
x René Lévesque L
Georges-H. Grenier, Ind

Maisonneuve L 8,702

Jean Clermont, RIN
Léon Deschamps, RN
x Marcel Dupré L
Henri Gagnon, Soc.
André Léveillé, UN

Z Marguerite-Bourgeoys nouveau siège

x Claire Kirkland-Casgrain L
Bernard Couture, U N
Roland Limoges, RN
Jean Martineau, RIN
Joseph P. Miller Ind.

Mercier, L 3,322

Robert Bourassa, L
Lucien-J. Cossette, Comm.

André Dagenais, RIN
Roger Smith, RN
Conrad Touchette, UN
Dollard Dansereau, UN
x Eric Kierans, L
Walter P. O'Leary RIN

Z Olier

Gérard Biron, RN
Fernand Boudreau, RIN
Maurice Constantineau, UN
Fernand Picard, L
Germaine Tremblay, RN

Outremont, L 26,647

Jérome Choquette, L
André D'Allemagne, RIN
Paul Kingwell, C
Georges Madore, Ind.
Louise Mayer, UN

Robert, Baldwin

Yves Gariépy, RIN
John P. Boyle, C
J.-Maurice Provost, UN
Arthur Séguin, Ind.
Norman Wray, L
Jean-Paul Trudel, RN

Ste-Anne, Ind 746

Eugène Fournier, L
x Frank Hanley, Ind
Marcel Labelle, Ind
Bruno Lépine, UN
Joseph Ranger, RN
André Lalonde, RIN

St-Henri, L 2,540

Léo Dauphinais, RN

x Philippe Lalonde, L
Camille Martellani, UN
André Villeneuve, RIN
Louise Saimon-Limoges, Ind

St-Jacques, UN 705

x Paul Dozois, UN
Jacques Guilbeault, L
Paul Mainville, RIN
Jean-Paul Poulin, RN

Z St-Laurent

Henri Beaulieu, UN
Rodrigue Guité, RIN
Léo Pearson, L

St-Louis, L 3,949

x Harry Blank, L
Lucien Plante, RN
Nathan Shore, UN
Guy Viel, RIN
Sam Walsh, Comm

Ste-Marie, UN 1,321

x Edgar Charbonneau, UN
Ronald Poupart, L
Jacques Racicot, RN
Paul Soulard, RIN

Verdun, L 9,972

Réginald R. Chartrand, RIN
André Fabien, UN
René Lassonde, RN
x Claude Wagner, L

Westmount, L 8,859

Roger Billette, PC
x Richard Hyde, L
Andrée Maillet Hobden RIN
Lucien Vallée, RN
John H. Dunn, Ind
Urbain Fisher, UN



● **ST-JEAN — L'élève-officier gradé J. Claude Couture, 20 ans, vient de compléter avec grande distinction trois années d'instruction générale et de formation militaire au Collège militaire royal de Saint-Jean. Dès septembre prochain, l'élève-officier gradé Couture entreprendra deux autres années d'études au Royal Military College de Kingston, Ontario, en vue de l'obtention d'un diplôme universitaire et de son brevet d'officier dans l'Armée canadienne. Il est le fils de M. et Mme Lévis Couture, 782 du Roi, Québec, Qué. Il a fait ses études secondaires à l'école N.-D. de Grâce, Québec, Qué.**

Bénédiction d'un centre d'accueil pour malades à l'Oratoire St-Joseph

Un pavillon d'hospitalité pour les malades et les infirmes qui veulent passer quelques jours de retraite à l'Oratoire St-Joseph de Montréal a eu lieu hier soir par Son Exc. Mgr Paul Grégoire, évêque auxiliaire de Montréal. Il s'agit du Pavillon Jean XXIII qui pourra recevoir de 20 à 25 malades à la fois. Chaque malade ne peut y résider qu'un nombre restreint de jours, dix par année au maximum. Depuis le 1er janvier, date à laquelle le pavillon a ouvert officiellement ses portes, une moyenne de dix personnes par jour ont été accueillies.

En principe, on demande au malade $2.50 par jour pour loger dans cette résidence. Ce prix comprend les repas du matin et du soir. Quant au déjeuner, il est pris à la cafétéria à la moitié du prix ordinaire.

C'est le Père Fernand Gagnon, c.s.c. qui est chargé de l'animation spirituelle de cette oeuvre. La directrice de la maison est une religieuse de la province : Sr Marie Isidore, aidée d'une autre religieuse de la même congrégation : Sr Alfred-Lionel.

FONDATEURS

Le Pavillon Jean XXIII est une oeuvre des membres de "l'Oeuvre du pèlerinage des malades". Cette association avait d'abord pour but le service des malades qui voulaient faire un pèlerinage à l'oratoire. Son rôle principal consistait donc à organiser des pèlerinages pour les malades et à pourvoir à leur transport. Cet organisme laïc fut fondé par un père de Ste-Croix, le Père Elphège Labonté.

Depuis plusieurs années déjà, l'oeuvre sentait le besoin d'avoir sa maison bien à elle où elle pourrait recevoir les malades et les garder quelques jours pour qu'ils puissent comme les autres pèlerins avoir Ce rêve vient de se réaliser leur retraite, leur récollection. puisque les Pères de Ste-Croix de l'Oratoire St-Joseph ont mis l'une de leurs maisons sur les terrains de l'oratoire à la disposition de l'O.P.M.

Le président actuel de l'Oeuvre du pèlerinage des malades est le Dr Roland Lamquin, Chevalier de l'ordre souverain de Malte et directeur du Service de santé de la ville de Montréal.

Maisonnette lactée

Il faut 728 pintes de lait, 10 pintes de babeurre et 14 chopines de crème pour construire une maisonnette pour les enfants. Il s'agit bien entendu des contenants en carton ciré. Ceci représente les approvisionnements en lait d'une famille de 12 personnes pendant environ 80 jours.

LIMONADE ASEPTA REDONNE DE L'ENTRAIN
Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

CARINTHIA · CARMANIA · FRANCONIA



Déprimé?
Faites la cure Cunard!

Une traversée par la Cunard, c'est une vraie cure de jouvence! Vous respirez à pleins poumons l'air tonifiant du large. Votre appétit se réveille devant la fine cuisine Cunard. Vous découvrez, sur la piste de danse, que tout votre entrain est revenu. Et quand vous rentrez dans votre luxueuse cabine, c'est pour dormir d'un sommeil d'enfant.

Pendant toute la saison, presque chaque semaine, un paquebot Cunard part de Montréal ou de Québec pour l'Europe. Et vous avez le choix entre six ports d'arrivée: Le Havre, Southampton, Rotterdam, Greenock, Liverpool ou Cobh. Vous pouvez aussi vous embarquer à New York sur le Queen Elizabeth ou le Queen Mary—les deux plus grands paquebots du monde. Facilités de paiement si vous le désirez. Consultez une agence de voyages.

VOYAGER PAR CUNARD, C'EST DOUBLER SON PLAISIR.

CUNARD

VOUS ARRIVEZ REPOSÉ, VOUS REVENEZ RAJEUNI!

67, St-Pierre, Québec, P.Q. — Tél.: 692-0110



Un message d'intérêt public publié par M. Pierre Renaud, agent officiel du RIN, 10250 rue Clark, Montréal.

Congrès mémorable de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique

Comme les saisons, les congrès se succèdent mais ne se ressemblent pas. Telle est, du moins, l'histoire des grandes conventions de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, depuis sa fondation. Presque chaque congrès général a apporté quelque chose de nouveau. Le vingt-et-unième congrès, tenu au Collège de l'Assomption, à Worcester, Mass., les 27 et 28 mai dernier, a été à ce point de vue l'un des plus mémorables.

Des changements radicaux ont été apportés aux statuts et règlements, concernant l'administration. La caisse des oeuvres a été créée afin de mieux coordonner dans un même cadre les programmes de la Caisse de l'écolier, de la Caisse des vieillards et de la Caisse des oeuvres culturelles françaises. Ce qui a nécessité la création d'un nouveau poste, celui de directeur des Oeuvres.

Pour intensifier l'effort de la Société dans le domaine de la culture française, on a institué la Fondation scolaire St-Jean-Baptiste, dont l'unique but est d'octroyer des bourses à ceux qui se destinent à l'enseignement de la langue française.

Le 27 mai, il y eut messe solennelle d'action de grâces en l'église Notre-Dame-des-Canadiens, au centre de la ville de Worcester, suivie d'une soirée récréative en la salle paroissiale. Le célébrant fut Mgr Arthur-J. Gravel, P.D., curé de la paroisse Ste-Cécile de Leominster, Mass. Les TT. RR. PP. Louis-F. Dion, A.A., président du Collège de l'Assomption et Clarence Laplante, O.F.M., président du Collège St-François, de Biddeford, Me., remplirent les fonctions de diacre et de sous-diacre. M. l'abbé Charles-E. Bélanger, administrateur de la paroisse Notre-Dame, souhaita la bienvenue et présenta le prédicateur, Mgr Charles-J. Marcoux, P.D., curé de la paroisse St-Joseph, de Burlington, et chapelain diocésain pour les Conseils du Vermont.

La séance du samedi après-midi fut agrémentée de la visite de S. Exc. Mgr Bernard J. Flanagan, J.C.D., évêque de Worcester, qui exprima ses félicitations et ses meilleurs voeux à l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, exhortant ses administrateurs de la mettre de plus en plus au service de l'Eglise, selon le rôle du laïcat préconisé par le Concile Vatican II.

Le Congrès fut clôturé par le banquet de la reconnaissance, au gymnase-auditorium du Collège de l'Assomption. Tout le bureau de direction du Conseil de la Vie française en Amérique y assista. Le président de cet organisme, M. le juge André Miville-Deschêne félicita les Franco-Américains de leur fidélité à leurs traditions françaises.

Hommages à M. l'abbé Gaston Matte à l'Ancienne-Lorette

Le 29 mai dernier, un bel hommage d'amitié et de reconnaissance était rendu à M. l'abbé Gaston Matte, maintenant vicaire à St-Joseph de Québec. Il a consacré neuf années de fructueux ministère à l'Ancienne-Lorette. Cette fête d'adieu et de reconnaissance coïncidait avec le 13e anniversaire d'ordination sacerdotale de M. l'abbé Matte.

Les paroissiens ont fait salle comble dans le grand gymnase du collège de l'Ancienne-Lorette pour offrir un tribut de chaleureux remerciements à celui qui a su conquérir leur coeur. A tour de rôle, plusieurs orateurs, se faisant l'interprète de divers groupements paroissiaux, ont réussi un tour d'horizon montrant l'apostolat accompli par M. l'abbé Matte à l'Ancienne-Lorette.

Chacun sait avec quel zèle et quel amour il visitait régulièrement les malades, apportant le baume de ses bonnes paroles et de sa bonne humeur, distribuant les sacrements qui donnent la force dans la maladie. On a signalé avec fierté les services rendus par M. l'abbé Matte auprès des jeunes couples qui se préparent à une vie conjugale que chacun veut heureuse. Etant l'âme dirigeante des cours de préparation au mariage, M. l'abbé Matte a lancé de jeunes foyers dans la vie matrimoniale, armés de solides principes, de renseignements précieux à la bonne entente et au bonheur vrai.

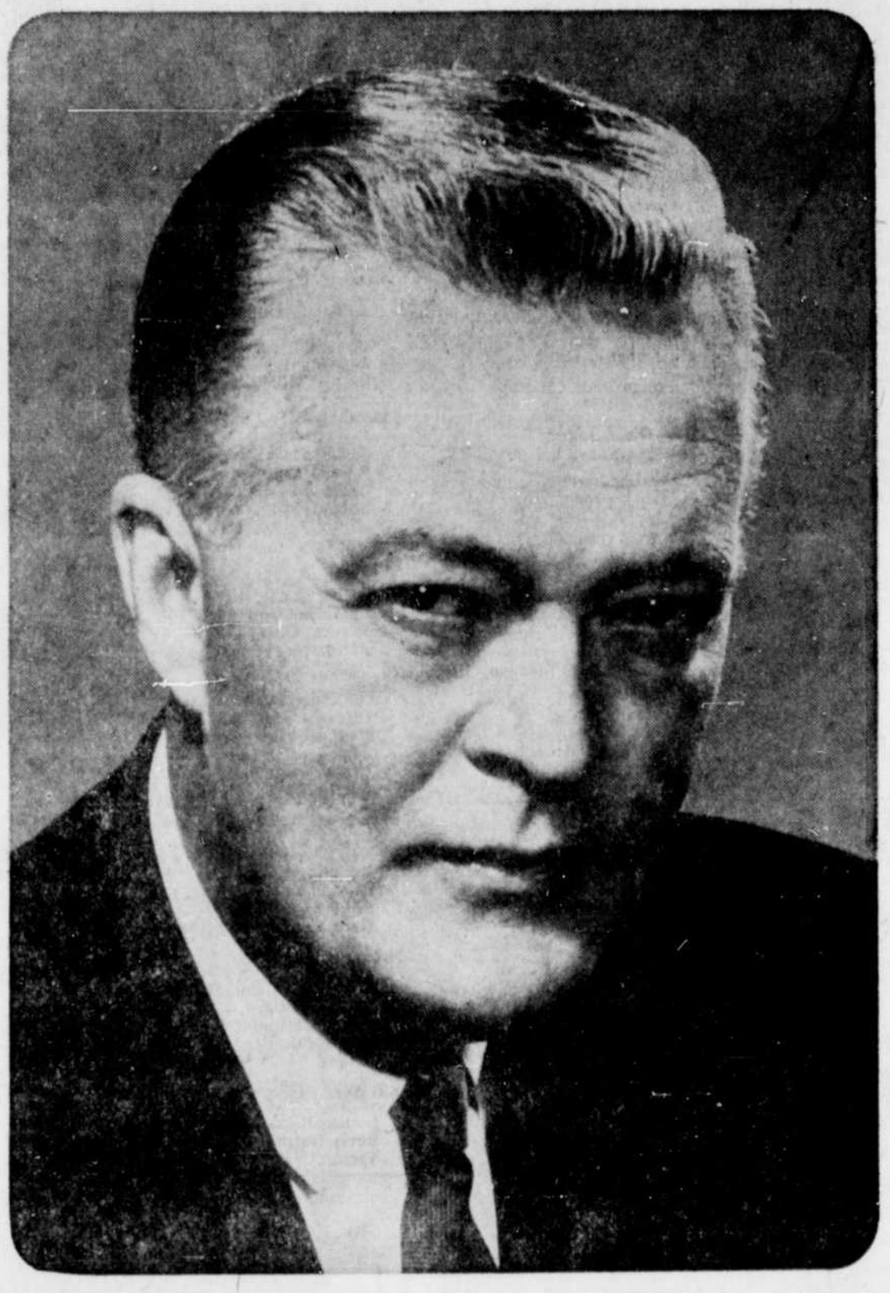
L'oeuvre gigantesque accomplie dans le domaine du renouveau liturgique a été soulignée de façon remarquable. En qualité d'aumônier du comité de liturgie, il a su insuffler la charité nécessaire au bon fonctionnement de cette organisation. Dans un domaine différent, l'organisme des loisirs a tenu également à remercier celui qui, par son enthousiasme communicatif, ses conseils précieux, et même par son travail manuel, a pu créer un esprit d'équipe au sein des organisateurs des loisirs. L'élan est donné et les paroissiens désirent mener à bonne fin l'oeuvre si bien commencée par M. l'abbé Matte et ses dévoués acolytes.

Les Dames Fermières de l'Ancienne-Lorette à leur tour, remercient le héros de la fête pour son appui moral généreusement accordé, et les conseils utiles donnés avec simplicité et sincérité. Les enfants des écoles de l'Ancienne-Lorette, bénéficiaires des visites et des catéchismes de l'abbé Matte ont tenu à manifester leur reconnaissance en déléguant la petite maîtrise de l'école Notre-Dame qui a interprété deux magnifiques chansons avec un brio remarquable.

Une gentille demoiselle présenta à M. l'abbé Matte une gerbe de fleurs, symbole des sentiments d'estime et d'affection de toute une population. De plus, un autel artistiquement travaillé fut offert au jubilaire, avec l'espoir que les prières de l'abbé Matte fassent rejaillir sur ses anciens paroissiens, les bénédictions de Dieu. Enfin, une bourse généreuse, fruit d'une collecte auprès des paroissiens, fut remise à M. l'abbé Gaston Matte.

Et c'est avec plaisir que l'auditoire reçut les paroles de bonté, de regret, d'espoir que l'abbé Matte adressa d'une voix quelque peu émue. Il rappela brièvement les diverses étapes des neuf années passées à l'Ancienne-Lorette. Ensuite, il remercia tous ceux, qui lui ont aidé dans l'exercice de son apostolat, dans les différents domaines de son activité. La soirée prit fin, pendant que les paroissiens défilaient pour donner une chaleureuse poignée de mains à M. l'abbé Gaston Matte, leur prêtre et leur ami.

pour
un Québec fort...



gardons
le Québec en marche

demain
VOTONS QUÉBEC
VOTONS LIBÉRAL

Message d'intérêt public publié par M. Jean Morin, 905 rue Pratt, Montréal 8, agent officiel du Parti Libéral du Québec.

GRANDE PARADE



MAISONS MODELES





à L'ANCIENNE-LORETTE

du 4 au 19 juin

RUE de LA JOIE

16 MODELES ULTRA-MODERNES

AVEC TOUT LE CONFORT POUR LA FAMILLE

PARTICIPEZ AU CONCOURS

Faites votre choix!

Un jeu simple et amusant!

Tout ce dont vous avez à faire est de vous procurer le programme contenant les plans de 16 maisons à LA PARADE DES MAISONS MODELES rue de la Joie à l'Ancienne-Lorette et de choisir le modèle que vous préférez... A l'intérieur de cette brochure vous y trouverez un coupon de participation que vous devrez compléter et déposer à l'endroit indiqué sur le site de la parade.

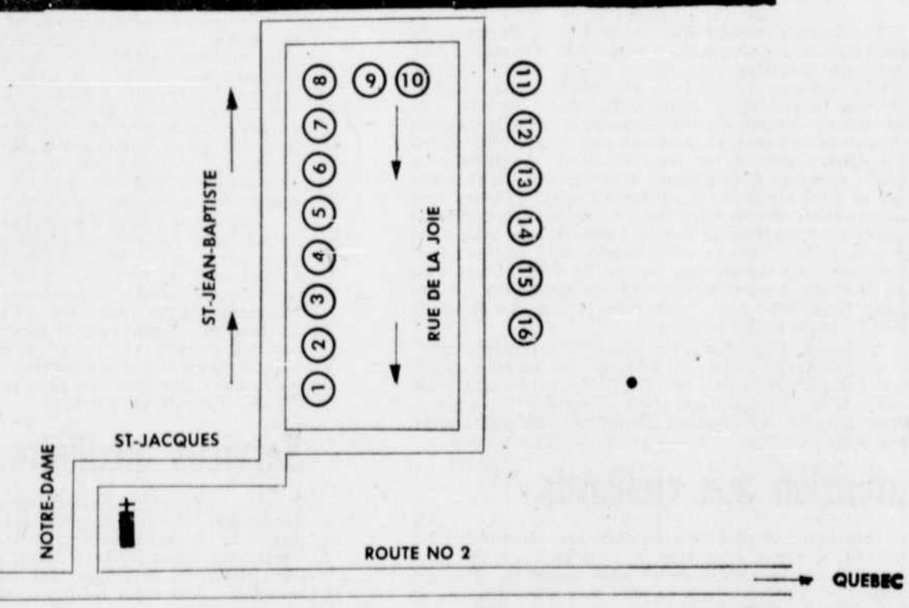
GAGNEZ une auto **ANGLIA 1966**



Quel que soit votre choix... vous avez la chance de gagner! En répondant à une question facile.

ASSOCIATION NATIONALE DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS

ANCH



SOCIETE des CONSTRUCTEURS d'HABITATION du DISTRICT de QUEBEC INC.

① **A PAQUET CONSTRUCTION INC.** 1420 Ste-Cécile Ancienne-Lorette — 872-7948	② **MARCEL BOITEAU ENR.** 1458 Père Chaumonot Ancienne-Lorette — 872-2784	③ **LUCIEN PAQUET** 1984 Notre-Dame Ancienne-Lorette — 872-2632	④ **ROSAIRE LAMBERT** Casier Postal 201 St-Nicolas, Cté Lévis 832-4152	⑤ **ADRIEN MARTEL** 1444 St-Victor Ancienne-Lorette — 872-7925	⑥ **PARADIS & NICOLE INC.** 3150 Hochelaga Ste-Foy — 656-9818	⑦ **GAUVIN & HAMEL ENR.** 1389 St-Alphonse Ancienne-Lorette — 872-2343	⑧ **3 C INC. (Claude Mayrand)** 383, 86e Rue Ouest Charlesbourg — 626-0579
⑨ **J.-P. PAQUET CONSTRUCTEUR LTEE** 1390 Ste-Cécile Ancienne-Lorette — 872-7088	⑩ **J.-G.-B. CONSTRUCTION INC.** 135, 94e Rue Ouest Charlesbourg — 626-3912	⑪ **ENTREPRISES DU BON CONSEIL LTEE** 2169 de Grand-Pré Québec — 661-1272	⑫ **RAYMOND ASSELIN INC.** 1232 rue Savoie Orsainville — 681-1594	⑬ **GAUVIN & HAMEL ENR.** 1389 St-Alphonse Ancienne-Lorette — 872-2343	⑭ **RAYMOND TURGEON LTEE** 25, Fleurie, Charlesbourg Ouest 623-5654	⑮ **BENOIT DUMAIS LTEE** 2320 Mont Thabor Québec 3 — 523-2977	⑯ **J.-P. PAQUET CONSTRUCTEUR LTEE** 1390 Ste-Cécile Ancienne-Lorette — 872-7088

Les personnes âgées (4)

Service d'auxiliaires familiales créé à l'automne dans le diocèse de Québec

Par Lise LACHANCE

Le Conseil des Central des Oeuvres veut créer un service autonome d'auxiliaires familiales, afin de dépanner les gens qui sont dans une situation critique. C'est ce que nous a déclaré hier M. Léon-G. Cantin, directeur général du Conseil, soulignant l'urgence d'une telle fondation devant la pénurie croissante de jeune filles pour assurer les tâches domestiques.

Ce projet dont la réalisation dépend et du succès de la campagne de la plume rouge qui se tiendra à l'automne et des subventions gouvernementales, est actuellement à l'étude. Il s'agirait — M. Cantin a insisté là-dessus — d'un service d'auxiliaires et non pas d'aides. C'est-à-dire que les empioyées de l'organisme seraient dépêchées dans les foyers pour une période limitée, le temps de permettre aux personnes secourues de reprendre leur souffle et d'envisager une solution permanente. On estime que trois semaines ou un mois suffiraient en principe comme dépannage. C'est à la travailleuse sociale qu'il reviendra de faire un étude de la situation afin d'évaluer les besoins et de transmettre au Conseil des oeuvres les recommandations qui s'appliquent à chaque cas. Son rapport déterminera la gratuité ou le coût des services. Celui-ci s'échelonnera, selon les ressources propres à chacun.

Combien d'auxiliaires seront-elles ? M. Cantin estime qu'une trentaine ne seraient pas de trop. L'embauchage dépendra cependant du nombre de jeunes filles qui suivront les cours que le Service national de placement destine aux futures aides et auxiliaires ménagères. Car il va sans dire qu'on ne peut envoyer dans une famille où l'épouse est hospitalisée, vient de sortir de l'hôpital ou de mourir, une personne sans aucune notion de psychologie, d'administration budgétaire, d'art culinaire, etc.

Le Conseil des oeuvres compte, depuis janvier, deux auxiliaires. Engagées à titre d'expérience, elles ne fournissent pas à la tâche. C'est la raison pour laquelle on veut étendre le service. La demande est très forte et ne peut qu'augmenter.

Besoin urgent pour les vieillards

Même si la création d'un service autonome d'auxiliaires familiales touche la société tout entière parce que tous, quels que soient leur âge et leur milieu social, peuvent en avoir besoin un jour au l'autre, il reste que cette initiative est particulièrement heureuse pour les vieillards.

On dit qu'environ 90 pour cent des personnes âgées ne sont pas impotentes physiquement ni mentalement au point de requérir des soins spéciaux. Parfait ! Mais les vieux ne sont-ils pas exposés plus que les autres, à cause de leur constitution affaiblie, à des petits bobos, à des maladies ? Chacun connait des parents ou des voisins pour qui une chute, bénigne en soi, s'est révélée grave : os fracturés ou cassés, qui n'arrivent pas à "reprendre" malgré l'immobilisation dans le plâtre. Qu'advient-il alors du vieillard pour qui l'épouse, loin de faire mijoter les bons petits plats d'antan, ne peut même pas préparer un sandwich ? Les prisonniers ne vivent pas de pain sec et d'eau claire. Les vieillards non plus. Et puis il y a la poussière qui s'accumule sur les meubles alors que le réfrigérateur se vide. L'intervention d'une auxiliaire familiale s'impose. On reconnait même que c'est du service d'aide ménagère à temps partiel que les vieilles gens ont le plus besoin.

Voilà pourquoi le projet du Conseil des oeuvres est si important. Il s'ajoutera à l'action de deux organismes québécois pour fournir au public des services, certes, mais aussi une certaine sécurité : celle de savoir que quelqu'un est là "au cas où" . . . Les autres corps sont le Service familial et l'Oeuvre de l'Assistance aux malades à domicile. Ni l'un ni l'autre ne se limitent aux vieillards mais l'observation que nous faisions plus haut est encore valable, à savoir que les gens âgés constituent une bonne proportion des bénéficaires.

Service de dépannage

Le Service familial qui opère depuis plusieurs années emploie une quinzaine d'auxiliaires ménagères. Le dépannage constitue leur raison d'être, comme il l'est pour l'Assistance des malades à domicile. Dans ce dernier cas, cependant, il s'agit d'une toute nouvelle section qui ne compte qu'une personne. Mais le nombre des malades assistés augmentant peu à peu, on prévoit qu'il faudra embaucher du personnel supplémentaire dans le domaine domestique. D'ici là, l'auxiliaire mène deux ou trois cas de front. Elle va quelques heures chez l'un, quelques heures chez l'autre. Quand plusieurs cas urgents se présentent et que la jeune fille ne peut fournir à la tâche, l'Oeuvre communique avec le bureau de placement. La travailleuse sociale de l'organisme, Mlle Lise Mathieu, nous a déclaré que, de mars 1965 à maintenant, l'auxiliaire s'est occupée de 17 cas. La durée de l'aide varie de 2 jour à 3 mois.

L'Oeuvre d'assistance aux malades à domicile fournit de nombreux autres avantages : les services médicaux, infirmières, social, de laboratoire et de physiothérapie. Mlle Thérèse Saint-Onge, directrice du nursing, estime que sur les quelque 100 patients soignés chaque mois, près d'un tiers sont des personnes âgées.

Extension aux vieillards

Sensibilité au problème du vieil âge, le conseil d'administration réuni avant-hier a émis le voeu de développer un service psycho-social pour vieillards. Une demande sera envoyée dans ce sens aux ministères de la Santé d'Ottawa et de Québec. Ce sont en effet les gouvernements fédéral et provincial qui se partagent les frais des services, car la nouvelle formule de l'Oeuvre qui constitue un projet pilote est née d'une entente entre les deux gouvernements.

Chacun étant suivi par son propre médecin, les honoraires de ce dernier ne sont pas défrayés par l'Oeuvre. Ils sont cependant couverts, dans le cas des vieillards et des indigents, par la loi de l'assistance-médicale en vigueur depuis le 1er avril.

Des infirmières visitent les malades, aident à leur réhabilitation. A-t-on besoin d'un appareil quelconque à cette fin ? Le Service de réhabilitation transporte les personnes rue St-Cyrille ou vont chez elles. Le service de laboratoire se déplace également.

Rôle humain

L'évaluation sociale dont nous parlions plus haut comprend l'étude des relations sociales du malade; de l'aide que sa famille est en mesure de lui fournir; de la qualité du milieu dans lequel il vit; des conditions d'habitation, etc. Beaucoup de cas sont suivis régulièrement en guise d'encouragement, lors de visites amicales. Cette dernière fonction n'échoit pas exclusivement à la travailleuse sociale — surtout quand elle est seule comme à l'Oeuvre — mais aussi aux infirmières visiteuses. Le rôle de cette dernière est éminemment riche. En plus des soins proprement infirmiers, elle doit orienter le malade vers une indépendance totale vis-à-vis de son entourage et devenir un agent de liaison entre le médecin, l'hôpital et la famille.

Un cercle vicieux

Comme nous pouvons le constater, si l'Oeuvre de l'assistance aux malades à domicile offre des services médicaux et infirmiers très complets, Québec ne connait qu'un embryon d'organisation quant aux services d'aide ménagère. La nature humaine étant ce qu'elle est, certains se réjouiront sans doute d'apprendre que la situation n'est guère plus reluisante dans le reste du pays et, qui plus est, aussi bien dans le secteur médical qu'auxiliaire. Nous sommes même souvent devant un cercle vicieux déconcertant : d'une part il y a, au Canada, une grande carence de soins à domicile, ce qui force les vieillards atteints de maladie chronique, à entrer en institution, alors qu'ils pourraient facilement être traités à la maison; d'autre part, on note une extrême pénurie d'installations établies et équipées pour répondre aux besoins des personnes qui souffrent d'une maladie de longue durée. Au dire du Comité spécial du Sénat sur la gérontologie, la situation est tellement désespérée que des maisons de repos dont la qualité est discutable au point qu'elles ne devraient pas fonctionner possèdent de longues listes d'attente. En outre, en principe, les maisons de garde ne sont pas comprises dans le régime d'assurance-hospitalisation de sorte que, sauf s'ils sont admis à titre d'indigents et qu'ainsi leurs dépenses sont payées par les autorité publiques, les malades ou leurs parents doivent tout défrayer. Le coût moyen serait de $8. à $10. par jour, et souvent davantage.

Raisons du retard

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social explique ce retard dans le développement de programmes de soins à domicile par le fait que la nature de l'exercice de la médecine au Canada met l'accent sur l'action en hôpital ou en cabinet et élimine les visites à domicile, sauf un minimum. Il est très difficile, dit-il, de ramener le médecin au foyer du malade. Une autre raison consisterait en ce que l'administration de programmes axés sur l'hôpital se révèle difficile faute d'une régionalisation des hôpitaux.

Peut-être que notre souci du moindre effort entre-t-il également en ligne de compte : à l'hôpital, le malade est certain qu'on le suit continuellement. Il peut être passif. Alors qu'il doit prendre lui-même les dispositions qui s'imposent pour s'assurer des soins à domicile.

Dans les régions rurales

Le comité spécial d'enquête sur la gérontologie recommande que, dans notre politique d'implantation des soins médicaux à domicile, on ne s'en tienne pas exclusivement aux villes mais qu'on en fasse également bénéficier les régions rurales. Ces services, croit-il, devraient se rattacher ou s'ingérer étroitement aux services de santé municipaux et régionaux. Le coût de ces programmes serait acquitté par la loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques par le moyen de subventions à l'action sanitaire ou dans le cadre d'un régime de santé plus complet.

Quant aux services d'auxiliaires familiales, le Comité estime qu'il revient aux gouvernements provinciaux et aux municipalités d'en défrayer le coût suivant une formule qui les fournirait gratuitement à tous les vieillards dont le revenu imposable est inférieur à un certain minimum: $1,200. pour les célibataires et $2,000. pour les couples. Voilà pour la recommandation aux gouvernements provinciaux. Au gouvernement fédéral le Comiét suggère que les services ménagers soient rangés parmi ceux dont les frais sont partagés en vertu du plan fédéral d'assistance publique.

Services auxiliaires à ajouter

Les politiques gouvernementales qui consistent à encourager le plus possible les vieillards à demeurer dans leur propre logis et qui considèrent les centres d'hébergement comme une solution extrême exigent par le fait même le développement de nombreux services à domicile. Les soins médicaux et l'aide ménagère constituent les fils à haut voltage de ce réseau. Mais d'autres, dont on ne peut se passer au début, devront éventuellement être branchés. Parmi ceux-là, on classe:

a) la livraison de repas chauds, pour ceux qui ne peuvent apprêter leurs propres repas. La formule qu'ont adoptée certains pays consiste à préparer des repas dans un centre communautaire — un local paroissial par exemple — et à les livrer sous emballage spécial. Une seule initiative du genre a été mise sur pied au Canada. C'est le résultat d'une collaboration entre la Croix-Rouge et l'IODE de Brantford, Ontario.

Deux autres solutions sont possibles dans ce domaine. Plutôt que de laisser des bénévoles préparer les repas dans les centres communautaires, on peut demander à des restaurants et à des traiteurs de le faire. L'achat serait accompagné d'une livraison à domicile. Il y a enfin, pour les personnes âgées qui peuvent sortir, la possibilité de se rendre à des endroits spécifiques (centres, cercles, etc.) où tous se retrouvent. Toronto et Ottawa appliquent cette dernière formule.

Tous sont d'accord pour reconnaitre que le service des repas ne prévient pas seulement la sous-alimentation mais comporte aussi des avantages sociaux et psychologiques.

b) les visites de bénévoles à des vieillards isolés de la société. Ces personnes qui donnent de leur temps ont une grande influence sur le moral des vieilles gens en atténuant le sentiment que ces derniers peuvent éprouver d'être abandonnés. Au côté psychologique de cette action s'ajoutent des aspects directement pratiques qui, à leur tour, influent sur le psychisme.

Ces aspects pratiques, ce sont: l'aide aux emplettes; le blanchissage; le transport à une clinique, à un cercle ou à l'église; la livraison et le retour des livres de la bibliothèque; l'exécution de certains travaux comme le pelletage de la neige, la coupe du gazon et la pose des grillages, etc.

Domaine ouvert au bénévolat

Tous ces services éminemment humains constituent un champ ouvert aux bénévoles. Et ce serait tellement plus enrichissant que d'organiser des thés afin de recueillir des fonds pour Pierre, Jean, Jacques.

A notre avis, le recrutement des bénévoles devrait être accompagné d'une certaine formation portant sur la psychologie des gens âgés. Il serait bon que la personne qui se dévoue visite régulièrement le même vieillard. Car ce dernier a besoin de sentir un contact humain, sûr, durable. C'est d'ailleurs de cette façon que se tissent les liens d'affection. Antoine de Saint-Exupéry ne disait-il pas qu'il faut "s'apprivoiser" ?

Le rôle de l'Etat

Le bénévolat est vital. Mais il ne saurait réaliser seul l'implantation d'un réseau de soins à domicile. Une certaine planification est nécessaire. Il faut coordonner étroitement les services d'aide à domicile avec les services de consultation professionnelle et les services (institutions aussi) de santé. D'autre part, il faudrait pourvoir, sur le plan administratif, à l'intégration des divers services d'aide à domicile. C'est dans la planification, le support et le contrôle que se situe le rôle de l'Etat. Autrement, nous devrons faire face à une fragmentation, c'est-à-dire à une duplication des tâches, donc à une perte d'énergies précieuses. Toute politique qui se veut réaliste doit, dans certains cas particuliers, prévoir de la part de l'Etat des investissements d'ordre capital en vue d'aider à la mise en place des structures car, sans cet apport, les groupes les plus défavorisés ne parviendront pas à se donner l'équipement nécessaire à la réadaptation et à la promotion des leurs. Et, privés de cet équipement, ils seront empêchés de jouir des avantages offerts sous forme de prestation en argent et en services.

En plus de coordonner l'activité du ministère de la Santé et du ministère de la Famille et du Bien-être social, l'Etat pourrait très bien formuler des normes relatives à l'administration et à la couverture des besoins des personnes âgées concernant les soins à domicile.

Secteurs privés et publics

Selon le rapport final du Comité spécial d'enquête sur la gérontologie, ce qui urge actuellement dans la plupart des collectivités, "c'est une étroite collaboration entre les secteurs publics et privés et un esprit ouvert à l'expérimentation en ce qui concerne les besoins auxquels il faut répondre". Parmi les responsabilités immédiates des autorités publiques, le rapport place la nécessité de fournir de plus grandes ressources financières, d'établir des normes, de diffuser des renseignements et d'assurer un service de consultation au bénéfice des groupements bénévoles.

Collaboration des vieillards

La participation active des vieilles gens est également nécessaire à l'étude de leurs propres problèmes et à la recherche de solutions adéquates. A ce sujet, le Dr Armand Rioux, médecin coordonnateur de l'Oeuvre d'assistance aux malades à domicile, croit que les "jeunes vieux", c'est-à-dire les gens qui ont aux alentours de 65 ans, peuvent grandement contribuer à trouver des formules visant au mieux-être des vieillards. D'une part ils commencent à vivre cette expérience du vieil âge, donc sont sensibilisés aux problèmes que doivent affronter nos vieux. D'autre part, ils sont assez jeunes et dynamiques pour concevoir les solutions les meilleures et faire les pressions qui s'imposent.

Urgence

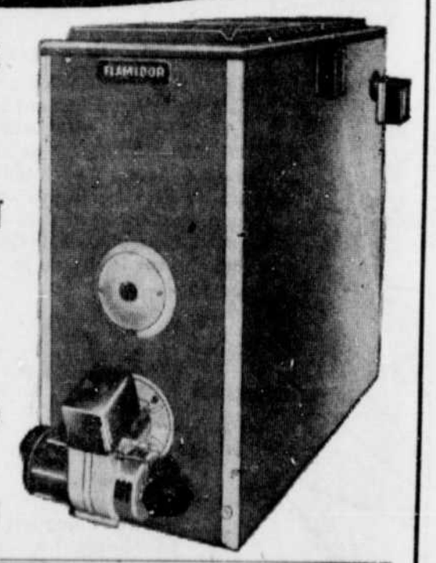
L'expérience prouve que l'établissement de certaines ressources tels les services à domicile dont l'importance ne peut être mise en doute, atténu ou retarde les caractères pathologiques du vieillissement. Tous ont intérêt à rester éveillés aux problèmes des vieillards puisque la majorité atteindra sans doute le troisième âge. Les sociologues et les gouvernants doivent ouvrir spécialement l'oeil et l'esprit car c'est d'eux que dépend en grande partie le bonheur ou le malheur que nous trouverons au bout de notre route.

N.B. — Il sera question, mardi, des centres diurnes pour vieillards et des clubs de l'âge d'or.



• NID SOLIDE — L'armature d'acier d'un édifice a plu à un oiseau. Il a donc décidé d'y aménager son nid et après, il a pondu un oeuf. C'est en même temps l'histoire toute simple de la naissance d'une petite famille.

SUR 16 MAISONS CONSTRUITES
sur le site de la
PARADE DES MAISONS MODELES
14 SONT CHAUFFEES AVEC
FLAMIDOR CORPORATION



- GARANTIE DE 10 ANS
- UN AN DE SERVICE GRATUIT
- PLAN DE FINANCEMENT A VOTRE CHOIX
- AUCUN COMPTANT REQUIS

Pour votre confort adoptez FLAMIDOR

Voici la liste des constructeurs qui ont choisi le chauffage Flamidor

Ray. Asselin Inc. — Adrien Martel
Marcel Boiteau Enr. — A. Paquet Construction Inc.
Ent. Bon-Conseil Ltée — J.-P. Paquet Const. Ltée (2)
Gauvin & Hamel Enr. (2) — Lucien Paquet Ent. Const.
J. G. B. Construction Inc. — Paradis & Nicole Inc.
Rosaire Lambert — Raymond Turgeon Ltée

FLAMIDOR
2040 McInenly, Sillery — Tél. : 681-6156

LIONEL GOSSELIN
ENTREPRENEUR
GENERAL INC.
9185, Du Plateau, Charlesbourg
Conseillers en immeubles et prêts hypothécaires
MAISONS MODELES A :
- CHARLESBOURG
- ORSAINVILLE
- NEUFCHATEL
- LES SAULES

BUREAU DES VENTES 626-4742

LOUIS RHEAUME INC.
599, 8e rue, Québec
Tél. : 529-2111
QUALITE — SERVICE



Manufacturiers de
PORTES CHASSIS ARMOIRES
AMEUBLEMENT DE BUREAUX ET MAGASINS
MOBILIERS D'EGLISES
- Escaliers
- Pharmacies
- Planches à repasser
- Plinthes
- Chambranles
- Moulures de toutes sortes

ESTIMES GRATUITS sur demande
PORTES MODERNFOLD ET SPACEMASTER

BOIS et MATÉRIAUX de CONSTRUCTION

- PLANCHES MURALES de toutes sortes
- BARDEAUX MASONITE
- MERISIER — CHENE FRENE
- ARBORITE
- MERISIER A PLANCHER
- PORTES
- CEDRE DE LA COLOMBIE
- LATTES
- B-C-FIR préparé ou brut de toutes dimensions
- CONTRE-PLAQUE (Veneer)
- EPINETTE

Visitez notre nouveau local de PLANCHES MURALES revisé et remis à neuf, il facilitera vos achats.



600, 1ère RUE,
LIMOILOU - Qué. 3 - Tél. : 525-4708

LE 5 JUIN, L'AVENIR DES QUÉBÉCOIS EST ASSURÉ PAR L'UNION NATIONALE



A PARTIR DU 5 JUIN,
LE GOUVERNEMENT DE L'UNION NATIONALE
s'engage à:

exempter d'impôt les célibataires qui gagnent moins de $2,000 et les gens mariés qui gagnent moins de $4,000;

établir un nouveau Code du Travail, un Conseil de l'emploi et une Commission tripartite d'enquête et de conciliation;

mettre de l'ordre dans le ministère de l'éducation et respecter la liberté des parents, des professeurs et des écoliers;

établir un code du syndicalisme agricole, l'assurance-récolte et l'assurance-bétail;

exempter de droits successoraux les capitaux investis dans le développement du Québec;

s'engager, par l'Assurance-travail, à donner à tous les Québécois des emplois bien payés;

favoriser l'entreprise privée, créatrice d'emplois;

exercer 100% de nos droits et disposer de 100% des impôts sur le revenu, les corporations et les successions, et de 100% de la sécurité sociale.

UN VOTE POUR L'UNION NATIONALE

C'EST UN VOTE POUR

QUÉBEC D'ABORD !

Cette annonce est autorisée par Léo Davignon, 1290 rue Saint-Denis, Montréal, agent officiel de l'Union Nationale

900 instituteurs seront reçus par la Rég. Chauveau

Le président de la commission scolaire régionale Chauveau a déclaré hier qu'il était prêt, avec les représentants des 16 autres commissions scolaires concernées, à rencontrer les quelque 900 instituteurs démissionnaires si ces derniers en expriment le désir.

M. Charles-A. Savard qui était entouré de représentants des 17 commissions scolaires impliquées dans le conflit a tenu à souligner qu'il ne prenait aucune attitude antisyndicale.

Le président de la commission scolaire Chauveau, parlant au nom des 16 autres commissions scolaires, lors d'une conférence de presse hier soir, a réitéré sa décision de faire connaître à M. Dupont les raisons de son congédiement le 14 juin, après les élections scolaires.

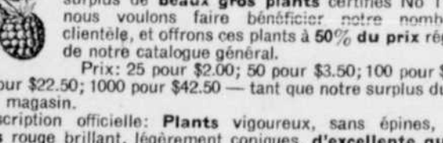
Il a par ailleurs précisé que, tout comme le directeur des études, il ne pouvait blâmer le travail accompli par M. Dupont.

Tél.: 523-6921
Léo SEVIGNY Enr.
Exterminateurs d'insectes et rongeurs nuisibles.
Rep. National Chemical Extermination Co.
85, ave Lafresnière, Ste-Foy, Québec

VERRES de CONTACT
Dr Marcel Tremblay
OPTOMETRISTE
872, 3e Avenue Québec 524-2869



MECANICIEN DEMANDE
Mécanicien de classe A ou B demandé pour entretenir une flotte de six camions, ouvrage à l'année et salaire selon qualifications. Assurance - groupe et maladie.
Pour informations appelez à
663-4229 ou 822-1371



VENTE Spéciale de FRAMBOISIERS Certifiés No 1 Viking
Notre **récolte de plants** l'automne passé ayant été le double d'une récolte normale, nous avons un surplus de **beaux gros plants** certifiés No 1 dont nous voulons faire bénéficier notre nombreuse clientèle, et offrons ces plants à **50% du prix** régulier de notre catalogue général.
Prix: 25 pour $2.00; 50 pour $3.50; 100 pour $6.00; 500 pour $22.50; 1000 pour $42.50 — tant que notre surplus durera. F.o.b. magasin.
Description officielle: **Plants** vigoureux, sans épines, **gros fruits** rouge brillant, légèrement coniques, **d'excellente qualité** pour dessert, conserves ou congélation. C'est une **aubaine** à ne pas manquer.
W. H. PERRON & Cie Ltée (79)
515 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, (Ville de Laval) P.Q. TÉL. 681-1615

Directives du Cardinal Roy concernant la votation

Dans un effort pour éveiller les fidèles de l'archidiocèse de Québec à une vision chrétienne des élections, Son Eminence le Cardinal Maurice Roy a remis, ce matin, aux journaux un texte sur les élections qui n'avait pu être lu dans toutes les églises le dimanche de la Pentecôte. Voici le texte intégral de ce communiqué :

"Vous serez appelés bientôt à choisir un représentant de l'autorité civile pour l'administration de cette province.

"Bien que dans notre pays, la loi n'oblige pas à voter, tous les électeurs qui ont souci du bien public comprendront que c'est pour eux un devoir d'exercer leur droit de vote à moins de raisons sérieuses.

"Le vote est un acte d'importance parce qu'il désigne le représentant de Dieu pour exercer l'autorité civile. Après avoir éclairé et formé votre conscience suivant les principes religieux et sociaux, donnez votre suffrage consciencieusement, sous le regard de Dieu, au candidat que vous croyez vraiment probe et capable de remplir son mandat, qui est de procurer le bien de la cité. Mais voter pour tel candidat, c'est aussi voter pour tel parti. Les électeurs ont donc l'obligation de tenir compte de la valeur des chefs de parti, de leur compétence, du programme qu'ils veulent suivre. Il est toujours défendu de voter pour un parti dont le programme contient des points contraires au droit naturel ou divin.

"Voter pour un parti parce qu'il promet plus d'avantages personnels, parce qu'il donne plus d'argent, c'est commettre un péché contre la justice distributive. C'est un désordre grave que de subordonner le bien commun de son pays ou de sa province à des intérêts privés ou à des ambitions personnelles.

"Le vote doit être libre et donné consciencieusement, c'est-à-dire en vue du bien commun, et non par esprit de parti ou pour des intérêts particuliers. Il est malhonnête de l'acheter, de le vendre ou de le forcer de quelque manière que ce soit. La tempérance est particulièrement nécessaire en temps d'élection, puisque chacun a le devoir d'user de son jugement avec lucidité et sans passion.

"Vous ne manquerez pas de prier afin que l'Esprit-Saint éclaire tous ceux qui prendront part à l'élection et que soient élus les candidats les plus probes et les plus aptes à promouvoir le bien commun de la société civile.

† **Maurice Cardinal Roy,**
Archevêque de Québec.

L'hon. Lesage: un Québec fort dans la confédération

Par REMY D'ANJOU

Montréal. — (P.C.) — Au cours d'une assemblée monstre, marquée par l'explosion d'une bombe dans une salle de toilette, le premier ministre Jean Lesage a refait hier soir son appel pour un Québec fort au sein de la confédération. Parlant au centre Paul Sauvé, où plus de 6,000 personnes étaient venues l'accueillir, M. Lesage a dénoncé l'isolationnisme vers lequel les séparatistes veulent nous entrainer et il a clamé: "Je refuse d'admettre qu'un Québecois dans le Canada est un Québecois vaincu".

"Je suis Québecois et rien de ce qui est Canadien ne m'est étranger. Je suis Canadien et rien de ce qui est humain ne m'est étranger," a crié le chef libéral.

L'incident de la bombe s'est produit alors que le ministre de la Famille et du Bien-être, M. René Lévesque, était à présenter le premier ministre.

Au moment de l'explosion dans une salle de toilette située à quelque 300 pieds de l'estrade d'honneur, M. Lévesque a lancé: "Ne vous en faites pas, mesdames et messieurs, c'est le sabotage qui commence".

Par contre, au début de son allocution, M. Lesage a dit que le pétard qui avait éclaté dans les salles de toilette "c'est le pétard de la réaction qui a sauté et qui a endommagé une toilette. L'eau a coulé la réaction aussi."

LA FOULE SE RETIRE

D'un autre côté, M. Lesage a qualifié "d'âneries" les déclarations du chef de l'opposition, qu'il a identifié comme "un monsieur dont le nom m'échappe" à l'effet qu'un gouvernement de l'Union nationale abolirait le péage sur la traverse entre Lévis et Québec et réglerait le coût de construction du métro de Montréal.

"Ce n'est pas surprenant qu'il ait eu la frousse. Il est arrivé jeudi soir à son assemblée à 10 h. 15. Pourquoi n'est-il pas venu me rencontrer à la télévision comme je le lui avait offert, et ce à 7 h. du soir."

"S'il était venu à la télévision et avait dit de telles âneries, je ne sais pas ce qui lui serait arrivé, a dt M. Lesage.

"Il a perdu la boule", a lancé un interrupteur.

"Il a tout perdu, ses élections avec", a rétorqué le premier ministre.

La foule nombreuse qui a accueilli M. Lesage lui a réservé à son entrée dans la salle une ovation de plus de huit minutes. Cependant, au milieu de l'assemblée les gradins de la salle surchauffée ont commencé à se vider à un rythme assez accéléré, de sorte que lorsque le chef libéral a terminé son discours, il ne restait que 3,000 personnes dans l'enceinte.

La majorité des ministres de la région de Montréal étaient sur l'estrade d'honneur, mais on remarquait néanmoins l'absence du ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, de celui des Travaux publics, M. René St-Pierre, et du ministre d'Etat Gérard Cournoyer.

VILLE FRANCAISE

Le premier ministre a longuement parlé pendant son discours d'une heure et demie des réalisations que son gouvernement a faites en matière de voirie dans la région du grand Montréal.

Il a ensuite souligné que Montréal, la deuxième plus grande ville française du monde, se doit d'exposer l'image d'une ville prospère, d'une ville dynamique, et qu'elle doit surtout à tout prix se mériter ce titre de la deuxième ville française du monde en affichant le véritable visage qui est le sien, soit celui d'une ville où la population est en très grande majorité d'expression française.

"Le gouvernement du Québec croit que le moment est venu de joindre ses efforts à ceux des autorités municipales de votre ville pour que les milliers et les milliers de personnes qui viendront nous visiter à l'occasion de l'Expo repartent avec l'idée bien arrêtée que Montréal est la véritable métropole du Canada mais aussi et surtout qu'elle est une ville où le français est véritablement prioritaire".

C'était la dernière assemblée que doit tenir M. Lesage avant dimanche, jour du scrutin. Aujourd'hui, le chef libéral visitera des comités dans la circonscription de Louis-Hébert à Québec, comté qu'il représente à l'Assemblée législative.

Le syndicalisme doit fleurir au Québec (Dr Jutras)

Montréal. — (P.C) — Le chef conjoint du Ralliement national a déclaré hier soir que le syndicalisme doit fleurir au Québec, et que c'est le meilleur rempart contre l'établissement d'une dictature marxiste.

Le Dr René Jutras prenait la parole lors d'une assemblée politique, au terme de la campagne électorale, à l'appui du candidat du RN dans le comté de Bourassa, M. Gérard Ledoux.

Il a promis aux ouvriers québécois d'être les premiers pourvoyeurs du Québec si son parti était porté au pouvoir. Il en sera de même des agriculteurs, a-t-il ajouté.

L'assemblée réunissait environ 200 partisans dans la salle de l'école Gariépy, à Montréal-Nord, qui pouvait en contenir environ 300. Une dizaine de policiers armés de leurs bâtons avaient pour mission de maintenir l'ordre mais leur travail a été réduit à la plus simple expression.

Explosion d'un bâton de dynamite au sous-sol de l'aréna Paul Sauvé

MONTREAL PC — Un bâton de dynamite a explosé hier soir dans une salle de toilette au sous-sol de l'aréna Paul Sauvé, où près de 6,000 personnes étaient massés pour la dernière assemblée du parti libéral en vue des élections de demain.

Il n'y a pas de blessés et l'assemblée n'a pas été interrompue. La police a arrêté un homme .

Le ministre du Bien-Etre René Lévesque prononçait un discours au moment où l'explosion s'est fait entendre. Sans s'émouvoir, il a continué son discours et la foule est demeuré assise pendant que les journalistes se précipitaient en bas, o ùles dommages étaient très minimes.

l'entendre TOUJOURS UN PLAISIR



avec MAICO
le nom le plus réputé dans le domaine des appareils auditifs.
Retrouvez la joie d'entendre les sons agréables de la vie quotidienne avec MAICO, le nom reconnu depuis 30 ans en matière de prothèse auditive. Il existe un appareil auditif Maico de qualité pour chacun des défauts d'ouie les plus fréquents. Consultez sans tarder un expert MAICO ou encore, postez le coupon ci-dessous à l'adresse suivante:
Sans obligation de ma part, S.V.P. me faire parvenir plus de renseignements sur les appareils auditifs MAICO.
NOM.....
ADRESSE.....
SERVICE AUDITIF MAICO INC.
Centre Médico-Dentaire
815, Côte d'Abraham, Québec 4

POUR UN BON GOUVERNEMENT: D'EXCELLENTS TECHNOCRATES (Daniel Johnson)

Par DONAT VALOIS

St-Hyacinthe. — (P.C.) — Selon le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, tout gouvernement qui se veut efficace doit compter dans ses rangs non seulement des hommes de tous les secteurs de la population mais également d'excellents technocrates sous la direction de ministres lucides.

S'adressant hier à quelque 800 personnes qui faisaient salle comble à St-Hyacinthe, une ville de 30,000 âmes, M. Johnson s'est dit d'avis que la politique n'est plus comme autrefois puisque en plus d'hommes provenant de divers champs d'activité, il faut aussi des gens de formation universitaire très poussée.

"Le problème actuel du gouvernement Lesage, c'est que les technocrates sont meilleurs que les ministres et les députés", a affirmé M. Johnson, qui venait appuyer la candidature de M. Denis Bousquet, un professeur de 38 ans, qui fait la lutte au ministre des Travaux publics et député sortant dans St-Hyacinthe, M. René St-Pierre.

Notant qu'il comptait au nombre de ses candidats plusieurs compétences prêtes à prendre la relève des ministres libéraux, M. Johnson a dit que certains membres du cabinet Lesage ne comprennent rien au rapport des études effectuées par leurs technocrates.

"Les technocrates sont indispensables, de poursuivre le chef de l'Union nationale, mais il faut au-dessus d'eux des ministres pour leur dire, quand c'est le cas, qu'ils sont dans l'erreur."

Selon lui, tout bon gouvernement doit aussi compter parmi ses membres des hommes d'affaires qui sont un grand secours pour bien administrer une province.

APPEL DE THEO RICARD

Le précédant au micro, le député progressiste conservateur de St-Hyacinthe Bagot aux Communes, M. Théogène Ricard, a affirmé que la population bien pensante de la province ne doit pas ménager ses efforts pour se débarrasser du régime libéral le 5 juin prochain.

Il a par ailleurs loué l'acharnement du chef de l'Union nationale.

Plus tôt dans la soirée, M. Johnson s'était rendu appuyer ses candidats dans Richelieu, à Sorel, M. Maurice Martel, un pharmacien de 29 ans, et dans Verchères, à Beloeil, M. Roland Comtois, un courtier d'assurance de 48 ans.

Dans ces deux endroits, il a mis en garde la population contre certaines tactiques que les libéraux, selon lui, mettront vraisemblablement à exécution dimanche, jour de votation.

Il a dit que l'une des manoeuvres libérales consistera à demander, aux jeunes de 18 ans, de présenter leur certificat de naissance lorsqu'ils se rendront au bureau de scrutin.

M. Johnson a rappelé que point n'est nécessaire d'être en possession d'un acte de naissance si ses noms apparaissent sur les listes électorales.

Il n'a pas fourni d'autres précisions quant à la véracité de ces soi-disantes manoeuvres.

Aujourd'hui, le chef de l'Union nationale tiendra son dernier ralliement à St-Pie, dans Bagot, où il a une résidence.

Durant la journée, il visitera certains foyers de vieillards dispersés par tout le comté.

Appui du Dr G. Tremblay aux grévistes de Montmorency

Le candidat de l'Union Nationale dans le comté de Montmorency, le Dr Gaston Tremblay, a accordé hier soir son appui entier et complet aux quelque 2,000 grévistes de la Dominion Textile de Montmorency, dans le conflit qui les oppose aux dirigeants de cette entreprise.

Le Dr Tremblay, qui tenait hier soir à Montmorency une assemblée électorale, a blâmé le gouvernement provincial pour son inaction et sa politique de non ntervention dans ce conflit. M. Tremblay, qui est également maire de la ville de Beauport, a exprimé l'avis que les revendications des travailleurs en grève à la Dominion Textile de Montmorency représentaient un strict minimum et que pour cette raison, il prenait position en faveur des grévistes.

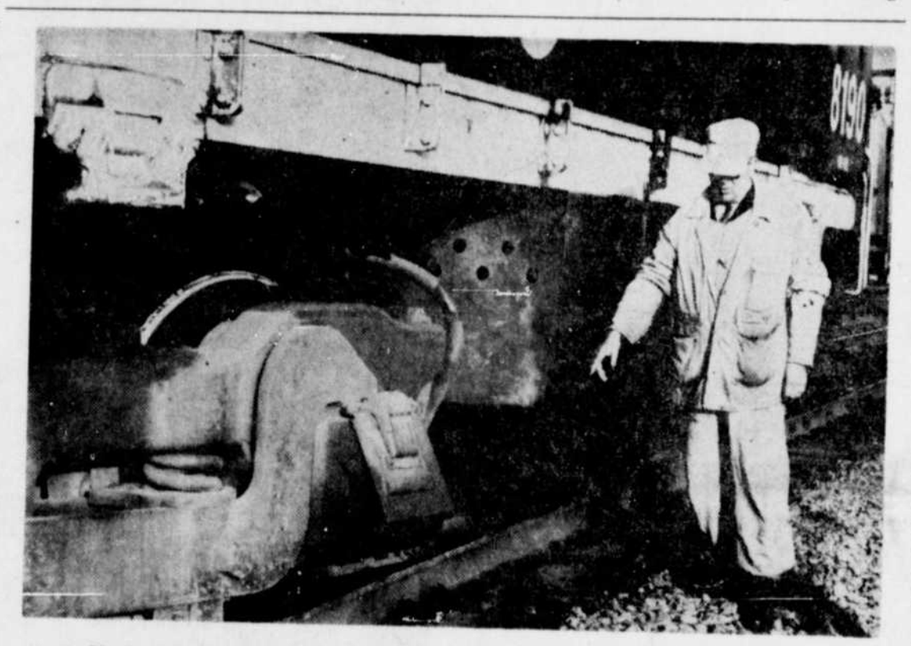
En matière d'Education, M. Tremblay a réitéré sa foi en la confessionnalité. Il a affirmé que les parents possédaient un droit strict et inaliénable quant au genre d'éducation à dispenser à leurs enfants. M. Tremblay a aussi fait état du problème des loisirs. Il a affirmé que l'Union Nationale, en ressuscitant le ministère de la jeunesse, se proposait de donner un nouvel essor aux loisirs, d'autant plus, disait-il, que nous sommes au seuil d'une civilisation des loisirs.

Le candidat U.N. dans le comté de Montmorency s'est aussi déclaré irrévocablement en faveur du maintien des institutions privées d'enseignement et a exprimé l'avis que des subventions gouvernementales devraient leur être versées en vue de leur assurer un fonctionnement plus compatible avec les buts que visent une éducation saine et poussée.

Les voies d'accès

Le maire de Beauport a blâmé l'actuel gouvernement relativement à son inertie concernant les voies d'accès à la côte de Beaupré. M. Tremblay a affirmé que les voies d'accès actuelles étaient nettement insuffisantes et a promis que si la population de la circonscription électorale de Montmorency l'élit son représentant à la législature du Québec, il travaillera à l'amélioration des voies d'accès, notamment en plaidant la cause d'un boulevard Ste-Anne à quatre voies.

Dans le domaine des expropriations, le Dr Tremblay estime que ceux qui en sont l'objet devraient avoir un traitement de justice. Ils devraient avoir, selon le Dr Tremblay, des conditions justes et équitables.



● Six à sept wagons d'un convoi du Canadien National ont déraillé, hier soir, vers 6h.50, en face de la Canadian Arsenal, soit du côté ouest du Bassin Louise. On s'est demandé, pendant un certain temps, si ce déraillement n'avait pas quelque rapport avec la grève des débardeurs qui sévit déjà depuis 26 jours dans la province de Québec, mais les faits ont été rétablis lorsque l'on a constaté qu'il était dû à une erreur d'aiguillage.



VOTEZ pour déterminer à l'avance le nombre de votes valides qui sera donné lors du scrutin provincial

CONDITIONS :
Déterminez à l'avance le nombre de votes valides qui sera donné lors des prochaines élections.

Utilisez le coupon ci-contre ou ceux qui paraîtront dans l'Action. Votez autant de fois que vous désirez en incluant un seul vote par enveloppe. Si la personne gagnante est abonnée à notre journal, elle se méritera la somme de $500.00 et si elle n'est pas abonnée elle gagnera la somme de $100.00.

Si deux personnes ou plus donnaient la même réponse, le nom du gagnant sera choisi au hasard et cette personne devra répondre à une question facile. Aucune correspondance ne sera échangée avec les concurrents. Le nombre de votes valides, révélé par le président général des élections d'après les chiffres reçus de présidents d'élection après le recensement des votes, déterminera le gagnant. Les employés de l'A. S. C. et de l'A.S. Ltée ainsi que les membres de leurs familles immédiates ne sont pas éligibles au prix de ce concours.

Coupon à remplir et à adresser à : l'Action (Concours) Place Jean-Talon, Québec 2
MES PREVISIONS SUR L'ELECTION EN COURS
Il y aura ..... électeurs qui utiliseront leur droit de vote.
Nom .....
Adresse ..... Tél.: .....
Affranchissez suffisamment vos envois et spécifiez sur l'enveloppe le mot "CONCOURS"

Il faudra quelques jours, après le scrutin, pour obtenir du président général des élections le chiffre gagnant. Continuez de suivre L'ACTION.

VOUS POUVEZ VOUS ABONNER OU RENOUVELER VOTRE ABONNEMENT à l'Action TEL. : 522-4771

		par porteur	par la poste
Pour 12 mois,	inclus	$17.00 ☐	$12.00 ☐
" 6 "	"	$ 8.75 ☐	$ 6.25 ☐
" 3 "	"	$ 4.50 ☐	$ 3.50 ☐

ou
Je préfère payer .40 au porteur chaque semaine ☐
Nom .....
Adresse .....
Tél. : .....

ÉLECTIONS PROVINCIALES
AVIS
AUX EMPLOYEURS

La loi électorale de Québec oblige tout employeur, le jour du scrutin (le dimanche 5 juin), à accorder à chaque électeur, à son emploi, quatre heures consécutives pour voter pendant les heures d'ouverture des bureaux de scrutin, de 10 heures a.m. à 8 heures p.m., sans tenir compte du temps normalement accordé pour le repas du midi. Aucune diminution de salaire ni aucune peine ne doivent être imposées à l'employé par suite de son absence durant cette période de congé. (Article 262)

Publiée par le président général des élections
François Drouin, C.R., 45, Place Jean-Talon, Cité de Québec

NOUVELLES D'OTTAWA NOUVELLES D'OTTAWA NOUVELLES D'OTTAWA NOUVELLES D'OTTAWA

Plan pour assurer le regroupement des fermes non rentables en Ontario

OTTAWA (PC) — Le ministre des Forêts, M. Maurice Sauvé, a annoncé vendredi matin qu'un plan destiné à assurer l'agrandissement et le regroupement des fermes non rentables de l'Ontario venait d'être approuvé dans le cadre de l'accord fédéral-provincial sur le développement agricole.

M. Sauvé a précisé qu'il s'agissait là du programme de regroupement le plus étendu qui ait encore été approuvé en vertu des accords de l'ARDA. Le programme vise à assurer aux fermes non rentables une étendue qui rapportera un revenu satisfaisant à l'exploitant.

L'accord a été conclu à la suite d'une étude qui a démontré que trois fermes sur quatre qui vendent pour $10,000 et plus de produits par année se sont agrandies sous l'occupation du présent exploitant. Par contre, seulement une ferme sur trois parmi celles qui vendent pour moins de $10,000 s'est agrandie.

En vertu du programme annoncé, l'ARDA achètera les fermes d'étendue insuffisante à mesure qu'elles seront à vendre et ces fermes seront unies à celle d'un exploitant qui a besoin d'étendre son domaine pour accroitre son revenu. Les terres seront louées à l'exploitant, avec première option d'achat.

Le programme se limite aux termes qui coûtent moins de $100 l'acre et les frais de développement ne doivent pas dépasser $50 l'acre.

M. Sauvé a ajouté que l'ARDA n'achètera des fermes que si elles sont à vendre, jamais par voie d'expropriation, et seulement si elles sont situées à distance commode d'une petite ferme qui a besoin de l'étendue achetée pour devenir une meilleure exploitation économique.

Afin de ne pas désavantager les propriétaires des fermes offertes à l'ARDA, les propriétaires pourront continuer à habiter la maison de ferme moyennant un modeste loyer.

Le gouvernement n'exerce aucun contrôle sur la presse

— Pearson

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement canadien a rappelé aux autorités soviétiques qu'il n'exerce aucun contrôle sur ce que publie la presse du Canada en réponse à des représentations soviétiques contre une présumée campagne anti-soviétique dans les journaux canadiens, a déclaré vendredi aux Communes le premier ministre M. Lester B. Pearson.

M. Pearson a déclaré qu'à la suite de ces représentations, faites à un membre du personnel de l'ambassade canadienne à Moscou le 1er juin dernier, le Canada a souligné aux autorités soviétiques que ses journaux publient des compte-rendus sur des sujets de leur choix.

La note soviétique de protestation affirmait que certaines forces "A l'intérieur du Canada ainsi qu'à l'extérieur" sont à l'oeuvre "pour nuire aux relations canado-soviétiques".

M. Pearson, qui répondait à une question de M. David Lewis NPD-York Sud, a ajouté que le gouvernement canadien attend avec chaleur la visite ce mois-ci d'une délégation de parlementaires soviétiques. M. Pearson a déclaré encore que le gouvernement canadien n'était conscient d'aucune provocation dirigée contre l'Union soviétique.

Réformer le ministère fédéral de la Justice "de la cave au grenier" (sénateur Pouliot)

OTTAWA PC — Le sénateur Jean-François Pouliot, libéral de Québec, a affirmé hier que le ministère fédéral de la Justice doit être réformé "de la cave au grenier" afin d'élaborer des lois plus claires.

Parlant au Sénat, M. Pouliot a précisé que certains projets de loi préparés par le ministère de la Justice sont incompréhensibles. Il a rappelé à ce sujet qu'il avait déjà dit au ministre de la Justice qu'un bill, étudié par le comité sur les banques et le commerce, était "aussi clair que de la boue".

La situation est grave, a-t-il ajouté. "J'espère qu'un jour ou l'autre ma protestation aura un succès".

Dans d'autres domaines, le bouillant sénateur a soutenu que l'achat d'un chef-d'oeuvre au coût de $6 millions par le Musée national "n'aurait pas de sens".

D'autre part, il a noté que les provinces adoptaient les unes après les autres des bills des droits de l'homme qui n'ont aucune signification et qui sont décevants. Beaucoup de gens, a-t-il poursuivi, parlent de la liberté et des droits de l'homme sans savoir ce qu'ils sont.

Enfin, le sénateur Pouliot a soutenu qu'aucune province n'a le droit de prendre le nom "d'Etat" comme on le fait au Québec, "la province où je suis né et dont je suis fier".

Aucun pouvoir qui permette de satisfaire une requête de l'Association des débardeurs (CTC)

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral du Travail, M. John R. Nicholson a déclaré aux Communes vendredi qu'il ne possède aucun pouvoir qui lui permette de satisfaire à une requête de l'Association internationale des débardeurs (CTC), qui a demandé que les compagnies de débardeurs soient substituées à la Fédération des armateurs du Canada comme agent négociateur dans la grève qui paralyse trois ports du Saint-Laurent depuis plus de trois semaines.

M. Nicholson a lu en Chambre un télégramme de l'Association adressé au premier ministre M. Lester B. Pearson dans lequel l'association déclare que si cette substitution intervenait, un règlement de la grève pourrait intervenir dans un bref délai.

Le télégramme de l'AID note que la plupart des compagnies maritimes représentées par la Fédération des armateurs ont leur siège social en Grande-Bretagne et déclare que la grève des débardeurs au Canada ne pourra prendre fin avant le règlement de la grève des marins, en Grande-Bretagne, si la substitution des agents de négociations n'est pas faite.

M. Nicholson a déclaré qu'il a répondu vendredi par télégramme à l'Association internationale des débardeurs pour lui rappeler que bon nombre de certifications émises par le Conseil canadien des relations ouvrières reconnaissaient la Fédération des armateurs et l'Association internationale des débardeurs comme agents négociateurs.

"Il m'est impossible de déplacer l'une ou l'autre des deux parties", a ajouté le ministre dans son télégramme de réponse, à l'AID.

M. Nicholson a par ailleurs déclaré que les affirmations contenues dans le télégramme de l'AID au premier ministre ne sont pas toutes exactes. Il a souligné notamment que la Fédération des armateurs du Canada groupe également des compagnies maritimes canadiennes.

L'AID demande que les compagnies de débardeurs, qui sont les employeurs directs des débardeurs ,soient habilitées à négocier à la place de la Fédération des armateurs.

Le télégramme de l'association précisait qu'en raison de l'attitude "capricieuse" de la Fédération des armateurs, le règlement de la grève dans les ports du Saint-Laurent serait bloqué par la grève des marins en Grande-Bretagne si la fédération continuait de négocier du côté patronal.

Le chef de l'opposition M. John Diefenbaker a commenté que les déclarations du ministre montrent qu'il y a peu d'espoir d'un règlement prochain de la grève des débardeurs des ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières ajoutant que la grève avait des conséquences "de plus en plus désastreuses sur l'économie du pays".

Le chef conservateur a demandé au ministre de dire si le gouvernement entend agir dans "l'intérêt national".

Le ministre du Travail a demandé à l'opposition de formuler des suggestions si elle en avait à formuler.

"Voilà, a ajouté M. Diefenbaker, que le gouvernement se décharge de ses responsabilités sur le dos de l'opposition".

Ventes d'autos plus élevées

OTTAWA (P.C.) — Les ventes d'automobiles au cours du mois de mars étaient de 22 pour cent plus élevées au Canada qu'au cours du mois correspondant de l'an dernier, vient de révéler le Bureau fédéral de la statistique.

Le BFS a révélé que les ventes du mois de mars indiquaient que 79,854 autos avaient été vendues comparativement à 65,054 pour le mois correspondant de l'an dernier, et que les véhicules commerciaux vendus s'élevaient à 14,484 comparativement à 11,278.

Régions désignées

Drury continue à défendre la politique de son ministère

Par BENOIT HOULE

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de l'Industrie, M. Charles M. Drury, a continué hier aux Communes à défendre la politique de son ministère en ce qui a trait au programme de régions désignées devant les attaques répétées de l'opposition.

A l'occasion de l'étude des crédits du ministère de l'Industrie, entreprise jeudi, le député conservateur de Swift Current-Maple Creek, M. Jack McIntosh, a déclaré que le programme était discriminatoire et devrait être aboli ou appliqué à toutes les régions du pays.

Le ministre a répliqué que ce ne sont pas toutes les régions du pays qui ont besoin de ce programme et qui souffrent de chômage chronique.

M. Eric Winkler PC-Grey Bruce a dit que le comté qu'il représente souffre de malaises chroniques et il a demandé qu'il soit compris au nombre de ces régions désignées où, dit-il, le programme a certainement eu du bon.

M. Douglas Alkenbrack PC-Prince Edward-Lennox a renchéri en disant que le programme était si efficace qu'il avait enlevé à son comté les industries qui voulaient s'y établir.

Quant au nouveau parti démocratique, il a proposé que toute la question soit référée à un comité permanent des Communes.

Le ministre a repris qu'il était prêt à référer la question à un comité de la Chambre, mais il a ajouté qu'il n'était pas disposé toutefois à ce que les crédits de son ministère soient retenus tant et aussi longtemps que le comité en question n'aura pas étudié le programme des régions désignées.

La cause de Truscott sera étudiée

OTTAWA (P.C.) — La Cour suprême du Canada a annoncé vendredi qu'elle étudiera la cause de Steven Truscott au mois d'octobre prochain.

Quatre avocats intéressés à cette affaire en sont arrivés à cette décision après un entretien avec le juge en chef, Robert Taschereau.

Ils ont par la suite émis le communiqué suivant :

"Considérant les difficultés qui entourent l'étude d'événements survenus il y a sept ans, étude qui a nécessité plus de temps et une exploration plus poussée que celle qu'on avait prévue, et considérant que d'autres aspects de l'affaire doivent encore être revisés, il ne sera pas possible de présenter la cause au mois de juin.

"Une demande de présentation des faits sera soumise au mois de septembre prochain et la cause elle-même sera probablement entendue durant les mois d'octobre, soit après l'impression des preuves recueillies.

Résultat direct d'un échec

OTTAWA (P.C.) — La grève des débardeurs du Québec est le résultat direct de l'échec du gouvernement et de l'industrie face aux progrès technologiques, a affirmé le président du Congrès du Travail du Canada, M. Claude Jodoin.

"Maintes et maintes fois, le CTC a réclamé qu'on attaque ce problème à fond, a-t-il précisé. La suggestion ne semble retenir l'attention que lorsqu'un conflit a atteint un degré de température élevé."

M. Jodoin a soutenu que l'Association internationale des débardeurs (CTC) s'oppose à un projet des employeurs qui mettrait à pied plusieurs centaines de vieux travailleurs.

"On ne doit pas s'attendre, a-t-il précisé, à ce que le syndicat se désintéresse de ces employés. Il incombe aux employeurs de prouver la nécessité d'une telle réduction."

Le chef de la centrale syndicale, qui groupe 1,286,000 travailleurs, a aussi critique l'attitude du ministre fédéral du Travail, M. Nicholson, au sujet du litige.

RADIODISC INC.
MEUBLES et ACCESSOIRES ELECTRIQUES
OUVERT TOUS LES SOIRS A CHARLESBOURG
137 est, 80e Rue, Charlesbourg
Tél. : 626-1102
301, de la Canardière, Québec
Tél. : 523-7760

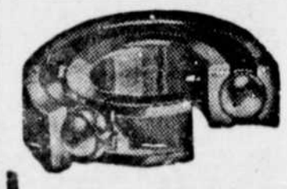
Dr J.-RAYMOND MARCHAND, O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DES YEUX
VERRES DE CONTACT
Centre d'Achats Place Laurier
2700, boulevard Laurier, Ste-Foy
Ouvert tous les jours, samedi inclus. Tél. : 653-8486 Le Soir : mardi, jeudi, vendredi.

Son choix... les tuiles PAGÉ naturellement !

TUILES DE PARTERRE
MARCHES D'ESCALIER
BLOCS DÉCORATIFS
CHAINES DE TROTTOIR
Demandez notre dépliant Tél. 623-9829
J.M. PAGÉ & FRÈRE inc.
coin côtes des érables et Ste-Claire

HEMORROIDES
ET AUTRES MALADIES DU RECTUM
JACQUES TREMBLAY, M.D.
PROCTOLOGISTE
1028, DES ERABLES
Bur.: 681-6424 — Rés.: 527-2815

AVOCATS
GUY DORION, c.r.
PAUL-E. BERNIER, c.r.
C. N. DORION, c.r.
PIERRE PROULX, LL.L.
29, rue Ste-Ursule, Québec
Tél.: 529-9247


165, Prince-Edouard Québec 529-9088 GENERAL BEARING SERVICE LTEE


Travaux artistiques d'embellissement
Plantation de gros arbres
MOTOCULTURE MODERNE
Construction et entretien de parterres
623-1455
Vieille Maison de confiance

NE RESTEZ PAS SOURDS !
Découpez ceci !
En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareil acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société ? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.
CENTRE BELTONE
Québec
487 est, boul Charest
Dépt. 26

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Allée, 580 est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous
Tél.: 523-1471.

André Lacasse
Arpenteur-géomètre
1669, rue De Launay
Québec 10
Tél. 656-1502


L'Ecossais, c'est connu pense à Son budget Emilien Rochette pense au vôtre
ER & FILS
EMILIEN ROCHETTE
TAPIS
TUILES-LINOLEUM
550 est, rue St-Vallier, 529-4164

Avec Lesage et Paquet pour un St-Sauveur plus Fort

VOTONS
Léo Paquet
Candidat Libéral
St-Sauveur
COMITE CENTRAL
313, rue Ste-Thérèse
Tél. : 525-7510
Espace réservé et payé par Gérard Bastien, agent officiel, 2170, Boisjoli, Sillery, P.Q.

RESTAURANT Bastogne
RECEPTIONS BANQUETS ASSEMBLÉES D'AFFAIRES MARIAGES
HOTEL Laurentides
350 boul. Ste-Anne. 663-7881

QUEBEC D'ABORD
"POUR ARRETER L'AUGMENTATION DES TAXES"

VOTONS
Me MAXIME LANGLOIS
CANDIDAT DE L'UNION NATIONALE DANS LE COMTE
Louis-Hébert
Cette annonce est payée par M. Rodrigue Pageau, 769 rue Cherbourg, Ste-Foy — agent officiel de Me Maxime Langlois.

TOUT pour le SPORT
A NOTRE NOUVEAU LOCAL
LE PALAIS DES SPORTS INC.
436 RUE DE L'EGLISE
(entre boul. Charest et rue St-Joseph)
TEL. : 529-9658 — QUEBEC 2

CJLR et LES ELECTIONS PROVINCIALES
dimanche soir
Pour la première fois à Québec !
- des résultats rapides et précis grâce à une équipe de 350 personnes.
- des interviews avec les personnalités des différents partis.
- des commentaires en provenance de Québec, Trois-Rivières et Montréal.
- les impressions des élus dès les résultats connus.
Réseau : CJLR en collaboration avec CJMS Montréal et CKTR Trois-Rivières
Une commandite de Turgeon & Jobin Ltée



Par Jacques REVELIN

On manque de fonds pour aménager une piscine dans le nouveau W. Y. C. A.

Mlle Suzanne Eon est très inquiète actuellement. Non pas à cause du prestige fléchissant de la nage synchronisée québécoise qui se maintient au contraire à un haut niveau, mais par suite de la prochaine disparition du YMCA de la rue Ste-Anne. L'édifice a en effet été vendu pour être démoli ou réaménagé au début de l'an prochain et la survivance du YMCA est plus ou moins garantie actuellement, faute de fonds suffisants pour subventionner l'édification d'un nouvel immeuble face à l'entrée principale des Plaines d'Abraham, en bordure de la Grande Allée.

Ce qui tracasse surtout Mlle Eon se devine facilement. Le problème financier soulevé par le déménagement du YMCA assombrit l'optimisme de ceux particulièrement intéressés au remplacement de la piscine. La recherche d'une solution a été confiée il va s'en dire à Mlle Eon, qui tente d'attirer l'attention d'un ou plusieurs philanthropes pour rassembler les $250,000 nécessaires à la construction d'un nouveau bassin.

Cette somme n'est pas extravagante. Elle permettrait d'aménager une piscine de 75 pieds de long sur 30 pieds de large, selon un plan fortement recommandé par le Dr Paul Desruisseaux, membre du comité épaulant Mlle Suzanne Eon.

Le YMCA est une institution d'utilité publique. Durant ses 90 années d'existence, les locaux de la rue Ste-Anne ont rendu d'inappréciables services, surtout à la jeunesse féminine. Il est bon également de rectifier une impression trompeuse sur ce lieu nullement réservé exclusivement aux Québécois de langue anglaise, bien au contraire. Les personnes qui l'ont fréquenté durant près d'un siècle étaient des Canadiens français dans une proportion de 99%.

L'objectif global de la souscription s'élève à $950,000. M. Jean Lesage, qui a appris à nager dans la piscine de la rue Ste-Anne, a patronné une campagne ayant porté fruit mais ne permettant pas de récolter suffisamment d'argent pour construire la piscine, même si le gouvernement provincial a fourni un montant de $75,000. Par notre entremise, Mlle Suzanne Eon ose donc lancer un pressant appel dans l'espoir d'éveiller l'intérêt des grandes entreprises désireuses de parrainer la piscine du nouveau YWCA en favorisant son aménagement par un don, comme plusieurs édifices récréatifs ont pu être édifiés, grâce à la générosité du grand public ou de riches particuliers.

Le ski demeure accroché à l'actualité sportive

Il n'y a définitivement plus de neige sur les hauteurs environnant Québec ni le long du flanc nord du Mont Ste-Anne mais certaines personnes restent encore préoccupées par le ski. L'assemblée générale de la Zone de la Vallée du St-Laurent aura lieu la semaine prochaine alors qu'on soumettra de nouveaux statuts. L'élection définitive du bureau de direction est prévue également lors de cette importante réunion.

Des négociations sont par ailleurs engagées entre les propriétaires et administrateurs des stations tenant à s'assurer les services de moniteurs qualifiés pour leur école de ski. Jean-Claude Lafrenière serait passé de Stoneham au Relais. Il était instructeur sur les pentes du Mont Hibou et serait le responsable des cours au Relais, l'hiver prochain. Le réengagement de Russell Légaré semble très probable au Manoir St-Castin, tout comme le retour de Giovanni Gerometta à Beaupré. L'école professionnelle de Stoneham était dirigée par le sympathique Pierre Chauvin, au cours du dernier hiver. Un nouveau contrat lui sera sans doute offert avec des conditions suffisamment bien définies pour lui permettre de remplir pleinement son rôle.

L'autorité semble avoir été difficile à établir au pied du Mont Hibou où le magnifique centre a manifestement souffert d'un manque de coordination dans son administration par le croisement des initiatives simultanées, les unes par les dirigeants du club, les autres par les responsables de l'école ou les administrateurs. Cela produisit parfois de regrettables confusions dans ce secteur du ski où l'on enregistra toutefois une très forte animation qui aurait dû faire mériter une distinction au club de Stoneham, sur le plan de la Division du Québec et même au niveau national. C'est en effet ce club qui supporta le lourd fardeau de l'organisation des championnats juniors canadiens, une tâche difficile à accomplir car cette compétition provoqua une forte concentration de skieurs venant de différentes régions du pays. Il fallut les héberger, les nourrir, les transporter et bien ordonner le déroulement des épreuves. Le club Redskin offrit son utile collaboration mais celui de Stoneham méritait un hommage spécial pour le succès ayant couronné cette confrontation nationale et pour avoir facilité l'entrainement des porte-couleurs de la Zone, tout au long de l'hiver. Cet oubli est décevant même si Walter Moisan, son épouse et leurs compagnons de travail ne se sont pas dévoués pour s'attirer des honneurs.

En souplesse...

● Le tournoi international de baseball pee-wee sera avancé d'une semaine pour qu'il ne se déroule pas en même temps que le tournoi rotation de tennis du club des Employés Civils. Les organisateurs ont par ailleurs promis de tenir une conférence de presse dans le courant de la prochaine semaine pour fournir plus de détails sur cette nouvelle compétition. Nos récents commentaires ont donc produit les réactions souhaitées...

● Après avoir sorti "ses quatre vérités" aux magnats du hockey majeur, Camille Henry ne s'attend pas à remonter dans la ligue Nationale. Porter l'uniforme vert des As de Québec comblerait l'un de ses plus grands souhaits, surtout sous la conduite de Phil Watson pour qui il a joué à New York. En attendant d'être fixé sur son sort, l'athlète québécois se maintient le plus possible en jouant au golf, souvent en compagnie de ses amis du club "Tomahawk" dont il est le président...

● Selon une rumeur, il est possible que Frank Selke (le père) sorte à demi de sa retraite pour devenir président de la ligue Américaine de Hockey, en remplacement de Jack Riley nommé gérant-général de la future équipe majeure de Pittsburgh. Répétons qu'il s'agit pour l'instant d'une rumeur...

● Une autre assemblée de la ligue Junior (améliorée) sera tenue mercredi prochain, à Drummondville. C'est durant cette réunion que les As redeviendront membres actifs du circuit. Aevc le retour des As, six équipes sont donc définitivement groupées dans le circuit. Drummondville inscrira aussi probablement un club et l'on étudiera alors les demandes en provenance de Laval et Halifax...

Le quartier général des Jeux d'Hiver sera bientôt pavoisé

Les douze provinces et territoires qui participeront aux compétitions sportives lors des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens, à Québec, en février prochain, seront identifiés par leurs couleurs respectives.

Dominés par le drapeau officiel des Jeux et le drapeau du Canada, les douze drapeaux flotteront en permanence devant les quartiers généraux de la Corporation à compter du 16 juin, à la suite d'une cérémonie spéciale aurait lieu pour la montée des couleurs, en présence d'un groupe de dignitaires du Québec métropolitain.

Huit provinces, soit la Colombie Canadienne, le Manitoba, l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile du Prince-Edouard et Terre-Neuve auront leur drapeau provincial pour les représenter.

La Saskatchewan, les Territoires du Nord Ouest et du Yukon seront identifiés par un drapeau portant leurs armoiries respectives.

L'Alberta aura un drapeau blanc avec le nom de la province inscrit en lettres de couleur verte, étant donné qu'il n'existe pas de drapeau officiel pour cette province et que l'utilisation des armoiries provinciales a été refusée.

UN LANCEUR AMÉRICAIN AU SECOURS DES INDIENS

Le pilote des Indiens Ed Lyons arrivera des Etats-Unis avec un nouveau-venu dans l'alignement des porte-couleurs de Québec. En effet, ces derniers viennent d'engager Bill Seigle, un lanceur américain. Il s'agit d'un artilleur gauche âgé de 22 ans, venant de Scranton en Pennsylvanie.

Seigle sera dès samedi soir à Lachine mais il est peu probable qu'il soit utilisé. Ed Lyons commencera la partie avec Bob Woolfarth qui sera de retour également. La direction compte beaucoup sur Seigle car le département des lanceurs des Indiens manque de personel. On ne connait pas encore son palmarès mais tout indique qu'il apportera l'aide nécessaire au "bull-pen" pour soulager Marcel Sanschagrin et R. Bélanger.

Par ailleurs, la direction a annoncé le congédiement du joueur d'utilité Sherman Seward parce que son coup de bâton manquait de force, sa moyenne n'étant guère impressionnante tant à l'offensive qu'à la défensive.

Les Indiens disputeront deux parties à l'extérieur en fin de semaine soit à Lachine samedi soir et à Acton Vale dimanche après-midi. Dimanche, le choix du lanceur débutant pour dimanche est incertain. Samedi la tâche sera confiée à Woolfarth.

Présentement les Indiens n'ont pu faire mieux que de remporter une victoire en quatre parties. S'ils réussissaient à glaner deux victoires en fin de semaine, ils pourraient remonter à .500 ce qui serait excellent étant donné les circonstances, c'est-à-dire le manque de lanceurs.

Le rallye des 1000 milles a débuté ce matin à Québec

Le Rallye des 1000 Milles a débuté aujourd'hui et prendra fin demain matin. Il s'agit d'une épreuve sportive qui met en jeu l'habileté du conducteur, la débrouillardise du navigateur et l'endurance de la voiture. Le rallye n'est pas une course de vitesse, mais plutôt une randonnée minutée sur un itinéraire précis avec un accent particulier sur la sécurité.

Article 2- Organisation

Le Rallye des 1000 Milles, organisé pour la huitième année consécutive par le Club de voitures de sport Cerf-Québec, est une compétition nationale inscrite au calendrier de la Fédération canadienne du sport automobile dont elle détient le permis no 6620. Le rallye a lieu conformément au Code sportif international de la Fédération Internationale de l'Automobile et aux règlements généraux du "Royal Automobile Club." Les règlements de rallye de la F.C.S.A. sont en vigueur.

Classification

Les voitures sont partagées en trois catégories:

Catégorie A-voitures de sport

Catégorie B-sedans de moins de 1600 cc

Catégorie C-sedans de plus de 1600 cc

Article 8- Trophées

3 premiers au classement général

2 premiers de chaque catégorie

Premier membre du club Cerf-Québec

Premier membre du Volvo Auto Club

Première équipe commanditée

Première équipe non-commanditée

Coupe des dames

La publication des résultats et la remise des trophées auront lieu au cours d'une soirée donnée à l'Auberge du Grand Boulevard, rond-point, Sainte-Foy, dimanche, le 5 juin, à sept heures.

Pas de panique pour l'instant à Cincinnati

CINCINNATI (PA) — "Je ne prends pas encore panique et je n'envisage pas de changements importants".

Voilà ce qu'a déclaré hier William O. DeWitt, président et gérant général du Cincinnati, à la suite de la 6e défaite consécutive des Reds jeudi soir.

Favoris avant la saison, les Reds affichent présentement un retard de 10 parties sur les meneurs de la ligue Nationale, les Giants de San Francisco.

"Je ne suis certes pas heureux, mais vous ne prenez pas panique parce que vous perdez. Il y a déjà eu des séries de revers successifs et de victoires consécutives.

"Je n'envisage aucun échange important et je ne prévois aucun marché important."

Les Reds semblent faibles au bâton.

"Lorsque des gars comme John Edwards, Deron Johnson et Pete Rose ne frappent pas vous êtes en difficulté, mais, lorsque l'un d'eux commencera à frapper, les autres l'imiteront."

Dans la senior Dow

Dans un autre très intéressant programme double de la Ligue Senior "Dow" de ballemolle, présenté hier soir devant une très bonne assistance au parc Dollard à St-Malo, le Nettoyeur Maguire de Sillery malgré un avantage de neuf coups sûrs contre trois a dû se contenter d'un verdict nul de 0-0 avec les joueurs de la Taverne 3 Etoiles tandis que dans la deuxième partie au programme, le Robert-Julien faisait subir à la Taverne Gariépy son premier revers de la saison au pointage de 7-6.

Dans la première rencontre de la soirée, Ronald Laroche fut la grande vedette du Nettoyeur Maguire limitant à trois maigres coups sûrs et s'il a dû se contenter d'un match nul c'est que les joueurs de la Taverne 3 Etoiles furent tout simplement formidables à la défensive forçant dix coureurs du Maguire à demeurer sur les buts.

Dans la seconde joute, Gilles Mathurin a limité les joueurs du Gariépy à trois coups sûrs durant les quatre premières manches en plus de réussir un coup de circuit, un deux-buts et un simple en trois présences au marbre pour faire produire quatre points pour aider le Robert-Julien à l'emporter de justesse 7-6. Les joueurs du Julien qui détenaient une avance de 7-0 au début de la cinquième manche furent sans pitié pour les lanceurs de la Taverne Gariépy totalisant onze coups sûrs contre Ken Girard et Raymond Bourbeau. En plus de Gilles Mathurin, Gerry Gosselin avec un simple et un double en trois présences au marbre et Jacques Dufour qui récolta deux en quatre furent les plus productifs chez les vainqueurs tandis que pour la Taverne Gariépy, Fernand Giguère, Yvon Robitaille et Jean Langlois obtenaient eux aussi chacun deux coups sûrs.

Les arbitres de la rencontre étaient Lee Nicholas et Roland Paquet et les prochaines rencontres ne sont disputées que mardi soir prochain au parc Dollard.

SOMMAIRE :

Nettoyeur Maguire,
000 000 0—0 9 0

Taverne 3 Etoiles,
000 000 0—0 3 1

Batteries : Ronald Laroche et Michel Geofrion, Georges Moran et Marcel Grondin.

Robert-Julien,
130 120 0—7 11 0

Taverne Gariépy
000 051 0—6 9 1

Batteries : Gilles Mathurin et Roger Canuel, Ken Girard (perdant) Raymond Bourbeau (5) et Gaston Letellier.



● Cette torche rappelant le symbole olympique va illustrer une série de grandes affiches distribuées à travers tout le Canada par la Corporation des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens. Il s'agit d'une magnifique exécution d'un dessinateur des ateliers P. E. Poitras, de Québec. Le flocon de neige et la feuille d'érable représentent la flamme imageant l'ardeur athlétique devant animer les Jeux, en février 1967. Sur cette affiche est imprimée également la devise officielle : "L'unité par les sports".



BASEBALL

PITTSBURGH (P.A.) — Des circuits successifs de Jim Pagliaroni et Bill Mazeroski ont couronné une poussée de cinq points dans la 6è manche hier soir alors que les Pirates de Pittsburgh ont vaincu les Astros de Houston 7-2.

Houston	200 000 000	2 9 0
Pittsb.	200 005 00x	7 13 1

Dierker, Taylor 6 et Brand; Fryman et Pagliaroni. G—Fryman 4-0. P—Dierker 2-1. Cir: Pgh-Pagliaroni 4, Mazeroski 4.

— — —

NEW YORK (P.A.) — Jack Fisher a affiché une tenue de trois coups sûrs, lors de sa première victoire sur les Dodgers de Los Angeles hier soir, alors que les Mets de New York ont envoyé Don Drysdale aux douches en l'emportant 6-2.

Wes Parker, des Dodgers, et Ken Boyer, des Mets, ont bouclé le circuit.

L. Ang.	010 000 001	2 3 1
New Y.	200 030 10x	6 13 1

Drysdale, Willhite 5 Miller 6 Brewer 8 et Roseboro; Fisher et Grote. G—Fisher 3-5. P—Drysdale 4-5. Cir: LA-Parker 5. NY-Boyer 4.

Philadelphie. — (P.A.) — Jim Bunning a enregistré sa 7e victoire consécutive hier soir, triomphant des Giants de San Francisco 6-1 avec l'aide du quatrième circuit de Rich Allen en moins d'une semaine.

Après avoir été atteint au côté droit par une balle frappée par Len Gabrielson dans la 8e manche, Bunning est revenu compléter son triomphe après un repos de cinq minutes.

Allen a commencé la 4e manche avec un circuit de 440 pieds, soit son quatrième du genre depuis dimanche dernier.

San Fran	010 000 000	1 6 2
Phila.	100 300 11x	6 8 0

Sadecki, Priddy 4 Shaw 7 et Haller; Bunning et Decker. G-Gunning 7-1. P-Sadecki 3-4. — Cir.: SF-Hart 14. Phila-Allen 7 Uecker 4 Rojas 1.

Mexico (PA) — Warren Spahn, qui a enregistré 363 victoires dans les ligues majeures de baseball, doit lancer samedi soir pour les Tigers de Mexico contre Jalisco Charros lors de la première partie de la deuxième manche de la première partie de la saison de la Ligue mexicaine.

Le fameux lanceur gaucher ets arrivé à Mexico mardi pour devenir le lanceur-pilote de l'équipe de la ville de Mexico.

Spahn, âgé de 45 ans, a passé 21 saisons dans la Ligue Nationale — les 20 premières avec les Braves — à Boston et à Milwaukee. Il a terminé sa carrière dans les ligues majeures l'an dernier et jouant pour les Mets de New-York et les Giants de San Francisco.

Boston (PA) — Les Red Sox de Boston ont échangé hier le lanceur de relève Dick Radatz aux Indians de Celveland en retour des lanceurs Lee Stange et Don McMahon. Après avoir brillé en relève de 1962 à 1964, Radatz a connu une piètre saison en 1965. Les Indiens espèrent qu'il retournera à sa forme d'antan. Stange est un lanceur débutant tandis que McMahon a toujours été un lanceur de relève.

Chicago (PA) — Les White Sox de Chicago ont fait savoir mercredi soir que le Montréalais Pete Ward serait absent pendant six semaines à cause d'une hernie. Ils avaient révélé la veille que Ron Hansen serait absent pendant la balance de la saison en raison d'une hernie discale.

JEUDI

Ligue Métro Junior
Québec-Ouest 12, Roc Amadour 0
Beauport 12, Montmorency 3

SOIR

Ligue Nationale
Los Angeles 2, New York 6
San Francisco 1, Philadelphie 6
Houston 2, Pittsburgh 7
Chicago 6, Cincinnati 3 (8e m.)
St-Louis 3, Atlanta 5 (9e m.)

Ligue Américaine
New York 15, Boston 5
Kansas City 2, Baltimore 3
Cleveland 6, Minnesota 4 (7e m.)
Washington 0, Chicago 2 (7e m.)
Détroit à Californie (nuit)

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
St-Louis à Atlanta (J-S)
Houston à Pittsburgh
Los Angeles à New York
Chicago à Cincinnati
San Francisco à Philadelphie (s)

Ligue Américaine
Cleveland à Minnesota
Washington à Chicago
New York à Boston (s)
Détroit à Californie (s)
Kansas City à Baltimore (2, s)

Ligue Provinciale
Québec à Lachine
Sherbrooke à Drummondville
Acton Vale à Plessisville

DIMANCHE

Ligue Nationale
St-Louis à Atlanta
Houston à Pittsburgh
San Francisco à Philadelphie
Los Angeles à New York (2)
Chicago à Cincinnati (2)

Ligue Américaine
Kansas City à Baltimore
Cleveland à Minnesota
New York à Boston
Washington à Chicago (2)
Détroit à Californie (2)

Ligue Provinciale
Québec à Acton Vale, 2 hres
Lachine à Plessisville
Thetford à Granby
Drummondville à Sherbrooke
Lachine à Québec, 8.30 hres (partie remise à lundi)
Granby à Thetford

Ligue Métro Junior
St-Emile à Bienville
Québec-Ouest à Beauport

LANCEURS PROBABLES

Ligue Américaine
Détroit, McLain 8-2 à Californie, Brunet 2-3
Cleveland, Kelley 2-1 à Minnesota, Pascual 5-5
Kansas City, Talbot 3-4 et Dobson 2-3 à Baltimore, Barber 3-2 et McNally 4-2, double.
New York, Stottlemyre 5-4 à Boston, Santiago 4-2, soir
Washington, Segui 2-3 à Chicago, Buzhardt 2-2

Ligue Nationale
Los Angeles, Osteen 6-5 à New York, Hamilton 4-4
San Francisco, Marichal 10-0 à Philadelphie, Short 4-4
St-Louis, Simmons 0-0 et Stallard 0-1 à Atlanta, Cloninger 3-6 et Umbach 0-0, double.
Chicago, Holtzman 1-5 à Cincinnati, Nuxhall 0-1
Houston, Roberts 3-4 à Pittsburgh, Blass 3-1.

LES CLASSEMENTS
(Joutes d'hier non incluses)

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	28	16	.636	—
Baltimore	27	17	.614	1
Détroit	21	18	.581	1½
Californie	23	22	.511	5½
Washington	22	24	.478	7
Chicago	20	2	.476	7
Minnesota	20	23	.465	7½
New York	19	24	.442	8½
Kansas City	17	25	.405	10
Boston	18	28	.391	11

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	32	16	.667	—
Los Angeles	29	18	.617	2½
Pittsburgh	6	20	.565	5
Houston	27	21	.563	5
Philadelphie	25	20	.556	5½
St-Louis	20	23	.465	9½
Cincinnati	19	23	.452	10
Atlanta	20	29	.408	12½
New York	15	24	.385	12½
Chicago	13	32	.289	17½

LIGUE PROVINCIALE

	G	P	Moy.	Diff.
Sherbrooke	4	0	1.000	—
Acton Vale	3	0	1.000	½
Drummondville	3	1	.750	1
Plessisville	2	1	.667	½
Lachine	1	2	.333	2½
Québec	1	3	.250	3
Thetford	1	3	.250	3
Coaticook	1	3	.250	3
Granby	0	3	.000	3½

LIGUE METRO JUNIOR

	G	P	Moy.	Diff.
Beauport	6	2	.750	—
Bienville	4	2	.667	1
St-Albert	4	3	.667	1
Québec-Ouest	5	4	.556	1½
Athlétiques	3	3	.500	2
Parc Marchand	3	3	.500	2
Roc-Amadour	3	4	.429	2½
Montmorency	3	5	.375	3
St-Emile	0	6	.000	5

Gain écrasant des Yankees

BOSTON PA — Le lanceur Al Downing et Tom Tresh ont produit cinq points chacun hier alors que les Yankees de New York ont écrasé les Red Sox de Boston 15-5 à l'aide d'un barrage de 17 coups sûrs.

Downing a cogné un simple de deux points lors d'une poussée de cinq points dans la 4e manche, puis il a réussi un triple de trois points lors d'une autre poussée de six points dans la 7e reprise.

Tresh a d'abord produit deux points avec un simple, puis deux autres avec un circuit et un dernier avec un double.

Hector Lopez a cogné son premier circuit et deux doubles en produisant tros points tandis que Elston Howard frappait trois simples et Clete Boyer, deux triples.

George Scott, George Smith et Joe Foy ont bouclé le circuit au profit des Sox.

New York	001 502 610	15 17 3
Boston	001 110 011	5 8 2



● Bobby Hull se servira à nouveau de son bâton courbé cet hiver. Le nouveau règlement préconisé par Scotty Morrison permettra l'emploi de lames recourbées mais non de lames effilées. Une hauteur et une épaisseur minimum pour les lames des bâtons seraient recommandées.

Interdiction possible des "lames de couteau"

TORONTO (P.C.) — Scotty Morrison, arbitre en chef de la Ligue Nationale de hockey, recommandera l'adoption d'un règlement portant sur l'emploi de bâtons de hockey plus sûrs, lors de l'assemblée annuelle qui se tiendra la semaine prochaine à Montréal. Il tentera de faire adopter une largeur et une épaisseur minimum des lames de bâtons. Certains joueurs aiguisent la lame de leur bâton. D'autres recourbent la lame dans l'espoir d'obtenir des lancers plus rapides et plus précis.

"Je ne critique pas les lames courbes", a dit Morrison jeudi lors d'une interview, "mais les dangers d'une lame de bâton aiguisée jusqu'à ce qu'elle ressemble à un couteau. "Certaines lames sont réduites à l'épaisseur d'un rasoir avec une pointe acérée comme une lance. Le bâton devient alors une arme qui devrait être déclarée illégale".

Les règlements de la LNH indiquent que les lames des bâtons autres que ceux des gardiens de buts ne peuvent avoir une hauteur dépassant trois pouces. Rien n'est prévu pour l'épaisseur. Chez les cerbères, les bâtons ont des lames dont la hauteur varie entre 3 pouces et demi, au talon, et à 4 pouces et demi, à l'extrémité.

Eddie Bush remplacera Rudy Pilous à Hamilton

DETROIT (PA) — Le pilote-gérant Sid Abel, des Red Wings de Détroit, a fait savoir que Eddie Bush, instructeur des Hornets de Pittsburgh, de la LAH, piloterait les Red Wings de Hamilton, de la ligue Junior A de l'Ontario, l'an prochain et ce à sa propre demande. Par contre, Vic Stasiuk a perdu son poste à la direction des Wings de Memphis, de la ligue Centrale, parce que son équipe n'a pas participé aux séries éliminatoires de fin de saison. Bush remplacera à Hamilton Rudy Pilous qui est devenu le gérant général et pilote du San Francisco, nouvelle équipe de la LNH.

Un frappant retour de Frank Robinson

BALTIMORE (PA) — Frank Robinson, de retour au jeu après un bref repos, a cogné un circuit de deux points dans la 5e manche hier soir en conduisant les Orioles de Baltimore à un gain de 3-2 sur les A's de Kansas City.

Ken Narrelson a également produit deux points avec un circuit au profit des vaincus.

Kan City	020 000 000	2 5 0
Baltimore	010 020 00x	3 9 0

Hunter, Dickson 8 et Roof; Palmer et Etchebarren. G-Palmer 5-3. P-Hunter 4-4. Cir: KC-Harrelson 5. Bal-F. Robinson 11.

GOLF

MEMPHIS (P.A.) — Gene Littler a rejoint Bert Yancey au premier rang hier, à mi-chemin de l'omnium de Memphis, doté de bourses de $100,000, tandis que Jack Nicklaus revenait dans la lutte avec un 64, six sous la normale.

Littler a réussi une deuxième 66 successif et Yancey a ajouté un 69 à sa ronde initiale, le tout pour un total de 132, soit un record de huit sous la normale à mi-chemin de cette compétition.

Jack Rule occupait la deuxième place avec un 135, suivi de Bruce Devlin, Johnny Pott, Bob Goalby, Tommy Jacobs, Wright Garrett, Homero Blancas, Bob Charles et Nicklaus à 136.

Connues, efficaces...



Monsieur, donnez une chance à votre organisme de se refaire en prenant un bon tonique; tonifiez-vous avec les nouvelles Pilules Moro, un produit reconnu et bien établi, maintenant plus efficace que jamais et se vendant à prix raisonnable.

PILULES MORO

Tonique pour les hommes "toujours fatigués" 4-SER

Roland Lefaivre
représentant des ventes à
901, 1re Avenue

VOUS INVITE A SA FORMIDABLE Vente-Aubaines Coge

VOICI SON SPECIAL...
CHEVROLET 1965
6 cylindres - 23,000 milles, (7501-B)
$1,995.



Montcalm Automobiles
901, 1ère AVENUE
TEL.: 529-2131
et 1175 ouest, boul. Charest
Tél.: 529-2135



(Par Jean-Claude Laprise)

Pour mieux renseigner les golfeurs et les golfeuses sur les activités et concentrer toutes les nouvelles en bloc, nous commençons aujourd'hui et ça quotidiennement, une colonne axée sur le golf régional. Nous comptons sur la collaboration des clubs et les organisateurs des tournois pour nous transmettre leurs nouvelles. La fin de semaine sera achalandée et deux autres clubs feront leur ouverture officielle. La grande semaine du golf débute aujourd'hui jusqu'au 12 juin.

A l'Ile d'Orléans

Les premiers départs à l'Ile d'Orléans sont annoncés pour 1 heure, lors du traditionnel tournoi président contre le vice-président. Le professionnel, Henri Linteau préparera les départs. Le président Cecil Comerford essayera de conduire son clan aux dépens de son assistant Maurice Saillant.

Comme à l'accoutumée, les rencontres seront suivies d'une réception pour tous les membres.

A Stoneham

Le publiciste du Stoneham Gaston Bélanger nous informe que le tournoi président contre vice-président est à l'affiche à compter de 8h. 30 ce matin. Ceux qui ne sont pas enregistrés peuvent le faire puisque les derniers départs sont prévus pour 2 heures.

La construction du nouveau parcours va bon train et le propriétaire Jackie Dunn est confiant que le nouveau tracé soit disponible sous peu. La victoire aujourd'hui est disputé entre le président René Bleau, et Roland Lafond vice-président.

Ouverture féminine

Mardi prochain, le 7 juin, la section féminine du club Alpin fera sa journée d'ouverture. A cette occasion, un tournoi est prévu avec les premiers départs à 1 heure. Les dames et demoiselles, non encore inscrites sont priées de donner leur adhésion au pro Roger Mathieu. Les retardataires obtiendront un départ avant 1 heure, mardi. On tient à aviser que les épouses ou amies des membres qui ne jouent pas au golf, sont cordialement invitées à participer à un concours de "putting". Un buffet et la distribution des prix, au chalet du club clôtureront la journée. Le tournoi est une commandite de Eddy Rousseau.

Tournoi des médecins

Le 39e tournoi annuel des médecins de langue française se déroulera, mercredi le 23 juin, au Lachute Golf Country Club, sous la présidence conjointe de MM. les docteurs Marcel Fortier, président actif et Jean-Paul Legault, président-honoraire. Comme par le passé on s'attend à un grand concours pour cet événement sportif des médecins.

Les coupes et les prix seront distribués dans la grande salle à dîner, à la fin du buffet.

Le comité souligne l'importance pour MM. les médecins de former leurs "foursomes" à l'avance et de réserver un temps de départ de 8h. a.m. à 3h. p.m. en communiquant avec le secrétaire, M. J.N. Perreault, au Laboratoire Nadeau Ltée, C.P. 420, Station Youville, Montréal jusqu'au 20 juin.

A Lorette

Récemment, la section féminine du Lorette débutait sa saison officiellement par le premier de ses seize tournois de l'été. Les gagnantes du jour ont été Mlle Diane Falardeau, classe A, Mme Gaby Marchand, classe B et Mme Fabien Baribeau, classe C. A l'occasion du thé-sherry d'ouverture, le bureau de direction des dames fut présenté aux participantes. L'exécutif se compose de Mlles Rolande Moisan, présidente, Estelle Fortier, vice-présidente, Louise Letellier, secrétaire. Mmes Gaby Marchand, Fabien Baribeau, La Blanchet et P. Roberge, sur le comité de réception. Ajoutons aussi Mmes Denise Blondeau et Camille Montmigny, sur le comité junior.

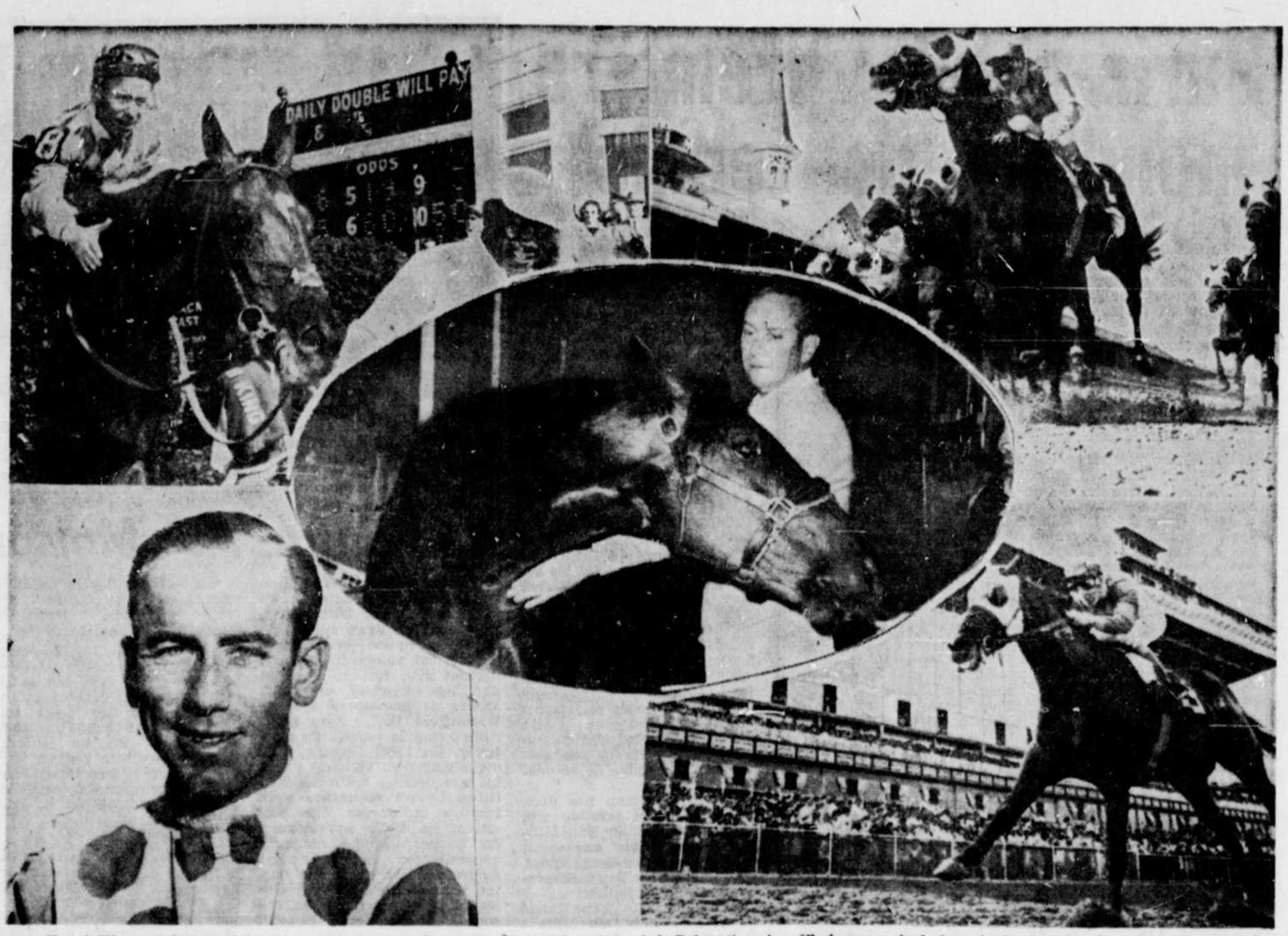
Octroi fédéral au ski nautique

L'Association canadienne de ski nautique a reçu un octroi de $6,339 du Conseil national de la Santé et du Sport amateur. La plus grande partie de ces fonds servira à payer le transport des participants aux championnats canadiens de ski nautique qui auront lieu à Sherbrooke, Québec, les 26, 27 et 28 août.

Selon les plans actuels, 40 skieurs et 9 organisateurs recevront des subventions. Il s'agira des gagnants des rencontres régionales qui auront lieu en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario et probablement dans les Maritimes.

Les compéttions de Sherbrooke comprendront des épreuves de slalom, des tours d'adresse et des sauts pour les catégories junior (garçons et filles de moins de 17 ans le 1er janvier 1966), hommes et femmes, et senior (hommes de plus de 35 ans le 1er janvier 1966). Le tournoi aura lieu sur la rivière Magog dans le parc Jacques-Cartier à Sherbrooke.

C'est là également qu'auront lieu les 10e championnats mondiaux de ski nautique entre le 28 août et le 3 septembre 1967.



● Kauai King est le grand favori pour remporter la course d'un mille et demi à Belmont aujourd'hui pour ainsi devenir le premier à remporter la triple couronne depuis que Citation l'a fait en 1948. "The King" est photographié lorsqu'il a remporté le Derby du Kentucky (photos du haut) et avec le jockey Don Brumfield lors de la course du Preakness (photos du bas). La photo du centre montre le propriétaire Mike Ford caressant le vainqueur des deux grandes courses du circuit américain. (Téléphoto UPI)

Kauai King détiendra-t-il la triple couronne après le stake BELMONT ?

NEW YORK (P.A.) — Kauai King, qui n'est séparé de la Triple Couronne que par la piste de 1 1-2 mille de l'Aqueduc et 10 autres pur-sang de trois ans, était le grand favori hier pour remporter, aujourd'hui, la 98e reprise des Stakes Belmont.

On ne compte que huit chevaux, dans la longue histoire du Derby de Kentucky, Preakness et Belmont, qui aient remporté les trois épreuves. Si Kuai King réussit l'exploit aujourd'hui, il sera le premier depuis Citation en 1948.

Radio-Canada télédiffusera la course de 5 hres à 5.30 hres p.m. De plus, en raison des 11 inscriptions, la bourse sera la plus élevée dans l'histoire du Belmont, soit $161,450, dont $117,700 au vainqueur.

Kauai King, qui a remporté huit gains et fini au 2e rang à une reprise en 10 essais cette année, a déjà récolté $369,027 en 1966.

On a enregistré une surprise lors des inscriptions hier matin. En effet, l'entraineur Frank Whiteley a inscrit Jolly Jet, qui n'a pas couru dans la classe des deux ans, mais n'a jamais été vaincu sur les distances de six furlongs à 1 1-16 mille. Il sera probablement conduit par Nick Shuk.

POSITIONS

Kauai King, qui a terminé son entrainement hier en parcourant 3-8e de mille en 36 secondes, a hérité de la 6e position. Il sera encore conduit par Don Brumfield, qui était en selle au cours des 10 dernières courses du favori.

Voici les positions des autres chevaux au départ : 1) Rehabilitate; 2) Jolly Jet; 3) Fleet Shoe; 4) Highest Honors; 5) Amberoid; 7) Fast Count; 8) Stupendous; 9) Advocator; 10) Buffle; 11) Valam.

Le deuxième choix des parieurs demeure Stupendous, qui a tenté sans succès de vaincre Kauai King à trois reprises au cours des six dernières semaines.

Stupendous sera conduit par Braulio Baeza, qui a remporté le Belmont avec Sherluck en 1961 et Chateauguay en 1963.

En prévision d'une piste rapide, la foule de 60,000 amateurs assistera peut-être à la course la plus rapide depuis que le Belmont a été transféré du Park Belmont à Aqueduct en 1963. Quadrangle, en 1964, et Hail to All, en 1965, ont enregistré des temps identiques de 2.28 2-5. Gallant Man a établi le record de l'épreuve avec un temps de 2.26 3-5 en 1957.

A Richelieu

Course No 1 — Trot — $1,000
Jill Fedor, Montréal (Gilles Lachance) 2.70 2.50 2.30 — Blue Pale, St-Hyacinthe (Benoit Côté) 4.40 2.50 — Darnley's Raider, Manotick, Ont. (Kenneth Pritchard) 3.50.
Temps : 2.11.2.
Ont aussi couru : Belle Frost, Tourbillon, Cheerful Count, Frostie Blue, Nifty Speed.

Course No 2 — Amble — $1,000
Alain Drummond, Montréal (Claude Pelletier) 2.70 2.40 2.30 — Honey Rainbow, Ottawa (René Sauvé) 5.40 4.20 — Meadow Henry, Montréal (Benoit Côté) 4.10.
Temps : 2.06.
Ont aussi couru : Fairwell Light, Skylark Hanover, Senator Mir, Tournevite, Poplar Trix.
Pari-double : $4.20.

Course No 3 — Amble — $1,000
Success Stormy, Pointe Gatineau, Qué. (Henri Filion) 3.70 3.30 2.40 — Gallant Adios, Verdun Qué. (Rosaire Bouthillier) 26.10 6.90 — Lincoln Clipper, Hemmingford Qué. (Jean-Guy Brosseau) 2.90.
Temps : 2.07.4.
Ont aussi couru : Royal Indian, Harry Johnston, Warpritus, Borderview Sally, Tempest Lady.

Course No 4 — Trot — $1,100
Mr. Sampson, Montréal (Percy Robillard) 6.90 3.40 2.80 — Bythalia Dean Oshawa Ont. (Jack Gordon) 3.10 2.50 — Mr. Q.B. Louiseville, Qué. (Gilles Lachance) 2.40.
Temps : 2.08.3.
Ont aussi couru : Archie Mon, Proper Way, Who's Who C., Royal Anthony, Riddell Volo.
Quinella : $10.80.

Course No 5 — Amble — $1,300
Lees Royal Boy, St-Mathias Qué. (Henri Filion) 9.40 4.70 4.10 — Well Away, Montréal (Melvin Turcotte) 2.70 2.50 — Rhythm Man, Montréal (Réal Bardier) 4.20.
Temps : 2.06.4.
Ont aussi couru : Swing Harmony, Prince Flyer, Stormy B., Miss Flame, Retiré : Windy City.

Course No 6 — Amble — $1,100
Battle C. Adios, Montréal (Thomas Horton) 6.70 3.80 3.50 — Will Travel, Montréal (Gilles Lachance) 4.70 4.70 — Shafter Diamond, St-Felix De Valois Qué. (Joseph Létourneau) 7.60.
Temps : 2.06.3.
Ont aussi couru : Letta Worthy, Milts Esquire, Leo M. Wann, Notable Pick, Senator Adios.

Course No 7 — Trot — $2,000
Dean's Pride, Drummondville Qué. Qué. (Keith Waples) 4.20 3.00 2.40 — Flemington's Riddell, Montréal (Claude Watters) 9.10 4.00 — Argo Bay, Montréal (Charles Poulin) 3.00.
Temps : 2.06.1.
Ont aussi couru : Campbeltown, Perfect Mir, Miss Alma Mir, Kilter Disqualifié : Mr. Kellar.
Quinella : $41.30.

Course No 8 — Amble — $1,000
Drummond Time, Drummondville, Qué. (Keith Waples) 3.60 2.30 2.50 — Senator Duke, Malartic, Qué. (Yvon Plouffe) 2.30 2.60 — Bullet Stone, Merrickville Ont. (Pem Caldwell) 3.00 3.60.
Temps : 2.07.4.
Ont aussi couru : Meadow Byrd, Lils Adios, Queen's Nick, Gee Dee Vic, Merrie Eileen.

Course No 9 — Amble — $6,000
Gee Lee Hanover, New York, (Harold Dancer) 4.30 3.20 2.50 — Baron Adios, Ottawa, (Maurice Monroe) 13.30, 6.30 — Helen Jo Adios, St. Pie de Bagot, Qué. (Gilles Lachance) 4.90.
Temps : 2.02.3.
Ont aussi couru : Jackie Wayne, J. J. Wann, Ack Ack, Monsieur Richelieu, Woodlam Drummond.

Course No 10 — Amble — $1,400
Jane Mir, St. Augustin, Qué. (Marcel Doste) 3.00 2.30 2.10 — R. Yankee Wann, Consecon, Ont. (Réjean Bolly) 3.40 2.50 — G. M. See, Côte St-Luc Qué. (Percy Robillard) 2.50.
Temps : 2.07.
Ont aussi couru : Blue Angel, C.J. McKlyo, Tar Chips Sunny Western.
Exacta : $7.50.

Nouvelles des losanges

Los Angeles (PA) — Le lanceur Bob Belinsky, des Phillies de Philadelphie, a révélé hier avoir demandé au gérant Gene Mauch de l'échanger ou de l'envoyer dans les mineures. Belinsky a précisé qu'il n'existlui et le gérant, mais a ajouté: "Je n'ai lancé que 13 manches en deux mois. J'aimerais avoir la chance d'aider les Phillies".

Jack Nicklaus et le GOLF



Vérifiez votre pied droit à la fin du swing

A la fin du swing, le pied droit ne doit jamais dépasser la position verticale montrée ici.

Quand l'épaule droite s'abaisse, que tout le côté droit se replie sous elle et que la tête demeure derrière la balle, il y a peu de danger que le pied droit dépasse cette verticale.

Une fin à la droite de cette verticale, comme montrée ici à gauche, signifie que vous avez probablement frappé avec votre côté droit et que vous n'avez attrappé que le dessus de la balle.

Epreuves de haut calibre au programme de ce soir

En fin de semaine, seul le programme de ce soir sera à l'affiche. Le résultat de cette décision a laissé toute latitude au secrétaire Guy Cloutier de préparer l'un de ses meilleurs programmes de la saison puisqu'il a pu réunir dans un seul programme les meilleurs chevaux prêts à prendre le départ à la Piste de Québec.

Un total de $8,050.00 sera à l'enjeu. Les meilleurs chevaux parmi ceux qui ont jusqu'à maintenant, rempli les classes des préférés un et deux sont inscrits dans les épreuves pour des bourses substantielles.

Les épreuves principales, six et neuf seront disputées pour des bourses respectives de $1,200.00 et $1,300.00.

Dans le préféré "un" avec handicap, Gloria Elkington à Paul-Emile Alain est favorisé de la meilleure cote matinale à 2 pour un, partant de la deuxième position derrière la barrière mobile. Hi Jet à Claude St-Jacques, tentera de remporter sa deuxième victoire à Québec. Selon sa condition, la piste deviendra un élément important dans le choix des parieurs car Hi Jet part de la cinquième position. Les autres trotteurs seront Queen's Impel, Foundation et Scott's First.

Dans le préféré "un et deux" pour ambleurs loté d'une bourse de $1,300.00. Gee Dee Frisco à Jean Cyrenne semble la meilleure appréciation des parieurs avec une cote matinale de deux pour un. Cependant, Devil Mir à André Côté possède son groupe d'admirateurs qui sauront évaluer ses chances et miser sur sa valeur. Il a remporté une victoire à son dernier départ en 2.10.4 sur une piste boueuse. Un autre rival de taille, Lester Hanover à Claude St-Jacques, partira de la cinquième position et tentera de revaloriser ses efforts à Québec en paradant dans le cercle des vainqueurs. Pour compléter la classe: Highlawn Spud à Bernard Gervais, Will Diamond à Roland Bruyère et The Dreamer.

Les inscrits pour ce soir

SAMEDI

Course No 1 — 8.00 P.M.
AMBLE — $500.
1—Greatmor $1000. (Y. Catellier) (6)
2—Storm Bumpas $1000. (E. Bédard) (10)
3—Express B $1000. (M. Giguère) (9/2)
4—Whiz Way $1000. (M. Bélanger) (3)
5—Top Diamond $1000. (A. Poulin) (4)
6—Traffic Brooke $1250. (C.-H. Fortier) (7/2)
7—Mervin Hal $1000. (J.-P. Lavallée) (5/2)
8—Rita Drummond $1250. (8)
Elig.: Royal's Pride $1250. Freddie Volo $1000.

Course No 2 — 8.20 P.M.
TROT — $500.
1—Flemington Key (R. GrandMaison (5/2)
2—Galaproxy (M. Cournoyer) (3)
3—Fayes Dream
4—Yonder Way (P. Massé) (4)
5—Dilion Ibaf (D. Larochelle) (2)
6—Foggie River (Y. Catellier) (10)
7—Jaguar (G. Beauchemin (8)
8—Freight Dean (J. Lemay) (7)
Elig. : Q. Card (W. Bourgeon) Cleary Hanover (R. Bélanger)

Course No 3 — 8.40 P.M.
AMBLE — $750.
1—Pat Diamond (D. Larochelle) (5/2)
2—Style Guide (Y. Pelchat) (4)
3—Mifflin Hanover (C. St-Jacques) (2)
4—Big Chief M (R. Bruyère) (6)
5—Carol Mar Mic (9/2)
6—Dickey Dares (Y. Gamache) (9/5)
7—Mazie Pointer $5000. (J.-P. Lavallée) (8)

Course No 4 — 9.05 P.M.
AMBLE — $500.
1—Kawartha Atom (D. Larochelle) (5/2)
2—Earl Express (Y. Pelchat) (10)
3—Charlie Adios (C. Miville) (4)
4—Spendid Mir (M. Aubin) (6)
5—Brushoff Wick (J. Cyrenne) (9/5)
6—Omega (M. Giguère) (8)
7—Grand Prix Mir (Y. Gamache) (2)
8—Gay Meadows (M. Carpentier) (8)
Elig.: Coffee Mir (B. Gervais Monsieur Carnaval

Course No 5 — 9.25 P.M. — TROT — $750.
1—Rodney Frost ($5000. (R. GrandMaison) (5/2)
2—Scotch Vanity (M. Breton) (6)
3—Jack Harvester (A. Côté) (2)
4—Merrie Victor (D. Larochelle) (3)
5—Bay Day (B. Gervais) (18)
6—Scotch Irish (Y. Gamache) (6)
7—Hoot Charm (W. Bourgeon) (4)
8—President Pick (J.-P. Courchesne) (10)

Course No 6 — 9.45 P.M. — TROT — $1,200.
1—Queen's Impel (D. Larochelle (3)
2—Gloria Elkington (P.-E. Alain) (2)
3—Foundation (J. Cyrenne) (6)
4—Scott's First (M. Aubin) (4)
5—Hi Jet (C. St-Jacques) (5/2)

Course No 7 — 10.10 P.M. — AMBLE — $550.
1—Sterling Wick (J.-P. Lavallée) (2)
2—Level Lady (C. Denault) (6)
3—Debbie Z (M. Giguère) (4)
7—Sep June (Y. Pelchat) (10)
5—Doc Red (J.-G. Tremblay) (8)
6—Gilbert Mir (Y. Gamache) (3)
7—Stewart's Belle (M. Aubin) (9/2)
8—Den Texas (L. Bélanger) (5/2)
Elig. : Lady Champ (C.-H. Fortier Eliminator (E. Bolduc)

Course No 8 — 10.30 P.M. — AMBLE — $900.
1—The Castle Mar Mic (D. Larochelle) (2)
2—Diplomat Rotan
3—Mado Cax (V. Bédard)
4—Hobo Lem (J. Cyrenne)
5—Sister Adios C (M. Cournoyer) (6)
6—Adios Breakaway (Y. Pelchat) (9/5)
7—Avon Darky

Course No 9 — 10.50 P.M. — AMBLE — $1,300.
1—Highlawn Spud (B. Gervais) (8)
2—Gee Dee Frisco (J. Cyrenne) (2)
3—The Dreamer
4—Devil Mir (A. Côté) (6)
5—Lester Hanover (C. St-Jacques) (3)
6—Wil Diamond (R. Bruyère) (4)

Course No 10 — 11.15 P.M. — AMBLE — $600.
1—Flash Ibaf (J.-P. Courchesne) (9/2)
2—Camden Guy (L. Bélanger) (8)
3—Chockoyotte Papa (M. Giguère) (6)
4—Swamp Fever (B. Gervais) (10)
5—Dean's Galie (M. Carpentier) (2)
6—Sir Cyr (M. Cournoyer) (4)
7—Rover Boy (P. Noël) (5/2)
8—Mud Run (M. Aubin) (3)

Robert Légaré a frôlé la victoire à Beloeil

Phil Giroux et Eddy Hamre sont partis avec les meilleures bourses du tournoi de golf du printemps du Québec. Ils ont réussi l'exploit sur le parcours de 6,155 verges du club de golf de Beloeil hier.

Giroux, un des premiers des 74 professionnels à terminer les dix-huit trous du tournoi, a fini avec la normale soit 71. Le seul moment où son avance fut incertaine est lorsque Robert Légaré, professionnel de Québec, vint près d'égaler le score au dernier trou. Légaré envoya son deuxième coup sur une distance de 338 pieds et la balle s'immobilisa sur la bordure du vert. Mais il a eu besoin de trois coups roulés pour caler sa balle ce qui lui valut un 72, un coup au-dessus de la normale, ce qui donna la victoire à Giroux.

Légaré, professionnel de Cap-Rouge, a dit que la tension avait commencé à se faire sentir au 18e trou. Il a ajouté: "J'ai ressenti des douleurs dans le dos au onzième trou mais ce sont mes nerfs qui ont eu le dessus au dernier".

Eddy Hamre, jouant sur son terrain, fut le meilleur amateur des 105 participants de cette catégorie. Hamre a attribué sa victoire à sa grande connaissance du terrain et des verts assez difficiles, après avoir fini avec un 73, deux au-dessus de la normale.

Dans la classe professionnelle Giroux fut suivi de Légaré, de Norm Hunt du Mont Bruno et de Bill Kerr de Beaconsfield, tous ayant un total de 72. Chez les amateurs, Kelvin Cuthbert de Beloeil, René Pilon de St-Jean, André Jetté de Beloeil, Gordon Leriche de Summerlea et Claude Dufour d'Islemere ont tous terminé sur un pied d'égalité en seconde position avec un 74.

l'Action

Nos FAVORIS

PROGRAMME DE SAMEDI LE 4 JUIN 1966

COURSE No 1 — Figurant dans la première partie du double à son dernier départ, MERVIN HAL a démontré qu'il retrouve peu à peu sa bonne forme, ce qui lui permettra de disposer de GREATMOR qui ne sera pas loin.

COURSE No 2 — Un nouveau venu à Québec, FLEMINGTON KEY, devrait remporter la victoire dès son premier départ à la piste locale. Toutefois, René Grand'Maison devra se méfier de Denis Larochelle avec un DILLON IBAF qui a bien fait à sa première course en 2 ans.

COURSE No 3 — CAROL MAR MIC a fait un court séjour au Parc Richelieu et nous croyons qu'elle amblera un bon mille dans cette course. Le cheval à surveiller sera sans doute PAT DIAMOND qui baisse de classe.

COURSE No 4 — Même s'il a été battu à son dernier départ, Jean Cyrenne a l'espérance de reprendre le sentier de la victoire avec BRUSHOFF WICK. Pour compléter la quinella, GRAND PRIX MIR a démontré qu'il sera un ambleur de classe dans peu de temps. Pour la roulette, prenez 5—7—4.

COURSE No 5 — Nous croyons que RODNEY FROST, un bon vieux trotteur régulier, sera le premier au fil d'arrivée si HOOT CHARM ne vient pas lui faire perdre le premier argent par une faible marge.

COURSE No 6 — Même si elle n'a remporté qu'une seule victoire depuis le début de la saison, nous optons pour GLORIA ELKINGTON qui vaincra HI JET, le gagnant du préféré trot de la semaine dernière.

COURSE No 7 — Lionel Bélanger fait un retour dans le sulky et DEN TEXAS, Conduit par son propriétaire, ce cheval devrait compléter la deuxième quinella au programme en compagnie de SEP JUNE qui a très bien travaillé au cours de récents exercices. Pour la roulette, prenez 8—4—1.

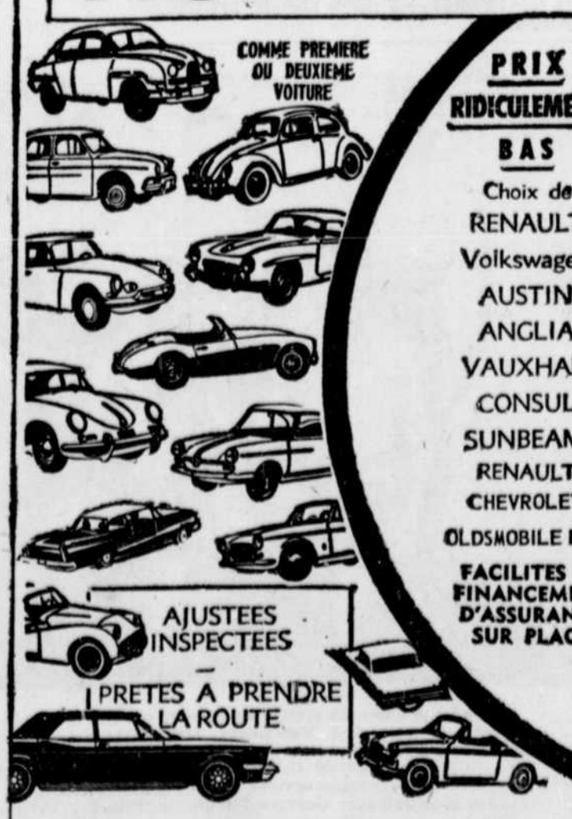
COURSE No 8 — Conduit par un jeune conducteur, AVON DARKY devrait reporter la victoire devant THE CASTLE MAR MIC qui est un ambleur régulier et qui, en plus, est avantagé de la première position.

COURSE No 9 — Notre petit doigt nous dit que la course principale de ce soir sera gagnée par GEE DEE FRISCO qui retrouve la forme de l'an dernier. Il devra surveiller de près DEVIL MIR qui en a surpris plusieurs depuis le début de la campagne 1966.

COURSE No 10 — Même s'il est "attelé" un peu plus dur, MUD RUN, un jeune deux ans, a assez impressionné pour triompher de ses adversaires. Pour compléter le pari exacta, nous voyons le No. 1, FLASH IBAF qui est avntagé de la première position.

MEILLEUR CHOIX: AVON DARKY (8ième course)
LONG SHOT: MAZIE POINTER (3ième course)

FESTIVAL D'AUBAINES



COMME PREMIERE OU DEUXIEME VOITURE

AJUSTEES INSPECTEES — PRETES A PRENDRE LA ROUTE

PRIX RIDICULEMENT BAS

Choix de RENAULT Volkswagen AUSTIN ANGLIA VAUXHALL CONSUL SUNBEAM RENAULT CHEVROLET, OLDSMOBILE ETC.,

FACILITES DE FINANCEMENT D'ASSURANCE SUR PLACE

de **VOITURES USAGÉES** DE TOUTE MARQUE

SURVEILLEZ SURTOUT CELLES IDENTIFIEES PAR UNE ETIQUETTE VERTE

CARETTE
AUTOMOBILES LTEE
2060 boul. Charest ouest — 681-7398
STE-FOY
(au pied de la côte Myrand)

Dénouement à Paris de la première confrontation mondiale de tennis

PARIS (AFP) — Roland Garros préparait hier ses deux grandes journées de finales des Internationaux de France de tennis et si, demain et dimanche, toutes les finales remplissent ou presque le central de Roland Garros, hier, par contre, il n'y avait qu'un programme fort restreint et qui ne valut guère que par la première demi-finale du simple-dames remportée en 3 sets 4-6, 8-6, 6-2, par la Brésilienne Maria Ester Bueno.

L'autre demi-finale vit la victoire de l'Américaine Nancy Richey sur l'Australienne Margaret Smith par 6-1, 6-3.

On attendait une nouvelle fois une finale Smith-Bueno qui étaient tête de séries no 1 et 2. Ce furent leurs suivantes qui prirent leurs places, ne provoquant d'ailleurs que des demi-surprises car, blessées toutes deux cet hiver, Bueno aux genoux et Smith au bras droit, celles que l'on considère comme les deux meilleures joueuses au monde effectuaient leur rentrée à Paris.

SIMPLE-MESSIEURS

Roland Garros va donc connaître en simple du moins, deux finales inédites et qui sacreront un nouveau vainqueur. L'Australien sur sa classe partira favori pour la succession de Fred Stolle, qui avait d'ailleurs gagné l'épreuve l'an dernier en le battant en finale. Une victoire de Roche apporterait son septième titre à l'Australie depuis la fin de la dernière guerre, après Rosewall, Hoad, Rose, Laver, Emerson et Stolle, chacun vainqueur une fois. Par contre la seule victoire hongroise fut celle de Josef Asboth en 1947.

En raison de la blessure dont souffre l'Australien Roche, la finale du simple-Messieurs qui devait avoir lieu samedi après-midi est reportée à dimanche.

En effet, l'Australien qui avait ressenti une violente douleur à la cheville gauche durant la demi-finale du double-Messieurs, qu'il disputait en fin d'après-midi, a été examiné par le docteur Leandri, chirurgien à l'hôpital de Sèvres qui a diagnostiqué: "Une synovite du court péronier latéral du pied gauche". Il a prescrit à Roche un repos complet de 24 heures.

DOUBLE-MESSIEURS

La deuxième demi-finale du double-Messieurs, fut marquée par un accident dont fut victime l'Australien Roche et qui pourrait le gêner dimanche dans la finale du simple-Messieurs qu'il doit disputer contre le Hongrois Itvan Guylas.

En effet, alors que l'équipe australienne menait par deux manches à une dans le quatrième set, à 3-2 en faveur des Américains, Roche se plaignit d'une violente douleur à la cheville droite et ne put seconder son partenaire, contraignant ainsi son équipe à l'abandon.

Les Australiens dominaient alors par 3-6, 6-4, 6-3, 3-2.

Les Américains affronteront donc en finale les Roumains Ian Tiriac et Ilie Nastase, qui ont vaincu les Russes Metreveli et Likatchev 6-1, 4-6, 3-6, 6-3, 6-1, en semi-finale.

Coquetel sportif

FOOTBALL

MONTREAL PC — Les Alouettes de Montréal ont fait, hier, l'acquision du centre Chet Miksza des Cats de Hamilton en retour d'une somme d'argent et d'un choix montréalais au repêchage. Les Cats l'avaient soumis au repêchage le 30 mai, mais l'ont retiré en raison du marché conclu avec les Alouettes.

ATHLETISME

TORONTO PC — Le coureur Bill Crothers disputera deux épreuves au Kénya cet été avant de se rendre à Kingston, Jamaïque, pour les jeux de l'Empire du 4 au 13 août.

ATHLETISME

VANCOUVER PC — Harry Jerome ignore encore s'il participera aux jeux de l'Empire en Jamaïque, car il veut s'inserre à un cours d'été à l'Université de la Colombie-Britannique.

BOXE

PHILADELPHIE PA — Ernie Terrell, champion poids lourd version WBA, a déclaré hier qu'il avait refusé d'affronter Cassius Clay à Chicago le 29 mars dernier "parce que j'aurais été obligé de signer une entente permettant au groupe de Clay d'organiser tous mes futurs combats". Terrell qui défendra son titre contre Doug Jones à Houston le 28 juin, espère toujours rencontré Clay.

HOCKEY

VANCOUVER PC-Le nouveau président de la CAHA, Fred Page, se prépare à discuter sérieusement avec la direction de la LNH. Il veut d'abord que la CAHA devienne "indépendante au point de diriger ses affaires à son goût". En ce sens, il désire remplacer le présent système des équipes amateurs commanditées par celles de la LNH par un repêchage universel.



● La ligue de balle-molle Limoilou, avec la coopération de la Brasserie Molson Ltée, présentera aujourd'hui au Parc Iberville, à 8.15 hres P.M., une joute entre les quatre As Molson et une équipe tout-étoile de la ligue de balle-molle Limoilou. Voici les noms des joueurs qui forment l'équipe des AS, de gauche à droite, Gaston St-Germain, Gilbert Labrèche, Pat Patterson, Marcel Simard, Gilles Légaré, Bert Robinson.

Les "quatre As" Molson à Québec

L'équipe Quatre As Molson a été formée en 1962 et termina la saison avec 28 victoires, trois défaites, deux nulles. En En 1963, l'équipe joua 55 parties sortant vainqueur 49 fois, perdant cinq fois et annulant une fois. Pendant ces deux années, le lanceur de couleur Washington D.C., Joe Louis Abney était la vedette au monticule. En 1964, l'équipe remporta vingt-neuf victoires et subit une défaite. Cette année-là Gilles Légaré commença avec l'équipe et s'avéra une sensation. En 1965, en soixante-dix parties l'équipe remporta soixante-deux victoires, subit quatre défaites, et annula quatre fois. Encore une fois, Gilles Légaré lança toute la saison assisté de Marcel Simard.

Gilles Legaré: No 28 — Entreprend sa troisième saison avec l'équipe Quatre As Molson accumulant un record pour les deux premières saisons de 69 victoires, une défaite. Gilles a commencé dans la ligue de fastball Snowdon, il y resta pendant six ans atteignant son point culminant en 1958 en participant au tournoi mondial de fastball à Minneapolis, en battant le grand Harvey Stenkle 1-0. Legaré est aussi un très bon joueur d'intérieur ainsi qu'un frappeur de longue distance; il lance et frappe de la droite.

Marcel Simard: No 12 — Un des meilleurs lanceurs de fastball canadien. Son record de 21 victoires, deux défaites, trois joutes nulles l'an passé est impressionnant lorsqu'on considère qu'il est un lanceur loyal qui n'utilise pas de lancers truqués. Marcel commence sa 2è année avec les 4 As Molson. Il frappe de la gauche et lance de la droite.

Gilbert Labrèche: No 16 — Au début de sa carrière, a eu un essai comme receveur au baseball avec un club ferme des Giants de New-York. Il a joué pour Sorel et Lachine avant de se joindre à la ligue de bastball Snowdon en 1957 jusqu'en 1959. Il frappe et lance de la droite.

Bert Robinson: No 15 — Un vétéran de cinq ans avec l'équipe de 4 As Molson. Il a toujours joué au troisième but avant d'être converti au premier but de cette année à cause de sa vitesse. Robinson a la réputation d'être un des joueurs les plus vite dans le fastball et possède un très bon bras. Il est le premier frappeur de l'équipe. Il mène dans l'équipe pour les circuits et pour les points produits. Il frappe de la gauche et lance de la droite.

Gaston St-Germain: No 13 — La recrue de l'équipe est un receveur doublé d'un troisième but. A joué son fastball à Verdun, Ville Eymard et sur la Rive Sud à Montréal. Gaston est un bon frappeur si on considère son poids. Il frappe et lance de la droite.

Pat Patterson: No 37 — Cette année comme joueur ou gérant dans le fastball. Pat commença sa carrière comme lanceur dans le Parc Extension avant de se joindre à la ligue Senior d'Outremont, pour finalement passer à la ligue Snowdon de Montréal. Comme gérant, il a mené trois équipes au tournoi mondial, finissant troisième à Greely, Colorado en 1951 et cinquième à Minneapolis en 1958. Il a formé la première équipe de quatre hommes au Canada en 1952 avec le sensationnal Ace Holden jusqu'en 1955. En 1962, Pat a signé son premier contrat avec Molson et gère l'équipe depuis.

Contre-enquête sur l'affaire "Percival"

TORONTO (PC) — On a demandé hier à l'Association de piste et pelouse du Centre de l'Ontario d'enquêter sur les accusations voulant que l'instructeur du club Don Mills ait donné des stimulants à ses athlètes.

C'est le secrétaire honoraire du Don Mills qui a demandé à l'association d'enquêter afin de clarifier la situation, d'autant plus que, selon les règlements athlétiques amateurs, tout athlète qui prend des stimulants pour améliorer son rendement est passible de suspension.

On espère obtenir une décision le plus tôt possible afin que les athlètes du Don Mills puissent participer aux essais en vue des Jeux de l'Empire, essais qui auront lieu à Edmonton les 15 et 16 juillet.

Entre-temps, le jeune David Arnold, du club Don Mills a fait parvenir une lettre à Crothers au nom de 20 coéquipiers.

"Nous, membres du club Don Mills, affirmons catégoriquement qu'aucun de nous n'a demandé ni accepté des drogues, tel que vous le prétendez. De plus, nous n'avons pas accepté ni reçu d'offre de drogues illégales dans le passé".

Sport amateur à QUEBEC



Par Jean-Claude Laprise

SUR L'EQUIPE CANADIENNE HALTEROPHILE

Les haltérophiles de Québec ont montré leur grande capacité et prouvé qu'ils sont les meneurs du pays en prenant la vedette au championnat canadien haltérophile à Winnipeg. Les exploits de Marcel Bédard, dans la classe à 148 livres et de Marcel Gosselin, dans la classe poids-coq, ont justifié leur valeur pour décrocher une place au sein de l'équipe canadienne aux Jeux de l'Empire britannique, en Jamaïque, du 4 au 12 août.

L'haltérophilie est l'un des rares sports à Québec où figurent des compétiteurs locaux sur des équipes canadiennes, soit aux championnats du monde, aux Jeux Olympiques et de l'Empire britannique. Jules Sylvain, en 1950 était le premier Québécois à escorter l'équipe du pays en Nouvelle-Zélande.

Il se retrouva en 1954 et 1958. Il participa aux Jeux Olympiques de 1952 et 1956. Jean-Guy Dubé fut choisi en 1954. Le retour de Marcel Gosselin est remarquable. Gosselin, âgé de 30 ans, du gymnase de St-Malo, se débrouilla très bien en 1958 pour effacer dans les livres tous les records du pays et joindre l'équipe canadienne la même année, aux Jeux de l'Empire.

Il se classa 3e. Ce championnat de l'Empire allait être sa dernière compétition car, à son retour, il abandonna l'haltérophilie durant six ans. Il effectua un retour en 1964.

Dépensant de son temps pour récupérer sa condition physique envolée, il finit par la retrouver et la semaine dernière à Winnipeg, c'était l'unique fois depuis 8 ans qu'il levait à une compétition majeure.

Il surpassa de 20 livres sa marque enregistrée enu 1958. Son total fut de 645 livres, exploit exceptionnel car il surpassa le standard par 5 livres. L'autre Québécois sur l'équipe n'a plus besoin de présentation, car il est le "maitre" de sa catégorie. Marcel Bédard, un athlète sérieux, a balayé le titre canadien pour une quatrième année consécutive sur une formidable fiche de 775 livres au total et une moyenne Holffman de 632.6.

Il surclassa le total requis de qualification des Jeux de l'Empire par la marge de 25 livres. L'entraineur Jean-Yves Dionne estime que Gosselin et Bédard livreront une dure bataille à leurs dangereux rivaux des pays d'Angleterre, d'Irlande, de l'Ecosse et de l'Australie.

Dionne se rend en Jamaïque à titre de juge et d'arbitre. Il profitera de sa longue expérience pour donner de bons conseils à Gosselin et Bédard qui quitteront Québec le 30 juillet prochain.

UN DEBUT PROMETTEUR

La grande collaboration apportée et le sérieux des clubs de la ligue de baseball Métropolitaine Junior compliquent l'exécutif de la ligue, contrairement à l'édition 1965 où les équipes pleurnichaient pour des riens.

C'est un début prometteur. Les pilotes suivent à la lettre les règlements qui leurs sont soumis et tout marche comme sur des roulettes. Le calibre de jeu est excellent et la bataille vers le championnat est une affaire à plusieurs clubs. Le Beauport, Bienville et St-Albert se talonnent de près. Les autres clubs n'attendent pas trainer les paquets et chacun y va de ses meilleurs atouts.

Chez les lanceurs, Benoit Gingras, du Parc Marchand et Jules Guay, du Bienville ont une fiche identique de 2-0. Roger Boivin, du Patro Roc-Amadour, est en tête des frappeurs avec .750. Claude Bernard, du Roc-Amadour, et Richard Lachance, des Athlétiques, partagent le deuxième rang avec .600.

NEUF RECORDS FRACASSES

Neuf records furent fracassés au concours athlétique interscolaire inter-régional, à Trois-Rivières par des athlètes du collège des Jésuites, de l'Ecole normale Laval et du Séminaire de Québec. A ce concours provincial, le collège des Jésuites, sous la gouverne de Jacques Roy, ont eu quinze premières places, neuf deuxièmes places et quinze troisièmes places pour se classer la première institution de Québec.

Six des neuf records leur appartiennent. R. Grenier, dans le haies bantam, M. Roland, dans le 880 verges junior-senior, P. Morin et P. Laurin, dans le triple-saut midget et juvénile et le relais junior-senior.

Gilles Royer de l'école normale Laval, a brisé le record du 220 verges junior-senior, Louis Gourdeau, du Séminaire de Québec, se distingua pour éclipser la marque au lancer du poids et du disque junior-senior.

EN QUELQUES LIGNES

Lors d'une réunion spéciale, la direction du Québec Winter Club rendait une sage décision à savoir que les taux d'abonnements des membres intermédiaires (25 ans et moins) étaient réduits sensiblement. Cette décision facilitera une campagne de recrutement en élargissant les cadres de ce club sportif et social. La section du badminton prévoit l'inscription d'une cinquantaine de joueurs. Des équipes de balle-molle seront formées à la Police de Québec. Le président de l'Association de Badminton de Québec, Raymond Corbin, assistera avec quatre directeurs à l'assemblée de l'Association Provinciale, à Montréal, lundi soir. L'équipe de balle-molle les Macs-Mavels, composée de 4 joueurs se mesurera au club Sherwood, samedi soir le 18 juin au Parc Ferland.

Une Ferrari dans la course d'endurance du Mont Tremblant

L'usine Ferrari de Modeno en Italie, via son représentant en Amérique, la North American Racing Team, a confirmé hier soir que la prestigieuse usine sera représentée à la ligne de démarcation lors de la course de la Saint-Jean, les 11 et 12 juin.

Dans un télégramme adressé à Pierre Bellefeuille, la NART confirmait que la puissante Ferrari rouge de 3 litres, le premier bolide à établir un record de piste sur le Circuit Mont-Tremblant-St-Jovite, avec à bord Pedro Rodriguez, sera prête pour cette première course d'endurance au Québec, laquelle croit-on deviendra rapidement la plus populaire compétition de voiture sport au pays.

Le jeune et intrépide Luigi Chenetti Jr, un italo-américain, le fils de celui-là même qui décrochait il y a quelques années deux victoires lors des 24-heures du Mans, sera dans le cockpit de ce bolide de renommée mondiale.

Luigi Chinetti, lors d'une conversation téléphonique, a déclaré que l'Américain Skip Hudson, actuellement deuxième au classement du championnat nord-américain, sera son co-pilote. L'an dernier, Masten Gregory et Joachim Ridnt, pilotaient à la victoire des 24-heures du Mans, cette même Ferrari que l'on verra au Mont-Tremblant les 11 et 12 juin.

Depuis des années, la Ferrari a fait la pluie et le beau temps sur toutes les pistes du monde. Courses de vitesse ou épreuves d'endurance, à chaque fois, la grosse voiture rouge franchissait la ligne d'arrivée, loin devant ses compétitrices; il sera certes intéressant de la voir se batailler contre Lola ou McLaren-Elva.

Luigi Chenetti Jr a déclaré qu'il ne connait pas le Circuit des Laurentides mais que s'il peut en améliorer le record, soit au début ou à la fin de la course, il n'hésitera pas à accélérer l'allure de la course. "Je prévois une lutte serrée, on ne sait jamais ce qui peut se produire lors d'une épreuve d'endurance, mais je fais confiance à "ma machine"; Luigi Chenetti débutait il y a deux ans dans les compétitions professionnelles et il a fortement impressionné les maitres de Modeno, Italie.

Selon les vétérans qui l'ont vu courir, ce jeune Italien possède toutes les qualités nécessaires à un bon pilote: cran, sang froid et ambition. Il aime se rendre compte par lui-même de la vitesse maximum que lui permet sa voiture sur un circuit ainsi, dans une courbe ou sur la ligne droite, il ne perdra jamais un dixième de seconde. "D'ailleurs, explique-t-il, la Ferrari doit rouler toujours très vite si l'on veut qu'elle puisse terminer une course.

Samedi, Chenetti Jr fera des essais à Bridghampton en vue de la classique du 11 et 12 juin.

La Course de la Saint-Jean pour le trophée CKVL sera dotée d'une bourse de 7,000 dollars et le meneur, après chaque tour de piste, aura droit à une somme d'argent supplémentaire.

Baseball optimiste

Les Colonels se sont emparés seuls de la deuxième position de la Little League "A" du club Optimiste - Québec en écrasant les Pirates par 13-3. Carol Légaré a été crédité du gain en relève de Sylvain Giguère. L'offensive des vainqueurs a été dirigée par Jacques Doyon et Jean Côté avec chacun deux coups sûrs. De plus, Côté et Thomas Munroe y sont allés d'un circuit. Alain Cyr s'est distingué au bâton pour les perdants avec 3 en 3. C'est Marc Boivin qui a été débité de la défaite.

Pirates	101	010	—	3	5	2
Cardinaux	301	36x	—	13	8	1

Boivin, Ouellet (5), Carrier (5) et Guérard, Bouchard (4), Giguère, Légaré (3) et Gagnon. Gagnant: Légaré (1-1); Perdant: Boivin (1-1). Circuit: Munroe (3e) et Côté (2e).

CLASSEMENT

	G	P	Moy.	Diff.
Colonels	4	0	1.000	—
Cardinaux	3	1	.750	1
Pirates	2	2	.500	2
Braves	1	4	.200	3½
Indiens	0	4	.000	3½

Un refus à Liston

COPENHAGUE PA — L'ancien champion mondial des poids lourds, Sonny Liston, s'est vu refuser la permission de boxer au Danemark, selon le journal Aktuelt.

C'est le ministre de la Justice qui lui aurait refusé la permission, après avoir étudié son casier judiciaire.

L'ex-champion devait livrer trois matches dans les pays scandinaves, dont un à Copenhague.

LES ECHECS

Nouvelles Brèves

— Petrossian a annulé plutôt facilement la 21e partie de son match contre Spassky et n'a plus besoin que de deux nulles pour conserver son titre de champion du monde. Spassky pour sa part devra s'assurer de deux gains en trois parties pour le lui enlever. Tout s'annonce comme si le match ne devait pas se prolonger jusqu'à la 24e partie.

— Zvonsqo Vranesic, de Toronto, a gagné le championnat ouvert de l'Ontario, en faisant 5½-½. Jules Thérien, de Montréal a terminé au 4e rang, dans le groupe des 3½-2½. Il y avait 58 participants.

— André Bilodeau conserve le titre de champion junior de Québec par suite de son gain de 2½-1½, contre Jacques Faille. Ce dernier, obligé de quitter la ville pour la période des vacances, a concédé les deux dernières parties.

— Les entrées au tournoi d'été sont ouvertes jusqu'au 15 juin. S'adresser à Serge Lacroix, 872-1262.

N.030666 PHN

BOXE

BALTIMORE — Johnny Gilden, 151, de Baltimore, a gagné par décision sur Charley Scott, 155, de Philadelphie, en 10 rounds.

LOS ANGELES — Frankie Crawford, 127, de North Hollywood, Californie, a knockouté Raul Carreon, 126, de Sonora, Mexique, en 3 rounds.

BOISE, Idaho — Boone Kirkman, 200, de Seattle, Wash., a arrêté John Tiger Collins, 245, de Boise, en 4 rounds.

LAS VEGAS, Nevada — Johnny Brooks, 148, de Henderson, Nevada, et Joe Clardk, 148, de Las Vegas, ont fait match nul en 10 rounds.

PORTLAND, Maine — Pete Riccitelli, 170, de Portland, a knockouté Jimmy McDermot, 166, de Holyoke, Mass., en 4 rounds.



● Voici une photo du groupe de boxeurs qui ont remporté des championnats dimanche dernier le 29 mai à Montmagny, lors de la grande finale du championnat de la "Ceinture Doré". Sur la première rangée de gauche à droite: Claude Doire, champion Léger Moyen; Reynald Cantin, champion Poids Coq; Victor Bernier, champion Poids Léger. Sur la rangée arrière: Denis Lavoie, champion Mi-Lourd; André Savage, assistant-entraineur; Georges Drouin, entraineur; Yvan Thomassin, champion Poids-Moyen.

Rappel de certains événements du sport canadien depuis 1866

Par BRUCE LEVETT
de la Presse Canadienne

Il est tout aussi difficile de choisir les événements sportifs des 100 dernières années méritant d'être signalés que de choisir une reine de beauté. Dans une large mesure de ce qui vous intéresse le plus.

Trent Frayne et Peter Gowski, co-auteurs de "Les grands exploits sportifs canadiens", ont habilement évité le piège.

Au lieu d'essayer de présenter une liste des "exploits les plus remarquables", ils ont subdivisé en 10 catégories leur livre commandé par la Bibliothèque du centenaire de la Confédération et traitant des grands événements sportifs des 100 dernières années au Canada. Ces 10 catégories sont les suivantes: l'endurance, l'audace, l'habilité, l'esprit d'équipe, la stratégie, la vitesse, l'inspiration, le cran, la force et le spectaculaire.

Chaque chapitre offre des exemples d'une catégorie puis relate un exploit sportif qui sort de l'ordinaire. Il en résulte un excellent livre, bien écrit et magnifiquement illustré.

Les lecteurs, qui seront peut-être supris par certaines omissions tout à fait volontaires seront par contre étonnés de l'importance acocrdée par les auteurs à des athlètes et à des exploits sportifs moins connus.

Des moments tragiques

Dans le chapitre traitant de la "stratégie", il est notamment question du rameur Ned Hanlan, certainement l'un des pères du spectaculaire.

Le livre réserve également une bonne place à des événements sportifs marqués par la tragédie. Il est notamment question d'un dénommé Renforth qui fut foudroyé par une crise cardiaque au moment où son canoë atteignait la ligne d'arrivée au cours d'une épreuve de course en canoë en 1871. Il est également fait mention de Bob Hayward, mort aux commandes de son hydravion.

Les co-auteurs jettent un coup d'oeil furtif dans la chambre des joueurs des Maple Leafs de Toronto durant les années 1930 quand King Clancy a secoué la torpeur de son équipe par une envolée oratoire mémorable dans laquelle il ne mâchait pas ses mots. Pour la circonstance il était juché sur la table de massage.

Le chapitre consacré à l'esprit d'équipe traite des Edmonton Grads, qualifié de "quart de siècle de véritable destruction" dans le domaine du ballon-panier chez les femmes.

C'est dans le chapitre consacré à la "force physique" que Frayne-Gzowski frisent les comparaisons pénibles. Ils se posent la question suivante: "Louis Cyr fut-il l'homme le plus fort qui ait vu le jour", ajoutant "si ce n'est pas Cyr... peut-être était-ce Doug Hepburn".

Pour ce qui est des omissions, que penser des exploits de Roger Bannisteh et de John Landy qui ont couru le mille en moins de quatre minutes aux Jeux de l'Empire britannique, à Vancouver, en 1954, ou de l'héroïque Jim Peters qui a échoué au marathon de ces mêmes jeux?

Au dos du livre, les rédacteurs publient la liste des "étoiles du siècle" au football et au hockey, ce choix étant "celui des rédacteurs sportifs canadiens".

Pour le football - équipe, Eskimos d'Edmonton, 1955; meilleur champ arrière, Parker, Kwong, Bright, Milles, Lindley; joueur de ligne, John Barrow; quart arrière, Bernie Faloney; joueur, Jackie Parker; instructeur, Pop Ivy.

Pour le hockey - équipe, Canadiens de Montréal, saison 1959-1960; trio, Howe, Abel, Lindsay; gardien de buts, Bill Durnam, défense, Doug Harvey; joueur, Gordie Howe; instructeur, Dick Irvin.

L'un des faits indiscutables du sport est que vous pouvez n'être pas d'accord pour ce qui est des sélections.









MOTS CROISES

PROBLEME No 115

HORIZONTAL

1—Atténuer, adoucir (Fg) — Spécialiste de la pose des agrès d'un navire.
2—Ville d'Espagne — Conjonction — Et le reste.
3—Monnaie chinoise — Sorte de toupie — Fleuve de France.
4—Hardi, audacieux — Mesure pour les grains.
5—Négation — Plaine de Palestine — En qui l'on peut se fier — En les.
6—Mot dit aussi substantif — Cavité souterraine servant de retraite aux bêtes sauvages.
7—Grosse verrue — Cyclade — Tragédie de Shakespeare.
8—On en tire l'iode — Légumineuse — Célébrité.
9—Du verbe rire — Damnation — Dénué d'esprit.
10—Se lamenter à tout propos (Fam) — Terme du jeu de bridge.
11—Note de la gamme — Mesure agraire — Choyé — Préposition.
12—Bizarre, singulier — Terme du jeu d'échecs.
13—Ville d'Arabie — Art prétendu de produire par certaines pratiques des effets contraires aux lois naturelles — Langue sacrée de l'île de Ceylan.
14—Sur — Négation — Vent d'Est chez les Grecs.
15—Prénom féminin — Maladie inflammatoire du rein.

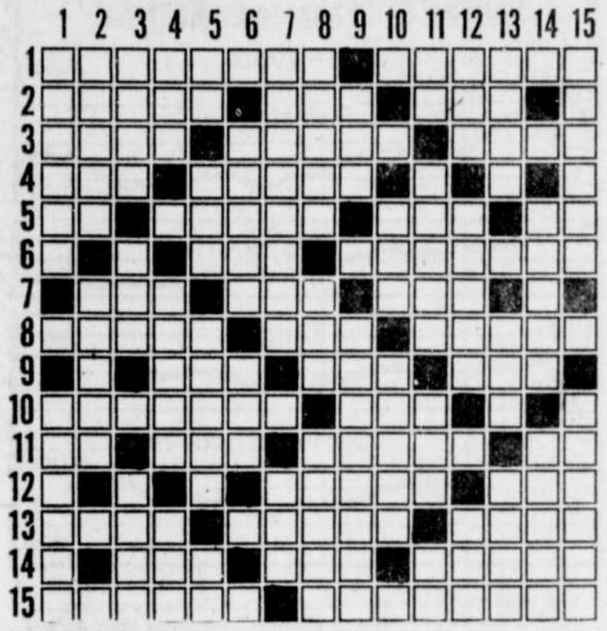
VERTICAL

1—Mère d'Apollon — Contrée de l'Amérique du Sud.
2—Large, bien ouvert — Moraliste français (1596-1646).
3—Du verbe nier — Expression des traits — Espèce de poire.
4—Rivière d'Alsace — Affluent du Vardar — Aucun, pas un.
5—Note de la gamme — Larve du hanneton — Boisson faite avec le jus fermenté des pommes — Tellement.
6—Secrétaire de Cicéron — Epoque.
7—Ce que l'on épargne — Fils de Jacob.
8—Petit rat — Sale, vilain (Vx) — Elément gazeux.
9—Rôti — Variété d'agate.
10—Pillage d'une ville — Mollusque.
11—Note de la gamme — Pourvoir de ce qui est nécessaire, utile — Graminée — Interjection.
12—Lettre grecque — Pli du visage Sans mélange.
13—Monnaie, richesse — Adj. possessif — Gageure.
14—Petit ongle pointu derrière le pied du chien — Trou dans la paroi d'un navire pour faire écouler l'eau.
15—Sorte de mouette — Défaut d'intelligence.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots croisés Par F. J. F. — PRIX $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 114

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	R	O	P	H	E	T	I	E	■	S	A	L	E	R
2	■	A	P	R	■	H	O	R	D	E	■	G	E	O	■
3	R	I	C	I	N	■	L	A	I	■	O	A	L	E	■
4	■	E	U	X	■	A	L	I	M	E	N	T	■	E	■
5	D	■	R	A	P	E	■	B	L	O	O	M	■	B	■
6	E	V	I	D	E	R	■	F	O	I	■	I	■	F	A
7	V	I	E	■	U	R	■	P	■	U	P	I	■	P	U
8	A	R	U	M	■	G	O	U	R	I	■	L	E	S	E
9	L	U	X	■	C	A	L	■	G	I	B	■	L	I	T
10	E	S	■	B	R	I	S	■	■	A	B	I	L	E	■
11	R	■	F	U	R	E	T	■	U	S	■	C	R	■	■
12	■	C	■	T	A	R	E	N	T	E	■	R	A	T	S
13	M	A	L	■	S	■	S	O	I	■	B	A	N	A	L
14	■	S	O	N	■	A	S	I	■	E	■	T	■	N	■
15	P	E	S	E	R	■	E	X	E	R	C	A	N	T	E



BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maître Br.

SAMEDI, LE 4 JUIN
LE PIEGE INEVITABLE.

Dans cette nouvelle donne le joueur placé en Ouest était cette fois un champion, mais le stratagème avait été si bien monté que sans la moindre hésitation il "donna" le contrat. D'ailleurs, à moins d'être devin ou d'avoir . . . une confiance illimitée dans le partenaire, il était impossible de ne pas tomber dans le piège.

N: ♠ R 8 7 6 ♥ 10 9 6 2 ♦ 10 9 6 ♣ A D
O: ♠ 10 9 5 ♥ A 3 ♦ R V 4 2 ♣ R V 10 5
E: ♠ V 4 3 ♥ 5 4 ♦ A D ♣ 9 8 7 6 4 3
S: ♠ A D 2 ♥ R D V 8 7 ♦ 8 7 5 3 ♣ 2

Annonces (Sud donneur-N-S vulnérables).

SUD	OUEST
1 Coeur	Passe
2 Coeurs	Contre
Passe	Passe
4-Coeurs	
NORD	**EST**
1 Pique	Passe
Surcontre	3 Trèfles
3 Coeurs	Passe

Ouest ayant entamé le 5 de Trèfles, comment Sud a-t-il joué pour réussir son contrat?

Il semble qu'il soit à peu près impossible techniquement de ne pas perdre 3 Carreaux en plus de l'As d'atout. Un blocage à Carreau paraît vraiment peu probable et la meilleure façon d'essayer de faire dix levées est de trouver évidemment un partage 3-3 des Piques, mais aussi d'inciter l'adversaire à contre-attaquer Pique et non pas Carreau lorsqu'il aura pris la main avec l'As d'atout.

Après l'entame du 5 de Trèfle, comment Sud doit-il jouer pour tromper l'adversaire et réussir le contrat de 4 Coeurs?

Sud a fait l'impasse à Trèfle puis il a tiré l'As de Trèfle sur lequel IL A DEFAUSSE LE DEUX DE PIQUE! Lorsqu'Ouest a ensuite pris la main avec l'As de Coeur, il s'est empressé de contre-attaquer le 10 de Pique et le déclarant a ensuite défaussé deux Carreaux sur les deux derniers Piques maîtres du mort. Il était du reste pratiquement impossible d'imaginer l'astuce de Sud et de ne pas tomber dans ce piège plein . . . d'arsenic.

Certes, on peut admettre au point de vue théorique que si Est fournit un petit Trèfle sur l'As de Trèfle, il indique une nette "préférence" pour la contre-attaque à Carreau, mais n'est-ce pas bien subtil?

Ici, en tous cas, la feinte de Sud n'avait aucun inconvénient. Elle venait au contraire compléter la conduite technique du coup par un excellent jeu psychologique. C'est un exemple typique où l'arme psychologique peut être utilisée souvent et sans risque.

CHEZ LES DAMES

La première séance de qualification a été jouée avec les résultats suivants:

NORD-SUD: 1ères: Mmes A. Latulippe et J.-E. Trépanier, 2) Mmes A. Boutin et J. Dufour, 3) Mmes G.-H. Dubois et R. Gaudet.

EST-OUEST: 1ères: Mmes A. Baker et M. Monast, 2) Mmes E. Huard et J. Robitaille, 3) Mmes C. Painchaud et Langevin.

A l'Union Commerciale

1) Mme J. Hazel et M. N. Duchesne, 2) MM. E. Garneau et S. Martel, 3) Mmes E. Caron et L.-G. Plouffe, 4/5 Mmes A. Dubois et J.-E. Trépanier, ex-aequo avec MM. P. Carrier et H.-P. Laliberté.

AVIS

La dernière séance de bridge hebdomadaire pour les Dames aura lieu mercredi le 8 juin chez Kehrulu à 2 h. précises pour la distribution des trophées et prix spéciaux, séance suivie du thé. Ces séances de bridge seront reprises en septembre et seront annoncées à la fin d'août.

Louisette-F. PARADIS.

Jugement retardé

Belleville. — (P.C.) — Le juge J.-C. Anderson, du comté de Hastings en Ontario, a retardé son jugement au 28 juin dans la cause de quatre Montréalais accusé de vol à main armée de $16,000 effectué le 30 mars, à la succursale de la Banque de Montréal de Frankford.

Mardi, le président du tribunal avait admis en preuve le témoignage du caporal Claude Courville, de la Sûreté ontarienne à Cobourg, qui avait passé la nuit du 1er avril déguisé en prisonnier, dans la cellule des quatre individus.

Le policier avait endossé des vêtements civils pour ne pas éveiller les soupçons de Maurice Langis, 31 ans, Armand Bisson, 29 ans, Victor Tessier, 42 ans, et Gilles Gaudette, 27 ans.

Le caporal Courville déclara alors à ce dernier qu'il avait passé un chèque contrefait et qu'il était sous le coup d'un sursis de sentence dans une autre affaire.

Gaudette lui aurait alors parler du vol de banque.

Projet qui n'est pas réalisable

OTTAWA PC — Le projet d'un "grand canal" qui amènerait l'eau de la baie James dans la rivière Outaouais et les Grands Lacs n'est pas réalisable pour le moment, a appris jeudi le comité gouvernemental sur l'industrie, les recherches et l'exploitation énergétique.

M. T. M. Patterson, directeur du Service fédéral des eaux, a déclaré que le projet pourrait avoir certains mérites à l'avenir, "mais que pour le moment je ne peux voir le gouvernement plonger dans un tel projet".

ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi
COTES MORALES ET HORAIRES

BIENVILLE. — Samedi: Espions contre services secrets (AA) à 6.30, 9.50. Les révoltés de l'Albatros (AR) à 8.05. Dimanche: Espions contre services secrets à 1.30, 6.30, 9.50. Les révoltés de l'Albatros à 3.05 et 8.05 hres.

CANARDIERE. — Les mauvais garçons (A) à 1.15, 4.30, 7.'0. Onibaba (P) à 2.45, 6.00, 9.20. Fin à 11.00 hres. (2e semaine).

CAPITOL — Opération F.B.I. à C.p Canaveral (A) à 12.35, 4.15, 8.00. Une vierge sur canapé (D) à 2.25, 6.05 9.50. Dernier programme complet à 8.00. Fin à 11.45. (2e semaine).

CARTIER. — Les séquestrés d'Altona (AR) à 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.2). Sujets courts à 2.35, 5.00, 9.10. Fin à 11.10 hres.

CINEAC. — Le diable et les dix commandements (D) à 1.2). 4.25, 7.58. Ce monde infâme (D) à 3.20, 6.53, 9.58. Fin à 11.03 hres.

CLASSIC. — Les gorilles (A) à 12.30, 3.20, 5.5), 8.50. Tonnerre de Dieu (A) à 1.35, 4.25, 7.00, 9.35. Actualités à 3.10 et 8.40.

COMEDIE QUEBECOISE. — Relâche.

EMPIRE. — Le monocle rit jaune (AA) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL. — Sujets courts à 1.00, 5.0). La reine du Colorado (AA) à 1.17, 5.17, 9.00. La strippeuse (AR) à 3.29, 7.29. Fin à 11.06.

LAIRET. — Nouvelles à 1.00, 8.55. Films à venir à 1.07, 5.01, 9.02. Prête-moi ton mari (A) à 1.13, 5.07, 9.08. Lilith (AR) à 3.08, 7.02. Fin à 11.03 hres.

LEVIS. — Samedi, matinée pour les jeunes à 1.30: Les téméraires (AA). En soirée, Adorable Julia (D) à 6.00, 9.16. La révolte des mercénaires (A) à 7.37. Dimanche: La révolte des mercénaires à 1.30, 6.00. Adorable Julia à 3.10, 7.40. Sur scène, Marc Gélinas et son ensemble, à 9.00.

LIDO. — Samedi, matinée pour les jeunes, deux films à 1.00. En soirée: La vierge de Nuremberg (AR) à 6.15, 9.20. Hypnose (A) à 7.40. Dimanche: Hypnose à 1.50, 4.46, 7.44. La vierge de Nuremberg à 3.23, 6.11, 9.19.

PARIS. — La ravissante idiote (A) à 12.15, 3.30, 6.30, 9.55. Un chien dans un jeu de quilles (A) à 1.50, 5.05, 8.30 hres.

PIGALLE. — Un chien dans un jeu de quilles (A) à 12.15, 3.30, 6.30, 9.55. La ravissante idiote (A) à 1.35, 4.55 et 8.20 hres.

PRINCESSE. — La bataille à Bloody Beach (A) à 1.00, 6.04. Sujets courts à 2.19, 7.23. La blonde et le shérif (A) à 2.33, 7.29. Le journal intime (AA) à 4.15, 9.11. Fin à 11.00 hres.

RIALTO. — Nouvelles et annonces à 1.00, 4.50, 8.40. La vérité (P) à 1.12, 5.02, 8.52. Le dernier pistolet (A) à 3.22, 7.12. Fin à 11.02 hres.

SILLERY. — Deux sur la balançoire (AR) à 7.30. Les trois soldats de l'aventure (A) à 9.40. Fin à 11.20. Samedi, matinée pour les jeunes à 2.00. Dimanche: Les trois soldats de l'aventure à 1.35, 5.40, 9.40. Deux sur la balançoire à 3.35, 7.30. Fin à 11.2) hres.

STE-FOY (SALLE ALOUETTE) The Sound of Music (T) sur réservation à 8.15. Matinée à 2.15. (17e semaine).

STE-FOY — Salle Champlain. — Nouvelles à 1.00, 8.55. Films à venir à 1.07, 5.01, 9.02. Prête-moi ton mari (A) à 1.13, 5.07, 9.08. Lilith (AR) à 3.08, 7.02. Fin à 11.03 hres.

ST-ROMUALD. — X-3, agent spécial (AR) à 7.30. Ah, si papa savait ça (A) à 9.10. Samedi, matinée pour les jeunes, deux films à 1.30. Dimanche: X-3, agent spécial à 1.00, 4.20, 7.55. Ah, si papa savait ça (A) à 2.40, 6.00, 9.30 hres.

VICTORIA — La vérité (P) à 1.20, 5.20, 9.20. Le dernier pistolet (A) à 3.40, 7.40. Continu de 1.20 à 11.3) hres.

STUDIO 9. — Film à 7.30 et 9.45.

A Québec aujourd'hui

Arts

SAMEDI

MUSEE DU QUEBEC — Exposition Antoine Bourdelle; de documents de la Louisiane française et d'archéologie grecque et du Proche-Orient.

LA FENIERE — "Un otage" pièce de Brendan Behan, à 9.00 hres p.m.

LA CREMAILLERE, Ile du Moulin, Terrebonne — Le chansonnier Louis-Pierre Girard et ses trois musiciens à 9 hres et 11 hres p.m.

DIMANCHE

PALAIS MONTCALM — Spectacle de ballet présenté par le studio Louise Mathieu à 8.30 hres p.m.

Activités féminines

CATHOLIC WOMEN'S LEAGUE — Thé des fleurs, lundi le 6 juin, de 3 à 5 heures, à la bibliothèque de la paroisse St. Patrick. Les profits de la vente des fleurs iront aux oeuvres de la Catholic Women's League.

Peinture montrant un appareil de combat

Ottawa (P.C.) — Le musée canadien de l'aviation prendra possession samedi d'une peinture montrant un appareil de combat Sopwith Triplane du premier conflit mondial lors d'une cérémonie à l'aérogare d'Uplands.

Cette peinture représente le "Prince Noir" que pilotait Mel Alexander durant la première guerre mondiale en plein combat contre un avion allemand.

L'oeuvre de M. R.W. Bradford de Toronto est donnée au musée par la société historique de l'aviation canadienne.

M. Alexander, un des survivants de cette fameuse "escadrille noire" assistera à la présentation qui sera faite au cours du troisième congrès annuel de la société.

M. Alexander a été assignée à l'"escadrille noire" en avril 1917 et a accompli près de 200 heures de vol à bord de son "prince noir". En tout et partout, il a volé durant 400 heures durant le premier conflit mondial et a 18 victoires à son actif.

Composée de cinq Canadiens, cette escadrille noire était commandée par le sous-lieutenant Raymond Collishaw, un des As de la première guerre, à bord de sa "Black Maria".

Les autres membres étaient MM. E. V. Reid à bord de son "Black Roger", J. E. Sharman à bord de son "Black Death", G. E. Nash à bord de son "Black Sheep".

Moins de commerçants d'autos accusent des profits cette année

Toronto. — (P.C.) — Un moins grand nombre de commerçants d'automobiles accusent des profits cette année par suite de l'augmentation des dépenses et de la mauvaise température, a déclaré hier le vice-président exécutif de la Fédération des Associations de détaillants d'automobiles du Canada.

M. A. E. Kress, de Toronto, a souligné que même si les ventes ont augmenté, les vendeurs font moins d'argent.

Parmi les raisons de cette situation, M. Kresse a parlé de l'obligation pour les employeurs de contribuer au régime de retraite du Canada.

Environ 81 pour cent des commerçants d'automobiles au Canada, au nombre de 4,900, ont inscrit des gains au cours des trois premiers mois de 1966, comparativement à 94 pour cent à la fin de 1965.

Etudiants qui participeront aux voyages culturels du Canada

Ottawa (PC) — Soixante-dix groupes d'étudiants étrangers et 41 groupes d'étudiants canadiens participeront cet été aux voyages culturels étudiants du Canada entrepris dans les cadres des célébrations du centenaire.

La commission du centenaire accorde à cette fin une subvention de $11,800 au service universitaire mondial du Canada et le bureau de l'aide extérieure assume les frais de participation des étudiants étrangers.

Les participants seront divisés en trois groupes qui visiteront les régions de l'ouest du pays, les régions centrales et les régions de l'est.

Dans l'ouest, les visiteurs se rendront à Winnipeg, Brandon, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary et Banff.

Dans les régions centrales, la visite s'effectuera à Tadoussac, Baie-Comeau, Manic 5, les Escoumins, Rimouski, Bic, Saint-Fabien, Kamouraska, St-Pacôme, St-Jean Port Joli, Québec, Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, Morrisburg, Kingston, Oshawa, Niagara et Toronto.

Dans l'est, els visiteurs se rendront à Frédéricton, Sackville, Moncton, Charlottetown, Antigonish, Halifax et Sydney.

Les tournés prévoient également du travail académique, des présentations de rapports et des conférences.

Ce programme a pour but de permettre aux étudiants de connaître des régions de leur pays où ils ne sont encore jamais allés et de permettre un échange de vues et d'expériences entre étudiants canadiens et étrangers.

Les étudiants étrangers on de plus l'opportunité de connaître encore mieux notre pays.

Débardeurs occupés

Halifax (PC) — Près de 500 débardeurs étaient occupés hier sur au moins sept cargos dans le port d'Halifax.

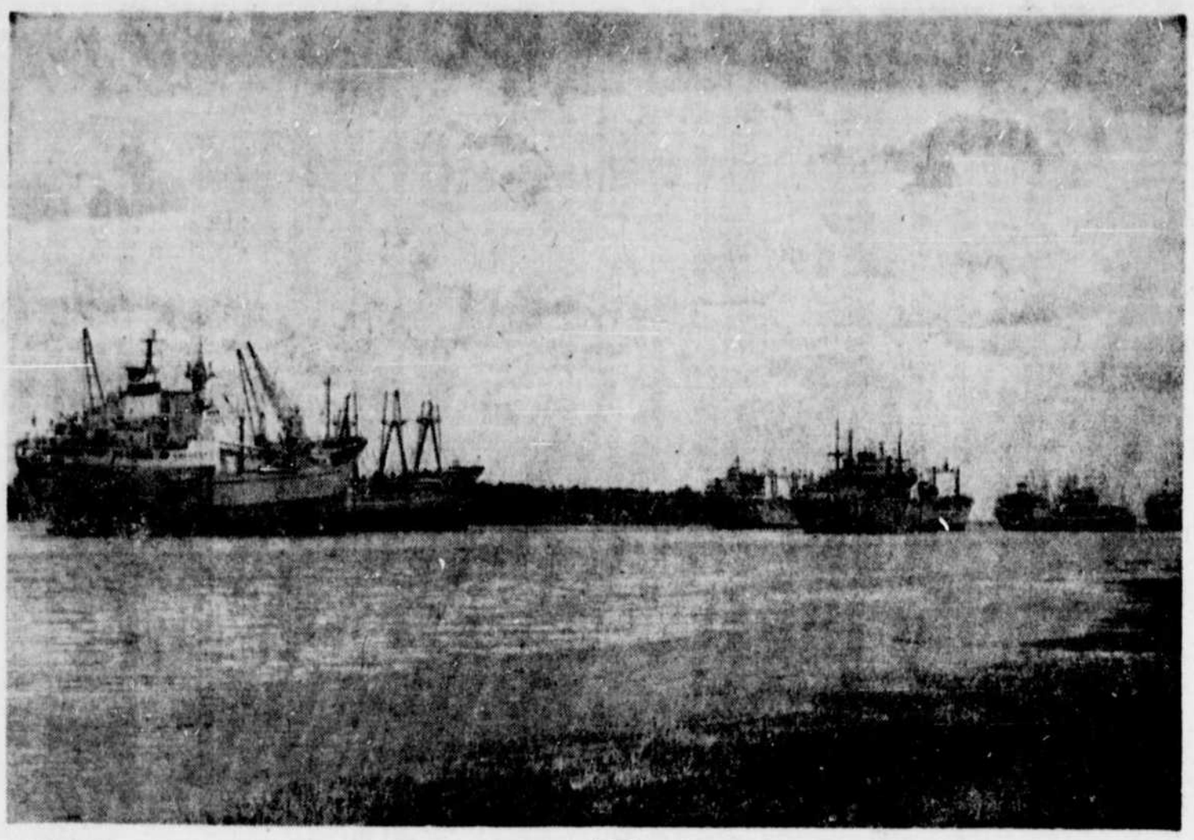
M. John Campbell, président de l'Association des débardeurs d'Halifax CTC, a déclaré qu'aucun des navires n'avaient été détournés des ports en grève le long du St-Laurent.

Les débardeurs d'Halifax n'en sont pas encore arrivés à une décision pour savoir s'ils boycotteront les navires détournés des ports en grève.

Contrat de $85,000

Ottawa. — (P.C.) — La firme Verreault Navigation, de les Méchins, s'est vue accorder un contrat de $85,000 pour du creusage fluvial à Matane, a révélé le ministère des Travaux publics.

Les travaux devront être complétés d'ici deux mois.



● **BATEAUX A L'ANCRE — Quelques uns des 150 bateaux qui doivent rester ancrés sur le fleuve St-Laurent près de Montréal, au moment où les débardeurs de Québec entraient en grève. Aucune entente n'est intervenue depuis. Les ports de Québec, Trois-Rivières et Montréal sont paralysés. (Télé photo UPI)**

LA TÉLÉVISION A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642
Dr Ghislain Dionne o.d.
LENTILLES CORNEENNES
(Verre de contact)

AUJOURD'HUI

SAMEDI

CANAL

10.30
Ⓐ—Musique

11.10
Ⓐ—Horaire commenté

11.15
Ⓐ—Dessins animés

11.30
Ⓐ—En matinée —
"Les joyeux pirates" —Adultes et adolescents — Comédie burlesque, avec Bud Abbott et Lou Costello. Deux compères sont engagés contre leur gré dans une course au trésor fertile en émotions. Interprétation vivante.

12.30 P.M.
Ⓢ—Music
Ⓓ—Musique

12.45
Ⓐ—De tout, de tous

12.58
Ⓢ—Opening

1.00
Ⓐ—Safari
Ⓢ—CBC Sports Presents — Championship Series

1.28
Ⓓ—Aujourd'hui à CBVT

1.30
Ⓐ—De Paris à Broadway
Ⓓ—Monsieur Pia Pia

2.00
Ⓢ—CBC Sports Presents — Major League Baseball: Los Angeles at New York
Ⓓ—Baseball

2.30
Ⓐ—La sieste —
"Les orphelins de St-Waast" — Adultes et adolescents — Drame, avec Georges Chamarat et Suzanne Grey. Deux orphelins sont hébergés dans un [illegible]. Attachant.

4.00
Ⓐ—Les petits bonshommes

4.30
Ⓢ—Wrestling
Ⓓ—Echos du sport

5.00
Ⓐ—Défi au danger
Ⓢ—CBC Sports Presents — The Belmont Stakes
Ⓓ—Ulysse et Oscar

5.30
Ⓐ—Théâtre O'Henry
Ⓢ—Bugs Bunny Show
Ⓓ—Théâtre du Cou-Cou

6.00
Ⓐ—Banque Bonf
Ⓢ—Teen Club
Ⓓ—Charlie Chaplin

6.30
Ⓐ—Court métrage (O.N.F.)
Ⓓ—Téléjournal

6.45
Ⓐ—Nouvelles et météo
Ⓓ—Langue vivante

CANAL

7.00
Ⓐ—Jeunesse d'aujourd'hui
Ⓢ—Charlie Brown Baseball
Ⓓ—"Jeunesse oblige à gogo" — avec Daniel Giraud. Invités: Dany Aumont, Les Dalcos et Marthe Fleurant.

7.30
Ⓢ—The Untouchables

8.00
Ⓐ—Comment? Pourquoi? avec Janette Bertrand
Ⓓ—La poule aux oeufs d'or

8.30
Ⓐ—A la brunante —
"Liberté I" — Adultes, avec réserves — Drame social, avec Maurice Ronet et Corinne Marchand. Un ingénieur français construit une route au Sénégal. Oeuvre sympathique, assez bien réalisée. Photographie soignée. Moeurs libres.
Ⓢ—Great Movies —
"Pocketful of Miracles"
Ⓓ—Billet de faveur —
"Joyeux anniversaire" — Adultes, avec réserves — Comédie, avec David Niven et Mitzi Gaynor. Un mari éméché révèle qu'il a eu des relations avec sa femme avant leur mariage. Alerte et souvent drôle. Mariage traité à la légère. Vulgarités.

10.00
Ⓐ—Nouvelles et météo
Ⓓ—Les grands noms du Music-Hall — "Monique Leyrac"

10.13
Ⓐ—Nouvelles sportives

10.20
Ⓐ—Les incorruptibles

10.30
Ⓢ—The Juliette Show

11.00
Ⓢ—CBC-TV News
Ⓓ—Téléjournal

11.09
Ⓢ—Penthouse 5:
"Sin And Desire"

11.16
Ⓓ—Nouvelles sportives

11.20
Ⓐ—Adagio —
"La tour blanche" — Adultes et adolescents — Film d'aventures, avec Glenn Ford et Alida Valli. Diverses personnes tentent d'atteindre la cime d'une montagne réputée inaccessible. Très belles prises de vue.

11.30
Ⓓ—Cinéma —
"Voyage en Italie" — Adultes — Etude psychologique, avec Ingrid Bergman et George Sanders. Des malentendus éclatent dans un ménage mal assorti, à l'occasion d'un séjour en Italie. —Partie documentaire intéressante. Ingrid Bergman émouvante.

12.30 A.M.
Ⓢ—Sign Off

1.00
Ⓐ—Fin des émissions
Ⓓ—Fin des émissions

DEMAIN

DIMANCHE

CANAL

10.30 A.M.
Ⓢ—Musique

10.58
Ⓢ—Opening

11.00
Ⓐ—Musique
Ⓢ—Church Service

11.30
Ⓐ—En matinée —
"Les aventures de Gil Blas de Santillane" — Adultes — Film de cape et d'épée, avec Georges Marchal et Barbara Laage. Un étudiant, habile escrimeur, connaît plusieurs aventures. Agréable. Bonne interprétation.

12.00 P.M.
Ⓢ—Music

12.30
Ⓢ—London Line
Ⓓ—Musique

12.45
Ⓢ—Sacred Heart Program

1.00
Ⓐ—Horaire commenté
Ⓢ—The Living Word

1.05
Ⓐ—Symphonie de Chicago

1.15
Ⓢ—Crossroads

1.28
Ⓓ—Aujourd'hui à CBVT

1.30
Ⓢ—Country Calendar
Ⓓ—Les travaux et les jours

2.00
Ⓐ—Carnet de voyage
Ⓓ—Grand prix

2.15
Ⓢ—Through The Eyes Of Tomorrow

2.30
Ⓐ—Ciné-dimanche —
"Le printemps, l'automne et l'amour" — Adultes, avec réserves.
Ⓓ—Récital

3.00
Ⓢ—Th Bill Kenny Show
Ⓓ—Visages des prairies

3.30
Ⓢ—French For Love
Ⓓ—Sports du monde

4.00
Ⓐ—Jouez Bilopage
Ⓢ—Heritage

4.27
Ⓢ—CBC-TV News

4.30
Ⓐ—Télé-Quilles
Ⓢ—20/20

5.00
Ⓢ—Umbrella
Ⓓ—Panaroma

5.15
Ⓓ—Lectures d'été

5.30
Ⓐ—L'homme invisible
Ⓢ—Hymn Sing
Ⓓ—L'heure des quilles

CANAL

6.00
Ⓐ—Jeunes talents Catelli
Ⓢ—Voyage To the Bottom Of The Sea

6.30
Ⓐ—Ciné-spectacle —
"Les rats du désert" — Adultes et adolescents — Film de guerre, avec Richard Burton et Robert Newton. En 1941, la défense de Tobrouk par une division australienne. — Episodes spectaculaires. Très bons interprètes.
Ⓓ—Le grenier aux souvenirs

7.00
Ⓢ—The New Hazel Show
Ⓓ—Walt Disney présente
"Les deux copains": Donald Duck et son ami Jose Carioca.

7.30
Ⓢ—Flashback

8.00
Ⓐ—La soirée des élections
Ⓢ—Quebec Election Results
Ⓓ—Elections provinciales

9.00
Ⓢ—Quebec Election Results

10.00
Ⓢ—Quebec Election Results

10.45
Ⓢ—Quebec Election Results

11.00
Ⓐ—Nouvelles et météo
Ⓢ—CBC-TV News
Ⓓ—Téléjournal

11.13
Ⓐ—Nouvelles sportives

11.14
Ⓢ—Weekend Report

11.16
Ⓓ—Elections provinciales

11.20
Ⓐ—En fin de soirée —
"La joyeuse prison — Adultes et adolescents — Comédie, avec Michel Simon et Ded Rysel. Grâce à la surveillance du surveillant-chef, les pensionnaires d'une prison mènent une vie joyeuse. Film divertissant et farci de quelques gags bien venus.

11.30
Ⓢ—Sign Off
Ⓓ—Sports-dimanche

11.43
Ⓓ—D'hier à demain —
"L'Amazone nue". Voyage aux sources de l'Amazone; images du carnaval de Rio et de la ville de Belem; découvertes de la jungle, des tribus inconnues qui l'habitent et des animaux sauvages qui la hantent.

12.30 A.M.
Ⓓ—Fin des émissions

12.55
Ⓐ—Fin des émissions

LUNDI

CANAL

11.00 A.M.
Ⓐ—Musique

12.00 P.M.
Ⓐ—Dessins animés

12.15
Ⓐ—Horaire commenté

12.20
Ⓐ—Nouvelles — Editorial — Météo — Sports

12.30
Ⓐ—De tout, de tous
Ⓓ—Musique

1.10
Ⓐ—Palmarès

1.28
Ⓓ—Aujourd'hui à CBVT

1.30
Ⓐ—Arrêtez-les
Ⓓ—Long métrage —
"On ne badine pas avec l'amour" — Adultes — Théâtre filmé, interprété par Jean Desailly, avec Simone Valère et Fernand Ledoux. Après avoir refusé d'épouser son cousin, Camille entre au couvent. Perdican, pour tenter d'éveiller la jalousie de sa cousine, courtise une jeune paysanne.

2.00
Ⓐ—Féminité

2.30
Ⓐ—La sieste —
"La grande vie" — Adultes — Drame, avec Henri Nassiet et Claire Guibert. — Un jeune ouvrier veut imiter son grand-père qu'il croit être un gangster. Inconduite.
Ⓢ—Music

2.55
Ⓢ—Opening

3.00
Ⓢ—To Tell The Truth
Ⓓ—Long métrage —
"Liberté I" — Adultes, avec reserves — Drame social, avec Maurice Ronet et Corinne Marchand. Un ingénieur français construit une route au Sénégal. Oeuvre sympathique. Photographie soignée. Moeurs libres.

3.25
Ⓢ—Take Thirty

4.00
Ⓐ—Capitaine Bonbonnne
Ⓢ—World in Conquest

4.30
Ⓢ—Razzle Dazzle
Ⓓ—Bobino

5.00
Ⓐ—Télé-Popeye
Ⓢ—Cartoons
Ⓓ—Le courrier du Roy

5.30
Ⓐ—Furie
Ⓢ—Music Hop
Ⓓ—La boîte à surprise

5.55
Ⓐ—Ou?

6.00
Ⓐ—Télé-Québec
Ⓢ—Spring Edition
Ⓓ—Nouvelles locales

6.05
Ⓓ—Rond-Point

6.25
Ⓓ—Nouvelles sportives

6.29
Ⓐ—L'air du temps

6.30
Ⓢ—The Way Things Are
Ⓓ—Téléjournal

COTES DES BOURSES

Toronto

MINES				
TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Accra	8600	17½	17	17
Acme Gas	3500	38	36	38
Advocate	500	440	430	440
Agnico	3700	150	147	150
Akaitcho	1200	63	63	63
Am Larder	4000	22	20½	22
Ang Am	34100	75	67	70
Ang Ruyn	1700	205	202	205
Ang U Dev	9600	74	70	72
Amsl	12000	12½	[illegible]	[illegible]
Area	17900	124	118	122
Armore	6000	22	21	21½
A Arcadia	500	28	28	28
Argosy	1000	28	28	28
Atl C Cop	1100	144	142	144
Aunor	500	345	340	340
Bankeno	5260	118	110	116
Bankfield	500	16	16	16
Barex	5000	44	44	44
Barnat	1000	68	68	68
Baska	7000	16	15½	16
B-Dqu	1000	22	22	22
Belcher	600	49	49	49
Belletere	1000	29	29	29
Bethlm	3000	630	625	625
Big Nama	2500	41	41	41
Black Bay	300	11½	11½	11½
BL Hawk	1800	105	104	104
Bralorne	2672	300	300	300
Broul Reef	3000	19	19	19
Brunswk	385	14⅜	14¼	14⅜
Bounty Ex	5191	23	23	23
Bunker H	4000	31	30	31
Cdmet	13100	8½	8	8½
C Mines	13200	43	38	41
Camflo	8705	350	330	3 0
Camp Chib	2300	910	880	910
C Tung	500	170	170	170
C Dyno	1100	164	162	162
C Faraday	400	360	360	360
C Jamieson	2.05	135	135	135
Cdn Keely	3800	12	11	12
Cn Lnert	36500	25	24	25
Candore	3000	13½	12½	12½
Can-fer	1500	84	83	84
Cantri M	34000	25	25	25
Captain	5000	22	21	21
Cassiar	2540	15¾	15½	15⅜
Cent Pat	2800	209	203	203
Chester	7000	23	22½	22½
Chib Kay	2000	21½	21½	21½
Chimo	4700	125	121	122
Coch Will	200	425	425	425
Coin Lake	9100	41	40	40
Comb Met	500	22½	22½	22½
Coniagas	666	67	67	67
Con-Key	3500	12	12	12
Con Shaw	9000	44	42	43
C Bellek	1000	10½	10½	10½
Cons Brew	2015	22½	22½	22½
C Callinan	1000	13	13	13
Con Gillies	1000	8	8	8
C Hall	29900	136	127	134
C Marben	1100	305	300	300
C Mogul	1620	335	330	330
C Morrisn	6100	219	214	217
C Mosher	1200	90	90	90
Con Negus	3000	13½	13½	13½
C Nich	207072	23	19	22
C Rambler	2000	245	235	235
C Red P	25000	16	15	16
Conwest	2110	820	800	805
Copcorp	1000	100	100	100
Cop Fields	1386	132	130	132
Coin Man	1750	13½	13	13½
Coulee	21000	42½	40	41
Courvan	1000	17	17	17
Cowich	3000	84	83	83
Craigmt	375	13¼	13	13
Cstland	2.00	28	27	28
Crowp	13500	15½	15	15½
Daering	6000	19	18½	19
Deer Horn	1300	32½	32½	32½
D'Elda	126250	68	57	65
Delhi Pac	4000	18	18	18
Denison	1877	49¾	49	49¼
Dicksn	500	435	435	435
Discovry	700	190	190	190
Dome	200	48	47¾	47¾
Donal	23050	15	13½	14½
Duvan	2500	13	13	13
East Sull	2042	780	760	770
F'west T	2500	16	15½	16
F Orenada	500	27	27	27
Frncoeur	9000	14½	13	13
Frobex	3585	113	110	113
Genex	4500	42	40	40
Giant Yk	555	13¾	13¾	13¾
Glacier	3000	9½	9½	9½
Glenn	17500	16½	16	16
Goldray	2016	64	63	63
Goldrm	54300	58	45	53
Gortdrm	1000	280	280	280
Gradore M	3133	51	50	50
Granisle	2040	520	510	520
Granduc	1200	370	365	370
Green Pnt	5700	34	34	34
Gulf L	3000	10	9	[illegible]
Gunnar	7225	200	195	199
Hard Rock	1000	12	12	12
Hasaga	1000	16½	16	16½
Hastings	1400	225	220	225
Healway	5000	32	31½	31½
Heath	500	6½	6½	6½
High-Bl	700	750	750	750
Hollinger	940	23¾	23¼	23½
Huds Bay	305	78½	78¼	78¼
Hu-Pam	5000	8	8	8
Hydra Ex	100	20	20	20
Int Bibis T	1300	76	73	73
I Kenville	2500	19	17	19
Irish Cop	3000	31	30	30
Iron Bay	200	245	245	245
Iso	2200	150	147	148
jaye	116345	75	70	71
jelex	6515	50	49½	49½
joliet	1000	29½	29½	29½
jonsm	14000	20	19	19
joutel	3200	102	100	100
Kam Kotia	1700	410	400	400
Kerr Add	5100	11⅞	11⅜	11⅞
Kelly Dsd	1000	60	60	60
K Anacon	4661	300	295	296
Kid Coper	2.50	47	47	47
Kopan	1500	13	12½	12½
Lab Min	850	27½	27½	27½
L Dufault	2820	11½	11⅜	11⅜
L Head	11500	42	39	40
L Osu	500	14½	14½	14½
L Shore	610	285	285	285
La Luz	400	22¾	22½	22¾
Langis	7650	44	42½	42½
Leitch	260	525	525	525
Liberian	100	14¼	14¼	14¼
Lorado	2500	121	120	120
Louvi	116700	58	56	57
Macassa	300	225	220	220
Macdon	500	38	38	38
Madsen	2100	170	166	166
Malartic	2000	81	80	80
Marchant	200	195	195	195
Martin	1100	48½	48½	48½
Mattgmi	1412	14½	14¼	14½
Maybrun	7200	16	16	16
Mc Adam	4300	89	85	85
McKen	2650	9½	9½	9½
McWat	2000	45	44	45
Mentor	4500	60	58	58
Merrill	2200	106	105	106
Meta Uran	3000	12½	12	12
Metal Min	5200	169	155	160
Midrim	7500	45	43	43
Mt Wright	100	38	38	38
Multi-M	4400	260	257	260
Nealon	1500	10	9½	10
New Ath	6000	25	24	25
New Bid	6000	5	5	5
New Cal	7300	55	53	54
NewConx	700	830	825	830
Ncnx	10300	375	365	365
N Harri	500	12½	12½	12½
N Hos	12170	330	305	330
New Jason	1000	6½	6½	6½
N Kelore	6500	10½	10	10½
N Myla	50400	23	25½	25½
Newnor	4200	14½	13	13
N Que Ragl	1000	500	515	515
N Sen	39700	44	41½	43
New Taku	2700	57	52	52
Nick Rim	1000	15½	15½	15½
Nisto	23500	23½	22	23
Norbeau	4700	145	139	142
Norgld	20000	16	14½	16
Norlartic	1000	7½	7½	7½
Norlex	12000	19	19	19
Normeta	200	450	450	450
Norpax	7500	20	19	19½
N Bordo	250	12	12	12
N Rank	9900	37½	36	37½
Northcal	2300	41½	40	40
N Expl	11000	92	85	85
North Can	300	152	152	152
Northgat	6372	670	660	660
Norsp A	1900	76	75	75
Obaska	7000	15	14	14½
O'Brien	100	155	155	155
Opemska	845	985	980	985
Pamour	200	185	185	185
Patino	808	10⅜	10¼	10⅜
Pax Int	24000	40	34	34
Poe Expl	5186	26½	25½	25½
Peerless	7600	12	11½	12
Pine Point	5290	67½	65½	66½
Placer	10	25	25	25
Porc Pay	8000	13½	13	13½
Preston	2150	14⅜	14	14
Probe M	22000	40	36	38
Purdex	2500	12½	12	12
Pyramid	6920	13¾	13¼	[illegible]
QMI	4	231	231	231
Que Chib	1000	16½	16	16½
Que Man	2000	28	28	28
Q Mattgmi	1000	15½	15½	15½
Quemont	720	10⅜	10½	10½
Radiore	4400	73	71	71
Rayrock	3775	156	154	154
Reeves	150	225	225	22[illegible]
Rio Algom	5114	25¼	24⅝	24⅝
Rix Athab	2000	28	27½	27½
Rockwin	8000	83	82	83
Roman	1880	10½	10⅛	10⅛
Rowan Cn	2000	9	9	9
Ryanor	1500	22	21	22
Salem	3000	21	21	21
San A	13600	18	15½	16
Sarimco	1000	20	20	20
Satellite	7000	22½	22	22½
Sherritt	5410	545	530	540
Sil Eureka	14	135	125	125
Silvrflds	3300	295	285	285
Silvmaq	8500	39	37	37
Sil Miller	2300	19	18	19
Sil Stand	700	120	120	120
Siscoe	5005	310	295	295
Starratt	1000	4½	4½	4½
Steep R	3873	610	605	605
Sud Coat	3000	25	24	24½
Teck Corp	2943	555	550	555
Texmont	1500	86	85	85
Tex-Sol	1500	29	29	29
Tombill	2050	114	112	112
Torbrit	3500	85	83	83
Tormont	2028	15	14	14
Towag	2000	11	11	11
Tribag	5615	130	125	130
Trin Chib	7500	12½	11½	12½
U Asbestos	151	330	330	330
U Buffad	19220	66	64	66
U Com	13000	16	15	15
Un Keno	1350	500	490	500
U MacF	12500	24½	23	24
Upp Can	4300	174	171	171
Urban Q	1000	18	18	18
W Beaver	4000	15	15	15
West Mine	1500	525	510	510
White Star	7500	36½	35	38½
Wilco	37100	42	36½	39
Willroy	1400	160	135	135
Windfall	1000	34	34	34
Win-Eld	2400	25½	25½	25½
Wr Harg	400	140	137	140
Yale	13721	22	21	22
Yk Bear	2400	215	210	215
Yukon C	11300	142	135	135
zenmac	3010	33	32½	33
zulapa	3300	23	22½	23

Total des ventes: 2,500,000.

PETROLES				
TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
All Rox	2000	19½	19	19½
Alminex	100	425	425	425
A Led	46800	23½	22	22
Anchor	1000	10½	10½	10½
Asamera	900	390	385	385
Banff	500	15½	15⅜	15½
Calvert	2000	36½	36	36½
CS Pete	1100	252	252	252
C Ex Gas	6200	315	300	315
C Gridoil	100	415	415	415
C Homestd	1200	220	212	212
Cdn Sup O	2250	18⅞	18¾	18⅞
Cdn Trient	500	400	400	400
Cent Del	375	11⅛	11	11
Charter O	200	390	390	390
Chieftan D	100	630	630	630
C West D	500	144	144	144
Dome Pete	200	15⅛	15	15
Dynam	14425	395	385	390
Fargo	500	350	340	340
French Pt	1050	420	405	410
Gr Plains	100	11⅜	11⅜	11⅜
Gt C Oilsds	160	11½	11½	11½
Int Heli	14200	258	250	250
Mill City	3600	210	200	209
NCont	200	31	31	31
N Davies	1500	18	18	18
N Americn	1500	34	33	33
NC Oils	1000	340	340	340
Numac	1900	154	151	152
Numac wt	2500	39	36	39
Okalta	1020	18	18	18
Permo	2000	26	24½	24½
Petrol	2660	61	61	61
Place G	13100	249	243	248
Ponder	1500	43	40½	43
Prairie	3600	455	430	430
Provo Gas	4800	240	236	240
Ranger	5850	215	210	214
Ranger R	18950	3½	2½	2½
Scurry Rn	6175	30¼	29⅜	30¼
Spoon	29375	86	83	84
Triad Oil	3020	215	213	215
U Canso	1200	265	260	261
Un Reef P	2000	24	24	24
W Decalta	950	320	315	320
W Decit	100	160	160	160

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Clairtone	200	10¾	10¾	10¾
Falcon	150	91	91	91
Wainwr	200	200	200	200
Agnico	2400	176	175	176
Aunor	100	375	375	375
Cochwill	100	490	490	490
Dickenson	300	485	470	470
Discovery	100	188	188	188
Deerhorn	2500	35	33	35
Int Bibis	3200	70	70	70
Int Tel	200	256	256	256
Kirk Min	500	13	13	13
Lakeshore	1000	300	300	300
Langis S	500	47	47	47
Multi-M	700	275	270	270
Madsen	1300	200	186	200
N Rank	1000	37	37	37
Obrien	500	160	160	60
Place	100	285	285	285
Pamour	200	198	198	198
Petrol O G	1000	65	65	65
Siscoe	3250	360	340	340
Steep Rock	300	610	610	610
Spooner	1200	100	85	85
Teck Corp	400	580	580	580
Triad Oil	100	225	225	225
Un Keno	400	590	555	590
Willroy	430	165	160	165
Yk Bear	100	225	225	225

Les plus actifs

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	ch.
INDUSTRIES					
Inv G A	17350	12⅞	12⅝	12¾	+⅛
Brazil	1743	11¼	10⅝	11¼	+¾
C Gas O	10375	13⅞	13½	13¾	+⅜
Walkers	10663	33½	32⅜	33½	+1¼
Distillers	9116	34½	33	34	+ 1
PETROLES					
A Leduc	46800	23½	22	22	—1½
Spooner	29375	86	83	84	— 1
Dynam	14200	258	250	250	— 1
Int Hel	14200	258	250	253	— 1
Place	13100	249	243	248	+3
MINES					
C Nichol	207072	23	19	22	+2½
D'Elda	126250	68	57	65	+ 9
Louviet	116700	58	56	57	
Jaye Exp	116345	75	70	71	
Goldrim	5430055	45	53	53	+8

LES CEREALES

CEREALES — 1 — FINANCE

Chicago. — (P.A.) — Le marché à terme s'est effrité dans l'ensemble hier par suite d'une prise de bénéfices et d'un mouvement de liquidation.

Le blé et le seigle ont cédé plus d'un cent le boisseau.

WINNIPEG. — (P.C.) — Le marché à terme présentait une allure stable hier dans le cadre d'une faible activité.

L'avoine et l'orge ons suscité li'ntérêt cependant que le seigle a progressé.

Les prix du blé de toutes catégories ont gagné un cent.

Selon Peter McLintock :

La récente expansion de l'économie canadienne a été financée par des capitaux étrangers

MONTEBELLO, Qué., — La croissance rapide qu'a connue récemment l'économie canadienne grâce à l'expansion des industries de pétrole, de la potasse, de la pâte à papier et de l'énergie, a été en grande partie financée par les capitaux étrangers, selon Peter McLintock, corédacteur de "Winnipeg Free Press".

"Vous comprendrez donc pourquoi les idées de M. Walter Gordon qui veut limiter les placements étrangers au Canada ne reçoivent pas dans l'Ouest un accueil trop enthousiaste", de dire M. McLintock qui s'adressait à la 73e assemblée annuelle de Canadian Life Insurance Association.

Après avoir décrit l'expansion récente de l'industrie dans l'Ouest canadien, il a ajouté qu'il ne faudrait ni négliger ni méconnaître l'un des aspects de cette expansion.

"Et c'est qu'elle est due presque entièrement au capital étranger. L'industrie pétrolière de l'Alberta est fondée en grande partie sur des fonds étrangers. Une seule des neuf mines de potasse est financée par des Canadiens. La fabrique de papier du Saskatchewan et la nouvelle industrie forestière du Manitoba sont toutes deux le fruit de placements étrangers".

Selon M. McLintock, l'Ouest canadien a mûri sa propre philosophie de la vie "qui est le résultat de notre histoire, de notre climat et du pays lui-même".

"Et c'est une philosophie qui tend vers l'individualisme et qui est plutôt conservatrice ... Mais l'Ouest a été peuplé en majorité par des gens qui fuyaient la tyrannie de l'Etat tel qu'ils le connaissaient et qui voulaient être libres de se tailler une vie qu'ils pourraient vivre à leur gré. Ce n'est pas le genre de gens qui ont recours au gouvernement chaque fois qu'un petit problème se pose".

M. McLintock a ajouté qu'une méfiance fondamentale à l'égard de l'Est tient encore beaucoup de place dans la mentalité de l'Ouest. Aux élections fédérales, les Prairies votent en bloc pour les Conservateurs, c'est-à-dire pour des hommes qui défendent l'Ouest contre la puissance et l'opulence de l'Est".

"L'Ouest conserve donc un peu de méfiance à l'égard de l'Est. Cette méfiance existe au niveau de la politique aussi bien qu'au niveau de l'économie. Elle est peut-être tout à fait injustifiée mais elle n'en existe pas moins. Et s'il veut grandir comme il se doit et devenir fort et uni, le Canada devra faire disparaître cette méfiance".

Nomination à la Société des Pâtes et Papiers Kruger Limitée



M. HENRI GEOFFRION

En prévision de l'installation d'un moulin à papier à St-Félicien, M. J. A. Kraemer, vice-président et directeur de la division du papier journal, annonce la nomination de M. Henri Geoffrion au poste de Surintendant de l'Exploitation forestière.

Le dernier exercice financier marque un progrès sensible dans l'évolution de la SGF (G. Filion)

L'exercice financier qui a pris fin le 31 octobre 1965 a marqué un progrès sensible dans l'évolution des affaires de la Société générale de financement du Québec, fait remarquer son ex-directeur général, M. Gérard Filion, remplacé depuis par M. Jean Deschamps, dans son rapport annuel, qui vient de nous parvenir.

Les investissements en actions ordinaires et privilégiées ont passé de $7,841,386 à $19,619,593, poursuit-il. Les prêts à des sociétés canadiennes ont plus que doublé, montant de $5,009,115 à $10,277,115. Les placements temporaires, qui s'élevaient à $8,322,388 au 31 octobre 1964, ont été réalisés. L'actif total de la Société se chiffre maintenant à $30-267,348 comparativement à $21,765,363 l'an dernier.

Au passif, ajoute M. Filion, la Société a contracté un emprunt à court terme et $5 millions. Le total des débentures et du capital-actions à dividende différé et ordinaire n'a pas varié au cours de l'exercice; cependant, les bénéfices accumulés ont passé de $499,087 à $861,632.

La valeur aux livres des actions de la SGF, conclut M. Filion, s'établissait donc, au 31 octobre, à $12.18 l'unité.

REVENUS

Si l'on se base toujours sur le rapport de M. Filion, les revenus de la Société se sont élevés à $1,115,315 contre $1,009,396 pour l'exercice précédent. Ils se répartissent comme suit:

Dividendes sur actions ordinaires	$329,473
Honoraires de gestion	$ 81,785
Dividendes sur actions privilégiées	$ 26,160
Intérêts sur prêts	$419,589
Intérêts sur placements temporaires	$258,308

Le paiement des intérêts sur débentures et sur emprunts à court terme, l'amortissement des frais d'émission et du mobilier, et les frais généraux atteignent $544,776, ce qui laisse un revenu net avant impôts de $570,539 et un revenu net pour l'année de $474,182. Ce dernier chiffre est à rapprocher de $452,502 l'année précédente. Si on ne tient pas compte des actions à dividende différé qui, aux termes de la charte de la SGF, ne peuvent pas encore toucher de dividendes, le revenu net par action aura été de 42.5, contre 40.5 cents en 1963-1964.

Le 29 septembre 1965, les administrateurs ont déclaré le premier dividende depuis la formation de la Société en 1963: 10 cents par actions ordinaire. Ce dividende, payé le 1er novembre 1965, a représenté une somme de $111,637, soit 23.5% des profits de l'exercice.

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

Les nouveaux investissements de la Société au cours du dernier exercice sont les suivants, note M. Filion :

Marines Industries Limited	$12,000,000
La Salle Tricot Limitée	235,455
The Electrical Manufacturing Co. Ltd.	91,100
Montel Inc.	7,035
Sogéfor Ltée	695,000
Société de Montage Automobile — Soma Inc.	100,000
Cégélec Industries Inc.	401,800
Les Engrais du Saint-Laurent Ltée	725,000
Automatec Inc.	2,000
Divers	200

Par ailleurs, la Société s'est départie de ses actions de Forano Limitée et de Volcano Limitée, qui apparaissent à son dernier bilan pour des montants de $1,424,041 et de $1,025,842 respectivement.

De plus, la Société s'est engagée à souscrire au capital-action de diverses compagnies pour une somme de $1,862,000, et à consentir des prêts additionnels de $1,451,000. Ces engagements seront honorés au cours du présent exercice.

CONCLUSIONS

Le 25 novembre 1964 de conclure Gérard Filion, le conseil d'administration adoptait une politique de dividendes et de frais de gestion pour les compagnies auxquelles la Société s'intéresse. Des sociétés en voie d'organisation la SGF ne perçoit qu'un honoraire de gestion, généralement fort modeste, afin de ne pas grever leur avenir. Pour les autres compagnies, les dividendes doivent représenter, sauf exception, 5% du coût des actions, en ayant soin toutefois de laisser dans chaque entreprise une part importante des bénéfices pour en assurer le développement et permettre une appréciation intéressante de leur valeur.

Une analyse par secteurs économiques des placements de la SGF fait ressortir une expansion importante des investissements dans le domaine de la construction mécanique, qui s'explique en grande partie par l'acquisition des actions de Marine Industries Limited, ainsi qu'un accroissement considérable des prêts aux industries de la construction mécanique, du bois et du textile.

Filion: une politique de placement a été définie

Ainsi qu'il le déclare dans son dernier rapport annuel, l'ex-directeur général de la Société générale de financement du Québec, M. Gérard Filion, croit que "les administrateurs de la Société ont défini une politique de placement qui tient compte de l'origine des fonds confiés à leur gestion".

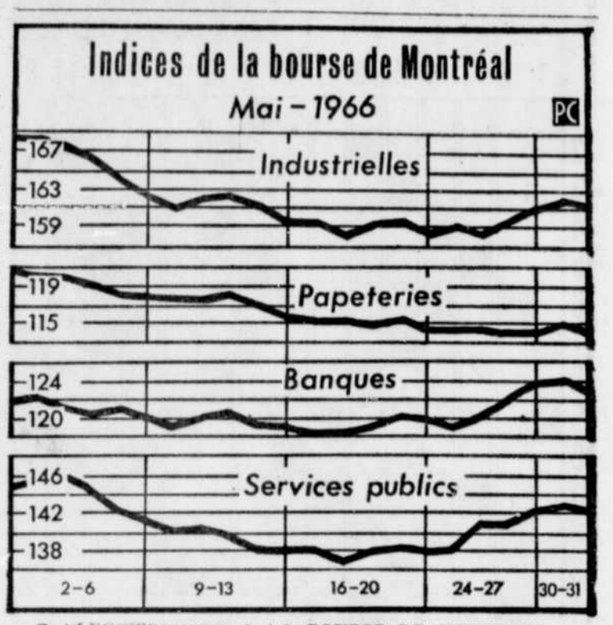
M. Filion déclare : Le produit des actions ordinaires souscrites par le public et les bénéfices accumulés de la Société sont placés dans des actions ordinaires de compagnies établies et suffisamment prospères pour payer des dividendes. Les fonds provenant des actions à dividende différé souscrites par le Gouvernement du Québec sont investis dans le capital d'entreprises nouvelles. Le produit des emprunts sous forme de débentures ou de billet est prêté à long terme à des entreprises industrielles. Au 31 octobre dernier l'équilibre des affaires de la Société se réalisait comme suit :

Actions ordinaires et bénéfices accumulés	$14,686,444
Actions de sociétés payant des dividendes	$15,962,509
Actions à dividende différé souscrites par le Gouvernement du Québec	$ 5,000,000
Actions et engagements envers des entreprises nouvelles ne payant pas de dividendes	$ 4,757,085
Débentures et emprunts sur billet	$10,291,000
Prêts à long terme à des entreprises industrielles	$10,277,115

"Ces chiffres démontrent que la Société a réussi à se conformer à la politique générale définie par ses administrateurs, politique qui leur paraît protéger efficacement la Société contre les fluctuations du marché financier. Il faut souligner en outre que la Société avait, au 31 octobre dernier, une marge de crédit bancaire de $4,000,000 qui n'était pratiquement pas entamée. Ce crédit à court terme servira à des prêts dont le financement pourra ensuite être consolidé, lorsque les conditions seront favorables, par l'émission de débentures".

L'ancien directeur général de la SGF, livrant son rapport annuel pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 1965, conclut:

"Le premier exercice de la SGF avait permis aux administrateurs d'en préciser les buts, de roder ses méthodes de travail et de définir sa politique générale. La deuxième année aura vu la mise à l'épreuve de données théoriques arrêtées au moment du démarrage. Il n'est peut-être pas inutile de noter que la direction générale a étudié, au cours de ces deux années, plus de 180 demandes d'investissements et de prêts, dont seulement une trentaine ont été retenues. Ces chiffres montrent à la fois l'ampleur du rôle que la SGF peut jouer et la juste circonspection avec laquelle elle procède. L'on peut maintenant affirmer que la Société générale de financement du Québec est une entreprise définitivement établie, dotée d'une personnalité propre et de méthodes d'action dont la valeur a été démontrée. Il appartiendra à une nouvelle direction de poursuivre la construction de l'édifice dont les fondations semblent solidement assises".



● FLECHISSEMENT A LA BOURSE DE MONTREAL — Les titres bancaires ont enregistré une légère augmentation sur l'indice de la Bourse de Montréal durant le mois de mai tandis que les autres secteurs ont tous fléchi. L'indice des banques est passé de 122.06 à 123.60 tandis que l'indice des industriels est tombé de 168.52 à 161.42, les services publics ont dégringolé de 145.22 à 142.71 et les papeteries ont terminé le mois à 114.90 alors qu'elles cotaient 121.02 au début de mai. (Graphique PC)

F. W. Pearson élu à la présidence de l'Association canadienne des assureurs

MONTEBELLO, QUEBEC — M. F.W. Pearson, de Montréal, directeur pour le Canada du Northern & Employers Insurance Group, a été élu cette semaine président de l'Association canadienne des Assureurs, lors de l'assemblée annuelle de l'association.

L'association compte parmi ses membres 150 compagnies qui fournissent environ un tiers de l'ensemble de l'assurance incendie, accidents et automobile vendue au Canada.

M. H. Douglas Coo, de Toronto, directeur pour le Canada du Hartford Insurance Group, a été élu premier vice-président et M. L.J. Field, de Montréal, directeur du Commercial Union Group second vice-président.

Les présidents des principaux comités sont MM. C.G. Angas, du Yorkshire Group, de Montréal, comité des biens, R.H .Stevens, du Norwich-Scottish Union Group, de Toronto, comité de l'automobile, John Holden, du Royal-Western Group, de Toronto, comité des accidents, et W.D. Blyth, du St. Paul Fire and Marine Group, de Toronto, comité des biens personnels.

J. E. Laflamme Limitée
ACHATS ET VENTES
OBLIGATIONS ET ACTIONS
Fondée en 1928
116, Côte de la Montagne, Qué. C.P. 67. Tél.: 692-1626
Membre de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

J.-G. Delagrave — Olivier Samson
Barry & McManamy
Courtiers en valeurs
Membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.
132 RUE ST-PIERRE, QUEBEC — TEL.:692-1262

Garneau, Boulanger
Limitée
VALEURS DE PLACEMENT
MEMBRE DE : L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIERES
105, Côte de la Montagne, QUEBEC 2
Tél.: 692-1840

LA CORPORATION DE PRÊTS DE QUÉBEC
valeurs de placement
132. RUE ST-PIERRE. QUÉBEC 2. C.P. 68. STA. B.
(418) 692-1380

Montréal

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	1300	11⅛	11	11⅛
Alcan	1399	41⅜	40⅜	40⅜
Alcan pr	325	45	45	45
Algoma	250	29	28¾	28¾
Alliance	1220	160	160	160
Ang T 2.65 pr	25	47¼	47¼	47¼
Ang 2.90 p	25	50	50	50
Ang 4½ pr	175	37½	37½	37½
Bk Mont	180	59¾	59¾	59¾
Bank NS	175	71½	70	71½
Banq CN	150	62¾	62½	62½
Bnk Depgne	100	14¼	14¼	14¼
Bath P	300	23½	23½	23½
Bath P wt	200	11	11	11
Bell Phone	2563	53⅜	53	53
Bowmer pr	50	50	50	50
Brazil	3253	11⅜	10½	11¼
BA Oil	1700	33	32⅝	32⅝
BC Phone	300	61½	61	61
Brinco	8460	6	5⅝	6
CAE	600	9⅜	9¼	9⅜
Can Cem	200	42⅜	42	42⅜
Can Cem pr	150	24⅞	24⅝	24⅝
Can Iron	1200	23½	23½	23½
CSL	25	32¾	32¾	32¾
C Brew	5475	6⅞	6¾	6⅞
CBAL A w	1600	1000	995	1000
C Im Bk C	210	65⅜	65½	65⅝
CIL	600	19⅜	19	19⅜
CI Pow

Au CN, un ordinateur électronique réservera les places des voyageurs

MONTREAL — Le Canadien National utilisera en 1967 un ensemble électronique qui lui permettra de faire et de confirmer les réservations de places dans ses trains voyageurs en quelques secondes seulement.

Il s'agira d'un réseau commandé par un ordinateur, ayant pour centre la ville de Toronto et relié à 37 villes canadiennes et à Chicago. Il sera inauguré le 1er janvier prochain, a dit M. Jean H. Richer, vice-président chargé des Services et Ventes voyageurs du CN.

Le Canadien National sera le seul chemin de fer nord-américain offrant un service de réservations immédiates et le nouveau réseau sera un des principaux moyens du CN pour revitaliser le transport des voyageurs sur rails.

Pour commencer, le service ne vaudra que pour les réservations de places en voitures coach. Mais, dès le début de 1968, grâce à un ordinateur plus puissant et après la formation requise du personnel, le service comprendra les réservations de places de voiture-lits et de voiture-salon.

Le centre du réseau des réservations automatiques est le centre d'ordinateurs Collins des Télécommunications du CN à Toronto. Là, à l'aide d'un ordinateur de grande dimension, le CN sera à même de répondre aux demandes de réservations en moins de 10 secondes.

Le bureau du CN à Chicago a été relié à ce réseau pour accommoder les voyageurs du centre des Etats-Unis qui désirent voyager au Canada.

L'ordinateur utilisé peut répondre à mille demandes par heure, 18 heures par jour, sept jours par semaine.

Les 38 villes reliées à l'ordinateur de Toronto communiqueront avec lui au moyen de machines construites à cet effet, et qui enregistreront les commandes de manière à éviter tout malentendu.

L'ordinateur peut aussi bien soustraire des places que les additionner dans sa mémoire et par conséquent il peut accepter des annulations de la dernière minute et rend impossible aux vendeurs de billets l'erreur de vendre deux fois la même place. Il peut réserver une place six mois d'avance.

Les agglomérations de moindre importance non reliées directement au réseau pourront faire leurs réservations par le bureau y relié le plus proche en se servant des télécommunications déjà existantes.

Bourses Chemcell

L'Association des Universités et Collèges du Canada vient d'annoncer les noms des gagnants des premières bourses d'études accordées dans le cadre du nouveau programme de bourses d'études supérieures Chemcell, bourses que l'Association administre.

Ces six bourses d'une valeur de $2,500 par année plus $1,000 pour le département pertinent de l'université fréquentée vont aux personnes suivantes pour l'année scolaire 1966-1967 :

NIZAM ABDURAHMAN, 32, de Vancouver, qui prépare le doctorat en chimie organique à la University of British Columbia.

DEREK G. GRAY, 25, de Winnipeg, qui répare le doctorat en chimie à la University of Manitoba.

WAYNE A. JOHNSON, 22, de Selkirk (Manitoba), qui complète la maîtrise en génie électrique à la University of Manitoba.

PAUL LAVALLEE, 25, de Montréal, qui préparera le doctorat en physique à la University of British Columbia.

ANDRE LONGTIN, 22, de Montréal, qui commence à préparer la licence en mathématique et physique à l'Université de Montréal.

PIERRE TREMBLAY, 24, de Montréal, qui commencera à préparer la licence ès sciences en génie chimique à l'Ecole polytechnique de Montréal.

Les boursiers nommés ci-dessus peuvent obtenir le renouvellement de leur bourse, s'ils terminent avec succès l'année scolaire 1966-1967.

Les boursiers ont été choisis par un comité de l'Association.

Désormais, Chemcell (1963) Limited, qui a établi son programme de bourses d'études supérieures pour encourager les étudiants doués à entreprendre des recherches universitaires en sciences et en génie, a l'intention d'accorder six nouvelles bourses chaque année.

Désormais, Chemcell (1963) Limited, qui a établi son programme de bourse d'études supérieures pour encourager les étudiants doués à entreprendre des recherches universitaires en sciences et en génie, a l'intention d'accorder six nouvelles bourses chaque année.

Cette entreprise est celle qui, au Canada, fabrique l'éventail le plus diversifié de produits chimiques et en fibres, allant des produits chimiques, organiques et inorganiques, ainsi que des plastiques jusqu'aux fibres synthétiques, aux tissus et aux tapis. Elle emploie 7,000 personnes dans ses usines situées à Two Hills et Edmonton en Alberta, et à Montmagny, Sorel, Drummondville, St-Jean, Coaticook et Valleyfield, dans le Québec. Elle construit actuellement une nouvelle usine à Cornwall dans l'Ontario.

Cours des denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix moyens en carton une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : extra-gros 52.5, A-gros 49.4, A-moyens 47.3, A-petits 44.

Beurre : arrivages courants 92 .58, 93 .59.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 42, coloré 42 1-4.

Pommes de terre : prix de gros I.P.E. $3.45 à $3.55 les 75 livres, $2.40 à $2.50 les 50 livres, .60 à .62 les 10 livres, N.-B. $2 à $2.10 les 50 livres, .48 à .50 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs : 18 à 19, procédé par rouleau, No 2 en sacs : 15 à 16 1-2, autre catégorie pour nourrissage 13 1-2 à 14. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 12 1-2 à 13. Poudre de lait de 4 3-4 à 5 cents.

Cote de l'or

LONDRES (P.C.) — L'once d'or fin cotait à $35. 1-2 à l'achat et $35.14 1-2 à la vente sur le marché européen de l'or.

Le prix de l'once d'or de troyes sur le marché londonien était de 251 shillings, 9 1-2 pence, soit $35.12 47-100.

NAPOLEON

PARIS (P.C.) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, cotait à $44.00 sur le marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce de $10 des Etats-Unis, cotait à 105.40.

INGENIEURS-CONSEILS
G. Berlinguette



GERARD BERLINGUETTE et Associés annoncent l'ouverture d'un bureau d'INGENIEURS-CONSEILS à Place Laurier, 2700 Boul. Laurier, Sainte-Foy (Québec 10) suite 410, où sont disponibles les services professionnels suivants : Structures de tout genre, ponts et viaducs, travaux municipaux, travaux mécaniques, (plomberie, chauffage, ventilation) et électriques. Tél.: 653-8394. (**)

FRUITS ET LEGUMES

MONTREAL (P.C.) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9 h. hier matin au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes: McIntosh, atmosphère contrôlée, 8 cellos de 5 livres, $3.25, en cellules de fantaisie $5.75 la boîte, et $2.75 la boîte à verger de 40 livres.

Asperges: .27 à .28 la livre.

Epinards: $2 le minot.

Laitue: en feuilles $1.50 à $1.75 les deux douzaines, Boston $2 à $2.25 les 16 pommes.

Navets: no 1 en sacs de 50 livres $5.50 à $6, gros $3.50 à $3.75, en minot $6.25 à $6.50.

Oignons: du printemps .60 à .75 la douzaine de paquets.

Poireaux: $1 à $1.50 la douzaine.

Pommes de terre: no 1 $1.65 à $1.75 les 50 livres.

Radis: .75 à .90 la douzaine de paquets.

Rhubarbe: .40 à .50 la douzaine.

Bourses Nuffield

L'Association des Universités et Collèges du Canada, agence administrative des bourses de la Nuffield Foundation au Canada, vient d'annoncer les résultats des concours tenus dans les trois programmes Nuffield accessibles aux Canadiens.

Les allocations de voyage offertes par la Foundation Nuffield, lesquelles sont destinées à des savants de marque qui ont plus de 35 ans et désirent entreprendre des recherches avancées au Royaume-Uni, ont été attribuées ainsi qu'il suit :

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

M. A. P. Campbell, Département de l'anglais, Université d'Ottawa, Ottawa (Ontario), fera une étude approfondie des manuscrits au British Museum et dans les bibliothèques des université d'Oxford et de Cambridge.

M. J. William Dyck, président des Départements de l'allemand et du russe, University of Waterloo, Waterloo (Ontario), fera des recherches à la University of London.

M. George Gray Falle, Département de l'anglais, Trinity College, Toronto (Ontario), étudiera au British Museum et à la Cambridge University.

M. René Igor Graziani, Département de l'anglais, University College, University of Toronto, étudiera au British Museum et Warburg Institute.

M. Leonard Anthony Kennedy, professeur de philosophie, University of Windsor, Windsor, Otario (Ontario), étudiera la philosophie scolastique à Oxford.

M. Peter Frederick Morgan, professeur adjoint à la Universit yof Toronto, étudiera à la University of London and Edinburgh.

M. James Winter, professeur adjoint à la University of British Columbia, étudiera à la University of London.

SCIENCES NATURELLES

M. Muhammad Iqbal, Département du génie mécanique, University of British Columbia étudiera à la Imperial College of Science and Technology, London.

M. Tadepalli Narayana, Département des mathématiques, University of Alberta, étudiera à la University of London.

M. Wilson Burnett Stallworthy, Département de biologie, Mount Allison University, fera des recherches dans Plymouth et Devon.

AUX HAUTS FONCTIONNAIRES CANADIENS

Les bourses de voyage de perfectionnement de la Fondation Nuffield aux hauts fonctionnaires canadiens ont pour but de permettre aux administrateurs canadiens de passer quelque temps au Royaume-Uni soit pour étudier, soit pour y faire des observations ou se renseigner, en vue d'améliorer leur utilité dans le domaine de l'administration publique. Ces bourses ont été accordées aux personnes suivantes :

M. John Alexander MacPherson, agent financier, Division des relations économiques internationales, ministère des Finances, Ottawa, qui est le gagnant dans la catégorie des diera à la London School of Economics.

Révérend Maurice Sidney Flint, Directeur de l'Aumônerie, Département des Institutions de Réforme à Toronto est le gagnant dans la catégorie des fonctionnaires provinciaux.

M. Richard Craig Sommerville, sous-directeur et ingénieur en chef, Division de l'aqueduc et des eaux vannes, Winnipeg et banlieue, est le gagnant dans la catégorie des fonctionnaires municipaux.

Les bourses de voyage de perfectionnement de la Fondation Nuffield offertes aux membres de syndicats ouvriers canadiens, administrées en collaboration avec le Congrès du Travail du Canada, ont été accordées aux personnes suivantes:

M. J. A. McNevin, secrétaire adjoint de la British Columbia Federation of Labour.

M. Donald Lea Roy Nicholson, Scarborough (Ontario), un membre du Canadian Brotherhood of Railway, Transport and General Workers.

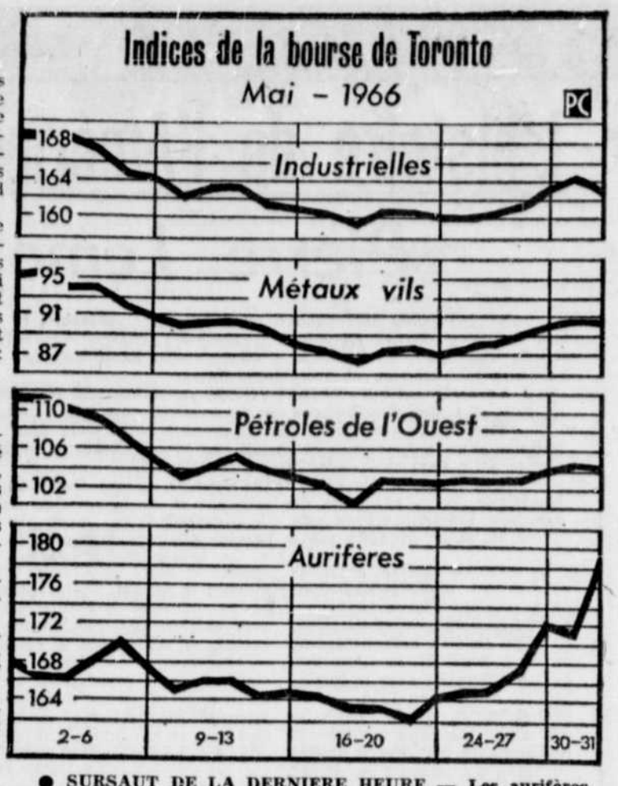
Le dollar

Montréal. — (P.C.) — Le dollar américain était inchangé hier à $1.07 25-32.

La livre sterling a cédé 1-16 à $3.00 9-16.

New-York. — (P.C.) — Le dollar canadien a cédé hier 1-64 à 92 53-64 au regard de 92 55-64 vendredi dernier.

La livre sterling a baissé de 1-16 à $2.79 1-64.



● SURSAUT DE LA DERNIERE HEURE — Les aurifères ont réalisé des gains au tout dernier moment durant le mois de mai à la Bourse de Toronto. Ces valeurs ont grimpé de 7.07 mardi pour terminer le mois à 178.84. Il s'agissait de la hausse la plus impressionnante réalisée en un seul jour par les aurifères depuis septembre 1964. Les autres secteurs ont cependant perdu du terrain au cours de la même période. Les titres industriels sont tombés de 168.91 à 163.37; les métaux de base ont dégringolé de 95.38 à 90.69 tandis que les pétroles de l'Ouest ont fléchi de 111.49 à 104.67.

(Graphique PC)

Au Canada, les compagnies d'assurance-vie ont déboursé $75 millions en février 1966

Le montant de l'assurance-vie et des rentes payées aux Canadiens par les compagnies d'assurance-vie faisant affaires au pays, s'est élevé à $74.6 millions pour le mois de février 1966.

Selon un rapport de Canadian Life Insurance Association, le montant total des prestations payées pour les deux premiers mois de 1966 s'élève à $155.7 millions, soit $20.2 millions, ou 14.9 p. cent, de plus que pour la période correspondante en 1965.

Les indemnités de décès se sont chiffrées à $49.5 millions comparativement à $48.6 millions pendant la même période en 1965.

Les paiments d'assurances à terme fixe, de valeurs au comptant, d'indemnités d'invalidité et de rentes ont atteint $76 millions comparativement à $61 millions pour la même période en 1965.

Les assurés ont reçu des dividendes se chiffrant à $30.2 millions, comparativement à $26.5 millions pour les deux premiers mois de 1965.

En plus des formes traditionnelles d'indemnités avec garantie, certaines compagnies d'assurance-vie ont récemment émis des contrats de prestations sur une base collective. Aux termes de ces contrats, le montant des prestations dépend de la valeur de placements spécifiques. Pour les deux premiers mois de 1966, les prestations payées aux termes de ces divers contrats se sont élevées à $555,000 comparativement à $203,000 pour les deux premiers mois de 1965.

New York

New-York. — (P.A.) — La cote a progressé hier à Wall Street au cours de la séance la plus calme depuis 10 mois.

Le virement a été de 4,440,000 actions au regard de 5,080,000 jeudi. Il s'agit du plus faible volume d'affaires depuis le 30 août 1965.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné .9 à 320.3.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 5.13 à 887.6.

International Mining a été la valeur la plus active, accusant un gain de 1-2 à 15 sur un déplacement de 170,000 actions.

Pacific Canadien a gagné 1 3-4 et Alcan 5-8 parmi les valeurs canadiennes. Distillers Seagrams et Walker Gooderham ont gagné un point ou plus. International Nickel et McIntyre Porcupine ont gagné 3-8 chacune cependant que Granby Mining a cédé 3-8.

La cote était mixte à la Bourse Américaine. Scurry Rainboy Oil a gagné 2 1-4 et Brazilian Traction 5-8 cependant que Preston Mines a cédé 1-4.

A. T. Seedhouse, président de Canadian Life Insurance

Montebello, Qué. — M. A. T. Seedhouse, président de Manufacturers Life Insurance Company de Toronto, a été élu cette semaine à la présidence de Canadian Life Insurance Association.

M. Seedhouse succède à M. M. K. Kenny, C.L.U., président de Excelsior Life Insurance Company de Toronto.

M. A. H. Lemmon, président de Canada Life Insurance Company de Toronto, a été élu premier vice-président. M. K. R. MacGregor, président de Mutual Life Insurance Company of Canada de Waterloo, Ontario, a été élu deuxième vice-président. M. E. G. Schafer, président de Dominion Life Insurance Company de Waterloo, Ontario, a été élu trésorier honoraire.

Les membres élus au comité exécutif de l'Association sont MM. Hervé Belzile, président de Alliance Mutual Life Insurance Company de Montréal; G. R. Berry, vice-président et directeur général de Metropolitan Life Insurance Company d'Ottawa; Darrell Laird, vice-président et directeur général de Monarch Life Assurance Company de Winnipeg; H. D. McNairn, directeur général pour le Canada de Prudential Assurance Company Limited de Montréal.

Toronto

TORONTO (PC) — La cote a légèrement progressé hier à la Bourse de Toronto au terme de l'une des séances les plus ternes de l'année.

Le virement a été de 2,500,000 actions au regard de 2,727,000 jeudi.

Distillers Seagrams a gagné 1 point à 34 et Walker-Gooderham 1 1-14 à 33 1-2.

Parmi les autres industriels, CPR a gagné 1 1-4 à 61 1-2, Toronto Iron Works A 1 1-8 à 48 et Interprovincial Pipe Line un point à 79.

Aux pétroles de l'Ouest, Scurry Rainbow a gagné 2 1-4 à 30 cependant que Dome et Hudson's Bay ont cédé 1-2 à 15 et 19 1-2.

Parmi les métaux non ferreux, Pine Point a gagné 1 1-4 à 66 1-2 et Cominco 3-8 à 41 3-8 cependant que Falconbridge a cédé 7-8 à 90 1-8.

Parmi les valeurs spéculatives, D'Eldona a gagné neuf cents à 65 sur un déplacement de 126,250 actions et Consolidated Nicholson 2 1-2 cents à 22 sur un déplacement de 207,000 actions.

Montréal

MONTREAL (PC) —Le mouvement de progression s'est poursuivi hier en Place locale.

Les gains avaient prédominance sur les pertes dans la proportion de 87 contre 65, l'indice composé gagnant 0.57 à 154.37.

Le virement industriel a été de 266,300 actions et celui des mines et pétrolières de 1,329,200.

Distiller-Seagrams a gagné 1 1-4 à 34 1-4, Walker-Gooderham 1 1-8 à 33 1-2, Molson 1-2 à 34 1-2 et Labatts 1-4 à 17 3-8.

Aux services publics, CPR a gagné 1 1-4 à 61 1-2 et Maritime Telephone 1-2 à 20 3-4 cependant que Brinco et Trans-Canada Pipe Line ont haussé de 1-4 à 6 et 34.

L'indice des valeurs industrielles a gagné 0.71 à 161.71. Moore Corp. a gagné 1-2 à 83 1-2.

Parmi les papeteries, Fraser a gagné 1-2 à 28 et Domtar 1-8 à 17 3-4.

Aux banques, Canadienne Nationale a cédé 1-2 à 62 1-2 et Montréal 3-8 à 59 5-8.

Aux valeurs spéculatives, Midepsa a gagné 55 cents à $4,45, Phoenix Canadian 10 cents à $4.80 et St. Lucie deux cents à 37 sur un déplacement de 218,435 actions.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Cominco a gagné 5-8 à 41 1-2 et Hollinger 1-2 à 23 1-4. D'autre part, Canada Iron a gagné 1-2 à 23 1-2 et Alcan 1-4 à 40 5-8.

Aux pétroles, Shell a haussé de 5-8 à 21 5-8 et Pacific Pete de 1-8 à 12 3-8.

CARRIERES et PROFESSIONS

LA CITE DE QUEBEC

OFFRE D'EMPLOI

aux résidentes de la cité de Québec exclusivement

STENO-SECRETAIRE

AU BUREAU DU NOTAIRE DE LA CITE

QUALIFICATIONS : Au moins deux années d'expérience acquise dans une étude de notaire à titre de sténo-dactylo. Très bonne connaissance du français.

TRAITEMENT ANNUEL : $3,466 - $4,145

L'emploi est permanent. Congé annuel, fonds de pension, assurances collectives, congés de maladie et autres avantages sociaux.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le 17 juin 1966. On peut obtenir une formule d'inscription en s'adressant au :

SERVICE DU PERSONNEL,
HOTEL DE VILLE, QUEBEC,
TEL. : 522-7041, postes 50 ou 145.

Professeurs d'expérience

année scolaire 1966-67

Matières	Degrés
Géographie	Collégial et C.P.E.S.
Français	10e et 11e (garçons et filles)
Sciences	Classique et 10e et 11e filles
Anglais	10e, 11e et Classique
Mathématiques	10e garçons

S'adresser au : Directeur général des écoles

La Commission Scolaire Régionale Carignan

105, rue du Prince, Sorel, P.Q.

La Commission des Ecoles Catholiques de POINTE-CLAIRE ET BEACONSFIELD

(Région Métropolitaine)

Recherche des **INSTITUTEURS** pour prendre la direction d'une classe de 6è ou de 7è année;

1 PROFESSEUR FEMININ
(Mathématiques, 11è année)
1 PROFESSEUR MASCULIN
(Anglais, école Secondaire)
1 PROFESSEUR MASCULIN
(Français, école Secondaire)

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir, au plus tôt, leur "curriculum Vitae" à :

WILFRID NADEAU
Directeur général des Ecoles
130, rue Ambassador — Pointe-Claire, Qué.

COMPAGNIE DE FIDUCIE PRET ET REVENU

Avis de dividende

Avis est par les présentes donné que le dividende No 8 de $0.125 par action Classe "A" de Compagnie de Fiducie Prêt et Revenu a été déclaré et sera payable le 15 juin 1966 aux actionnaires enregistrés à la fermeture des livres le 31 mai 1966.

Ce taux de dividende s'applique à la nouvelle capitalisation de la Compagnie donnant suite à la subdivision de ses actions sur la base de 10 pour 1, en vertu de Lettres-Patentes Supplémentaires émises le 22 mars 1966.

Par ordre du Conseil d'Administration
ANDRE VERGE
Secrétaire

Québec, P.Q.
Le 1er juin 1966.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC

BREVET D'ENSEIGNEMENT EN EDUCATION PHYSIQUE

Le Ministère de l'Education annonce l'organisation d'un nouveau cours, en vue de la formation de professeurs spécialisés (masculins et féminins) en éducation physique.

D'une durée de trois ans, le cours s'adresse plus spécialement aux diplômés (garçons et filles) de 11e année (Sc. Lettres ou Maths.) et de 12e année (C.P.E.S.).

Le programme d'études conduit au brevet spécialisé pour l'enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire, à l'organisation et à la direction des activités sportives.
Pour informations supplémentaires, s'adresser à :

Ecole Normale M.L.-Duplessis, 3175 Boul. Laviolette, Trois-Rivières. Tél. : 375-8933.

OU

Ecole Normale Jacques-Cartier, 1301 est, rue Sherbrooke, Montréal. Tél. : LA 6-5981

GOUVERNEMENT DU QUEBEC

EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Directeur des études — Concours numéro : 66-1138
Directeur du perfectionnement — Traitement jusqu'à : $13,970. — Concours numéro : 66-1139
Directeur des recherches — Concours numéro : 66-1140

Ecole Normale de l'enseignement technique — Montréal — Ministère de l'Education. Licence et plusieurs années d'expérience professionnelle dans l'industrie, dans l'administration ou dans l'enseignement, de préférence dans l'enseignement technique.

— **DIRECTEUR** — Service des programmes élémentaires — ministère de l'Education. $12,000 à $13,600. Licence et plusieurs années d'expérience professionnelle dont quelques-unes dans l'administration scolaire ou la recherche pédagogique. Concours numéro : 66-1141.
— **CHEF DE DIVISION** — Enseignement religieux catholique — Ministère de l'Education. $9,800 à $12,600. Licence en catéchèse, en théologie ou en pédagogie avec spécialisation en sciences religieuses et plusieurs années d'enseignement religieux catholique. Concours numéro : 66-1142.
— **CONSEILLER** — Aide à l'apprentissage — Ministère du Travail. $8,200 à $9,400. Diplôme d'études en technologie et, de préférence, brevet d'enseignement spécialisé. Expérience de l'enseignement professionnel et de l'administration scolaire. Qualités personnelles appropriées. Concours numéro : 66-1143.
— **CHEF DES ENQUETES** — Commissariat des incendies — Ministère des Affaires municipales. $9,000 à $10,200. Bonne formation générale, de préférence formation universitaire; expérience de l'administration et connaissance des techniques de l'enquête, de préférence sur les causes des incendies. Concours numéro : 66-1144.
— **INGENIEUR CHIMISTE** — Chef de division — Service de l'hydrométrie — Ministère des Richesses naturelles. $9,800 à $11,000. Dix ans d'expérience professionnelle dont quelques-unes dans un poste de direction. Concours numéro : 66-1145.
— **CHIMISTES** — Service de l'hygiène industrielle — Ministère de la Santé. $6,000 à $7,500. Avec ou sans expérience. Concours numéro : 66-1146.
— **ANALYSTES DE LA GESTION ET DES PROCEDES ADMINISTRATIFS** — Ministère des Finances et autres organismes. $6,500 à $10,200. Bonne formation, de préférence degré universitaire; au minimum deux ans d'expérience et aptitude démontrée pour l'étude et la simplification des méthodes administratives. Concours numéro : 66-1147.
— **AGENTS D'ADMINISTRATION** — Direction d'une agence administrative au Nouveau-Québec — Ministère des Richesses naturelles. $5,700 à $6,700 plus une indemnité.
Onzième année d'études et bon nombre d'années d'expérience du travail de bureau dont quelques-unes dans une fonction de direction; stabilité émotive, initiative.
Les personnes nommées à un de ces postes doivent être mariées et accepter de vivre au Nouveau-Québec avec leur famille. Période de probation de trois mois pour s'initier à la langue esquimaude et à l'administration du poste. Concours numéro : 66-1148.

Les personnes intéressées voudront bien s'adresser aux bureaux de la Commission de la Fonction Publique, 710 Place d'Youville, Québec, ou 1454, rue de la Montagne, Montréal. S'inscrire avant le 20 juin 1966 au moyen de la formule "Demande d'emploi" de la Commission en ayant soin d'y annexer une attestation officielle d'études. Bien mentionner le numéro de concours.
QUEBEC, LE 30 MAI 1966.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 8483-F
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de : — RAYMOND ROBERGE, garagiste, 5610, boul. Ste-Anne, Boischatel, et demeurant à 17, Boisvert, Beauport,
DEBITEUR.
DEMANDE DE SOUMISSIONS

AVIS est par les présentes donné que des SOUMISSIONS CACHETEES seront reçues par les syndics soussignés à leur bureau, 111, Côte de la Montagne, Québec, le ou avant le MARDI, 14 juin 1966, à MIDI pour l'achat de l'item ci-après décrit, savoir :

"Le lot portant le numéro treize "des subdivisions du lo. originaire "numéro cent quatre-vingt-seize "(196-13) du cadastre officiel de "la paroisse de L'Ange-Gardien, "municipalité de St-Jean de Boischatel, division d'enregistrement "de Montmorency, avec bâtisses "dessus construites, circonstances "et dépendances".

VALEUR $15,000.00
SUJET A HYPOTHEQUES :

Un chèque accepté par la Banque devra accompagner chaque soumission, lequel représentera 10% de la soumission sans quoi ladite soumission ne sera prise en considération.

Les syndics soussignés ne s'engagent pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Cet immeuble est visible sur demande en s'adressant au bureau des syndics soussignés.

CONDITIONS DE PAIEMENT : COMPTANT sur acceptation de la soumission par les Inspecteurs de la faillite.

QUEBEC, 27 mai 1966.

RENE LEFAIVRE & ALBERT VERREOULST, syndics, 111, Côte de la Montagne, Québec.

CITE DE LAUZON SOUMISSIONS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des soumissions pour le pavage et le repavage de rues seront reçues au bureau du Greffier de la Cité de Lauzon jusqu'à 8.00 heures de l'après-midi, mardi le 14 juin 1966.

Les soumissions devront être placées dans des enveloppes scellées et marquées "soumissions pour pavage de rues".

Les formules de soumissions ainsi que tous les renseignements supplémentaires sont disponibles au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville, 304 rue St-Joseph, Lauzon.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Donné à Lauzon, ce 2e jour de juin 1966.

Maurice Lepage, avocat, Greffier de la Cité.

CITE DE LAUZON AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

1.— Que le règlement no 452 adopté par le Conseil de la Cité de Lauzon le 10 mai 1966, modifiant le règlement no 347 concernant la construction pour prescrire la hauteur du plancher du rez-de-chaussée par rapport au niveau de la rue, a été soumis aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique tenue à cette fin à 7.00 heures de l'après-midi, mardi le 31 mai 1966, conformément à la Loi des cités et villes;

2.— Qu'à la dite assemblée publique, aucun électeur présent et habile à voter n'a demandé que ledit règlement soit soumis pour approbation, par scrutin, aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables;

3.— Que le dit règlement est, par conséquent, réputé avoir été alors approuvé par les électeurs;

4.— Que le règlement no 452 entre en vigueur aujourd'hui, jour de sa publication.

Donné à Lauzon, ce 2e jour de juin 1966.

Maurice Lepage, avocat, Greffier de la Cité.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
8541—F
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de : — DORIS NAULT, commerçante, faisant affaires dans l'édifice Drapeau, à Baie-Comeau, P.Q., et domiciliée à 1577, boulevard Lafièche, Hauterive, P.Q.

Avis est par les présentes donné que Doris Nault, domiciliée à 1577, boulevard Lafièche, à Hauterive, P.Q., a fait une cession le premier jour de juin 1966, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le vingt-et-unième jour de juin 1966, à 10.00 heures de l'avant-midi, au bureau de Mtre Marcel Gaumond, le séquestre officiel, au Palais de Justice, en la cité de Québec, dans la province de Québec.

Daté de Québec, ce deuxième jour de juin 1966.

Maurice De Coster Syndic.

PATRO DE CHARLESBOURG

"DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR CONSTRUCTION D'UNE PISTE ET PELOUSE"

Avis vous est par la présente donné que des soumissions cachetées et marquées "Soumission pour la Construction d'une Piste et Pelouse" et adressées à M. Michel Tremblay, Ing., seront reçues à son bureau à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg, 7575, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, d'aujourd'hui jusqu'à lundi le 13 juin 1966 à 5:00 heures P.M., heure avancée de l'Est.

Les soumissionnaires pourront obtenir une copie des plans et devis en s'adressant au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg et en y déposant une somme de vingt-cinq dollars ($25.00), remboursables lors du retour des plans et devis en bon état par le soumissionnaire dans les quinze (15) jours qui suivent la réception des soumissions.

Pour être valides, toute soumission devra être faite sur la formule de soumission fournie à cette fin, et être accompagnée d'un chèque accepté pour un montant égal à au moins 10% du coût de sa soumission.

Le Patro de Charlesbourg ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

MICHEL TREMBLAY, ING., Hôtel de Ville, 7575, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, Qué. 7. P.Q.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR REPARATION, AMELIORATION ET PEINTURAGE DES DEUX CAISSONS (PORTES), CALE SECHE CHAMPLAIN, LAUZON, COMTE DE LEVIS (P.Q.)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le MERCREDI, 29 JUIN, 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $20.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de l'ingénieur en chef, pièce E-443, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.); l'ingénieur régional, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec 2 (P.Q.); et on peut les consulter aux bureaux de poste à Québec, Lévis et Lauzon (P.Q.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.

CITE DE QUEBEC

ORDONNANCE DU CHEF DE POLICE

En vertu de l'article 3 du Règlement 721 concernant la circulation dans les rues de la Cité de Québec, et à l'occasion des travaux de construction d'un pont sur la rivière St-Charles, la rue Lee, entre la rue Dorchester et le Parc Victoria, sera fermée à toute circulation pour une période d'environ 12 jours à partir de vendredi, 3 juin 1966.



CHRONIQUE des arts

Par Jean Royer

Un Festival d'été

Il y aurait, un soir, un concert de l'Orchestre Symphonique dans l'enceinte extraordinaire de la cour intérieure du Petit Séminaire. Ailleurs, en quelque lieu historique de Québec, dans un des nombreux jardins trop mal connus de Québec, ou dans le quartier latin, ou dans le Vieux-Québec, il y aurait soit une représentation théâtrale, soit un symposium de sculpture.

Durant ces jours, les groupes artistiques professionnels et amateurs de Québec produiraient chacun un spectacle, dans un décor adéquat.

Durant ces jours, ce serait rencontre de musiciens, d'écrivains, d'hommes de théâtre, dans la vieille capitale. A l'hôtel Chevalier, ou ailleurs, on tiendrait des colloques à l'échelle internationale.

Durant ces quinze ou vingt jours, Québec serait un foyer artistique et culturel du monde. Où les plus grandes et les plus prestigieuses personnalités se retrouveraient, entre deux concerts, entre deux pièces de théâtre ,pour communiquer leurs idées ,leurs préoccupations, leurs expériences.

Durant ces quinze jours, Québec recevait le monde des arts. Ne serait-ce que le monde français des arts.

Les festivités seraient incessantes et aussi nombreuses que possible. La qualité y serait assurée par les moyens déjà reconnus de nos talents.

Mucisiens et chanteurs seraient là pour une production de l'Opéra de Québec, pour une concert éblouissant de l'OSQ, pour une série de concerts de musique de chambre.

Comédiens et metteurs en scène produiraient des spectacles d'envergure.

Le Musée du Québec participerait sans doute à un tel festival des arts.

Québec, devenu ainsi foyer artistique du monde français profiterait d'un prestige sans égal, non seulement du point de vue artistique, mais du point de vue économique. Puisque un festival de cette importance attirerait non seulement les artistes de partout, mais aussi un grand nombre de touristes.

Il y aurait donc, un Festival d'été à Québec. Qui se poursuivrait sur les sites les plus enchanteurs que nous avons, et les plus propices à une telle manifestation.

Il y aurait fêtes des arts à Québec.

Et il devrait y avoir. Car, je ne pense pas que le principal promoteur de l'idée d'un festival d'été, M. Françoys Bernier, ait rêvé !

Ceux qui rêvent sont ceux qui s'émerveillent de l'idée en la croyant irréalisable.

Il suffirait pourtant de dire oui. Et d'accorder son appui concret. Autrement, que fera Québec durant l'Expo ? Nous sommes en train de rater un autre départ.

L'histoire de l'Amérique du Nord en couleur

Pierre Lemoyne d'Iberville

Radio-Canada entreprenait au début de la semaine, le tournage d'une première série d'émissions dramatiques en couleur qui sera télévisé au réseau français à l'automne de 1967. Il s'agit d'une co-production de l'O.R.T.F. (France), de la R.T.B. (Belgique), de la S.S.R. (Suisse) et de Radio-Canada. Cette série, qui comporte 39 épisodes, sera télévisée également par Télé-Luxembourg et Télé-Monte-Carlo.

La série, intitulée D'IBERVILLE, racontera une tranche de l'histoire de l'Amérique du Nord (de 1682 à 1704) à travers les faits et gestes d'un homme qui personnifie, en somme, toute une époque passionnante : Pierre Lemoyne ,sieur d'Iberville.

Plus de 75 comédiens participeront à cette série dont Radio-Canada a pris l'initiative. Mentionnons seulement Albert Millaire (Pierre Lemoyne) et Jean Besré (Paul Lemoyne, sieur de Maricourt) et les comédiens français Alexandre Rigneault (Jacques Le Ber) et Jacques Monod (La Barre).

Les textes de la série D'IBERVILLE seront écrits en collaboration par Guy Fournier, responsable de la recherche historique, de la rédaction des synopsis et de la revision des textes; par Jacques Létourneau, responsable des scénarios, et par Jean Pellerin, responsable des dialogues.

La série, produite par le Service des émissions pour la jeunesse, sera réalisée par Pierre Gauvreau et Roland Guay.

La série en couleur, D'IBERVILLE, est une dramatisation de la vie de Pierre Lemoyne, depuis le début de sa carrière, en 1682, jusqu'à l'établissement de la colonie de la Louisiane qui se concrétise avec la fondation de Mobile, en 1704. Cette période de la vie de l'Iberville est riche en événements et passionnante par l'esprit de découverte qui animait les Français d'Amérique.

Une époque passionnante

D'IBERVILLE fera revivre, notamment, l'épopée de la lutte pour la prédominance de la Compagnie du Nord à la baie d'Hudson, les combats sur terre et sur mer contre les Anglais de Boston et les Hollandais de Manhatte et d'Albany. La série illustrera en outre les alliances toujours capricieuses avec les Indiens qui, avec les invocations à sainte Anne pour une brise favorable, étaient souvent les seules armes auxquelles pouvaient se fier les quelques centaines d'hommes engagés dans une conquête à l'échelle d'un continent.

La série D'IBERVILLE sera divisée en trois parties ou époques. La première époque — **l'Apprentissage** — relatera notamment le conflit de La Barre avec La Salle; les deux expéditions au lac Ontario où d'Iberville accompagna son père; les premières amours de l'Iberville avec Geneviève Picoté du Belestre; la mort de Charles Lemoyne; le départ de La Barre et le nouveau gouvernement avec Denonville. La deuxième époque — **d'Iberville, le soldat** — racontera l'expédition du chevalier de Troyes à la baie d'Hudson; la prise des forts Monsoni, Rupert et Quichichouane, et le séjour de d'Iberville à la baie d'Hudson jusqu'à son retour à Québec, à l'été de 1687. Enfin, la troisième époque — **d'Iberville, le marin, le commandant, le stratège** — portera sur les autres voyages de d'Iberville à la baie d'Hudson sur la prise du fort Severn, sur le siège de Québec par Phipps, sur les amours de d'Iberville avec Marie-Thérèse Pollet, sur les campagnes d'Acadie et de Terre-Neuve et sur la prise du fort Nelson.

Pierre Lemoyne, sieur d'Iberville

Pierre, le troisième et le plus célèbre des 14 enfants de Charles Lemoyne, seigneur de Longueuil, fut baptisé à Ville-Marie le 20 juillet 1661. Dès l'âge de 14 ans, il fait son apprentissage de marin sur un bâtiment qui appartient à son père. Il se rend jusqu'au rocher Percé, dans le golfe Saint-Laurent, et effectue même quelques voyages en France.

Sa véritable carrière commence alors qu'il est âgé de 21 ans. Déjà sa personnalité est bien marquée. D'Iberville n'a pas peur du risque et il a de l'audace à revendre. Mais cette audace est tempérée par un grand sens pratique. Il y a chez lui équilibre entre la lucidité et la détermination. Sa détermination s'affirme parfois avec une impitoyable dureté et une extrême vigueur, car Pierre d'Iberville n'est pas homme aux demi-mesures. Esprit curieux, d'Iberville sera plus porté pendant les premières années de sa carrière militaire à observer qu'à prendre lui-même des décisions de grande conséquence.

Plus aventurier que soldat, d'Iberville, qui, après la campagne du chevalier de Troyes, à la baie d'Hudson, a vu d'assez près les risques et les misères de la guerre, agira toujours cependant avec plus de prudence que de témérité. Il affrontera la mort et périra s'il le faut, mais il ne le fera jamais pour un triomphe qui n'en vaut pas la peine.

C'est ce visage profondément humain, cette personnalité transcendante faite de forces qui se complètent et qui produisent un équilibre puissant, que l'on fera revivre tout au long de la série D'IBERVILLE, co-production de Radio-Canada et des télévisions française, suisse et belge.

Quelques personnages

La série d'émissions D'IBERVILLE fera revivre, au cours des 39 épisodes, un grand nombre de personnages célèbres qui ont illustré toute une époque de l'Histoire du Canada. On retrouvera, par exemple, Frontenac à l'âge de 62 ans, alors gouverneur de la Nouvelle-France; Mgr François de Montmorency-Laval, l'explorateur Dulhut, Robert Cavelier de La Salle, le navigateur Pierre Allemand, l'intendant de Meulles, Monseigneur de St-Vallier, et plusieurs autres.

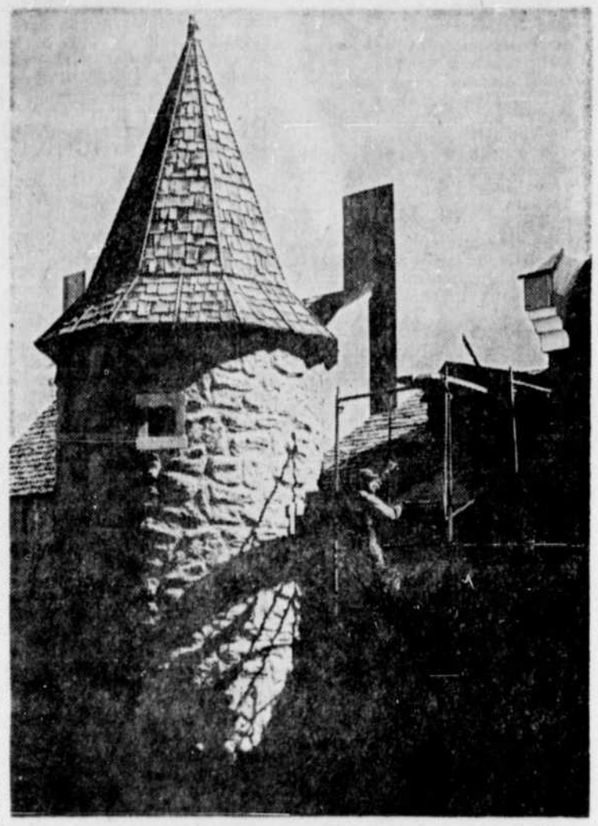
Des principaux personnages intimement mêlés à la vie et à la carrière de Pierre Lemoyne, voici quelques traits.

Charles Lemoyne, seigneur de Longueuil, père de Pierre et de treize autres enfants, a 56 ans lorsque débute l'histoire. Il n'a plus guère à apprendre sur les gens ou sur les choses. Il préfère agir lui-même s'il croit être dans son droit, car il n'est jamais porté à faire confiance aux autres, si ce n'est à quelques amis intimes ou à ses fils en qui il reconnait ses dignes successeurs. Son autorité naturelle est tempérée par son expérience et il n'attaque jamais de front. Il est patient et laisse au temps le soin d'agir. Si victoire n'en sera à longue échéance que plus complète.

Paul Lemoyne, sieur de Maricourt, est le frère de Pierre. Il est d'un an son cadet. Avec son frère, il participe notamment à l'expédition du chevalier de Troyes à la baie d'Hudson, en 1686. Il se distingue aussi au siège de Québec en 1690.

Joseph Antoine Lefebvre, sieur de La Barre, vient d'être nommé gouverneur de la Nouvelle-France, lorsque débute la série. C'est un homme déjà usé, sans aucune intuition politique. Il est prompt à s'assurer le secours de ceux qu'il sait être de son avis, sans se soucier de savoir les véritables motifs de leur appui. Ainsi, ayant deviné l'influence du clergé en Nouvelle-France, il se terre sous son aile pour mieux masquer ses relations douteuses avec les Anglais et les Hollandais.

Jacques Le Ber a épousé la soeur de Charles Lemoyne et, à la mort de ce dernier, il devient le protecteur des enfants. Il a 49 ans au moment où on fera sa connaissance. C'est un homme digne, raisonneur, porté quelque peu à l'intrigue. On ne peut mettre en doute son intégrité, mais il a tendance à se considérer au-dessus du vulgaire et des lois qu'on fait pour lui. Il est d'ailleurs conscient de sa supériorité en affaires.



● **La tour du magasin du Roy, situé Place Royale, à Québec, fournit un des angles de tournage les plus intéressants des décors montés sur l'Ile d'Orléans à l'occasion du tournage de la série de 39 émissions en couleurs que Radio-Canada réalise depuis une semaine.**

Décors et costumes

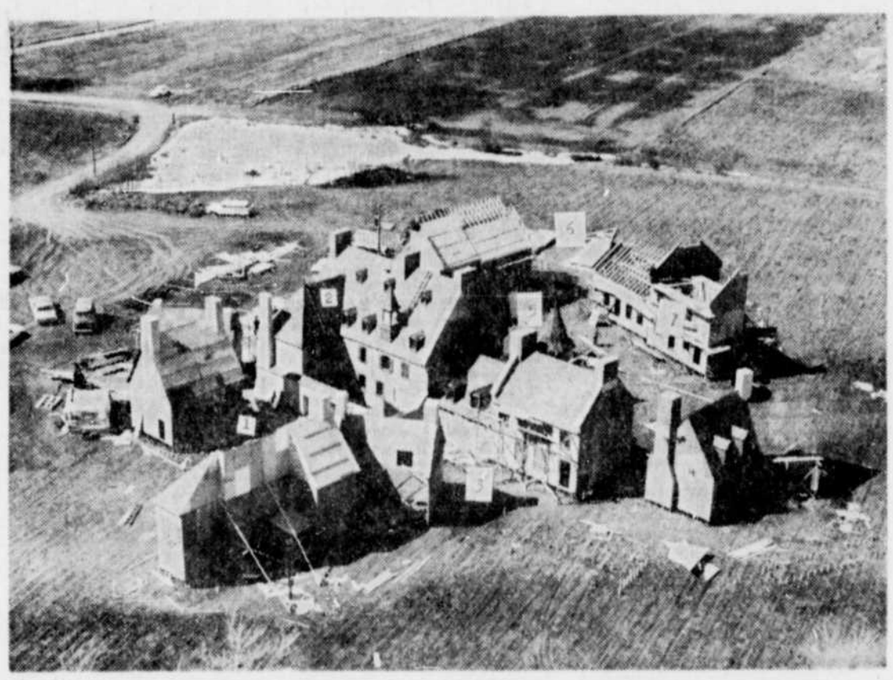
Pour le tournage de la série D'IBERVILLE, on utilisera largement des maquettes de frégates, de vaisseaux, etc. Celles-ci seront réalisées par Jean-Paul Boileau. D'IBERVILLE se déroulera dans des décors naturels. On reconstituera, par exemple, les villes de Québec et de Montréal de l'époque sur un vaste terrain dans l'île d'Orléans. De nombreuses scènes extérieures seront aussi tournées aux îles de Sorel et en Gaspésie. Tous ces décors seront l'oeuvre de Léon Hébert qui a conçu notamment ceux de la série télévisée **le Courrier du Roy.**

Les comédiens qui personnifieront Français ou Iroquois joueront dans les costumes de Gilles-André Vaillancourt. Les maquillages seront d'Edward Shrimpton.

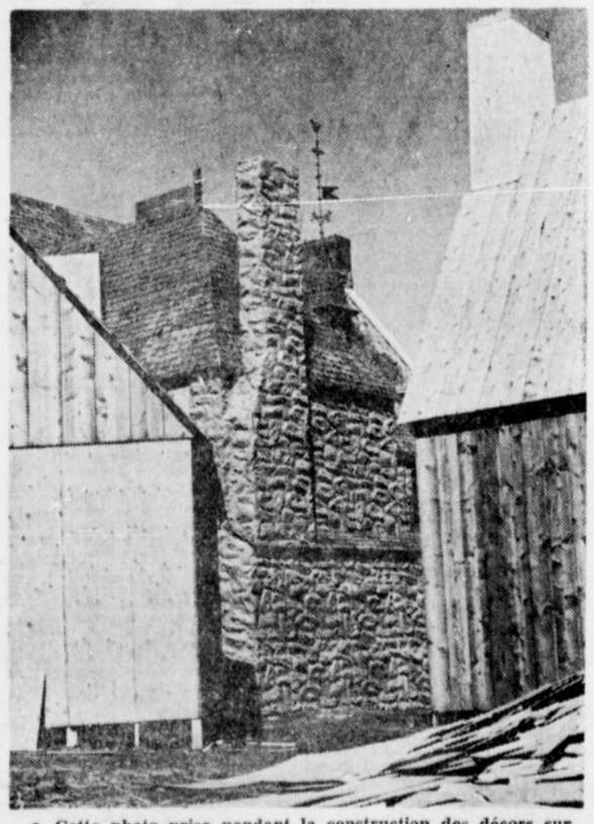
Les décors et les costumes seront établis d'après la documentation recueillie dans les relations de voyages de l'époque, des ouvrages spécialisés, des gravures et vignettes. Parmi les principales sources de documentation, on peut citer les Relations des Jésuites; l'Histoire de la marine française, de Charles de La Roncière; The Lore Of Ships, de Hope, Rinhard et Winston; la Vie quotidienne en Nouvelle-France, de Douville et Casanova, et The Ship, de Bjorn Landstrom.

Les décors extérieurs réalisés au coût de quelque $70,000, serviront éventuellement pour d'autres séries historiques. Il est question d'entreprendre, sitôt le tournage de d'Iberville terminé, celui d'une courte série consacrée à la vie indienne et montrant une tribu d'Abénakis.

De plus, si le projet est accepté, on tournera une autre série de 39 émissions en co-production, soit cette fois une grande fresque de l'histoire canadienne.



● **Cette vue aérienne des décors de la série D'Iberville montre la Place d'Armes de Montréal (1), le vieux Séminaire de Montréal (2), une partie de la rue Saint-Paul de Montréal (3), la maison des Lemoyne (4), le marché public de la Place Royale de Québec (5), le quai (6) et les magasins du Roy (7). Une autre section des décors montée plus avant dans la forêt veut reconstituer une bourgade indienne et un poste de traite, tandis qu'un vieux fort monte la garde à proximité des deux villes de Québec et Montréal.**



● **Cette photo prise pendant la construction des décors sur une ferme de l'Ile d'Orléans montre le type d'architecture de la fin du XVIIième siècle en Amérique qu'il a fallu respecter en tous points. On peut également comparer les décors avant et après la pose de la pierre et de la tuile sur une construction de planche et de contre-plaqué. Ces imitations très réalistes sont de plastique moulé. Les décors de la série d'Iberville serviront éventuellement à d'autres projets et peuvent être modifiés.**

Albert Millaire ou Pierre d'Iberville

Albert Millaire, qui personnifiera Pierre Lemoyne dans la série télévisée D'IBERVILLE, est né à Montréal le 18 janvier 1935. Après avoir étudié au Conservatoire d'art dramatique, il fait ses débuts au théâtre dans **la Mégère apprivoisée** de Shakespeare.

Le jeune comédien joue ensuite autant à la télévision que sur les scènes de Montréal, excellant aussi bien dans les rôles de jeune premier que dans les rôles de composition.

Avec le Théâtre-Club, il joua notamment dans **Le mal court d'Audiberti, dans le Marchand de Venise. Cinna** et **l'Heure éblouissante.**

En 1960, il est l'un des fondateurs du Centre-Théâtre où il se signale particulièrement dans **Roses rouges pour moi** de Sean O'Casey. A la télévision, Albert Millaire a incarné un personnage dans plusieurs téléromans : **le Chenail du Moine, Filles d'Eve, De 9 à 5, le Courrier du Roy, Ouragan et le Grand Duc.** Les téléspectateurs canadiens l'ont vu également dans plusieurs **Téléthéâtres** dont **Noces de sang** de Lorca, **Bérénice** et **Phèdre** de Racine, et, à l'automne 1965, **Un cri qui vient de loin** de François Loranger.

A la fin de 1963, Albert Millaire obtint une bourse du Conseil des Arts du Canada qui lui permit un long séjour en Europe, afin de parfaire ses connaissances théâtrales. Il étudia la mise en scène à Paris, à Berlin et à Strasbourg.

Rentré au Canada, il fait la mise en scène de **Guillaume le confident** au Théâtre des Prairies à Joliette. Il participe ensuite à la création de **Klondyke** de Jacques Languirand que le Théâtre du Nouveau Monde a présenté au Festival du Commonwealth, à Londres.

A l'été 1965, il se surpasse dans le rôle d'Alceste-Alexandre de la comédie musicale **Il est une saison,** présentée au Théâtre de Marjolaine, à Eastman, et, à l'automne, il obtient un grand succès dans **Lorenzaccio,** mis en scène par le Théâtre du Nouveau Monde.

La prochaine saison du Club Musical des Dames

La prochaine saison du Club Musical des Dames débutera le 20 octobre avec le Quatuor de Copenhague. Comme par les années passées, les concerts du Club seront présentés en la salle de bal du Château Frontenac. La saison comprendra encore cinq concerts, dont un mettant en vedette des artistes canadiens. Cependant, aucun engagement n'a encore été pris pour ce concert.

La programmation des quatre autres soirées musicales se complètera ainsi: le décembre: le flûtiste Jean-Pierre Rampal et le pianiste Robert Veyron-Lacroix; le 2 mars 1967: le soprano américain: Marilyn Horne; et le 30 mars: le pianiste Julius Katchen.

Le Club Musical des Dames réunit chaque année environ 700 à 800 abonnés à la série de cinq (5) concerts. Pour la prochaine saison, l'abonnement sera de $12.00, taxe incluse.

QUATUOR DE COPENHAGUE
20 octobre

Totter Ginskov, Mogens Ludolph, Mogens Brunn et Asger Lund ChristianSen ont joué ensemble pour la première fois en 1957 au Récital à Copenhague. Ils sont connus comme solistes et ont fait leurs études musicales pour la majeure partie au Danemark, leur pays d'origine.

VEYRON-LACROIX — RAMPAL
6 décembre — piano-flûte

Jean-Pierre Rampal et Robert Veyron-Lacroix ont fait leur première tournée en Amérique en 1958 et depuis ils ont continué à venir sur ce continent régulièrement.

Jean-Pierre Rampal, considéré à juste titre comme un des plus grands flutistes au monde est né à Marseille. Son père était lui-même professeur de flûte au Conservatoire. Il travaille sans cesse à élargir son répertoire, à sortir de l'oubli de vieilles partitions. Il a gagné, entre autres, six Grands Prix du Disque.

Robert Veyron-Lacroix lui, est Parisien, fils d'un industriel. Finalement, il a décidé de faire du clavecin son instrument et depuis il n'a cessé lui aussi de parcourir le monde. Son répertoire s'étend de Bach à Poulenc et Jean Françaix dont il vient de créer le concerto pour clavecin et ensemble instrumental à New York.

MARILYN HORNE
2 mars — soprano

Cette jeune chanteuse américaine est née en Pensylvanie.

On se rappelle qu'elle fut la doublure, pour le chant, de Dorothy Dandridge dans Carmen Jones, en 1954. Pour parfaire ses connaissances musicales et acquérir de l'expérience, elle décida d'aller en Europe. Elle chanta également à Rome, à Venise et à Vienne, notamment sous la direction de Paul Hindemith. Elle revint enfin aux Etats-Unis en 1960 pour débuter à San-Francisco dans Wozzeck, où elle tint le rôle de Marie et elle continua d'être engagée pour les saisons d'automne et du printemps. Elle chante aussi pour le Chicago Lyric Opera, l'American Opera Society et l'Opera de Mexico. L'automne 1963 la ramène en Europe pour une tournée de concerts sous la patronage du Secrétariat d'Etat des Etats-Unis. Elle revint pour donner la Norma à Vancouver et remplit une saison très chargée pour la terminer par un triomphe à Carnegie Hall dans Semiramide de Rossini. Cet immense succès suivi d'un non moins grand quelques mois plus tard, en récital, l'a projetée au tout premier rang des grandes chanteuses de l'heure.

JULIUS KATCHEN
30 mars — pianiste

Julius Katchen, pianiste, est né le 15 août 1926 de parents russes à Long Branch dans le New Jersey.

Ses débuts professionnels eurent lieu très tôt, c'est-à-dire dès l'âge de onze ans, sous la direction d'Eugène Ormandy, dans le concerto en ré mineur de Mozart avec l'orchestre de Philadelphie. Cela suffit pour lancer Julius Katchen dans une carrière d'enfant prodige, qui dura jusqu'à l'âge de 14 ans. Durant cette période, il joua avec les grands orchestres des Etats-Unis, soit la Philarmonique de New York sous la direction de Sir John Barbirolli, la Symphonic de Détroit, de Chicago etc. Ses parents l'envoyèrent alors au Collège d'où il sortit premier et gagnant d'une bourse du gouvernement français pour étudier la littérature ! Sitôt arrivé à Paris, Julius Katchen laissa tomber ses études de littérature pour continuer celles de piano. Il fut bientôt engagé pour jouer au Festival International de l'Unesco sous la direction de Paul Kletsky dans le concerto Empereur de Beethoven. C'était une deuxième carrière qui commençait et depuis le jeune pianiste n'a cessé de jouer à travers le monde.

Au Cro-Magnon

CRO-ESTIVAL

Le CRO-MAGNON, la sympathique boîte à chanson du Chemin Ste-Foy, ouvre ses portes pour la saison estivale. Le CRO-ESTIVAL avec sa programmation continuelle durant tout l'été verra passer un très grand nombre de vedettes et de chansonnettes étudiants avec le double but de divertir le public sans cesse grandissant de la boîte.

Le programme pour le mois de juin est le suivant :

Vendredi et samedi, les 3 et 4 juin — Félix Leclerc, André Lemieux (folkloriste), Jean Nadeau et Claude Laroche (fantaisistes et animateurs).

Dimanche le 5 juin — Fermé pour cause électorale.

Mardi, mercredi et jeudi les 7, 8 et 9 juin — Léo Monast.

Vendredi et samedi les 10 et 11 juin — Les Cabestans.

Dimanche le 12 juin — Récital.

Mardi, mercredi et jeudi, les 14, 15 et 16 juin — Andrée Lemieux (folkloriste).

Vendredi et samedi les 17 et 18 juin — Sylvain Lelièvre, Carole Bergeron, Jean Nadeau et Claude Laroche (fantaisistes et animateurs).

Dimanche le 19 juin — Récital.

Mardi et mercredi les 21 et 22 juin — Robert Toupin.

Jeudi le 23 juin — Patricia Dumas.

Vendredi et samedi les 24 et 25 juin — Jean-Paul Filion, Patricia Dumas, Jean Nadeau et Claude Laroche (fantaisistes et animateur).

Dimanche le 26 juin — Récital.

Mardi, mercredi et jeudi les 28, 29 et 30 juin — Michel Keable.

Les dimanches seront consacrés soit à un récital de poésie, soit à un récital de musique classique, soit à un récital de jazz.

Réservations : 872-2424

la fenière

CE SOIR — 9 h.
DEMAIN — 2 h. 30
"Un ôtage"
de Brendan Behan

ECOLE D'OPERA DU QUEBEC

Interprétation
et mise en scène lyrique
COURS COLLECTIF

Cours élémentaire :
Education corporelle
Mime

Cours supérieur :
Mise en scène d'Opéra

Professeur :
Roger Gosselin
Directeur de l'Opéra de Québec

Pianiste-répétiteur :
Charles Dumas

OUVERTURE DES COURS : SEPTEMBRE 1966

Inscriptions et informations
9, Place Royale.

Tél. : 692-1936



Gagnant de 5 Oscars
dont le meilleur film et la meilleure production

17e Grande Semaine

RODGERS et HAMMERSTEIN'S
THE SOUND OF MUSIC

TODD-AO COLOR by De Luxe
production Robert Wise
avec JULIE ANDREWS
Christopher Plummer

Matinée du Mercredi - Samedi, 2.15h. $1.50
Matinée du Dimanche, 2.15h. $2.00
Tous les soirs, 8.15h. $2.00
Pour vente en groupe, contacter le gérant 656-0593

Guichet ouvert de 1h. à 9h. p.m.

CINEMA Ste-FOY
SALLE ALOUETTE 656-0593
Centre d'Achat Place Ste-Foy

FESTIVAL de Stratford CANADA 1966

14ème saison 6 juin — 8 octobre

THÉATRE DU FESTIVAL

Troupe du Festival de Stratford dans les pièces de William Shakespeare

Henry V

Henry VI

Twelfth Night
Mise en scène:
Michael Langham
John Hirsch
David William

Concerts du Festival
Sous la direction de
Oscar Shumsky

THÉATRE AVON

Troupe d'Opéra du Festival de Stratford dans l'oeuvre de Mozart
Don Giovanni (en anglais)
Mise en scène: Jean Gascon
Direction musicale: Mario Bernardi

Troupe du Festival de Stratford dans
The Last of the Czars
par Michael Bawtree
Mise en scène: Michael Langham

Strindberg
The Dance of Death
Mise en scène: Jean Gascon

Royal Winnipeg Ballet

Pour brochure complète, écrivez au
Service de Publicité, Théâtre du Festival, Stratford, Ontario

Langlois dénonce l'enrôlement forcé des jeunes Canadiens qui entrent aux E.-U. avec un visa

OTTAWA (PC) — Le député crédidiste Raymond Langlois a dénoncé aux Communes vendredi l'enrôlement forcé des jeunes Canadiens qui entrent aux Etats-Unis avec un visa à titre de travailleur.

M. Langlois, représentant de Mégantic aux Communes, a demandé au gouvernement d'empêcher que se reproduise le cas, par exemple, d'un jeune homme de Wolseley, en Saskatchewan, qui a récemment été condamné à purger une peine d'emprisonnement allant de deux à cinq ans et à payer une amende de $10,000 pour n'avoir pas répondu à l'appel du service de la mobilisation.

Le jeune homme n'avait travaillé aux Etats-Unis que durant quelques mois et revenait au Canada pour éviter le service militaire obligatoire sous les drapeaux de nos voisins du sud.

Retournant plus tard aux Etats-Unis pour y visiter un ami, il fut arrêté à la frontière, accusé et condamné.

M. Langlois a précisé qu'il ne s'agit pas là d'un cas isolé.

Un grand nombre de québécois, sans emploi par suite de la fermeture des mines de Thetford Mines, ont émigré vers les Etats-Unis pour y travailler.

Non contents de contrôler tout ce qui a une valeur au Canada les Américains veulent maintenant prendre notre jeunesse," a lancé le député.

M. Langlois s'est dit d'accord quant à la conscription de Canadiens qui travaillent aux Etats-Unis depuis plus d'un an mais a précisé qu'il désapprouve l'enrôlement obligatoire de ceux qui ne sont au pays que depuis quelques mois seulement.

Remise de diplômes à l'U. de Sherbrooke

L'Université de Sherbrooke a couronné une autre année académique par la collation des grades. Durant la cérémonie, 3 doctorats d'honneur ont été remis de même que 431 diplômes à des finissants.

Les trois dignitaires recevant les honneurs académiques furent, Mgr Maurice O'Bready, principal de l'Ecole normale d'hommes de Sherbrooke et ancien secrétaire général et vice-recteur de l'Université, Mgr Félix-Antoine Savard, écrivain, professeur et ancien doyen de la faculté des Lettres de l'Université Laval et le docteur Kenneth F. Tupper, ingénieur, vice-président du Conseil canadien des recherches. Un 4e doctorat, décerné à l'honorable Bernard Pinard, ministre de la Voirie dans le cabinet provincial, lui sera remis lors d'une cérémonie spéciale, le 10 juin, à Drummondville, à l'occasion de la première remise de diplômes de l'Externat classique Saint-Raphaël, affilié à l'Université de Sherbrooke.

Parmi les 431 nouveaux gradués de l'Cniversité, il faut noter que pour la première fois, des diplômes sont décernés en éducation physique et en aptitudes à l'enseignement secondaire (CAPES); d'un autre côté, les bacheliers en enseignement technique de cette année sont, pour le moment du moins les derniers. Ce cours, organisé à Sherbrooke, comme expérience et pour répondre à un vesoin urgent a permis la création de l'Ecole normale technique qui a maintenant pris la relève.

Au nom de l'Université, le recteur, Mgr Roger Maltais, a fait l'éloge des nouveaux docteurs et l'allocution d'usage; il a particulièrement souligné l'importance de l'année écoulée, autant pour l'Université de Sherbrooke que pour l'ensemble du monde académique, que ce soit par la parution de trois grands rapports, Bladen, Duff-Berdhal et Parent (4ème tranche) ou le lancement de projets majeurs de l'Université tels que l'enseignement coopératif en génie ou en administration et l'ouverture de la faculté de Médecine.

Inspections et enquêtes pour la sécurité publique et la protection des travailleurs

Dans son rapport annuel, le Service d'inspection du ministère du Travail révèle qu'il a effectué 44,707 inspections, 17,195 enquêtes et 8,447 visites de contrôle, durant l'année financière terminée le 31 mars 1966.

Les inspecteurs du ministère ont fait aux propriétaires d'établissements 25,920 demandes d'améliorations et les intéressés y ont donné suite dans 12,959 cas.

Pendant cette même période, le Service a approuvé 1,540 plans de construction et émis 849 certificats pour les édifices publics trouvés conformes à la loi.

Le Service d'inspection du travail a aussi plusieurs autres attributions. Il a accordé, au cours de l'année financière 4,070 permis de dynamiteurs dont 893 pour des opérations forestières. Il a aussi émis durant l'hiver de 1965, 17 permis de coupe de glace.

Le Service a aussi délivré 6,938 certificats de contrôle à des enfants de 14 et 15 ans, soit 3,587 à des garçons et 3,351 à des jeunes filles. De ce nombre 4,152 sont des certificats temporaires, donc valables après les heures de classe seulement.

Les inspecteurs du ministère ont aussi vérifié 830 ascenseurs, 688 monte-charge et 14 escaliers roulants.

Le rapport révèle que le Service fait tout en son pouvoir pour prévenir les accidents de travail et assurer la sécurité des édifices. Dans tous les domaines, l'inspecteur tente de convaincre les intéressés des avantages à la fois humains et économiques d'expérimenter les moyens les plus efficaces de protection. Il y parvient généralement, ajoute le rapport, grâce à une surveillance continue.

Par ailleurs, le rapport du Service d'inspection indique que l'article 48 des règlements relatifs à la protection des salariés sur les chantiers de construction et dans les tranchées a été modifié de façon à exiger le port du casque protecteur sur tous les chantiers de construction. Le nouveau règlement prévoit aussi une étiquette de certification pour le casque.



• PHOTOS CONVOITEES — Le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, examine les premières photographies transmises de la lune au laboratoire spatial de Pasadena, en Californie. Les photographies ont été montrées à M. Rusk peu de temps après son arrivée à l'aéroport de Forneiu. (Téléphoto UPI)

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES — PIECES — REPARATION — SERVICE

Autos à vendre

VAUXHALL de luxe 1961 à vendre, 4 portes, très propre. S'adresser à Tél.: 683-3070.
2-6 (3 fs) A.V.

METEOR 1959, 2 portes, 6 cylindres, transmission ordinaire, couleur bleue, prix avantageux. Pour innformations, Tél.: 663-3107.
60867 3-6 (4 fs) A.V.

BEAULE Automobile. Achats, ventes, tous genres, 25, 3e Avenue, 529-8477.
60862 3-6 (1 ms, 6 fs) A.V.

FORD Starliner 1960 Hard Top, 2 portes, automatique, aucune offre raisonnable refusée. Pour informations, Tél.: 623-1247 .
4-6 (3 fs) A.V.

RINFRET AUTOS

geot, 1964 Buick, 1964 Mercury, 1963 1965, 1964 et 1963 Econoline, 1963 Peu-Bel-Air, 1963 Volkswagen, 1963 Corvair, 1962 Pontiac Parisienne Hard-Top, 4 portes, 1962 Pontiac Parisienne, 1963 Pontiac convertible, 1962 Volkswagen, 1960 Valiant, 1959 Chevrolet, 210, Du Pont, Québec. Tél.: 523-4708.
66274 14-5 (1 ms)

1966 ROVER "2000"

1965 Volvo, 1964 Oldsmobile, 1964 Volkswagen, 1964, Chevrolet sedan, 1964 Falcon Futura Hard-Top, 1964 Pontiac convertible Custom Sport, 1963 Mercury Monterey convertible, 1963 Galaxie XL, 1962 Renault, 1962 Volvo sport, 1962 Volkswagen, 1962 Cadillac coupé de ville, 1962 Chevrolet convertible, 1961 Anglia, 1960 Dodge Hard-Top, 1959 Monarch Hard-Top. TURMEL AUTOMOBILE, 1385, Dorchester-Nord, Québec, Tél.: 522-1793.
60904 4-6 (1 ms) A.V.

HUDON AUTOS

AVEC GARANTIE. — 1966 Ford, 1965 Mustang, 1965 Buick, 1964 Chevrolet, transmission ordinaire, 1964 Pontiac, 1964 Camionnette Chevrolet, 1964 Buick, 1963 Pontiac, 1963 Dodge décapotable, 1963 Chevrolet, 1963 Starfire, 1962 Acation Station, 1962 Buick, 1961 Volkswagen panel, 1961 Buick, 1961 Gordini, 1961 Chevrolet, 1961 Envoy, 1961 Fiat "1100", 1961 Oldsmobile, 1961 Pontiac décapotable, 1960 Pontiac, 1960 Chevrolet 1960 Hillman décapotable, 1960 Oldsmobile, 1959 Vélox, 1957 Chevrolet, 1956 Dodge Custom Royal, 1956 Dodge Panel 1956 Oldsmobile, 1956 Plymouth, 1956 Chevrolet camionnette, 1956 Chevrolet 1955 Ford, 1955 Buick transmission ordinaire et plusieurs autres. 1299, DORCHESTER, Coin Julien. Tél.: 525-4769.
60276 11-5 (1 ms) A.V.

Garage — Service

GARAGE ANDREWS

60 ST-VALLIER-EST, Québec, accessoires d'automobiles, neufs et usagés. Bicycles, réparation. Plusieurs automobiles usagées. Ouvert 24 heures par jour. — Tél.: 523-3738. Beaver Auto Park, Ancienne-Lorette, Tél.: 872-2795.
60846 2-6 (4-6) G.S.

Toits de décapotable

SPECIALITE: Toit de convertible, vitres d'autos. DUOLITE AUTO TOP. 215, 2e Avenue. Tél.: 523-4207.
60509 20-5 (1 ms) T.D.

Autos à vendre

ROGER BARRE AUTOS LTEE

95 AUTOS USAGEES

de différentes marques et années

Centre de l'auto et camion usagés

1095 DE LA CANARDIERE — TEL. : 529-3335
60770 1-6 (l.mers. au 6-6) A.V.

VOITURES USAGÉES

C'est le temps des aubaines !

A VOUS D'EN PROFITER AU PLUS TOT !
NOUS VOUS OFFRONS UN VASTE CHOIX.

FRADET AUTO ENR.

105, boul. HAMEL, coin Marie-de-l'Incarnation — Tél.: 681-6281
CONDITIONS FACILES — OUVERT LE SOIR
60640 28-5 (s. au 18-6) A.V.

Bas prix -- Qualité

1963 MERCURY Sedan $1425
1960 CHEVROLET Impala $825
1965 METEOR Décapotable $2595
1963 PONTIAC $1595
1961 ENVOY $450
1962 FORD Pick-up $995

Jos. Bouchard Automobiles Ltée

Pontiac — Buick — Acadian — Vauxhall — G.M.C.

Boul. Ste-Anne — Château-Richer
Tél. : 822-0571 — 524-7417
60825 4-6 (1 fs) A.V.

GRANDE VENTE SANS PRECEDENT

SPECIAL HILLMAN 1960
DECAPOTABLE
$350.
1961 FIAT "1100"

AVEC GARANTIE — 1966 FORD — 1965 MUSTANG — 1965 BUICK — 1964 CHEVROLET TRANSMISSION ORDINAIRE — 1964 PONTIAC — 1964 CAMIONNETTE CHEVROLET — 1964 BUICK — 1963 PONTIAC — 1963 DODGE DECAPOTABLE — 1963 CHEVROLET — 1963 STARFIRE — 1963 ACADIAN STATION — 1962 CADILLAC — 1962 RENAULT — 1961 OLDSMOBILE — 1961 VOLKSWAGEN PANEL — 1961 BUICK — 1961 GORDINI — 1961 CHEVROLET — 1961 ENVOY — 1961 FIAT "1100" — 1960 PONTIAC — 1960 HILLMAN DECAPOTABLE — 1960 CHEVROLET — 1960 OLDSMOBILE — 1959 VELOX — 1959 LARK — 1958 RENAULT — 1958 CHEVROLET — 1956 DODGE CUSTOM ROYAL — 1956 OLDSMOBILE — 1956 PLYMOUTH — 1956 CHEVROLET CAMIONNETTE — 1956 CHEVROLET — 1955 FORD — 1955 BUICK TRANSMISSION ORDINAIRE ET PLUSIEURS AUTRES.

HUDON AUTOMOBILES ENR.

1299 Dorchester coin Julien Tél.: 525-4769
4-6 (1 fs) A.V.

Du nouveau à QUÉBEC

ROVER 2000

GRAND TOURISME T.C.

La Rover 2000 T.C. avec son moteur 125 H.P., est un modèle 4 portes aux lignes simples et élégantes. Elle est rapide, confortable et d'une économie surprenante (30 m. p. g.).



De construction robuste et facile à conduire, elle est probablement la voiture la plus sûre jamais construite. ***Passez la voir dès demain et demandez un essai, vous en serez émerveillés, nous en sommes convaincus !***

TURMEL AUTOMOBILES INC.

Dépositaire

1385 Dorchester nord — Tél. : 522-2793
60865 4-6 (1 fs) A.V.

AU PAVILLON "RAMBLER"

1965–FORD Custom, 4 portes, Aut., rad. $2,195.
1965–RAMBLER Classic de Luxe Aut. Radio ..... $1,950.
1965–MERCURY Colony Park wagon 9 pass. équip. complet (bas millage) $2,995.
1964–PONTIAC Parisienne, Hard Top V-8 Aut. équipé au complet ..... $2,195.
1963–RAMBLER Classic, sedan très bien ..... $ 995.
1959–FORD Fairlane 500 sed. rad. ..... $ 295.
1958–CONSUL très bien ..... $ 295.
1955 et 54–FORD sedan, très bonne mécanique $ 295.

Pavillon "Rambler" Inc.

Dépositaire : RAMBLER — JEEP

2025 OUEST, Boul. CHAREST - 681-4631
60897 4-6 (1 fs) A.V.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés accidents et "scrape". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
60111 5-5 (1 ms) A.A.

MAURICE POIRIER INC.

PIECES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions — Différentiel, transmissions, radiateur, grilles, moteurs. Hoist ruxtell. Attention spéciale au courrier. S'adresser à 589, 1ère AVENUE. Tél.: 529-0661.
60795 2-6 (mar.j.s. au 30-7) A.A.

Autos demandés

ACHETONS autos comptant LEO RINFRET, 210 DU PONT QUEBEC. Tél. 523-4708.
60796 2-6 (1 ms) A.D.

HUDON AUTOS

ACHETONS COMPTANT. Hudon Autos Enr., 1299, Dorchester-Nord, coin Julien. Tél.: 525-4769.
60812 4-6 (1 ms) A.D.

Autos à vendre

MESSAGE IMPORTANT

La direction remercie sincèrement le public québécois pour avoir répondu en aussi grand nombre à notre . . .

VENTE DE LANCEMENT DE NOS
VOITURES JAPONAISES
ET VOITURES USAGEES

Vu l'enthousiasme témoigné par le public, il nous fait plaisir de vous réinviter à venir essayer nos voitures et à profiter de nos

PRIX EXCEPTIONNELLEMENT BAS SUR TOUS LES MODELES

Charlesbourg Auto Limitée

Distributeur exclusif pour le Québec Métropolitain
TOYOTA, ISUZU BELLET, LAND-CRUISER, FIAT
7925 boul. Henri-Bourassa Tél. : 623-9843
60826—4-6 (1 fs) A.V.

L'UNIQUE POSTE D'ECHANGE

GRANDE VENTE PRINTANIERE

1965 VALIANT $1,750.
1963 ACADIAN 6 cylindres $825.
1960 CHEVROLET Décapotable $1,095.
1960 OLDSMOBILE $850.
1963 VOLKSWAGEN $825.
1964 CHEVROLET station wagon $1,700.
1962 FORD décapotable $1,350.
1964 PONTIAC sedan $1,800.
1963 FORD décapotable $1,800.

CHEZ L'AMI GIGUERE

BUICK — PONTIAC — VAUXHALL — ACADIAN
CARREFOUR LAURENTIEN ET BOUL. HAMEL
Tél.: Jour : 529-1351 — Soir : 529-1354
60827 4-6 (1 fs) A.V.

"OK" LE PLUS GRAND CENTRE "OK"

de voitures usagées "OK" de la vieille capitale

VOUS OFFRE CETTE SEMAINE
POUR VOS VACANCES

1961 FORD Décapotable, V-8, tout équipé. D'une condition remarquable $1495.
1965 CHEVROLET Sedan, 6 cylindres, automatique. Comme neuf $2175.
1963 IMPERIAL Hard-Top. Une vraie limousine $1995.

LA PORTE AUTOMOBILES LTEE

"OK" 565 BOUL. HAMEL - 529-4561 "OK"

Renseignez-vous sur les fameuses garanties offertes malgré nos bas prix

60879 4-6 (2 fs) A.V.

"CHEZ LAURENTIDE"

Magnifique choix
DE
VOITURES POUR LES VACANCES

1965 ★MUSTANG décapotable V-8 automatique radio garantie de voiture neuve $2950
1964 ★BEAUMONT V-8, automatique radio, servo-freins très belle performance $1750
1964 ★FORD Décapotable, V-8, automatique, radio, servo-freins et direction. Une vraie voiture de vacances $2495
1962 ★Thunderbird Hard Top, entièrement équipé, couleur bleu foncé, voiture de prestige par excellence $2350
1964 ★CHEVROLET Station-Wagon, peu de millage en parfaite condition. De la place pour toute la famille $1850
1962 ★FALCON sedan petite compacte très économique pour vos voyages $ 950
1965 ★MUSTANG Hard Top V-8, 4 vitesses, radio, garantie de voiture neuve $2850
1962 ★Volkswagen de luxe, une beauté $ 850

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.

JEAN CHAMPOUX, prés.

25 sud, rue Dorchester — 525-8181

60902 4-6 (1 fs) A.V.

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations

Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Directeur de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**

"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez

522-4771

et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Beauport, Cap-Rouge, Champigny Charlesbourg, Charny, Château-d'Eau, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac-St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35 cents par semaine ou $15.00 par année; $7.75, 6 mois; $4.25, 3 mois.

Par la poste

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick :
1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50
Ailleurs au Canada :
1 an, $15.00; 6 mois, $7.75; 3 mois, $4.25
Etats-Unis et pays étrangers :
1 an, $25.00; 6 mois, $12.50; 3 mois, $6.25

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insection : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insections consécutives ou plus : 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Animaux à vendre

CHIEN à vendre $150.00 Labrador retriever, femelle, 2 ans, chien de chasse bon pour les enfants, nage et gardien. Pour informations, Tél.: 661-8058.
2-6 (3 fs) 10

VENDONS chiens enregistrés, vaccinés, Cockers, Boston Bulls, Berger Allemands Colleys, Boxers, aussi chiens pour cultivateurs, autres petites races, ainsi que chiens pour laboratoires, expérience médicale. Communiquer : LEBOEUF KENNEL'S REG'D, St-Casimir, cté de Portneuf. Tél.: 29.
60854 4-6 (1 fs) 10

Appartements à louer

ST-RODRIGUE, 2 appartements meublés, 3 pièces, 2 pièces plus chambre de bain, sous-sol, très propre, entrée seule, prix raisonnable, S'adresser à: 915, Paradis. Tél.: 683-3523.
60768 31-5 (12 fs) 13

4 PIECES, plus salle de bain, eau chaude, meublé, près centre d'achats de la Canardière, Pour informations, Tél.: 667-2332.
60821 2-6 (12 fs) 13

ST-SAUVEUR, 2 appartements plus salle de bain, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, maison neuve, entrée seule. 203 Marie-Louise.
60864 3-6 (4 fs) 13

Argent à prêter

7% SUCCESSION désire prêter montant considérable par tranches de $10,000.00, 1ère hypothèque, Québec et banlieue seulement, NOTAIRE SAMSON, 2?? Avenue Cartier. Tél.: 524-2493.
60390 13-5 (1 ms) 15

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. Les investissements Hypothécaire du Verger Inc., 466, de la Couronne, 529-4982.
60340 11-5 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier — 681-2802. — Soir: 523-9620.
60596 26-5 (1 ms) 15

1ère et 2e HYPOTHEQUES. Québec, Lévis et banlieue. DEMERS, FORTIER. DEMERS. 41½ rue d'Auteuil, Québec. Tél.: 525-4909.
60169 4-5-6-7-5 (mar.j.s. au 30-6) 15

PARTICULIERS

PREMIERE et deuxième hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable. — Soir: 681-4778.

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38 Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
60635 28-5 (1 ms) 15

PAR TELEPHONE

PREMIERE, deuxième hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable, consentis, dans la même journée, I.H.D. Inc. — 529-4983.
60340 11-5 (1 ms) 15

Asphalte

TERRAIN stationnement, cours, trottoir, estimé gratuit, Desrochers et Frères. — 527-7337.
60775 1-6 (1 ms) 18 A

Assurances

AUTOMOBILE permis suspendu ? Assurance annulée ? Si vous avez eu condamnation, accident, nous assurons immédiatement. Pas d'attente pour l'enquête. Paiement 9 mois, chauffeurs en bas de 25 ans ou sans expérience inclus. Fournissons V2C, V30C, V219. Aucun risque refusé. Assurance Automobiles, Feu, Vol, Vie, 50 de L'ESPINAY, Québec Tél.: 529-4277.
60188 5-5 (1 ms) 20

A vendre — Divers

A SACRIFIER, pour balance de termes $21.75, comprenant 20 morceaux neufs. Demandez: GREGOIRE. Tél.: 529-9648
60771 1-6 (1 ms) 21

COFFRE-FORTS, usagés, portes doubles et simples, aussi chambre forte. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
60641 28-5 (1 ms) 21

5 SYSTEMES chauffage à l'eau chaude complet, avec calorifère en fonte, 150 calorifères, dernier modèle, hauteur 20 à 32 pouces. Soir, 523-9609 ou 235 rue Léonard, Québec.
25-5 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, cartes postales anciennes. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Valier Est. — Tél.: 525-6402.
60272 11-5 (1 ms, 6 fs) 21

CONTINUEZ les termes $22.72 par mois pour ménage complet encore entreposé. Vendrait le tout ou séparément, cadeau à sacrifier. Demandez GREGOIRE pour transfer. Tél.: 523-3789 et 529-9648.
60558 23-5 (1 ms) 21

ACCESSOIRES, appareils diététiques Enr. 2825, Lambertville, Suite 6, Ste-Foy. Tout pour la cuisinière moderne, batterie de cuisine, acier Nickel 18-8. Extracteur de jus Baumuller. Tél.: 656-9248.
60423 14-5 (1 ms) 21

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses excellentes conditions, termes faciles. Achetons vendons, échangeons. Locations de télévision $12.00 par mois, R.-M. ELECTRONIQUE, 430 St-Vallier Ouest, S'adresser à Tél.: 529-3522.
60277 11-5 (1 ms) 21

REPRISE finance offerte pour balance de compte payable, $10 mois, 8 poêles, 220, 6 réfrigérateurs, 12 sets cuisines, 14 sets de chambre, 11 sets de salon, machines écrire, enregistrer, à coudre, marchandise pleinement garantie, voiture sur la route pour aller vous chercher et reconduire, gratuitement, Tél.: 661-8434.
60595 24-5 (1 ms) 21

LOT de stock neuf à prix d'occasion vérifié, lit continental $29.97, set de chambre complet $78.00, set de cuisine $37.85, réfrigérateurs 11 pieds cubes $147.00, machine à coudre $53.00, poêle 4 ronds $114.22, set de salon lit $63.80, Laveuses $98.00 stéréo AM-FM noyer $154.00, tapis, Aussi réfrigérateurs usagés $50.00, laveuses $25.00, télévisions $40.00. Prenons vos échanges. Ouvert tous les soirs. Voir FOYER DU MEUBLE, 239, St-Vallier Ouest. Tél.: 529-9648.
60273 11-5 (1 ms) 21

HORLOGE Grand-Père à vendre. Nouveau modèle, mouvement importé d'Allemagne. S'adresser: L. R. ROUSSEAU. Tél.: 832-3212.
60778 1-6 (8 fs) 21

ENCYCLOPEDIE de la Jeunesse "Grolier" à vendre, à l'état de neuf. Pour informations, Tél.: 837-4615.
2-6 (3 fs) 21

POELE 110, laveuse, set de cuisine en érable, 6 chaises, lit ¾, machine à coudre. Le tout en parfaite condition, prix d'aubaine. Pour informations, Tél.: 523-8195, après 5 heures 30 p.m.
2-6 (3 fs) 21

EQUIPEMENT pour bureau de dentiste, compris appareils "Rayon-X" à vendre. S'adresser à Mme ROGER MORIN, St-Charles, cté de Bellechasse. Tél.: 90.
60853 3-6 (6 fs) 21

BALANCES "Toledo" récents modèles pour boucheries et épiceries, valeurs $525, pour $150, chacune. Visibles à 775, CÔTE D'ABRAHAM, Québec. Tél.: 522-4934.
60466 21-5 (mar.j.s. au 18-6) 21

EQUIPEMENTS de restaurants usagés, poêles à patates frites, tables à salade, tranche patates, aliex, poêles à hot dogs, grille-pain, mélangeurs, laveuse de vaisselle, peleuses de patates "Hobart", machine à Bar-B-Q. — VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-4934.
60637 28-5 (1.mer.s. au 26-6) 21

CONCENTRES DU CHEF, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Sinon appelez à : 663-3548.
60811 4-6 (1 ms) 21

COMPLET et paletot de chauffeur, gris fer, grandeur 42, neuf, à très bas prix, visible le soir. Pour informations, Tél.: 663-0265.
4-6 (3 fs) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL, Tél.: 692-0317.
60282 11-5 (1 ms) 21

HENRI TURCOTTE LTEE
MEUBLES NEUFS

BON CHOIX, bon service, bon prix, sur l'achat de meubles et appareils ménagers neufs, spéciaux sur lits superposés, lits pliants, lits continentaux, divan-lit, chesterfield, fauteuils, cuisinières électriques, lessiveuses, réfrigérateurs, radiostéréo. Facilités de paiement si désiré. HENRI TURCOTTE LTEE, 330, rue de la Couronne, Québec. Téléphonez-nous à 529-3365.
60739 30-5 (6 fs) 21

Lessiveuses — Sécheuses
Poêles — Repasseuses
Aussi pièces en mains

Beatty

43, Ave Bégin, Lévis
BUREAU J.-G. COUTURE
Téléphone — 837-5393
59188 31-5 (mar.j.s. au 28-7) 21

A BAS PRIX

MACHINE crème glacée molle et équipement usagé de restaurant. Aussi poêle à patates frites, etc. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec 4.
60339 10-5 (1 ms) 21

A vendre ou échanger

ACHETERAIS ou échangerais timbres usagés de tous pays, vente timbres en série ou à l'unité, grand choix, pour détails écrire à: RAYMOND BLANCHETTE. Tél.: 2652.
4-6 (8 fs) 23

A vendre — Divers



AUBÉ
ESTAMPES
plus creuses, meilleures
746, RACINE
QUEBEC
Tél.: 524-2783
59943 30-4 (s. au 21-5) 21
60633 28-5 (s au 18-6) 21

POELE électrique avec fourneau, conviendrait pour chalet. Prix très bas. Pour informations, Tél.: 524-7016, entre 1 et 2 heures p.m.
2-6 (3 fs) 21

A VENDRE linge enfants parfait ordre, bébé à 8 ans, garçon et fille. Lit d'enfant, parc, pousse-pousse, chaise haute. Aussi matelas et laveuse pour chalet, très propre. Tél.: 837-8904 après 4 heures.
2-6 (3 fs) 21

ROULOTTE 24 pieds, valeur $500.00 à vendre ou échanger; également machine à crème glacée molle, congélateur, poêle à patates frites. Après 8 heures le soir, s'adresser Tél.: 661-7040.
2-6 (3 fs) 21

SET DE CUISINE, T.V. 21'', commodes, 2 tables rondes, vaisselle, chaise, boudoir, 2 places. Pour informations, Tél.: 872-2218.
2-6 (3 fs) 21

TENTURES tissée pour chalet, à bon marché, en tout 2 paires Les tentures sont doublées. Pour informations, Tél.: 524-4546.
3-6 (3 fs) 21

PARC d'enfant à vendre $5.00, pour informations , s'adresser à 661-2743.
3-6 (3 fs) 21

MOITIE PRIX, pompe électrique 1/3 force, pulls à 25 pieds, reservoir 12 gallons, état neuf. Pour informations. — Tél.: 522-6632.
60875 3-6 (4 fs) 21

A VENDRE, un nécessaire de radiographie & fluoroscopie en très bon état, au complet. Offre raisonnable acceptée. Pour informations, Tél.: 647-3280.
3-6 (3 fs) 21

RADIO à batteries, montre de poche de qualité, catalogne blanche, coupons pour habits, étui à cigarettes, Ronson. — Tél.: 623-2913, 623-5123.
4-6 (12 fs) 21

Bateaux

BATEAU "Owen", 18 pieds avec moteur Evenrude, 75 HP, avec trailer. S'adresser à J.-O. BROCHU, 1375 ouest, boul. St-Cyrille. Tél.: 681-2606.
60363 13-5 (v.s. au 4-6) 27 A

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue. Tél.: 524-4990.
60398 14-5 (1 ms) 35A

NETTOYAGE de brûleurs, Nettoyage de fournaises. Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches & Fils Limitée, 369 ouest, St-Vallier. — 525-4946.
60288 14-5 (1 ms) 35A.

Bureaux à louer

MAGNIFIQUE bureau à louer (en tout ou en partie). Local situé au-dessus de la banque Royale, coin St-Vallier, des Oblats, de Mazenod. Pour informations, Tél.: 527-2564.
2-6 (3 fs) 37

Chambres à louer

13 x 20. Coin de rues, peint à neuf, bien éclairée, non meublée, près église, pour dames ou demoiselles seules ou couples d'un certain âge. Libre. Tél.: 524-8323.
60851 3-6 (1 fs) 44

GRANDE chambre à louer pour dame âgée ou demoiselle, chauffée, permis de cuisine. S'adresser à Tél.: 523-0413.
60810 3-6 (4 fs) 44

Chalets à louer

CHALETS NADEAU, qual Rivière Ouelle, cté Kamouraska 5 pièces meublées, semaine. S'adresser: Mme GEORGES NADEAU, Tél.: 856-2368, préférence le soir entre 7 et 10 hres.
60799 2-6 (1 ms) 50 j.n.o.

BEAU grand chalet à louer, meublé, entrée "220", Lac Jaune, 2 milles ½ avant le lac Beauport. Pour visiter, Tél.: 523-0944 ou 849-8246.
60794 2-6 (12 fs) 50

CHALET à louer, mois, semaine, saison, eau courante, électricité, amusements, tranquillité, MEREDE LACHANCE, 389, St-Ferréol. Tél.: 263-2467 ou 263-2612.
60714 27-5 (v.s. au 11-6) 50

LAC SEPT-ILES, St-Raymond, chalet chauffé, toute commodité, plage privée. Libre jusqu'au 25 juin et à partir du 20 août. Tél.: 837-1554.
60859 3-6 (4 fs) 50

A LOUER chalet meublé avec eau courante au Lac St-Augustin. Pour informations, Tél.: 653-1322.
3-6 (3 fs) 50

2 CHALETS à louer, Lac St-Joseph, meublés, près du lac et de la chapelle, no 7 et 9, 2e Avenue, Fossambault sur le lac. Tél.: 663-9127, visible les samedi et dimanche.
60866 3-6 (4 fs) 50

LAC ST-JOSEPH chalet à louer. Pour informations, Tél.: 527-8592.
60900 4-6 (12 fs) 50

BEAU CHALET, bord de la Rivière Montmorency, 3 pièces, meublé, poêle électrique, réfrigérateur, terrain privé, pelouse, etc. Pour informations, Tél.: 661-7047.
60895 4-6 (4 fs) 50

Chalets à vendre

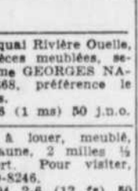
LAC ST-AUGUSTIN nord, meublé, eau chaude, douche, grand terrain. Pour informations, Tél.: 872-2384, 681-3878.
2-6 (3 fs) 51

ST-NICOLAS, côte 55, vue sur le fleuve, boisé, terrain aménagé, soigné, chauffé. Pour informations, Tél.: 656-9731 entre 5 et 7 heures.
60807 2-6 (12 fs) 51

LAC ST-JOSEPH, 5 pièces meublées, Pour informations, Tél.: 527-8224 ou 525-4684.
60843 2-6 (6 fs) 51

Chevaux à vendre

Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant d'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B.



Achetons aussi à prix raisonnable tous chevaux pour abattre.

ALYRE LABRIE, Ltée
Pintendre, comté de Lévis
Rés.: 837-9239 — 837-8989
Tél.: Bureau: 837-7124
60403 18-5 (j.v.s. au 15-7) 55

Clavigraphes

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539, Agent exclusif Clavigraphe Ol...Mi...A. Vente service. Location machine additionner. Ameublement de bureau.
60636 28-5 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
60144 9-5 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans carbone, fournitures.
60457 18-5 (1 ms) 60

Commerce à vendre

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE 321, St-Paul, Quebec. Tél.: 529-812).
60286 16-5 (1 ms) 66

PROPRIETE à vendre, direct propriétaire comprenant commerce, 2 logements, un libre à l'acheteur. S'adresser à 89 St-Joseph, Bienville. Tél.: 837-2149.
60693 27-5 (1 ms) 66

Commerce à vendre

COMMERCE florissant, marchand général, épicerie-boucherie à chaîne connue, non loin de Québec, grand terrain de stationnement, résidence pour acheteur; à sacrifier pour cause: santé, bonne condition pour acheteur sérieux, écrire pour rendez-vous à: CASIER 1983, L'ACTION, Québec.
60515 20-5 (1 ms) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. — Tél. : 681-6355.
59941 30-4 (1 ms 6 fs) 66A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston, — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 871, 3ième Avenue, Québec 3. Tél. jour.: 524-3312 — Rés. : 527-3375.
60588 25-5 (1 ms) 74

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier. Sinon, Tél.: 663-3548.
60811 4-6 (1 ms) 75

Ecoles

CURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE. Français, anglais, arithmétique, comptabilité, sténographie et dactylographie bilingues. Demandez renseignements à "ECOLE FEDERALE DE COMMERCE". Case postale 182, St-Hyacinthe, P. Qué.
23-5 (1 ms) 81

Ecoles

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE, 8e à 11e année garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy, Québec 6.
60813 4-6 (1 ms) 81

STENOTYPIE: Cours du Jour ou Cours du Soir. Méthode internationale enseignée par des professeurs qualifiés. Service d'aide de placement gratuit. Pour plus de renseignements: Écrivez, téléphonez ou présentez-vous à: Ecole de Sténotypie de Québec, 67 Buade, Québec. — Tél.: 524-7619.
60459 18-5 (1 ms) 81 j.n.o.

"HOMMES-JEUNES-GENS"

APPRENEZ débossage Automobile avec soudure, peinture, dans même Cours représentant ECOLE RICHARD, 451, 3ième Avenue, Québec. Tél.: 525-7979.
60774 1-6 (20 fs) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténodactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
60279 11-5 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE, versification à Philo II. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau. INSTITUT LATIN 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. — Tél.: 523-3754.
60797 2-6 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE

JOUR ET SOIR. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux ,sténographie, dactylo, comptabilité, 31 D'AUTEUIL. — Tél.: 522-7490.
60468 23-5 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. — Jour, soir, Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE, TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
60815 4-6 (1 ms) 81

Enseignement

PROFESSEUR d'anglais donnerait cours d'anglais. 24 heures de cours basés sur 6 semaines. Prix $50.00. Le professeur se rendrait à domicile et certificat remis après le cours. Pour informations, Tél.: 681-1424.
60979 2-6 (20 fs) 83 B

Immeubles

IMMEUBLES BELVEDERE LTEE

Courtiers

873, St-Vallier Ouest, Tél. : 681-6358

Maisons et commerces à vendre

VILLE DUBERGER, 1 logement de 5 pièces et l'autre de 4 pièces, magnifique terrain fini, prix : $18,000. Acompte: $2,000, balance propriétaire.

ST-SAUVEUR, 3 logements, 2 de 4 pièces et 1 de 5 pièces, prix : $19,500. Acompte raisonnable.

CHARLESBOURG, terrain 90 x 70, à vendre à prix de faveur.

BEAUPORT - OUEST, 2 logements, 1 de 5 et 1 de 4 pièces, prix : $15,000. Acompte, $2,000.

ANCIENNE-LORETTE, 3 logements, construction 10 ans, prix : $14,000. Conditions discutables.

JACQUES - CARTIER, 3 logements de 4 pièces, un libre à l'acheteur pour $14,500, dont $800. d'acompte.

GIFFARD, 4 logements de 10 ans, 1 log. de 5 pièces, 2 de 3 et un 2 pièces, rapportant $2,940. annuellement. Conditions faciles.

PONT-ROUGE, 2 logements 5 pièces, parfait état, pour $13,650.

BOULEVARD des ALLIES, belle propriété, 10 pièces, avec garage et grand terrain. Cause : âge.

PRES du Centre d'achat Laurier, plain-pied 6 pièces, sous-sol fini en chambres, rapportant $260. par mois. Prix et et conditions raisonnables.

BANLIEUE, plain pied, sous-sol fini, formant 7 pièces, pour le prix ridicule de $8,500. Conditions discutables.

VILLE VANIER, 1 logement, 5 pièces et un 4 pièces, pour $16,000.

STE-CLAIRE D'ASSISE, 1 logement 8 pièces et 1 de 3 pièces, prix : $13,500. acompte : $3,000.

ST-SACREMENT, 1 logement 7 pièces, 1 de 4 et 1 de 3 pièces, pour $27,500.

BELVEDERE, propriété 7 pièces, chauffée. Prix $20,000.

STE-FOY, plain-pied 6 pièces, chauffé. Prix $11,000.

ST-JEAN-BAPTISTE, 4 logements non chauffés, près de tous les services.

ST-ALBERT, 6 logements, 5 pièces, briques, chauffés. — Acompte $5,000.

ST-JOSEPH, propriété 9 revenus, à bas prix, $29,500. — Acompte $3,000.

ST-JEAN-BAPTISTE, propriété 20 chambres, revenu brut $10,498. Acompte $5,000.

CHARLESBOURG, belle propriété pour professionnel de 3 logements 1-7 2-4 pièces, briques, chauffés, grand terrain. Accepterais échange.

NOTRE - DAME-DE-GRACE, 2 logements briques, non chauffés. Prix $7,500.

SACRE-COEUR, 2 logements briques, non chauffés. Prix $8,500.

ST-PASCAL, 8 logements, briques, chauffés, accepterais échange plain-pied ou créances.

VILLE DUBERGER, 6 logements, 4 pièces, pierres et briques, chauffés. Aubaine : $38,000.

STE-FOY, magnifique propriété, pierres, chauffée, 7 pièces, foyer, terrain fini, moderne.

ST-SAUVEUR, 6 logements bien situés, briques et pierres, bonne conditions.

ST-JEROME de Charlesbourg, belle propriété, plain pied 6 pièces, 2 garages, terrain 100 x 160, prix $27,000.

OCCASION exceptionnelle, 6 logements, pierres, construction neuve, thermostat individuel, sur terrain de 75 x 150 pour vente rapide $34,500. Conditions discutables.

STE-CLAIRE D'ASSISE 6 logements 4 pièces, non chauffés, briques, acompte $7,000.

ST-THOMAS D'AQUIN propriété 8 logements, chauffés, bons revenus, acompte $10,000.

ST-PASCAL propriété 6 pièces, chauffés, beau terrain, prix $10,000.

SILLERY propriété seule sous-sol fini, prix $20,000.

SILLERY 8 logements 4 pièces, briques, chauffés, acompte $8,000.

COMMERCES

SALON DE COIFFURE haute ville, commerce bien établi, ouvrage pour 5 personnes, à vendre pour cause de maladie.

MAISON DE CHAMBRES sur location, tout l'ameublement ainsi que fonds de commerce, pour $5,000. Conditions discutables.

80 ARPENTS de terre, avec lac de 2 arpents, et 2 chalets pour location, plus une bonne maison de 7 pièces, pourrait aussi s'échanger pour commerce.

EPICERIE, centre de la ville avec bâtisse avec plusieurs logements, cour, garage. Bonnes conditions.

TABAGIE-RESTAURANT, ventes 1965 : $108,000. — Tout équipé. Prix $8,000.

AGENCE D'AUTOS, réparations, ventes de pièces, etc. Bonnes conditions. Accepterais échange.

MAGASIN DE LINGERIE et chapeaux pour dames. Prix $5,500.

BOUCHERIE très achalandée, bonnes affaires, conditions discutables.

CENTRE DE LA VILLE, petit commerce d'épicerie avec propriété de 11 revenus, se vendra pour $35,000. conditions discutables.

TAVERNES avec bâtisse, bons revenus. Acompte $25,000.

BANLIEUE, restaurant à échanger pour hôtel ou motel.

COMPTOIR-LUNCH bien situé, accepterais échange chalet ou créances.

SEIGNEURIE, comprenant golf salle de danse, réception 400 personnes, tennis, camping, plage tropicale, piscine intérieure, grill, etc, acompte $60,000.

BOULANGERIE bien équipée, bâtisses, etc. Acompte $5,000.

HOTELS, MOTELS, petits ou grands, bonnes conditions.

TABAGIES bien situées, bonnes affaires.

COMPTOIR - LUNCH à prix d'aubaine, $6,500. Acompte $3,000.

RESTAURANT licencié, centre de la ville, prix : $15,000.

A LOUER

RUE RICHELIEU, flats de 2 pièces meublées, 4 pièces meublées.

ENTREPOT pouvant servir pour chop de réparation. Facile à chauffer.

IMMEUBLES BELVEDERE LTEE

Courtiers

873, St-Vallier Ouest, Tél. : 681-6358

4-6 (1 fs) 111

Hommes, femmes demandés

PROFESSEURS DE DANSE

demandés, hommes et femmes, expérience non requise, 36 heures d'enseignement, $85. plus boni. Prière de vous présenter à

L'ECOLE DE DANSE ROLLAND HALLE
1157 rue St-Jean

Entre 7 hres et 10 hres, tous les soirs, excepté le samedi
60808 2-6 (6 fs) 106

Entrepreneurs

JOS. BEGIN & FILS INC.
CONSTRUCTION

Aussi construction à l'épreuve du feu et menuiserie générale, 1560, DE LA RONDE. Tél.: 661-1301.
60816 4-6 (s. au 25-6) 88

Femmes, filles demandées

FEMMES ET FILLES demandées pour coudre. Pour informations se présenter à PERFECTION CORSET, 38 Champlain.
60462 26-5 (1 ms) 90

MADAME ! Carrière intéressante, carrière lucrative; faites votre salaire vous-même. S'adresser: Tél.: 523-6218.
60662 30-5 (1 ms) 90

BEAUTY COUNSELOR Excellente opportunité de Carrière, expériences non requise, heures convenables, Pour informations, Tél.: 523-6218.
60557 21-5 (1 ms) 90

ASSEMBLEUSES à une aiguille et bordeuses à deux aiguilles d'expérience. Si intéressées à travailler dans St-Pascal Baylon, écrire à CASIER 1968, L'ACTION, Québec.
60463 26-5 (1 ms) 90

INFIRMIERES licenciées demandées pour deux mois à l'hôpital St-Raymond, à 35 milles de Québec, St-Raymond, cté de Portneuf. Pour informations, Tél.: GARDE ROBERGE, 337-2266.
60806 2-6 (12 fs) 90

JEUNE FILE bilingue demandée avec ou sans expérience comme Waitress. — S'adresser à M. Louis-Philippe Gignac, ville de Portneuf. Tél.: 286-6265.
60894 4-6 (12 fs) 90

GARDES-MALADES Certifiées

OPPORTUNITE de jouir de l'Ouest Canadien et de la région de la Rivière-la-Paix. Au Fort Vermilion, Alberta. Hôpital 32 lits. Salaire minimum $[illegible] avec augmentation annuelle. Chambre et pension $30.00 par mois. Conditions exigées et suivies par l'association des gardes-malades de l'Alberta. Adressez votre demande à l'administrateur, ST. THERESA HOSPITAL, Fort Vermilion, Alberta.
60886 4-6 (mer.s. au 22-6) 90

TRAVAIL facile à domicile, possibilité de gagner $100.00 chaque mois. Pour détails écrire à: AGENCES C. A. B., C.P. 3064, St-Roch, Québec.
60883 4-6 (1 ms, 6 fs) 90

NE LISEZ PAS CECI !
A moins que vous ne désiriez gagner de l'argent ! Nous offrons la chance de faire d'excellents profits . . .
Téléphonez
523-7706

TERRITOIRES LIBRES : Val St-Michel, Neufchâtel, St-Coeur de Marie, St-Charles Garnier, Stadacona, Ste-Odile.
4-6 (3 fs) 90

Hommes demandés

BOUCHER d'expérience pour prendre charge du département. Ecrire en mentionnant âge, instruction, expérience et références. HERVE BOUCHARD, Tél.: 837-5884.
3-6 (3 fs) 105

Hôpital maternité

POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement en foyer de pension ou en foyer de travail, rémunéré, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec madame GHISLAINE REID-BROCHU ou ses assistantes, 43, d'Auteuil, Québec 4, C.P. 129, H.-V., Tél.: 529-1781.
60766 4-6 (m.j.s. au 2-7) 106B.

Instruments de musique

P. GAGNE & FRERE
302, DUROCHER, QUEBEC



Orgues électriques Electrohome

Choix complet d'accordéons de toutes marques "GAGNE" etc., etc.,

Spécialité: réparations d'accordéons de toute sortes
Tél.: 525-8601
60809 2-6 (j.j.s. au 30-6) 115



Batteries
$99.95
A
$695.

ST-CYR & FRERE
754, St-Joseph Est, Québec
Tél.: 522-1233 - 522-1234
60194 9-5 (l. mer. s. au 4-6) 115

Grande Réduction
ACHETEZ MAINTENANT
Chansons—Instruments de Musique—Comptant ou mise de côté
Crédit Populaire
Accordage et réparation de pianos

FRED TREMBLAY

448, 1ère Avenue - Tél.: 524-1090
60271 10-5 (mar.j.s. au 4-6) 115

ORGUE à tuyaux, 8 jeux, 2 claviers, pédalier 38 notes. Sacrifierais $2,000. Ecrire: LUCIEN CARON, 6927, rue St-Denis, Montréal.
60781 1-6 (1 ms, 6 fs) 115

Logements à louer

BEAUPORT, résidentiel, central, neuf, chauffé, grands 4 et 3 pièces, stationnement, thermostat individuel. S'adresser à Tél.: 661-4043.
60362 12-5 (1 ms) 118

LIMOILOU, 2 appartements, 1 de 5 pièces, chauffé, 1 de 4 pièces, chauffé. Pour informations; Tél.: 527-8592.
60899 4-6 (12 fs) 118

LOGEMENT 2 appartements de 4 pièces, chauffé, moderne, près du Parlement. Pour informations ,s'adresser à Tél.: 527-8592.
60898 4-

Lyndon Johnson est satisfait de l'entente

WASHINGTON (A.F.P.) — Le président Johnson s'est déclaré jeudi extrêmement satisfait de l'attitude constructive adoptée par l'Union soviétique à propos de la conclusion d'un traité international qui interdirait toute revendication de souveraineté nationale sur la lune et les autres corps célestes ainsi que l'utilisation des planètes à des fins militaires.

M. Johnson a fait ce commentaire dans une déclaration publique consacrée au succès remporté par l'engin d'exploration lunaire américain "Surveyor". Tout en rendant hommage à l'équipe de savants, ingénieurs et techniciens qui a permis la réalisation de cet exploit remarquable, M. Johnson a annoncé qu'il avait donné ordre à la NASA de mettre les photographies de la surface lunaire prise par "Surveyor" à la disposition de la communauté scientifique mondiale.

Affirmant qu'un "nouveau chapitre palpitant dans l'exploration pacifique de l'univers" vient de s'ouvrir, M. Johnson a ajouté : "Au fur et à mesure que le jour approche où des hommes poseront peut-être le pied sur la lune, il est de la plus haute importance que nous nous mettions tous d'accord pour échanger ouvertement tous les renseignements susceptibles de toucher à leur sécurité et à leur bien-être.

Il est également important que nous réservions l'exploration de ces régions à des fins pacifiques et scientifiques. J'ai accueilli avec satisfaction les aspects constructifs de la déclaration soviétique du 31 mai relative au traité que j'ai proposé afin de régler ces questions, et j'espère que des progrès pourront être réalisés rapidement".

Pas de grève pendant les négociations

Montréal (PC) — Les porte-parole des syndicats représentant les 35,000 employés d'hôpitaux du Québec ont déclaré jeudi qu'il n'y aura pas de grève aussi longtemps que les négociations se poursuivent.

Une assemblée réunissant 1,500 employés des hôpitaux de la région de Montréal s'est terminée dans le brouhaha, sans qu'il en sorte une décision claire sur la question de savoir si les ouvriers avaient voté en faveur du déclenchement de la grève jeudi à minuit ou à minuit ce soir vendredi, ou si encore ils avaient laissé carte blanche à leur comité de négociation sur l'heure de la grève.

Les employés sont membres du Syndicat canadien de la fonction publique CTC et du Syndicat des employés d'entretien des édifices CTC qui, à deux représentent 5,000 employés au Québec dont 2,800 dans la région de Montréal.

Les syndicats affiliés à la Confédération des syndicats nationaux représentent 30,000 autres employés dans le Québec et participent au cartel qui négocie avec l'employeur depuis le mois de février.

Une ligne dure à Hanoï

HANOI (A.F.P.) — Tous les contacts pris depuis deux jours par les trois membres de la CIC commission internationale de contrôle, arrivés mardi à Hanoi, confirment l'impression que les dirigeants et les chefs militaires nord - vietnamiens n'entendent pas se départir d'une ligne dure.

Création d'une Messe de Paul-Emile Talbot

La Chorale de St-Charles-Garnier et le Choeur Laurentien vont créer demain matin à 11h. 30, en l'église St-Charles-Garnier, une messe inédite de l'organiste Paul-Emile Talbot.

La messe polyphonique a été écrite pour choeur à quatre voix mixtes et orgue et vient d'être éditée par son auteur.

Demain, les choeurs seront dirigés par M. Roland Dompierre, maître de chapelle suppléant à St-Charles-Garnier.

Le titulaire des orgues de la même église, M. Paul-Emile Talbot, participera comme tel à la création de son oeuvre.

Mesures du C.P. devant la grève des marins britanniques

Si la grève des marins britanniques se continue et si le paquebot du Canadien Pacifique "Empress of England" ne peut pas quitter le port de Liverpool, le 7 juin, à destination de Québec et de Montréal, la compagnie, pour la troisième fois consécutive, fera des arrangements pour que les passagers qui le désirent fassent le voyage Angleterre-Canada par avion.

Ils pourront faire la traversée de l'Atlantique en DC-8 du Canadien Pacifique, de la liaison Amsterdam-Montréal, ou monter dans un des quatre appareils nolisée pour cette traversée et qui décolleront de Londres, Manchester et Glasgow.

Les passagers qui ne voudront pas prendre l'avion pourront faire la traversée à bord d'un navire d'une autre ligne maritime.

Récemment, 906 passagers des Empress du Canadien Pacifique ont fait la traversée de l'Atlantique en avions nolisés, 395 en avions des lignes régulières et 234 sur les vols de CPA Amsterdam - Montréal. 360 passagers ont fait la traversée à bord d'autres paquebots et 200 ont remis leur voyage à plus tard.

Le concours de l'ordre du mérite du défricheur '66

M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, annonce que le concours du Mérite du défricheur se tiendra cette année dans la région no 2.

Pour les fins du concours, la province a été divisée en trois districts. Cette division est nécessaire si l'on tient compte de la grande variation des principaux facteurs tels que le climat, le sol, les ressources naturelles, le marché et le capital. Les trois régions sont le centre de Québec, le Nord-Ouest québécois et le bas St-Laurent.

La région no 2 couvre les comtés suivants : Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda et Témiscamingue.

Pour mériter la plus haute décoration, la médaille d'or, les candidats doivent participer successivement aux concours de trois catégories.

Lors de son inscription à la première catégorie (médaille de bronze), le candidat doit être un défricheur de bonne foi, n'avoir pas encore obtenu le titre de Chevalier. Il doit être établi sur un lot sous billet de location, y résider en permanence depuis au moins quatre ans et le cultiver personnellement.

Après avoir obtenu la décoration de Chevalier lors du concours précédent, le défricheur peut s'inscrire au concours de la deuxième catégorie (médaille d'argent). Il doit exploiter le même lot sous billet de location, y résider et le cultiver lui-même.

Le concurrent dans la troisième catégorie (médaille d'or) doit avoir obtenu la décoration d'officier lors du concours de la deuxième catégorie trois ans auparavant. Il doit résider sur le même établissement, l'occuper et le cultiver lui-même. A noter que dans cette catégorie, il n'a pas droit de reprise.

Les colons désireux de s'inscrire à ce concours sont priés d'entrer en communication le plus tôt possible avec leur délégué régional, M. Jos. Laliberté, 115, rue McQuaig ouest, C.P. 787, Rouyn. Celui-ci leur fera remplir une formule d'inscription qu'il fera parvenir au Service des conseillers et agents agricoles du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Toutes les formules d'inscription doivent être à Québec, au plus tard le 15 juin 1966. Il n'y a pas de frais pour l'inscription.

Les policiers de Mtrl déplorent l'attitude du cabinet provincial

MONTREAL PC — Le capitaine Jean-Paul Picard, président de la Fraternité des policiers de Montréal et président de la Fédération des policiers municipaux du Québec, a émis un communiqué, vendredi, relativement au droit d'association des policiers provinciaux.

La déclaration du président se lit comme suit:

"La Fraternité des policiers de Montréal Inc. et la Fédération des policiers municipaux du Québec déplorent l'attitude du cabinet provincial, qui limite le droit d'association, accordé aux policiers provinciaux, en refusant d'inclure dans leur unité de négociation les sous-officiers, jusqu'au grade d'inspecteur. Les luttes entreprises par certaines municipalités pour exclure les officiers des unités de négociation ont été nombreuses et sans succès. Celles-ci tentaient alors de diviser les forces syndicales dans le but évident de leur enlever toute force de cohésion et de revendication.

Les associations policières canadiennes représentent les policiers de toutes les grades à l'exception des chefs et de leurs adjoints immédiats et l'expérience est favorable autant aux municipalités qu'aux asociations.

Par ailleurs, le code du travail stipule que seule une personne "employée à titre de gérant, surintendant, contremaître ou représentant de l'employeur dans ses relations avec ses salariés" est exclue de l'unité de négociation.

D'ailleurs, précise le communiqué, la commission des relations de travail a fixé sa jurisprudence sur la question. Cette jurisprudence est à l'effet que les sous-officiers et officiers de service de police, à l'exception des officiers d'Etat-major, n'ont d'autre responsabilité que celle de transmettre des ordres et par conséquent, ne représentent pas l'employeur dans ses relations avec ses salariés.

"Nous sommes étonnés, poursuit le porte-parole, que le ministre de la Justice ne semble pas au ocurant que cette question de principe est réglée depuis longtemps.

"La Fraternité des policiers de Montréal Inc. et la Fédération des policiers municipaux du Québec unissent leurs efforts à ceux de l'Association des policiers provinciaux pour faire respecter une fois pour toute le droit d'association chez les policiers de cette province.

"Les policiers de la province de Québec ont tout intérêt à ce que les membres de l'Association des policiers provinciaux du Québec n'arrivent pas à créer, avec le gouvernement de la province, un malheureux précédent qui diviserait les cadres syndicaux des policiers, qui n'aurait pour éventuellement pour seul effet que de réduire l'esprit de corps qui existe dans les diverses unités de négociation de policiers tout en réduisant leurs forces sur le plan syndical, souligne, en guise de conclusion, le communiqué du capitaine Picard.

Forte de ses 8,000 membres, la Fédération groupe les policiers de 10 municipalités du Québec, dont les membres de la Fraternité des policiers de Montréal.

Cause du psychanaliste Larivière portée au 13

MONTREAL (PC) — Le "psychanalyste" André Larivière qui devait subir jeudi un procès sous 52 chefs d'accusation différents d'attentat à la pudeur, a vu sa cause reportée au 13 juin par le juge Omer Côté, après que le procureur de l'accusé, Me Philippe Ferland, eut refusé de procéder.

C'est aussi le 13 juin que le juge doit prononcer ses sentences pour les délits de proxénitisme, d'avortement et de fraude dont le prévenu a déjà été reconnu coupable.

Me Ferland a souligné que Larivière avait subi l'un des procès les plus longs et les plus épuisants de nos annales judiciaires, qu'il était maintenant malade, épuisé, ayant perdu une cinquantaine de livres.

"Tous les malheurs se sont ensuite accumulés sur ses épaules. Le fisc fédéral a prétendu qu'il devait $67,000 d'impôts, et il a saisi tous ses biens, ménage, comptes de banque, maison, autos, dépôt, cautionnement.

"L'homme est actuellement dépourvu de toutes ressources financières. Son épouse et son enfant vivent de la charité d'amis, acculés à la mendicité, et ses prôcureurs travaillent sans rémunération", a déclaré Me Ferland.

L'an dernier

La production brute de l'Ontario s'est élevée à $20,000,000,000

MONTREAL (PC) — La production brute de l'Ontario s'est élevée l'an dernier à un chiffre sans précédent : $20,000,000,000, représentant plus de 40 pour cent de la production nationale brute de tous le pays, a révélé jeudi M. Stanley J. Randall, ministre ontarien de l'Economie et du Développement.

Faisant devant un club social une revue des rapides progrès économiques de l'Ontario, il a prédit que la production brute de la province s'élèvera à $30,000,000,000 en 1970.

"Bien que la population de notre province ne représente que le tiers de la population totale du pays, nous produisons plus de 40 pour cent du revenu national et nous contribuons environ 50 pour cent des taxes directes du Canada", a-t-il indiqué.

D'après une étude effectuée récemment par son ministère, l'Ontario produirait 96 pour cent de tous les véhicules moteurs produits au pays, 94 pou rcent des accessoires d'automobiles, 92 pour cent de l'équipement de bureau, 87 pour cent de tous les instruments aratoires et 86 pour cent de toute la production nationale du fer et de l'acier.

Assemblée générale du Conseil mondial de l'artisanat

NEW YORK (AFP) — Le Conseil mondial de l'artisanat tiendra son assemblée générale à Montreux, en Suisse, du 27 juin au 1er juillet.

Organisé en 1964 sous les auspices du Conseil de l'artisanat américain, le conseil mondial représente 46 pays et est membre de l'UNESCO, pour lequel il prépare un rapport sur l'artisanat dans le monde au 20e siècle; ce rapport paraîtra en octobre.

Deux cents délégués sont déjà inscrits à l'Assemblée générale dont l'ordre du jour comprend l'étude des problèmes de l'actualité de l'artisanat, des avantages et des dangers de l'exportation des arts régionaux, et des relations entre l'artisanat et l'art.

Médaille de la littérature

NEW YORK (AFP) — L'essayiste et critique américain Edmund Wilson a reçu vendredi la médaille nationale de littérature décernée par le National Book Committee. L'an dernier, la médaille avait été attribuée au romancier et dramatique Thorton Wilder.

Auteur de nombreux ouvrages de critique littéraire et sociale, notamment "Axel's Castle, Memoirs of Hecate Country et La guerre froide et l'impôt sur le revenu, M. Wilson est considéré comme le doyen des critiques américains.

Président de l'Association des facteurs

MONTREAL (PC) — M. Roger Décarie, de Montréal, a été élu président national de l'Association des facteurs du Cnada lors du congrès de cet organisme qui s'est terminé jeudi.

MM. Roland Matte, de Montréal; A. Power, de Toronto et J. Mayes, de Vancouver, ont été élus vice-présidents. Le nouveau secrétaire-trésorier est M. J.-B. Colville.

A la suite d'amendements apportés à la constitution de l'association, le président national, le secrétaire-trésorier et neuf représentants recevront à l'avenir des salaires.

Les trois vice-présidents ne reçoivent aucun salaire.

Service des signaux

EN MONTANT

Escoumins, 122 — Proycon 16.00 le 4. Magdeburg 10.00 le 4. Benya River 11.00 le 4. Tristan 03.00 le 4. Brillance 14.00 le 4. Leto 00.00 le 4. Tindefjell 10.00 le 4. Sunrise 08.00 le 4. Hansa 19.00 le 3 Tresfonn 18.00 le 3.

Québec — François L. D. 17.15 le 3. W. Harold Rea 16.30 le 3. Hilda Marjanne 14.45 le 3. Guy Bartholomew 22.00 le 3. R. A. McInnis 23.00 le 3.

Sorel, 100 — Départ 09.30 le 3 Bayshell.

Cap St-Michel, 125 — 12.25 le 3 Fort Carillon.

EN DESCENDANT

Cap St-Michel, 125 — 12.20 le 3 Etoile de l'Ile. 12.30 le 3 Mont St. Martin.

Sorel, 100 — 14.05 le 3 Baie St-Paul. 14.09 le 3 Clutha River 12.00 le 3 Akmeon, 12.30 le 3 Parkdale. 12.18 le 3 Ville aMrie.

aBtiscan, 51 — 13.30 le 3 Prins Willem eGorge Frederick.

Grondines, 41 — 12.50 le 3 Northcliffe Hall, 13.00 le 3 Kingdoc.

Québec — 09.25 le 3 Scott Misener, 11.35 le 3 Beavercliffe Hall. 11.10 le 3 Cement Karrier, 12.45 le 3 Golden.

Décès de Mlle Germaine Gauvin



Mademoiselle Germaine Gauvin, vice-présidente de Aux Quatre Saisons Enr., est décédée le 2 juin 1966. Mademoiselle Gauvin demeurait au 1489, de Montmorency, Québec.

Mademoiselle Gauvin laisse dans le deuil M. Jules Gauvin, Directeur-général des Anciens de Laval, Mlle Cécile Gauvin, Mlle Thérèse Gauvin, M. Alphonse Gauvin, M. Henri Gauvin, M. et Mme Francis Gauvin, Mme J.-A. Dugré (Bernadette Gauvin), M. et Mme Maurice Gauvin, M. et Mme Adolphe Gauvin, M. et Mme Philippe Gauvin, Mme Jean-Paul Gauvin.

Mademoiselle Gauvin repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975 Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu lundi le 6 juin 1966 en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière Belmont.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Décès de madame Nazaire Drouin

Mme Nazaire Drouin, née Angélina Plante et demeurant autrefois à St-Frédéric de Beauce, est décédée le 3 juin à l'hôpital St-David, à l'âge de 96 ans et 11 mois.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : M. et Mme Alphonse Drouin (Eugénie Vallières) de Salaberry de Valleyfield, Rév. Mère Claire d'Assise (Bernadette) des Soeurs de la Charité de St-Louis de France, à Ste-Foy, ainsi que sa belle-soeur, Mme Joseph Plante, de St-Victor.

Les funérailles auront lieu lundi, à 11 heures en l'église de Charny et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire de Claude Marcoux Ltée, 96, de la Fabrique à St-Romuald.

Décès de madame Lucien Jacques



Mme Lucien Jacques, née Juliette Roy, et demeurant au 1306, 12e Avenue à Charny est décédée le 3 juin 1966, à l'âge de 40 ans et 9 mois à l'hôpital Notre-Dame de Charny.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants: André, Caroline et Lucie Jacques; ses parents: M. et Mme Louis-Philippe Roy (Lucia Blais), de Charny; sa belle-mère: Mme Jean Jacques (Annie L'Heureux), de St-Pierre de Broughton; frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs:

M. et Mme J.-B. Pouliot (Lucette); M. et Mme J.-Philippe Roy (Rolande Simard); M. et Mme Eugène-Lévy Roy (Madeleine Langlais); M. et Mme Henri Gauthier (Yvette); M. et Mme Antonio Roy (Gisèle Marcoux); Mme Robert Roy (Rita Nolin), tous de Charny; M. et Mme Réal Boily (Jeannette), de Jonquière; M. et Mme Claude Lefebvre (Mariette), de Charny; M. et Mme Joseph Jacques (Emérianne Paré), de St-Pierre de Broughton; M. Gérard Routhier de St-Pierre de Broughton; M. et Mme Emile Jacques (Génoria Paré), de Broughton; M. et Mme Roland Lachance (Cécile Jacques) d'East Broughton; M. et Mme Paul Jacques (Cécile Vaillancourt) de Charny; M. et Mme Robert Jacques (Marianne Vaillancourt), St-Pierre de Broughton; M. et Mme Georges-Henri Jacques (Martine Roy), St-Pierre de Broughton; Mlles Béatrice, Jeanne, Juliette, Marie-Marthe Jacques de Montréal;

La dépouille mortelle est exposée à 821, 10e Rue, à Charny.

Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures en l'église de Charny; l'inhumation au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Claude Marcoux Ltée, de St-Romuald.

SERVICES SPÉCIAUX

NOUVELLE ADRESSE

A.-F. BARDOU
ENR.
FLEURISTE
1664 Ch. St-Louis
527-3568
60632 28-5 (s. au 18-6) S.S.

Camélia ENR.
Spécialiste
FLEURS PERMANENTES
870, Côte d'Abraham — Québec
525-7417



BIJOUTIER - IMPORTATEUR
OMER ROUSSEAU
802 ST-JOSEPH — QUEBEC
14-5 (s. au 11-6) S.S.

DELWAIDE & GOFFIN
MANUFACTURIERS DE
MONUMENTS
Livraison partout au Canada. Catalogues et prix sur demande.
1105 ST-VALLIER-OUEST - Québec
TEL. : 527-9654
OUVERT LE SAMEDI
60627 25-5 (1 mer.s. au 23-7) S.S.

Monument de Distinction



SOLIDE ET GARANTI
Fait par la manufacture la mieux organisée . . . Achetez directement de la manufacture. Visitez nos ateliers et voyez la différence. Catalogue sur demande.
Laforce & Fils
1029, St-Vallier Ouest.
QUEBEC. TEL.: 527-0854
60634 28-5 (s. au 18-6) S.S.



Meilleurs prix en ville
MONUMENTS en beau granit, poli, solides, de première qualité. Directement de la manufacture à vous. Attention spéciale aux clients de l'extérieur. Prix réduits. Ecrivez-nous, cette annonce vaut $10. de réduction.
AGENTS DEMANDES
Villeneuve & Frère
1050 CANARDIERE
Tél.: 523-7482 - 523-5394
60176 7-5 (s. au 16-7) S.S.

Décès de Mme Cyrille Huard, âgée de 72 ans

Mme Cyrille Huard, née Marie-Anne Angers, épouse de Cyrille Huard, est décédée à Québec à l'âge de 72 ans et 9 mois. Elle demeurait au 2014, Louis-Jetté.

Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants et beaux-enfants : Mlle Gertrude Huard, M. et Mme Magella Huard, (Marie-Paule Pouliot), M. et Mme Léopold Huard (Lucille Fiset), M. et Mme William A. Laurie (Jeannine); Son beau-frère et sa belle-soeur : M. et Mme Raoul Drolet, de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée au funérarium Lépine, 300 Chemin Ste-Foy. Les obsèques auront lieu lundi le 6 juin en l'église St-Thomas D'Aquin. L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

avis de décès

BEAUDET. — A St-Jacques de Parisville, le 2 juin 1966, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Henri Beaudet, époux de feu dame Amanda Lafleur.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons Léon Charland, à 9 heures 30, pour l'église de Parisville et de là au cimetière paroissial. 4-6 (1 fs)

BELANGER — A Québec, le 1er juin 1966, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Léofred Bélanger, contremaître au département de l'Aqueduc de Limoilou, époux de dame Laura Campeau, demeurant à 1931, Jeanne-Mance.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 8 heures 40, pour l'église de Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 2-6 (3 fs)

COUTURIER — A Québec, le 3 juin 1966, à l'âge de 79 ans et 1 mois, est décédée dame Alexina Morel, épouse de feu M. Eugène Couturier, demeurant à 630, Fraser.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 35 est, Grande-Allée, à 9 heures 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobile. 4-6 (2 fs)

DROUIN. — A l'hôpital St-David, le 3 juin 1966, à l'âge de 96 ans et 11 mois, est décédée dame Angélina Plante, épouse de feu M. Nazaire Drouin, autrefois de St-Frédéric de Beauce.

Les funérailles auront lieu lundi, à 11 heures.

Départ des Salons funéraires Claude Marcoux Ltée, 96 de la Fabrique, à 10 heures 45, pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. 4-6 (1 fs)

GAUVIN. — A Québec, le 2 juin 1966, est décédée Mlle Germaine Gauvin, fille de feu M. F.-P. Gauvin et de feu dame Alma Gingras, demeurant à 1489, de Montmorency.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975 Marguerite-Bourgeoys, à 8 heures 45, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière St-Sacrement. 3-6 (2fs)

GRENIER. — A Québec, le 3 juin 1966, à l'âge de 59 ans, est décédé M .Adrien Grenier, fils de feu M. Jules Grenier et de feu dame Emilia Cyr, demeurant à 804, Avenue Royale, Beauport.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Wilbrod Robert Inc., 738 Avenue Royale ,Beauport, à 8 heures 45, pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. 4-6 (2 fs)

HUARD. — A Québec, le 3 juin 1966, à l'âge de 72 ans et 9 mois, est décédée dame Marie-Anne Angers, épouse de M. Cyrille Huard, demeurant à 2014, Louis Jetté.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine, 300, Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour l'église de St-Thomas d'Aquin et de là au cimetière Belmont. 3-6 (2 fs)

JACQUES. — A l'hôpital Notre-Dame de Charny, le 3 juin 1966, à l'âge de 40 ans et 9 mois, est décédée dame Juliette Roy, épouse de M. Lucien Jacques, demeurant à 1306, 12e Avenue, Charny.

Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 821, 10e Rue, Charny, à 9 heures 50, pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. 4-6 (1 fs)

LECLERC. — A Donnacona, le 3 juin 1966, à l'âge de 68 ans et 6 mois, est décédé M. Armand Leclerc, époux de dame Bernadette Gauthier, demeurant à 418, rue Notre-Dame.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Denis Denis Enrg., 324 Notre-Dame Donnacona, à 9 heures 45, pour l'église de Donnacona et de là au cimetière paroissial. 4-6 (1 fs)

LEGARE. — A l'Hôpital Général le 2 juin 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée dame Fadie Bédard, épouse de Feu M. Albert Légaré. Elle était la soeur de Mlle Elisabeth Bédard.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Antonio Falardeau, 30, St-Joseph, à 8 heures 45, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial. 4-6 (1 fs)

TREMBLAY. — A Québec, le 2 juin 1966, à l'âge de 79 ans, et 10 mois, est décédé M. Panthaléon Tremblay, employé de Samson & Filion Ltée, époux de feu dame Eugénie Dufour, demeurant à 807, du Roi.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, St-Joseph, à 8 heures 50, pour l'église de Notre-Dame de la Pitié et de là au cimetière St-Charles. 3-6 (2 fs)

SERVICE ANNIVERSAIRE

CHABOT. — Samedi, le 11 juin 1966, à 5 heures, en l'église de Ste-Odile, sera chanté le service anniversaire de M. Aimé Chabot, époux de dame Théodora Morency.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 60852 4-6 (1 fs) S.A.

REMERCIEMENTS

LEVESQUE. — M. J.-A. Levesque et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du séjour à l'hôpital et du décès de Mme J.-A. Levesque, soit par offrandes de messse, bouquets spirituels, tributs floraux ,visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci, 60901 4-6 (2 fs) REM.

RHEAUME. — La famille de M. Joseph-Philippe Rhéaume remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Joseph-Philippe Rhéaume, époux de feu dame Anna Verreault, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci. 60828 4-6 (1 fs) Rem.

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE

RECONNAISSANCE à Mère St-Ignace Thévenet, fondatrice des Religieuses de Jésus-Marie, pour grandes faveurs obtenues par son intercession. Signée: B. T. Québec. 60805 3-6 (2 fs) R.F.Q.

REMERCIEMENTS pour trois faveurs obtenues de Jean XXIII avec promesse de faire publier. Signée: A. L. 2-6 (3 fs) R.F.Q.

Ralentissez et vous vivrez. Mais pas au point de tuer

Le slogan "Ralentissez et vous vivrez! qui sert de titre à la campagne estivale du Conseil canadien de la sécurité routière, ne veut aucunement dire "Ralentissez pour tuer!", déclare le Conseil. Quoique la cause meurtrière la plus commune sur les routes est de rouler à une vitesse exagérée pour les circonstances (état de la route, temps, visibilité, etc.), reste que les automobilistes qui roulent trop lentement et retardent les autres, sont la cause de nombreux accidents mortels.

Tout en conseillant aux automobilistes de respecter les limites de vitesse établies, le Conseil leur recommande d'éviter de faire entrave à la circulation. C'est une pratique qui non seulement encourage les dépassements dangereux, mais contrecarre les usagers et les irrite au point de devenir la cause possible d'un écrasement, plusieurs milles plus loin.

Les limites de vitesse sont établies à la lumière de la sécurité de conducteur, dit le Conseil. En fait, elles sont des normes de sécurité qui méritent la plus stricte observance, particulièrement sur les routes rapides où la maîtrise du véhicule est des plus vitales. Les résultats d'un écrasement effectué à une grande vitesse ne peuvent être que très sérieux et la plupart du temps mortels, affirme le Conseil.

Inauguration reportée

MONTREAL. — Comme les formalités relatives au permis américain prennent plus de temps que prévu, Air Canada doit reporter au premier août l'inauguration de son service jet DC-9 vers Miami.

Air Canada avait espéré étendre jusqu'à Miami dès le premier juin sa liaison Montréal-Toronto-Tampa. (Floride).

Aquarium à Halifax

Halifax (P.C.) — Les gouvernements fédéral et de Nouvelle-Ecosse contribueront chacun une somme de $92,000 pour la construction d'un aquarium à Halifax dans les cadres du Centenaire du Canada, a-t-on annoncé hier. La ville d'Halifax fournira $416,000 pour sa part.

Ail et oignon

Si vous craignez l'effet repoussant de l'odeur de l'oignon ou de l'ail, voici deux moyens de rafraichir votre haleine.

Pour éliminer la senteur de l'oignon, buvez du lait frais; et si vous sentez l'ail, ingurgitez beaucoup de café noir. Bons baisers.

Journée des forces armées 11 JUIN 1966

• dignité
• courtoisie
• discrétion
LA CIE HUBERT MOISAN
directeurs de funérailles
253 est St-Joseph
Québec 2.
524-2473

Servantes demandées

JEUNE FILLE de la campagne, 20 ans et plus, aimant les enfants. Très bon salaire, selon expérience. S'adresser à Tél.: 653-1266.
60779 1-6 (12 fs) 198

AIDE-FAMILIALE, fiable, sachant cuisiner et conduire auto pour chalet près Chicoutimi, endroit parfaitement organisé pour les sports, 3 enfants 15 à 17 ans. Tél.: 842-7606.
60892 4-6 (12 fs) 198

Spécialistes

DR LEO ROBERT
EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS
Spécialité maladies de la peau et du cuir chevelu, 969, avenue des Erables. Québec. Tél.: 522-1003.
59231 31-5 (mar.j.s. au 28-7) 202

Tabac en feuilles

FUMEURS, ATTENTION ! J'ai les meilleurs tabacs en feuilles, plus bas prix du marché. Gros et détail. Liste de prix sur demande. Spécial : 50 cigares pour $2.35. Pipes à $0.95. RENE ST-JEAN, 304, de la Couronne, Québec.
60631 28-5 (mar.j.s. au 26-7) 204

AVIS AUX FUMEURS
JOSEPH TREMBLAY MARCHAND DE TABAC
40,000 livres de tabac à sacrifier à $0.50 la livre. 50,000 gros cigares à $0.05. Tabac à cigarettes en demi-livre, $1.40. JOSEPH TREMBLAY, 245, rue St-Vallier-Ouest, Québec.
21-4 (mar.j.s. au 18-6) 204

Télévision à vendre

INCROYABLE ! seul atelier reconditionnant votre télévision, trouble de chassis jobbé $12 garanti, lampes neuves 17-21-24 pouces, $18.95 garantie 12 mois. Télévision $30. à $190. garanties 1 an. Location $10.00 par mois montants versés crédités si désireux d'acheter. PLANTE & GAGNON, 773, rue St-Vallier Ouest. Tél.: 681-5496.
59753 22-4 (j.v.s. au 18-6) 209 B

Terrains à vendre

ST-RODRIGUE, magnifiques terrains près église, école, différentes grandeurs, égouts, aqueduc, 10% comptant, 1% par mois. Hâtez-vous pour un meilleur choix ODILON HAMEL. Tél.: 623-2767.
60552 21-5 (j.v.s. au 23-7) 210

TERRAIN à vendre 60' x 80', coin 61ème Avenue Est et 61ième Rue, Charlesbourg. Prix $3,000.00. Pour informations, Tél.: 524-4827.
2-6 (3 fs) 210

TERRAIN à vendre 68 x 90, site résidentiel. Neufchâtel, rue pavée en asphalte. Idéal pour famille ayant de jeunes enfants aux écoles. Pour informations, Tél.: 524-6583.
2-6 (3 fs) 210

PLACE St-Laurent, Cap-Rouge, terrains, grandeur au choix de l'acheteur, évaluation municipale $0.35. Directement du propriétaire, à sacrifier $0.10 le pied carré. Tél.: 653-3426 ou 522-1742.
60884 4-6 (12 fs) 210

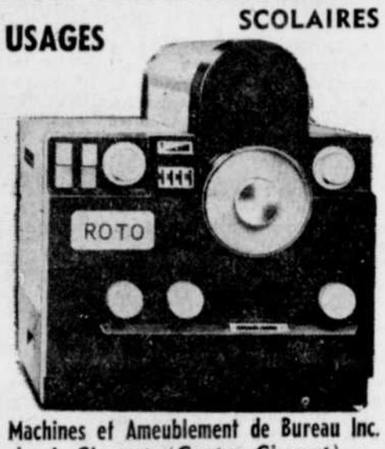
Voyageurs demandés

VENDEZ les fameux produits Industriels d'entretien GOODYEAR pour une compagnie de 62 ans. Voyage limité mais votre salaire ne l'est pas. Expérience pas nécessaire. Ecrivez CONSOLIDATED PAINT & VARNISH. ATTENTION : J.-H. Byas, East Ohio Building, Cleveland, Ohio, U.S.A.
60585 4-6 (7 fs) 216

les radios d'autos on connaît ça !
VENTE et SERVICE
DROLET RADIO D'AUTO
495 RUE CARON, QUEBEC 2, P.Q. 529-0301

CAMP ECOLE KENO
Colonie de vacances pour garçons de 12 à 14 ans, située dans un coin merveilleux des Laurentides comté de Portneuf. Dirigée par les Pères Maristes de Sillery.
ACTIVITES: Natation, canotage, science naturelles, hébertisme.
Encore quelques places disponibles
POUR RENSEIGNEMENTS :
Rév. Père Paul Bélanger
2315 Chemin St-Louis,
Sillery, Tél. : 681-4167

HÔPITAL À VENDRE
80 lits — Pour malades chroniques et convalescents. Service de médecins et infirmières.
Construction genre motel, terminée en 1965. Un étage, charpente en prévision d'un 2e étage. Très moderne et parfaitement meublé.
Chambre réfrigérée 10 x 12, cuisine moderne. Lits et matelas Beautyrest de Simmons. Chauffage à l'eau chaude avec thermostat dans chaque chambre. Beau terrain. Longue liste d'attente. En plus : résidence 50 x 40, 2 étages, remise à neuf. Contrat avec assurance-hospitalisation.
HOPITAL NOTRE-DAME DE LOURDES
St-Michel, cté Bellechasse
Tél. : 884-2811

NOUVEAUX DUPLICATEURS
NEUFS et USAGES
SCOLAIRES
Représentant exclusif
"ROTO"


Procédé liquide (alcool) et stencils (encre) Machines à : Photocopier, dicter additionner, perforer, plier, adresser, coller, relier, clavigraphe, couteau à papier, brocheuse, etc.
A.B.C. Stencil, Machines et Ameublement de Bureau Inc.
1375 ouest, boul. Charest (Centre Charest)
coin avenue St-Sacrement
Tél : 681-0535
Etablie depuis 23 ans


L'ACTION
offre à la
FUTURE MARIEE
Un excellent choix de
FAIRE-PARTS
CARTES de RETOUR
CARTES DE REMERCIEMENTS
NAPPERONS
etc.
Prenez rendez-vous avec un de nos vendeurs qui vous soumettra échantillons, prix et tous les renseignements désirés sur cette papeterie.
Signalez :
522-4771
demandez le local 19
(Nous desservons le Québec Métropolitain)

CLINIQUE BEDARD
CURE DE DESINTOXICATION ET REHABILITATION DE L'ALCOOLIQUE
Pour informations :
Dr Alexandre Bédard
1165, Claire-Fontaine
Tél. : 525-7164

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
425 est, Boul Charest
Québec — 529-3694

SPENCER
ET SPIRELLA
Tous genres de Corsets, Ceinture pour dames, hommes et enfants
Brassières, corsets — Supports orthopédiques, maternité ceintures chirurgicales, etc . . .
Mme C.-E. Pelletier
Spécialiste en corseterie médicale Marchande
1091, rue St-Jean Est,
Québec 4
Tél. : 522-7553

LE BATONNIER
JEAN-PAUL GALIPEAULT, C.R.
JEAN GALIPEAULT, LL.L.
L'HON. ANT. GALIPEAULT, C.R.
"CONSEIL"
AVOCATS
580, Grande-Allée Est,
Suite 50 — Tél. : 525-4621

A LIQUIDER
Pelle "LORAIN" 3/4
Treuil GLYDE
5,500 lbs
Compresseur
110 p.c.
529-5395

UNION NATIONALE - LÉVIS

GRANDE ASSEMBLÉE
de
JEAN-MARIE
MORIN
CANDIDAT DANS LE COMTE DE LEVIS
CE SOIR, 4 juin - 8 h.
(Manège Militaire de LEVIS)
Venez vous renseigner sur le programme intéressant tous les électeurs du comté.
Annonce payée par Me J.-M. Bouchard, 31, Miramont, Neufchatel, agent oficiel de M. Jean-Marie Morin.

LA NASA INTERDIT A STAFFORD DE HEURTER LA CIBLE ATDA

(Par LOUIS DEROCHE)

CAP KENNEDY (AFP) — La NASA a interdit à Thomas Stafford, le pilote de Gemini-9, de heurter la cible ATDA de façon à essayer de débloquer le profilage anti-thermique obstruant l'orifice d'arrimage de cet engin. La NASA a précisé qu'après avoir formulé cette requête, Stafford était revenu deux fois à la charge pour obtenir l'autorisation du centre de contrôle de vol Gemini. Elle a ajouté qu'elle ignorait, en effet, deux facteurs importants de ce problème : le premier concerne la qualité d'énergie que devait consommer Gemini-9 dans une manoeuvre dont l'issue serait plus qu'incertaine, en second lieu, les dirigeants de la NASA ignorent exactement la nature des attaches ou connecteurs reliant encore à l'ATDA le revêtement protecteur qui aurait dû être largué au moment de la mise sur orbite de l'engin, mercredi matin.

Il apparaît donc presque certain que Gemini-9 se déroulera sans aucune tentative d'arrimage avec l'ATDA.

Le troisième et dernier rendez-vous, commencé vers quatre heures, vendredi, prendra fin samedi matin, un peu avant qu'ait lieu le "clou" du vol de trois jours des deux cosmonautes : la sortie spatiale de deux heures et demie d'Eugene Cernan, qui s'écartera d'environ 140 pieds de la cabine. La NASA va réfléchir dans les heures à venir, avant de décider si elle autorisera Cernan, lors de ses évolutions dans le vide, à s'approcher de près de l'ATDA et, le cas échéant à toucher l'engin, dont le profilage pose le grand point d'interrogation que l'on sait. Tout porte à croire, vendredi soir, que l'administration spatiale s'abstiendra de faire courir un risque à l'équipage de Gemini-9.

A trois heures vendredi, Gemini-9 gravitait sur une orbite circulaire dont les dimensions étaient proches de 182 milles soit environ un mille de moins d'altitude que l'ATDA.

Stafford et Cernan se sont, si l'on peut dire, "mis à table" à peu près à la même heure et projettent de s'endormir peu après leur dîner.

L'heure définitive de la sortie spatiale de Cernan n'est pas encore connue. Bien que la NASA ait annoncé, vendredi soir, que la marche dans l'espace commencerait à 10.30 hres a.m., elle s'est ravisée par la suite et il semble à présent que la sortie puisse avoir lieu plus tôt que prévu. On pense que Cernan quittera la cabine, samedi matin, entre 9.40 hres et 9.45 hres du matin.

Succès de Lyndon Johnson pour les droits civiques

WASSINGTON (A.F.P.) — Le président Johnson a remporté un important succès mercredi à la conférence de la Maison Blanche sur les droits civiques qui vient de s'achever à Washington.

Les efforts effectués par l'une des principales organisations noires des Etats-Unis, le "CORE", pour que la conférence condamne l'engagement des Etats-Unis au Vietnam ont en effet échoués. La commission qui était chargée de l'examen de la résolution du "CORE", condamnant la présence des troupes américaines au Vietnam, a rejeté cette dernière à la suite d'une intervention de M. James Nabrit, représentant adjoint des Etats-Unis aux Nations unies. Elle a, à la place, adopté un texte demandant au président Johnson d'intensifier ses efforts pour amener une paix honorable au Vietnam de manière que l'exécutif puisse consacrer la même énergie et les mêmes sommes à l'application des droits civiques.

Dans le monde

OSLO (AFP) — L'internationalisation de la lune a été discutée vendredi à Oslo où le secrétaire d'Etat américain, Dean Rusk, a entretenu le gouvernement norvégien d'un projet de réunion internationale sur ce sujet.

— — —

LE CAIRE (AFP) — M. Leonid Brejnev, uremier secrétaire du parti communiste soviétique, effectuera une visite officielle en RAU en février prochain, annonce le journal officieux Al Ahram.

Le maréchal Amer, premier vice-président de la République et commandant en chef des forces armées égyptiennes, se rendra en URSS en septembre et le premier ministre de RAU, M. Zakariah Mohieddine ira à Moscou en mai 1967.

— — —

MANILLE (AFP) — Les Philippines ont repris vendredi leurs relations diplomatiques normales avec la Fédération de Malaysia, après une suspension partielle de deux ans et neuf mois.

— — —

SAIGON (AFP) — Les deux grandes opérations des troupes américaines sur les hauts plateaux autour de Pleiku, au nord-est de Saigon, et sur les contreforts est de la cordillère annamitique, dans la province de Binh Dinh, se poursuivent sans contact important avec les Vietcong ou les unités nord-vietnamiennes précédemment engagées.

— — —

BUENOS AIRES (AFP) — M. Juan Palmero, ministre de l'Intérieur, a démenti jeudi soir devant les journalistes les bruits relatifs à un éventuel putsch contre le gouvernement à la suite notamment du "limogeage" du général Hugo Martinez Zuviria, directeur de l'Ecole nationale de guerre.

— — —

MOSCOU (AFP) — Soixante-quinze mille voitures particulières sont actuellement enregistrées à Moscou. Il y en aura un million dans 15 ans, annonce Moscou-Soir.

Mais il n'y a que 12 stations de services dont les installations techniques sont démodées, la qualité des réparations laisse à désirer, et, comme il se doit, les stations se trouvent toutes à la périphérie de la ville".

— — —

PEkin. — (AFP) — M. Peng Chen a été limogé du poste de premier secrétaire du comité du parti communiste de Pékin et remplacé par M. LiHsue Seng, annonce l'agence Chine Nouvelle.

La radio ne précise pas s'il a également été démis de ses fonctions de maire de Pékin et de membre du politburo du parti.

— — —

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis ont l'intention de fabriquer environ un million de bombes pour les opérations au Vietnam pendant les trois derniers mois de cette année, déclare-t-on dans les milieux informés.

WASHINGTON AFP — La Commission de l'énergie atomique a annoncé vendredi qu'elle a procédé à partir de son pylone d'essais du Nevada à une explosion nucléaire souterraine de faible à moyenne puissance, 20 à 200 kilotonnes.

C'est le 23ème essai nucléaires effectué par la commission depuis le début de l'année en cours.

CALENDRIER

SAMEDI, 4 JUIN 1966
QUATRE TEMPS
Demain :
La Très Sainte Trinité
Les marées, samedi le 4 juin
Hautes: 7.42 a.m. — 8.22 p.m.
Basses: 2.53 a.m. — 3.51 p.m.
Les marées, dimanche le 5
Hautes: 8.20 a.m. — 9.00 p.m.
Basses: 3.30 a.m. — 4.32 p.m.
Les marées de lundi le 6 juin
Hautes: 9.01 a.m. — 9.42 p.m.
Basses: 4.08 a.m. — 5.11 p.m.
SOLEIL: Lever: 4.13 Coucher: 7.43
LUNE: Lever: 10.31 Coucher: 5.42
PHASES DE LA LUNE EN JUIN
Pleine lune le 3, à 2 h. 40 a.m.
Dernier quart. le 10, à 11 h. 58 p.m.
Nouvelle lune le 18, à 3 h. 09 p.m.
Prem. quartier le 25, à 8 h. 22 a.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

Mon humble conviction

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H. P.)

Préparatifs de "Gemini 10"

CAP KENNEDY, Floride (AFP) — Gemini-9 était à peine parti et la fumée entourant la tour de lancement no 19 dissipée que les équipes spécialisées de la NASA ont engagé, vendredi matin, leurs premiers préparatifs en vue du départ de la cabine Gemini-10, qui sera lancée du Cap Kennedy dans l'après-midi du 18 juillet.

La fusée porteuse Titan-2, au sommet de laquelle prendront place les cosmonautes John Young et Michael Collins, sera érigée mardi ou mercredi prochain.

Le programme du vol Gemini-10, qui durera trois jours dans l'espace, prévoit deux rendez-vous successifs, l'un avec la fusée Agena qui aura précédé l'engin spatial dans le cosmos, l'autre avec celle qui a été mise sur orbite le 16 mars 1966 lors de la mission Gemini-8. Il prévoit également une longue "promenade spatiale" du commandant d'aviation Michael Collins.

Les Etats-Unis, la Chine s'engageraient à ne pas utiliser les armes nucléaires

WASHINGTON AFP — Les Etats-Unis "seraient prêts à signer avec la Chine populaire un traité dont chaque partie s'engagerait à ne pas utiliser la première les armes nucléaires si la Chine signait le traité existant sur les essais nucléaires traité de Moscou: le sénateur Albert Gore, démocrate, Tennessee, président de la sous-commission du désarmement de la Commission sénatoriale des affaires étrangères a révélé jeudi qu'il avait fait cette déclaration à la conférence internationale du Centre d'études des institutions démocratiques qui s'est tenue à Genève au cours de la fin de semaine dernière. Dix pays la Russie, la France, la Cambodge, l'Inde, la Pologne et le Japon étaient représentés à cette conférence.

Le sénateur du Tennessee a révélé également qu'il avait déclaré à Genève que les Etats-Unis accepteraient de faire cesser les bombardements du Nord-Vietnam si ce pays mettait un terme aux infiltrations de militaires à travers la frontière avec le Sud-Vietnam sujet à contrôle international.

De Gaulle prépare 25 discours

PARIS AFP — Le général de Gaulle va consacrer maintenant la plus grande partie de son temps à la préparation du voyage qu'il va effectuer en URSS du 20 juin au 1er juillet prochain: étude du dossier politique franco-soviétique en vue des consersations qu'il aura avec MM. Podgorny, Kossyguine, Brejnev et Gromyko, élaboration de 25 discours qu'il prononcera tout au long de son voyage à Moscou, Novosibirsk, Léningrad, Volgograd ex-Stalingrad, Kiev et à Nouveau-Moscou, où le président de la république reviendra le 30 juin, avant de repartir le lendemain pour Paris.

GARDONS LE QUEBEC EN MARCHE
VOTONS LIBERAL DANS
JEAN-TALON

LE 5 JUIN
PENSONS A NOUS QUEBECOIS
POUR UN QUEBEC FORT PROSPERE ET EFFICACE
VOTONS POUR
Me HENRI BEAUPRE
candidat Libéral officiel
de JEAN LESAGE dans le comté Jean-Talon
Espace réservé et payé par Gérard Bastien, agent officiel, 2170 Boisjoli, Sillery, P.Q.

DANS LE COMTE
CHAUVEAU
(QUEBEC)
il est grand temps de faire un
CHANGEMENT POUR LE MIEUX
VOTONS
FRANCOIS-EUGENE
MATHIEU

Candidat de L'UNION NATIONALE
LE GRAND FAVORI !
Annonce publiée par: Télesphore SIMARD, agent officiel, 177, St-Vincent, Anc.-Lorette:

Benoit Dumais Ltée.
2320 rue Mont Thabor — Québec 3, P.Q.
TEL. : 523-2977
Maisons modèles: Loretteville, Tél.: 842-1647 Orsainville, Tél.: 626-1704
ENTREPRENEUR GENERAL
Conseillers en immeubles et prêts hypothécaires


MON BUT PERSONNEL
- Travailler sans relâche au bien-être de la population de notre historique Comté de Limoilou.
- Obtenir justice pour la Capitale.
- Contribuer à l'épanouissement de la nation canadienne-française.
Armand MALTAIS
CANDIDAT DE L'UNION NATIONALE COMTE DE LIMOILOU
MESSE DE MINUIT — SAMEDI SOIR — 4 JUIN
à St-Charles de Limoilou pour ceux qui travailleront aux Elections du dimanche 5 juin.
Publiée par JEAN-PAUL HOUDE, agent officiel, 355, 23e Rue, Qué. P.Q.

DIRECTEUR GENERAL DES ECOLES
COMMISSION SCOLAIRE D'ORSAINVILLE
Le directeur général verra à l'organisation de l'enseignement au niveau primaire (6 écoles, 60 classes).
Salaire et conditions de travail selon expérience et compétence.
Les intéressés doivent écrire avant le 7 juin en incluant un curriculum vitae à :
COMMISSION SCOLAIRE D'ORSAINVILLE,
a/s Roger Larivière, sec.-trés.,
5250, ave. des Sauges, Orsainville.

QUEBEC D'ABORD
avec
L'UNION NATIONALE

QUEBEC D'ABORD AVEC UN HOMME DU COMTE
le Dr
GASTON TREMBLAY
MONTMORENCY
D'ABORD
Le Dr Gaston Tremblay connaît les besoins de la côte de Beaupré
LES BESOINS DU COMTE DONT S'OCCUPERA LE DR TREMBLAY
1—Réalisation immédiate du BOULEVARD DE LA CAPITALE, en vue d'une expansion industrielle.
2—Assurer, au moyen d'un pont, un lien entre les deux rives.
3—La récupération des battures de la Côte de Beaupré.
4—Prise de position catégorique sur la question "Confessionnalité" dans nos écoles.
5—Mesure pour assurer à nos cultivateurs la conservation et l'amélioration de leurs fermes.
6—Coopération plus étroite avec les Syndicats ouvriers en vue d'une amélioration du revenu suivant le coût de la vie . . . sans avoir recours aux grèves.
GRANDE OPÉRATION VICTOIRE
CE SOIR
4 JUIN - 8 H.
au
MANEGE MILITAIRE
de
BEAUPORT
(Annonce publiée par M. Alphonse Blouin, 272, boul. Rochette, Ste-Thérèse-de-Lisieux, agent officiel du Dr Gaston Tremblay)